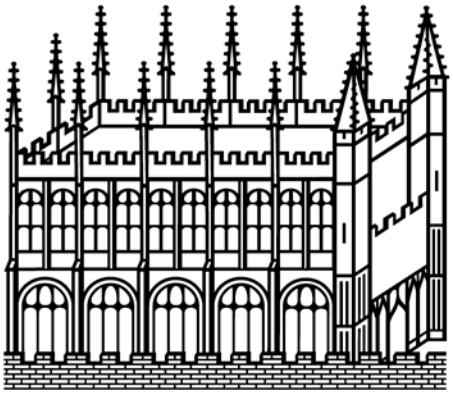

Bodleian Libraries

UNIVERSITY OF OXFORD

This book is part of the collection held by the Bodleian Libraries and scanned by Google, Inc. for the Google Books Library Project.

For more information see:

http://www.bodleian.ox.ac.uk/dbooks

This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 2.0 UK: England & Wales (CC BY-NC-SA 2.0) licence.

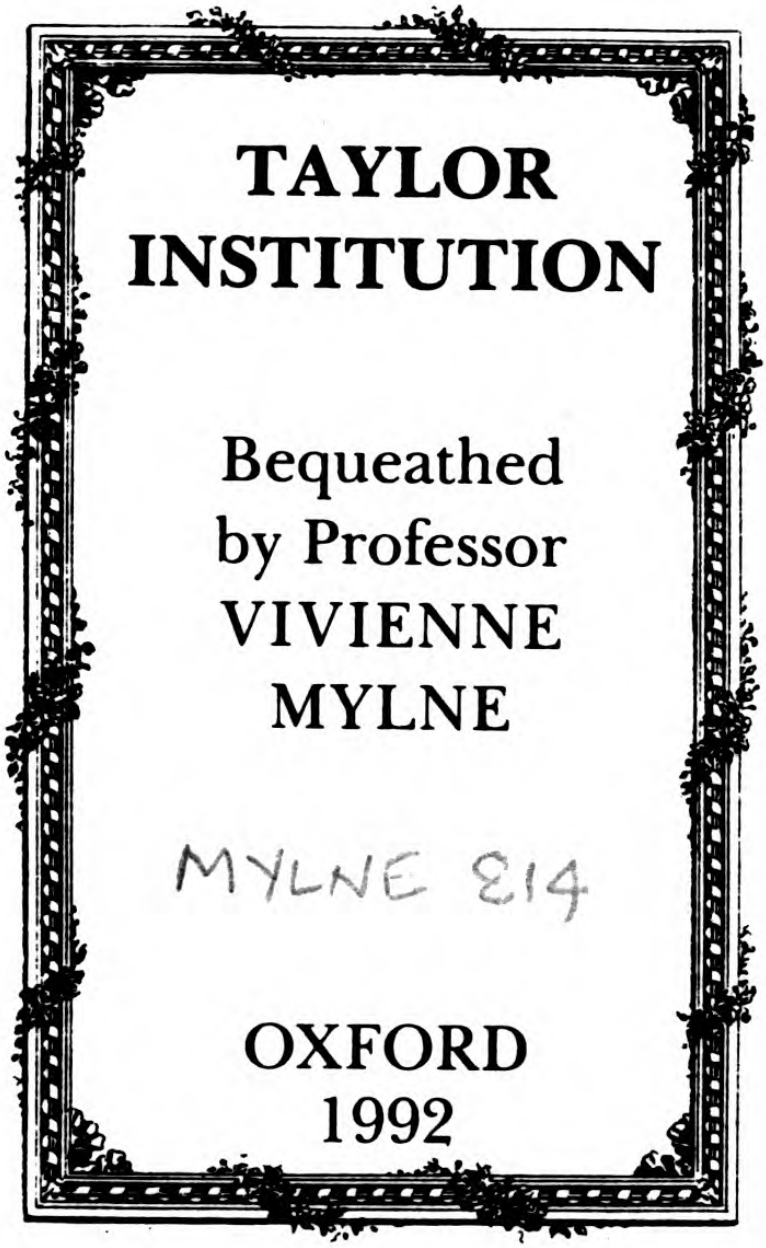
TAYLOR
INSTITUTION
Bequeathed
by Professor
VIVIENNE
MYLNE
MYLNE E14
OXFORD
1992

OEUVRES
DE
Mr. L'ABBÉ
DE
SAINT-RÉAL:
NOUVELLE EDITION
REVUE ET AUGMENTÉE.

TOME TROISIEME,

II. PARTIE.

A AMSTERDAM,
Chez FRANÇOIS L'HONORE'.
MDCCXXXII.

TAYLOR INSTITUTION
UNIVERSITY
11 SEP 1992
OF OXFORD
LIBRARY

TABLE

DE CETTE II PARTIE DU III TOME,

CONTENANT

LA TRADUCTION DES II PREMIERS LIVRES DES LETTRES DE CICERON A ATTICUS, AVEC DES REMARQUES.

Préface, traitant de la Maniere de bien traduire. 355
Remarques ſur le Titre, où il eſt traité des Noms Romains, des Chevaliers, de la Famille de Ciceron, & de la Perſonne d'Atticus. 368

LIVRE PREMIER.

I. Lettre, de Rome ed Grece. 379
II. Lettre, de Rome en Grece, en 685. 386
III. Lettre, de Rome en Grece, en 685 ou 686. 392
IV. Lettre, de Rome en Grece, en Fevrier 686. 392
V. Lettre, de Rome en Grece, en 686. 395
VI. Lettre, de Tuſculum à Athenes, en 686. 399

VII. Lettre, de Rome en Grece, en 686. 403
VIII. Lettre, de Rome en Grece, en 686. 406
IX. Lettre, de Rome en Grece, en 687. 410
X. Lettre, de Rome en Grece, vers Juin 688. 414
XI. Lettre, de Rome en Grece, le 1. de l'an 689. 428
Lettre de Ciceron à Pompée, de Rome en Aſie, vers le milieu de l'an 691. 428
Lettre de Metellus Celer à Ciceron, de la Gaule Ciſalpine à Rome, en 691. 437
Réponſe de Ciceron à Métellus Celer, de Rome en Gaule Ciſalpine, en 691. 439
Lettre de Ciceron à Antoine, de Rome en Macédoine, en 691. 450
XII. Lettre, de Rome en Grece, le 1. Janvier 692. 454
XIII. Lettre, de Rome en Grece, en 692. 466
XIV. Lettre, de Rome en Grece, en 692. 478
XV. Lettre, de Rome en Grece, en 692

692. 492
XVI. Lettre, de Rome en Grece, vers la fin de Mai 692 492
XVII. Lettre, de Rome en Grece, en 692. 526
XVIII. Lettre, de Rome en Grece, en 693. 549
XIX. Lettre, de Rome en Grece, en 693. 549
XX. Lettre, de Rome en Grece, vers la mi-Mai 693, 562

LIVRE SECOND.

I. Lettre, de Rome en Grece, en 693 569
II. Lettre, d'une Maiſon de Campagne à Rome où Atticus étoit revenu de Grece, en 693. 587
III. Lettre, de Rome à une Maiſon de Campagne de Q. Ciceron, en Janvier 694. 528
IV. Lettre, d'une Maiſon de Campagne de Ciceron à Rome, en 694. 698
V. Lettre, de la Campagne à Rome, en 694. 603
VI. Lettre d'une Maiſon près d'Antium à Rome en 694. 616

VII. Lettre, de la même Maiſon à Rome, en 694. 621
VIII. Lettre, de la même Maiſon à Rome, en 694. 625
IX. Lettre, de la même Maiſon à Rome, en 694. 630
X. Lettre, des trois Tavernes à Rome, en 694. 638
XI. Lettre, du Bourg d'Appius à Rome, en 694. 645
XII. Lettre, de Formies à Rome, en 694. 646
XIII. Lettre, de Formies à Rome, en 694. 648
XIV. Lettre, de Formies à Rome, en 694. 650
XV. Lettre, de Formies à Rome, à la fin d'Avrll 694. 653
XVI. Lettre, de Formies à Rome, en 694. 660
XVII. Lettre, de Formies à Rome, en 694. 668
XVIII. Lettre, de Rome en Epire où Atticus étoit allé, vers la fin de Mai 694. 671
XIX. Lettre, de Rome en Grece, vers le milieu de Juillet 694. 675
XX. Lettre, de Rome en Grece, en Juillet 694. 687
XXI. Lettre, de Rome en Grece, en 694.

694. 694
XXII. Lettre, de Rome en Grece, en 694. 701
XXIII. Lettre, de Rome en Grece, en 694. 705
XXIV. Lettre, de Rome en Grece, en 694. 709
XXV. Lettre, de Rome en Grece, en 694. 721
Lettre de Ciceron à ſon Frere Quintus, de Rome en Aſie, en 690, peu avant ou après les précedentes. 724

FIN.

OEUVRES MÉLÉES DE Mr. L'ABBÉ DE SAINT-RÉAL.

QUATRIEME PARTIE,

CONTENANT

SA TRADUCTION

DES LETTRES

DE

CICERON

A. ATTICUS,

AVEC

DES REMARQUES.

Tantum ſe quiſque profeciſſe ſciat, quantum ipſi Cicero placuerit. Quintil.

PREFACE.

DEpuis que j'ai été capable d'entendre le Livre dont je donne la Traduction au Public, je me ſuis toûjours étonné, que perſonne ne l'eût encore donnée. Comme je croiois en connoître la difficulté, & qu'elle ne me paroiſſoit pas inſurmontable, je ne ſavois pourquoi on ne s'étoit jamais mis en devoir de la vaincre. Il me ſembloit qu'on avoit traduit des Ouvrages auſſi difficiles, & qui n'étoient pas plus curieux. L'inclination particuliére, que nôtre Nation a témoignée dans ce ſiécle pour ce genre d'écrire, augmentoit mon étonnement : je ne pouvois comprendre, qu'on laiſſât les plus belles Lettres du monde preſque inconnuës, pendant qu'on couroit après tant de médiocres, pour ne pas dire de mauvaiſes.

Mais ma ſurpriſe a bien diminué, quand j'ai voulu faire ce que perſonne n'avoit fait. Les difficultez qui m'avoient paru ſurmontables, en liſant ce Livre ſeulement pour l'entendre, m'ont paru autant de monſtres quand j'ai eſſaié de le traduire. Je n'aurois jamais crû qu'il y eût ſi loin de l'une de ces choſes à l'autre. J'avoüe même que j'ai paſſé plus avant. En me remettant tout ce que j'ai lû ſur ces Lettres dans les Livres de nôtre Langue qui en parlent, j'ai crû m'apercevoir, qu'elles n'étoient pas ſi connuës qu'on penſe, & que la plûpart de ceux qui les vantent, ne les connoiſſent guéres que de réputation ; du moins n'ai-je encore vû perſonne, qui m'ait dit les avoir aſſez étudiées pour les entendre, & qui en parlât avec

autant

autant de connoiſſance, que j'ai oüi parler pluſieurs fois de celles du même Auteur qu'on appelle Familiéres, & de celles de Sénéque, & du jeune Pline.

Quand je dis que celles-ci n'ont jamais été traduites, j'entends en nôtre Langue; car il y en a une Traduction paſſable en Italien, dédiée à un Archevêque de Genes par un Matthieu Senarega, & imprimée par Manuce en 1555. Mais toute paſſable qu'elle eſt, ſi je m'étois contenté de la ſuivre, la mienne ne ſeroit gueres plus intelligible que le Latin. Outre que cet Auteur-là n'avoit pû voir que des Editions fort imparfaites en comparaiſon de celles que nous avons maintenant, il ne paroît pas avoir fait le moindre effort pour expliquer les endroits obſcurs en les traduiſant; il ſe contente de les rendre à la lettre, & il ſe ſauve ainſi à la faveur de la conformité de ſa Langue avec la Latine. Auſſi puis-je dire qu'il m'a été de ſi peu de ſecours, qu'après les ſept ou huit premiéres Lettres où je me ſuis obſtiné à le conſulter, dans la prévention où j'étois qu'il devoit m'être utile, j'en ai été ſi rebuté, que je l'ai laiſſé là.

I. La premiére difficulté de cette Traduction conſiſte dans le choix qu'il faut faire entre les différentes leçons. Elles ſont en ſi grand nombre, qu'excepté Petrone, je ne croi pas qu'il y ait d'Auteur où il y en ait tant. Le pis eſt, que ces différences ſont tout à fait eſſentielles, de ſorte qu'elles forment ſouvent des ſens entiérement contraires. On croiroit naturellement, que les Commentateurs ſont d'un grand ſecours pour ce choix: mais la vérité eſt, qu'ils ne ſont bons qu'à rapporter ces différentes leçons, & qu'à en expliquer le ſens:

car

car pour choiſir celle qui eſt à préférer, ils le font d'ordinaire par des principes ſi peu naturels, que qui ſe régleroit par eux, feroit une Traduction inſupportable. J'ennuierois beaucoup, ſi je voulois prouver éxactement ce que j'avance ici; je ne-prétens pas même le faire dans les Remarques, qu'on m'a obligé de joindre à la Traduction. Ceux qui connoiſſent les Commentaires ſavent, qu'il me faudroit pour cela entrer dans un détail de Critique à épouvanter les plus déterminez Lecteurs, & que la plûpart de ces différentes leçons ne méritent pas ſeulement d'être rapportées, bien loin de les éxaminer. Cela paroit ſuffiſamment par le peu d'endroits de cette nature, que j'ai touchez dans les Remarques; il y en a aſſez pour faire voir que je n'ai pas formé mon Texte par caprice.

Ce n'eſt pas que je veuille dire par là, que je puſſe toûjours rendre raiſon du choix que j'ai fait entre ces différentes leçons. Il y a bien des occaſions où je me ſuis déterminé par une eſpéce d'inſtinct, ſur la connoiſſance qu'une longue & curieuſe étude m'a donnée du ſiécle de ces Lettres, des Mœurs, du Gouvernement, de la Religion, du caractére des gens & de la nature des affaires dont il y eſt parlé. Ceux qui n'ont pas fait cette étude, ou qui ne demeureront pas perſuadez par la lecture de ma Traduction que j'ai pris le bon parti, n'entreroient pas dans les raiſons que j'en pourrois donner, & les autres trouveront bien ces raiſons d'eux-mêmes.

Ce que je dis du mauvais choix que font les Commentateurs entre les différentes interprétations n'eſt pas pour inſinuër qu'ils m'ont été inutiles.

utiles. Il y auroit autant de mauvaiſe foi que de vanité à le laiſſer croire. Ils m'ont été de ſi grand ſecours dans tout le reſte, que je n'aurois jamais entrepris cette Traduction ſans eux. Non que je n'euſſe pû avec le tems faire peut-être le même travail, que quelques-uns d'eux ont fait ſur ces Lettres : mais ce travail, qui devoit néceſſairement précéder une Traduction, m'auroit occupé un tems ſi conſidérable ; que s'ils ne me l'avoient pas épargné, comme ils ont fait, je n'aurois aſſurément fait ni l'un, ni l'autre. J'avouë donc que ces Commentateurs m'ont été extrémement utiles. Je leur ai obligation d'une bonne partie de l'intelligence de mon Texte. Mais la difficulté de l'entendre, qui paroît ſi grande à ceux à qui il eſt étranger, n'eſt, je le répéte, qu'un jeu en comparaiſon de celle de le traduire.

II. Si je n'avois voulu que rendre fidélement en François le ſens du Latin de Cicéron, ce ſeroit toûjours une grande affaire, à cauſe de la délicateſſe de ce ſens. Pour exprimer des faits Hiſtoriques, des raiſonnemens de Phiſique, & des préceptes de Morale, il y a des termes dans toutes les Langues, & celles qui n'en ont pas en empruntent hardiment des autres. Toutes ces matiéres ſont depuis long-tems, comme naturaliſées Françoiſes par pluſieurs ouvrages des Anciens qui en traitent, & qui ſont traduits heureuſement. Mais y en a-t-il qui traitent, comme celui-ci, de ce qui s'eſt paſſé de plus profond, de plus ambigu, de plus confus, & de plus ſecret dans le cœur, & dans l'eſprit d'un homme de la plus grande pénétration qui fût jamais, & d'une ſenſibilité égale à ſa pénétration ? & non ſeulement dans ſon cœur &

dans

dans ſon eſprit, mais auſſi dans celui de pluſieurs autres hommes, peu s'en faut de même prix, & de même élevation que lui; tout cela, dans le ſiécle le plus éclairé, le plus fertile en grands Perſonnages, & dans la plus importante, & la plus délicate conjoncture dont il y ait mémoire? Y a-t-il d'autre Ecrivain qui ne parle ſouvent qu'à demi mot, comme Cicéron fait dans ces Lettres? qui ſoit rempli de penſées ſi fines, & où il y a ſi peu de priſe, qu'on auroit encore peine à les bien entendre, quand elles ſeroient expliquées fort au long, & dont la grace ſe perdroit également à les expliquer de cette ſorte dans une Traduction, & à les traduire à la lettre? Quel tempérament trouver entre ces deux extrêmitez? Quel détour prendre ſans s'égarer? Comment tranſporter dans une autre Langue une maniére ſi enveloppée & ſi ſuſpenduë, ſi mince & ſi déliée de déſigner les choſes? Faire penſer à des Lecteurs ce qu'il ne leur faut pas dire; & cela, dans celle de toutes les Langues dont les expreſſions portent le moins au de-là de ce qu'elles diſent, & qui par la même raiſon qu'elle a la ſuprême netteté en partage, tient pour mal dit, ou pour dit imparfaitement, tout ce qui peut ne s'entendre pas, ou qui étant dit autrement, pourroit s'entendre mieux.

Qu'il me ſoit permis d'éxagérer un peu ce qui m'a fait tant de peine, juſqu'à me mettre pluſieurs fois ſur le point d'abandonner mon entrepriſe. Cependant, ce n'eſt pas encore tout. Car quand même on attraperoit en chaque endroit particulier cette maniére ſi vive, & ſi ſuccinte de s'exprimer, il reſteroit encore à lier ces endroits, pour en faire un corps, à donner

à cet amas d'expreſſions ſi difficiles à trouver, l'enchaînement néceſſaire pour faire qu'elles paroiſſent ſuivre les unes des autres : enfin, à répandre dans tout cet aſſemblage, cet air ſimple, original, & aiſé juſqu'à la négligence, qui doit régner dans des Lettres familiéres, qui régne dans l'original de celles-ci, qui en eſt la beauté la plus admirable, & la moins poſſible à conſerver.

III. Car je ne crois pas, comme la plûpart de ceux qui les eſtiment, que leur partie la plus eſtimable ſoit les faits curieux & importans qu'elles contiennent, & qui appartiennent à l'Hiſtoire du tems. Elles ne ſont au plus par cet endroit que de fidéles Mémoires, & cette gloire eſt bien petite pour elles en comparaiſon de celle qu'elles méritent d'ailleurs. Je croirois mon tems bien mal emploié à les traduire, ſi elles ne ſervoient qu'à contenter la vaine curioſité du commun du monde, pour les particularitez de la vie des hommes extraordinaires, ſi ces particularitez n'avoient rien d'utile, & ſi leurs motifs & leurs ſentimens n'y étoient pas rapportez avec leurs actions, d'une maniére auſſi inſtructive qu'agréable. C'eſt leurs ſentimens ſur-tout, que j'ai pris le plus à tâche d'expliquer dans mes Remarques. Que ſi je n'ai pas toûjours pouſſé cette explication auſſi loin qu'elle pouvoit aller, les raiſons en ſont ſi faciles à deviner, qu'on ne ſauroit manquer de me rendre juſtice : on ſuppléera facilement à ce que je ne dis pas. Il y a une commodité admirable à traiter de certaines matiéres ; plus elles ſont importantes & ſalutaires, moins il eſt néceſſaire de les approfondir : il ſuffit de mettre l'eſprit ſur les voies ; il ne manque point à ſuivre

vre de lui-même juſqu'au bout, quoi qu'on ne le mêne qu'à moitié chemin; & la nature acheve infailliblement ce que la prudence empêche l'Ecrivain d'achever.

Je dis donc que ce n'eſt pas ce que j'eſtime le plus dans ces Lettres, que le rapport qu'elles ont aux Affaires de la République. C'eſt la noble & égale confiance qui y paroît d'un bout à l'autre pour un même homme, & les différentes réſerves pour divers autres : c'eſt le détail de la vie domeſtique de l'Auteur, & ſa conduite dans ſa famille, dont je ſuis charmé : c'eſt la peinture naive qu'il y fait des différentes ſituations de ſon eſprit, ſuivant la différence des conjonctures; ſa ſincérité ſcrupuleuſe à rapporter les faits où il a le plus d'intérêt, ſans ſe flater, ni flater les autres; ſans ſe rabaiſſer lui-même par une fauſſe modeſtie au préjudice de la vérité connuë; mais auſſi ſans rabaiſſer les autres par jalouſie, ou par prévention : c'eſt ſa fidélité aux plus petits devoirs comme aux plus grands, aux plus obſcurs comme aux plus éclatans : ſon mépris pour la ſuperſtition, & ſon horreur pour la tirannie : enfin tout ce qui regarde Cicéron comme Particulier, plûtôt que ce qui le regarde comme Sénateur. Cependant, je doute que ce ſoit ce qu'on a le plus goûté juſqu'à préſent dans ces Lettres. Gagner une brêche, *dit l'Oracle de Gaſcogne divinement à ſon ordinaire*, conduire une Ambaſſade; régir un Peuple; ce ſont actions éclatantes : tancer, rire, vendre, païer, aimer, haïr, & converſer avec les ſiens & avec ſoi-même, doucement & juſtement, ne ſe relâcher point, ne ſe démentir point; c'eſt choſe plus rare, plus difficile, & moins remarquable.

Voilà ce qui m'a attiré principalement à ce travail, & en quoi ces Lettres m'ont toûjours paru d'une beauté ſinguliére, pour ne pas dire ineſtimable. On dira peut-être, que ce qu'elles ont d'utile eſt bien compenſé d'ailleurs par les mauvais éxemples qu'elles rapportent, & la corruption du ſiécle qu'elles repréſentent. J'avouë que cette conſidération m'a arrêté quelque tems : car il eſt vrai qu'on y voit l'audace autoriſée, & le crime heureux, la Juſtice venduë à beaux deniers comptant : la probité moquée, l'eſprit de cabale régnant également parmi les bons, & parmi les méchans : la fidélité conjugale violée ouvertement ſans peine & ſans honte, des débauches encore plus horribles tournées en plaiſanterie; le ſalut du Peuple ſacrifié à l'ambition des Grands : le bien & la ſûreté des Particuliers ſervir de jouët au caprice des Puiſſances : des gens ſans naiſſance, ſans capacité, & ſans vertu, occuper les plus hautes places : enfin, & pour comble d'horreur, la Religion non ſeulement mépriſée, mais emploiée aux uſages les plus impies. Telles ſont, je l'avouë, les Mœurs que cet Ouvrage repréſente. Ce ne ſeroit pas aſſez pour le juſtifier, de dire qu'elles y ſont inceſſamment déteſtées, ſi elles apprenoient au monde quelque choſe de nouveau, & ſi on les publioit dans un Siécle moins corrompu. Mais, eſt-ce au nôtre à ſe ſcandaliſer de quelque choſe, & y a-t-il en tout cela de quoi nous ſurprendre? En voilà aſſez & peut-être trop ſur la matiére de cet Ouvrage : parlons de la maniére dont je l'ai traduit.

IV. Je ſerois bien empêché à rendre raiſon pourquoi j'ai tourné, comme j'ai fait, un nombre infini d'endroits; pourquoi j'ai rendu, par éxem-

exemple ſed *par* au contraire, & ipſe *par* comme de vous-même. *Cependant, quelque étrange que cela paroiſſe d'abord, je doute qu'il y ait perſonne d'aſſez déraiſonnable pour le trouver mauvais, quand on y regardera de près.* Nolo medius fidius, *dit Cicéron dans la Lettre à ſon Frére, que j'ai jointe à ce Recueil, & que je ne choiſis pour la citer, que parce qu'étant la derniére que j'ai traduite, j'en ai l'idée plus fraîche que des autres : car toutes ces autres ne ſont pas moins pleines d'éxemples ſemblables,* ex tua injuria in illum ſibi liberalem me videri; ſed & te oro ut tu ipſe autoritatem & monumentum aliquod relinquas, &c. *Voici comment j'ai rendu cela* : Je ſerois au deſeſpoir que vous cruſſiez, que ce que j'en fais ſoit pour me faire honneur de de réparer l'outrage qu'il a reçû de vous; au contraire, je vous conjure de laiſſer comme de vous-même quelque témoignage, &c.

J'ai lû quelque part, que chaque Auteur de Langue morte auroit preſque beſoin pour être bien entendu qu'on fît un Dictionnaire exprès pour lui ſeul: mais je n'avois jamais ſi bien compris cette vérité, qu'en faiſant cette Traduction. J'ai trouvé en mon chemin vingt mots, emploiez très-certainement dans un ſens différent de celui, où non ſeulement Sénéque & Pline, mais où Céſar & Tite-Live les emploient toûjours. Comment donc, me dira-t-on, en pouvez-vous connoître la propriété, ſi les autres bons Auteurs contemporains de la même Langue ne vous aident pas à la diſcerner ? A cela je ne puis répondre autre choſe, ſinon, que je la connois par la ſuite du diſcours. On ne ſauroit mieux juger dans quel ſens un Auteur s'eſt ſer-

vi d'un mot, qu'en conſidérant à quoi il l'applique. C'eſt ce qu'on peut voir clairement dans l'éxemple que je viens de rapporter, & dans ceux que je rapporterai encore.

Non ſeulement Cicéron emploïe les mots à des uſages qui lui ſont particuliers: mais ce qui eſt bien plus embarraſſant, il ſe ſert ſouvent d'un même mot pour ſignifier des choſes fort différentes. Qui croiroit, par éxemple encore, que quid ? *avec un point interrogant après, ſe dût traduire une fois par* &, *& une autre fois par* depuis quand, *& une autre fois par* que direz-vous, *dans la même période ? On en va juger. C'eſt un peu après le milieu de la même Lettre, que j'ai déja citée, & quelques lignes plus haut que le Paſſage précédent.* Ne deminuat hæres ? quid ſi inficiatur ? ſi omninò non debetur ? quid ? Prætor ſolet judicare deberi ? Quid ? ego Fundanio non cupio ? Qu'un héritier ne puiſſe pas diſpoſer de ce qui lui eſt laiſſé ? & s'il nie de rien devoir ? Si en effet il ne doit rien ? Depuis quand un Préteur comme vous êtes, prononce-t-il ſur la validité des dettes ? Que direz-vous ? Que je ne me ſoucie guéres de Fundanius ? &c. *C'eſt le nom de celui contre qui Cicéron écrivoit à ſon Frére.*

Après les excellentes Traductions qui ont paru dans ce Siécle, & que je m'abſtiens de nommer pour épargner les autres, il n'eſt plus néceſſaire d'avertir, que la bonne maniére de traduire n'eſt pas de traduire au pied de la lettre. Quand cela feroit un effet deſagréable, il faut à quelque prix que ce ſoit, trouver des équivalens qui portent ſi préciſément dans l'eſprit le même ſens que le Texte Latin, qu'on puiſſe

croire

croire raiſonnablement, que ſi l'Auteur avoit écrit en François, il ſe ſeroit ſervi de ces mêmes équivalens. Cette licence fait toûjours un bon effet : mais elle eſt d'une néceſſité abſoluë dans les endroits comme le dernier que je viens de citer. Comment rendre autrement que par des équivalens, comme j'ai fait, un même mot qui avoit trois ſignifications ſi différentes ? Nôtre Langue n'a guéres de termes qui veuillent dire tant de choſes ; & quand elle en auroit beaucoup, elle craint ſi fort l'équivoque, que ce ſeroient toûjours ceux dont elle ſe ſerviroit le moins. Cet endroit ſi extraordinaire ſuffit donc pour donner l'idée de ma maniére de traduire, & de la difficulté d'y réüſſir ; puis qu'il n'eſt pas naturel de préſumer, qu'on puiſſe diverſifier de tant façons en François une même expreſſion Latine, ſans qu'il ait coûté beaucoup à les trouver, & à les choiſir.

Il y a pluſieurs autres endroits qui ne paroîtront pas moins étranges à ceux qui ne ſavent pas parfaitement le Latin. Un ſeul mot de cette Langue a quelque fois beſoin de deux François pour être rendu fidélement, faute d'un ſeul qui y réponde. Il arrive beaucoup plus ſouvent au contraire (car c'eſt le defaut le plus ordinaire du ſtile de Cicéron, s'il eſt permis de lui en trouver) que deux mots Latins dont il ſe ſert tout de ſuite ſont ſi fort ſinonimes, qu'un ſeul François ſuffit pour en exprimer le ſens dans toute leur étenduë. C'eſt de quoi j'avertis ici pour toûjours, n'étant pas d'avis d'en rendre raiſon à chaque ligne : car mon Livre n'eſt pas fait pour enſeigner le Latin à ceux qui ne le ſavent pas ; mais ſeulement pour leur faire entendre les Lettres de Cicéron, auſſi-bien, ſi

je puis, que s'ils le ſavoient parfaitement.

Voilà ce que j'avois à dire ſur ma maniére de traduire, & que j'ai crû qui tiendroit lieu d'un grand nombre de Remarques, que je n'ai pas faites. Je ſuis même ſi perſuadé, que ces ſortes de Remarques ne plaiſent guéres, que j'ai fait imprimer la plûpart de celles de cette nature que j'ai faites, en caractére différent des autres, que je me flatte que tout le monde ſera bien aiſe de lire.

V. Pour ce qui eſt de celles qui ſont purement Hiſtoriques, je ſerois bien fâché qu'on y trouvât quelque choſe à redire, excepté dans quelques-unes où je déclare, que je n'ai pû rien trouver de plus que ce que j'y rapporte : car je n'ai garde d'être fâché, qu'on ſouhaite dans ces endroits-là ce que je ſouhaittois moi-même de ſavoir, & que je ne ſai pas. C'eſt une carriére que j'ouvre fort librement aux Savans, & ils ne ſauroient me faire plus de plaiſir, que de ſuppléer à mon ignorance. Mais pour les autres endroits, où je ne fais pas cette déclaration, ce n'eſt pas toûjours une conſéquence, que j'ignore bien des choſes qu'ils auroient dites s'ils avoient été en ma place, parce que je ne les dis pas. Peut-être ſai-je comme eux ce qui ſe peut dire de plus ſur ces matiéres : mais outre que je n'ai pas crû devoir dire tout, je me ſuis déterminé au choix de ce que j'en ai dit, par des motifs ſi différens de celui qui les détermine d'ordinaire, qu'il ſeroit difficile que nous nous rencontraſſions dans ce choix. Leur principal but dans les Commentaires eſt moins de tirer de peine les ignorans, que de s'en faire admirer, en rapportant les choſes les plus ignorées, qui ne ſont pas toûjours les plus néceſſai-

ceſſaires à ſavoir, & qu'on honore mal à propos du nom de curieuſes. Mais pour moi, qui crois qu'il ſeroit à ſouhaiter, qu'on ignorât beaucoup de choſes qu'on ſait, bien loin de croire que tout ce qu'on ne ſait pas mérite d'être ſû, je me ſuis retranché dans toutes les matiéres que j'ai eu à traiter, à n'en rien dire qui ne fût néceſſaire pour entendre mon Texte, ou manifeſtement utile à ſavoir, ou ſi agréable, qu'il pût paſſer pour utile.

Ce n'étoit pas d'abord mon deſſein de donner ſi peu de choſe à la fois de cette Traduction : mais aiant trouvé, contre mon attente, à la fin de ces deux premiers Livres, qu'il faiſoient un volume raiſonnable à cauſe du grand nombre de Remarques que j'ai été obligé d'y joindre, j'ai crû, qu'on ne ſeroit pas fâché de voir ces Livres, en attendant les autres. Cette quantité exceſſive de Remarques vient de ce que le prémier eſt le plus difficile de tous, & auſſi de ce qu'il m'a fallu expliquer des choſes dans tous les deux qui ſerviront pour les ſuivans. Et à dire le vrai, quand on entreprend un Ouvrage d'auſſi longue haleine, & d'auſſi grand travail que celui-ci, il eſt bien naturel d'avoir impatience d'en montrer quelque choſe au Public, pour ſavoir ſi on aura le bonheur de lui plaire.

LES LETTRES
DE
M. T. CICERON,
FILS DE MARCUS,
ET PETIT-FILS DE MARCUS,
A
TITUS POMPONIUS ATTICUS.

REMARQUES SUR LE TITRE.

LES Romains avoient ordinairement trois noms : le prémier étoit le nom propre qui répondoit en quelque ſorte à nôtre nom de Batême. Il n'y avoit en toute la Langue Latine, que dix-huit de ces noms propres qui fuſſent bien en uſage. Comme ils devoient être fort connus à cauſe du petit nombre, on ne les marquoit preſque jamais, en les écrivant, que par leurs premiéres Lettres, *P.* pour *Publius*, *Cn.* pour *Cneius*, *S.* pour *Servius*, & ainſi des autres. Le fils aîné portoit toûjours le même nom que le Pére, ce qui cauſe ſouvent de la confuſion dans l'Hiſtoire des Fa-

Familles, & l'on donnoit d'autres noms aux Cadets pour les diſtinguer. Ainſi, Cicéron qui étoit aîné s'appelloit *Marcus*, comme ſon Pére, & ſon Aïeul; & ſon Cadet ſe nommoit *Quintus*.

Le ſecond nom, que les Romains portoient, étoit leur nom de Maiſon, comme parmi nous: lequel par conſéquent étoit commun, non ſeulement à toute une Famille, mais encore à toutes les Familles, ou branches d'une même Maiſon. Ainſi, *Tullius* étoit le nom de Maiſon du même Cicéron. Il y avoit bien quelques autres Familles à Rome de même nom, mais on ne croit pas qu'elles vinſſent de la même tige que la ſienne.

C'étoit de ce ſecond nom, ou nom de Maiſon, qu'on apelloit les Filles, & elles n'en avoient point d'autre. Ainſi, celles des Scipions s'apelloient toutes *Cornelie*, parce que leur nom de Maiſon étoit *Cornelius*, comme celle de Cicéron s'apella *Tullie*, parce que ſon nom de Maiſon étoit *Tullius*.

Outre ces deux noms, la plûpart des gens de condition en avoient encore un troiſiéme (1), pour diſtinguer les diverſes branches d'une même Maiſon, comme on ſe ſert parmi nous au même uſage des noms de Terres. Ce troiſiéme nom étoit une eſpéce de ſobriquet, comme *Céſar*, *Scipion*, & *Cicéron*. On ſait l'origine de la plûpart de ces ſobriquets (2); mais non pas de tous. Il y a aparence que le prémier des Ancêtres de Cicéron, qu'on ſurnomma de cette ſorte, étoit marqué quelque part d'un pois chiche, comme Plutarque le dit (3); car *cicer* en Latin ſignifie cette eſpéce de légume. Mais quelle qu'en ait été l'occaſion, du moins eſt-il certain que ce ſurnom étoit

(1) *Tanquam habeas tria nomina.* Juvenal. Satyr. *Tria nomina nobiliorum.* Auſon. in Ternario.

(2) Plin. l. 18. C. 3. Alex. Neap. l. 1. c. 9.

(3) In Cicer. c. 1.

ancien dans ſa Famille, puis que ſon grand-Pére le portoit déja.

Je ne ſaurois m'empêcher de raporter à ce propos une choſe admirable, à mon gré, quoi que commune, puis qu'elle eſt dans ſa Vie. C'eſt que quelques-uns de ſes Amis, voulant lui perſuader, quand il entra dans le Monde, & qu'il commença à prétendre aux honneurs, de quitter ce ſurnom, qui leur paroiſſoit avoir quelque choſe de bas, il leur répondit : Que, bien loin de le quitter, il vouloit le rendre auſſi illuſtre qu'aucun qui fût dans la République. Tant il eſt vrai, que les grands caractéres ſentent leur force, & preſſentent leur deſtinée.

L'uſage ordinaire étoit, à ce qu'il paroît par les monumens, d'ajoûter, comme ici, après ces trois noms, *fils d'un tel*, *petit-fils d'un tel*, pour marquer que celui dont il y étoit parlé n'étoit pas de naiſſance obſcure, puis qu'il ſe renommoit de ſon Pere & de ſon grand-Pere. Car on ſuppoſoit qu'il n'auroit pas oſé s'en renommer, s'ils n'avoient pas été connus, & s'ils n'avoient pas fait quelque figure dans le monde; ce qui revient à l'ancienne & commune maxime de France, *patre & avo Conſulibus*. Que ſi on ne remontoit pas plus haut que le grand-Pere, c'eſt qu'on voulut aparemment limiter à un certain point l'ambition de citer ſes Aïeuls; au hazard d'égaler en quelque ſorte par cet uſage, ceux qui n'auroient pû citer au delà de leur grand-Pere, avec les deſcendans des plus anciennes Maiſons. Il a toûjours été du bon gouvernement de diſtinguer le moins qu'il ſe peut ces anciennes Maiſons, des autres. Ce n'eſt pas ſeulement dans les Républiques qu'on a cette précaution; les Princes qui entendent leur intérêt, ne l'ont guére moins, & tout le Monde ſait que Henri IV. avoit coûtume de dire ſur ce ſujet : *Nous ſommes tous Gentilshommes*; comme s'il eût voulu

voulu par-là confondre les Princes même avec la Nobleſſe.

Il faloit être pour le moins de race de Chevalier, pour ſe qualifier de la maniére que je viens d'éxaminer; mais comme ce terme a un ſens beaucoup différent en notre Langue, de celui qu'il a en Latin, je ne ſaurois le faire entendre, comme il eſt néceſſaire pour expliquer la naiſſance de Cicéron, ſans reprendre les choſes de plus haut. C'eſt ce qui a le plus trompé les Ecrivains ignorans, qui ont traité cette matiére ſans connoître aſſez l'Antiquité.

Tous les Habitans de Rome ne furent partagez tant *qu'il y* eut des Rois, qu'en deux Claſſes, les Grands, & le Peuple (4). Outre la Vertu, les Richeſſes, & la Nobleſſe du Sang, Romulus, qui avoit une Ville à peupler, conſidéra encore une autre qualité en ceux de ſes compagnons qu'il éleva au deſſus des autres, pour mettre quelque ordre dans ſa Monarchie naiſſante, & pour compoſer le Sénat qui lui aideroit à la gouverner. C'étoit, qu'ils euſſent des enfans; & c'eſt pourquoi il les appella *Patriciens*, comme qui diroit, *qui ſont Péres*. Le quatriéme de ſes ſucceſſeurs nommé Tarquin l'ancien, & le premier Conſul Brutus, augmentérent beaucoup le nombre des Sénateurs; & ce ſont les deſcendans de ces gens-là, qu'on entendoit à Rome par les Maiſons Patriciennes, dont les plus récentes devoient, à ce compte-là, avoir du tems de Cicéron plus de quatre cens ans d'ancienneté.

Mais aux premiéres années de la République, après qu'on eut chaſſé les Rois, comme il ſe trouvoit parmi le Peuple un grand nombre de gens conſidérables par leurs biens, on jugea à propos

(4) Dioniſ. Hal. l. 2.

de les diſtinguer, en faiſant une Claſſe moienne de Citoiens entre le Peuple, & le Sénat; compoſée de tous ceux qui avoient une certaine quantité de bien ſans être de maiſon Patricienne; & l'on appella cette moienne Claſſe, l'*Ordre des Chevaliers*, ou le ſecond Ordre, comme on appella le Sénat, le prémier.

Cette qualité de Chevalier étant donc attachée au bien, s'il venoit à diminuer de quelque maniére que ce fût, ce qui ſe reconnoiſſoit par l'éxamen qui s'en faiſoit réguliérement tous les cinq ans, elle ſe perdoit comme on l'avoit aquiſe, & ceux à qui on l'ôtoit redeſcendoient dans la claſſe du Peuple (5).

Au contraire, comme le Peuple diſpoſoit ſouverainement des Magiſtratures, ſans ſe régler par la naiſſance, quand il lui plaiſoit de nommer un Chevalier à quelque Charge, ce Chevalier devenoit dès là du corps du Sénat, ſans devenir pour cela Patricien; & dès lors, il rendoit ſa Famille noble, quoi qu'à la rigueur, lui-même ne le fût pas, mais ſeulement *nouveau Noble*; c'eſt comme je traduis *novus homo*; car la Nobleſſe venoit des Charges. C'eſt pourquoi il y avoit tant de Maiſons très-nobles ſans être Patriciennes, parce qu'il y avoit eu beaucoup de Charges & des plus grandes dans ces Maiſons. On les appelloit ſeulement *Plébéiennes*, en mémoire de leur origine (6).

Comme

(5) *Si quadringentis ſex ſeptem millia deſunt Plebs eris.* Hor. lib. 1. ep. 1.

(6) *Nobiliſſimo; non quia gente Patritia natus, verum quod ejus majores honoribus præſtitiſſent; neque Lentuli ideo nobiles quia Patritii, ſed quia claris majoribus orti; eademque de cauſa, quamquam Plebeii generis, nobiles Antonii, Metelli, Marcelli. Itaque nobiliſſimum adoleſcentem vocat Cicero M. Antonium,*

Comme la République avoit de grandes & continuelles guerres ſur les bras, dans le tems que ce ſecond Ordre des Chevaliers fut établi, & que leur principale marque étoit un cheval appartenant à l'Etat, que le Magiſtrat leur donnoit à entretenir ſoigneuſement (7), il y apparence qu'ils furent d'abord inſtituez pour ſervir à cheval à la guerre, quoi que cela ne ſe trouve pas bien formellement dans les Auteurs. Mais dans la ſuite du tems, cette qualité étant devenuë un tître de dignité & non pas de profeſſion, cet Ordre vint inſenſiblement à n'avoir rien de commun avec les Cavaliers ordinaires qui ſervoient dans les Armées; & la qualité de Chevalier Romain lui fut particuliérement réſervée, privativement à ces Cavaliers ordinaires, qui n'auroient oſé la prendre, quelque Romains & Cavaliers qu'ils fuſſent. Car bien loin que ces Chevaliers Romains fuſſent plus attachez à la guerre que les autres Citoiens, il paroît que dans le ſiécle de Cicéron, les plus conſidérables tenoient les Fermes de la République, ce qui les faiſoit appeller *Publicains*, & les rendoit auſſi importans que néceſſaires; ou bien, ils vivoient de leurs rentes, comme les bons Bourgeois de nôtre tems, ſans rien faire.

TELS furent le Pére & l'Aïeul de Cicéron. Ils demeuroient ordinairement dans une petite Ville du Païs montueux des Volſques, nommée *Arpinum*, environ à vingt lieuës de Rome, un peu au delà du fleuve *Liris*, nommé à préſent *Gariglia-no*, du côté de la *Campanie*, qu'on appelle aujourd'hui *Terre de Labour*. Mais quoi que ce fût

tonium, L. Marcium Philippum ſummâ nobilitate hominem, quos plebeiis gentibus natos eſſe nemo ignorat. Manut. in ep. 7. l. 1. ad Famil.

(7) Varr. l. 7. de LL.

le lieu de leur naiſſance & de leur origine, auſſi-bien que de leur demeure ordinaire, ils n'en étoient pas pour cela moins Citoiens Romains; parce qu'on avoit depuis long-tems incorporé peu à peu la plûpart des Peuples d'Italie dans celui de Rome, en ſorte qu'ils jouïſſoient des mêmes droits que les Romains naturels; & c'eſt pourquoi chacun de ces Peuples étoit aggrégé à quelqu'une des trente-cinq Tribus qui compoſoient le Peuple Romain. Celle où les habitans d'Arpinum étoient cenſez, s'appelloit la *Cornelienne*. On verra ailleurs la raiſon du nom de ces Tribus.

Le Pere de Cicéron paſſa la plûpart de ſa vie à la Campagne occupé à l'étude, ou à ſes affaires domeſtiques, parce qu'il avoit peu de ſanté (8), mais ſon grand-Pere s'étoit ſignalé dans Arpinum à réſiſter au Frére de ſa Femme, qui y vouloit abolir toutes les dettes pour ſe rendre agréable au Peuple (9). Le bruit en étant allé juſqu'a Rome, Marcus Scaurus, Conſul de cette année-là, & le plus grand perſonnage de la République, dit hautement; *Qu'il auroit été à ſouhaiter qu'un homme de ce courage, & de cette probité, eût fait éclater ces qualitez dans la Capitale de l'Empire.* Il paroît encore par un bon mot, que ſon petit-fils en rapporte, mais qui me détourneroit trop pour le rapporter ici, qu'il avoit autant d'eſprit que de vertu (10). Outre

(8) *Cum eſſet infirma valetudine, in Arpinati villa ætatem fere egit in litteris.* De Legib. l. 2.

(9) *Avus noſter ſingulari virtute in hoc municipio, quoad vixit, reſtitit M. Graditio, cujus in matrimonio ſororem aviam noſtram habebat, ferenti legem tabellariam; quæ cum res ad ſe eſſet delata, Scaurus Conſul; Utinam, inquit, M. Cicero, iſto animo, atque virtute in ſumma Rep. nobiſcum verſari, quam in municipali maluiſſes.* De legib. l. 3.

(10) *Noſtros homines ſimiles eſſe Syrorum venalium*

Outre le Pére de Cicéron, cet excellent homme eut un autre fils nommé Lucius (11), grand Ami de l'Orateur Marc-Antoine, Aïeul du Triumvir de même nom. Voilà quelle étoit au vrai l'origine, & la famille de Cicéron, également éloignée des excès oppoſez de ceux qui ont voulu la *rabaiſſer* de ſon tems, ou la relever dans les tems ſuivans. Un Tribun emporté lui reproche dans Dion (12), que ſon Pere étoit Foulon, & qu'il avoit cultivé toute ſa vie des vignes, & des oliviers; mais, outre que cet Hiſtorien eſt manifeſtement ſuſpect ſur Cicéron, du conſentement de tous les Critiques, & que Saluſte, qui ne paroît pas avoir rien oublié, dans la Déclamation ſanglante *qui nous reſte*, de tout ce qui ſe pouvoit dire contre lui, ne dit rien de ſemblable, cela ne s'accorde pas avec ce que j'ai rapporté de ſon grand-Pére, de quoi on ne peut raiſonnablement douter. Il étoit facile à un Orateur ennemi, comme le Tribun dont parle Dion, vingt-cinq ans après la mort d'un Campagnard peu connu à Rome, tel qu'étoit le Pere de Cicéron, de repréſenter ſes occupations œconomiques, & ruſtiques, comme s'il en eût fait métier pendant ſa vie.

Il eſt vrai, que tout ce que j'ai rapporté à l'avantage de cette Famille, eſt tiré des propres Ouvrages de mon Auteur; mais outre qu'ils furent publiez de ſon vivant, dans un tems où il auroit été facilement convaincu de menſonge, pour peu qu'il eût déguiſé la vérité, aiant autant d'ennemis qu'il en avoit; les autres choſes qu'il en dit, ſont ſi éloignées de toute mauvaiſe gloire, qu'on ne peut douter de ſa ſincérité ſur cette matiére. Quelques demi-Savans veulent faire croire (13), qu'il ſe

lium dicebat, ut quiſque Grace optime ſciret, ita eſſe nequiſſimun. 2. De Orator.

(11) Ibid. Proœm. (12) L. 46. (13) *Me regnante Gentili.* Tuſcul. Quæſt. l. 1.

ſe prétendoit de Maiſon Roiale, fondé ſur ce qu'il dit quelque part en plaiſantant, que le Philoſophe Phérécides vivoit du tems d'un Roi Romain de ſes parens. C'eſt Servius Tullius dont il entend parler, faiſant alluſion au nom de *Tullius* qui lui étoit commun avec ce Prince. Mais bien loin d'avoir eu cette penſée, il dit poſitivement ailleurs, à propos des fauſſetez qu'on avançoit dans les éloges funébres, pour faire deſcendre des Familles de Nobleſſe nouvelle de Maiſons fort anciennes de même nom (14), *C'eſt comme ſi je voulois me faire deſcendre de Marcus Tullius Patricien, qui fut Conſul dix ans après qu'on eut chaſſé les Rois.* Cela eſt bien éloigné de la prétenſion qu'on lui attribuë.

Il eſt étonnant, qu'après une déclaration ſi formelle, & mille autres paſſages, où il ſe reconnoît nouveau Noble, *novus homo*, & où il fait, avec raiſon, gloire de l'être, il ſe ſoit trouvé des Ecrivains aſſez étourdis, tels qu'Euſébe (15), Silius Italicus (16), & ceux que Plutarque même rapporte qui le diſoient déja de ſon tems, pour vouloir faire croire, que ce nouveau Noble deſcendoit d'un Roi des Volſques. Comme s'il ne pouvoit y avoir de mérite extraordinaire ſans nobleſſe de ſang; Erreur encore plus pernicieuſe que ridicule.

Voilà ce que j'ai crû devoir dire par forme de Préliminaire ſur l'Auteur de ces Lettres. Je n'ignore pas, qu'il y a non ſeulement des exceptions à pluſieurs choſes dont j'y parle comme générales, mais auſſi beaucoup d'opinions ſur cette matiére, de même que ſur beaucoup d'autres que je traiterai dans les Remarques, qui ſont contraires à celles que j'ai embraſſées. Mais je ſuis bien aiſe d'avertir

(14) *Ut ſi ego me à M. Tullio eſſe dicerem, qui Patritius cum Ser. Sulpitio Coſ. anno decimo poſt Reges exactos fuit.* in Bruto.

(15) In Chronic. (16) l. 18.

vertir dès ici pour toûjours, que ne traitant pas ces matiéres expreſſément, mais ſeulement autant qu'elles ſont néceſſaires pour l'intelligence de ma Traduction, je n'ai pas crû devoir les expliquer dans la derniére éxactitude, parce que cela m'auroit engagé à dire pluſieurs choſes nullement utiles, & encore moins agréables. J'ai jugé, que trois ou quatre exceptions que je ſupprime, & qui n'ont aucun rapport à mon ſujet, ne méritoient pas que j'en embarraſſaſſe la mémoire de mes Lecteurs, & que je les privaſſe de la commodité des régles, que je propoſe comme générales. Pour ce qui eſt des opinions différentes, j'ai crû auſſi qu'il m'étoit libre dans le doute, & quand les Auteurs ſont partagez, de choiſir la plus plauſible, & la mieux liée; mais ſur-tout la plus utile, & entre pluſieurs également utiles, celle qui a le plus d'agrément.

QUANT à celui à qui ces Lettres ſont adreſſées, il étoit auſſi Chevalier Romain (17), & de très-ancienne Maiſon. *Titus* étoit ſon nom propre, *Pomponius* ſon nom de Maiſon, & on le ſurnommoit *Atticus*, parce qu'il étoit fort ſavant en Grec, & qu'il demeuroit la plûpart du tems à Athénes. Outre l'amitié étroite qui l'uniſſoit à Cicéron, depuis le tems de leurs prémiéres études qu'il avoient faites enſemble, ils étoient alliez, parce que Quintus frére de Cicéron avoit épouſé la ſœur d'Atticus, appellée par conſéquent *Pomponia*, ſuivant ce que j'ai remarqué de la maniére de nommer les Filles.

Il eſt étrange, qu'il ne ſe trouve pas une ſeule Lettre de lui dans tout ce Recueil, au lieu qu'il s'y en trouve pluſieurs, d'autres gens que de Cicéron. Il n'eſt pas naturel, que ceux qui y ont in-

(17) Cornel. Nep. in Vita.

inſéré ces autres Lettres en le publiant, n'y euſſent pas joint celles d'Atticus, qui étoient ſi néceſſaires, s'il ne l'avoit pas empêché; car il eſt preſque certain (18) que ce Recueil fut publié de ſon vivant. Chacun jugera ſur l'idée qu'on y prendra de lui, par quel motif il l'empêcha. Quand on lui en attribueroit quelque mauvais, le préjudice qu'il nous a porté par ſa réſerve mériteroit bien cette punition.

(18) *Sexdecim volumina epiſtolarum ad Atticum miſſarum quæ qui legat*, &c.

LIVRE PREMIER.

LETTRE PREMIERE.

C'eſt la cinquieme dans toutes les autres Editions. Elle fut écrite de Rome en Grece, où Atticus étoit allé depuis quelque tems.

PErſonne ne peut juger mieux que vous, qui me connoiſſez parfaitement, à quel point j'ai été touché de la mort de nôtre Couſin Lucius Cicéron *(I)*, & de quelle utilité il m'étoit, autant pour mes fonctions publiques *(II)*, que dans mes affaires domeſtiques. Je trouvois avec lui toute la douceur qu'on peut goûter dans la ſocieté d'un honnête & agréable homme. C'eſt pourquoi, je ne doute pas que vous n'en ſoyiez affligé comme moi, puiſque vous prenez part à tous mes chagrins; d'autant plus, que vous y perdez auſſi un Allié *(III)* & un Ami, qui vous aimoit autant par inclination, que par l'eſtime que je lui avois inſpirée pour vous.

Pour ce que vous m'écrivez touchant vôtre Sœur, elle-même peut vous rendre témoignage des ſoins extrêmes que j'ai pris, pour mettre à ſon égard l'eſprit de mon frére dans la diſpoſition où il doit être. Comme je ne trouvois pas qu'il eût ſujet d'être ſi piqué, je lui ai écrit là-deſſus, véritablement avec la douceur d'un frére, mais pourtant avec l'autorité d'un aîné, & avec toute la force néceſſaire pour lui faire comprendre qu'il a tort. Auſſi, de la maniére qu'il m'a écrit pluſieurs fois depuis, je me flate qu'ils vivent enſemble comme

comme ils doivent, & comme nous le ſouhaitons.

Vous n'avez pas raiſon de vous plaindre de ce que je ne vous écris pas ; car vôtre Sœur ne m'a point encore fait ſavoir qu'elle eût de commodité pour le faire, je n'ai pû trouver perſonne qui allât en Epire, & nous ne ſavions pas même encore que vous fuſſiez à Athênes.

Je travaillai auſſi-tôt que je fus revenu à Rome au différend que vous avez avec Acutilius, ainſi que vous m'en aviez chargé en nous ſéparant (*IV*); mais je trouvai que ce n'étoit pas une affaire : & comme je ne croi pas que vous ayiez beſoin de conſeil, j'ai mieux aimé laiſſer à Peducæus (*V*) le ſoin de vous mander le parti que vous devez prendre, que de vous l'écrire moi-même. Puis que j'ai donné pendant pluſieurs jours Audience à Acutilius, lui de qui le jargon vous eſt connu, il n'eſt pas vraiſemblable que je me ſois diſpenſé par négligence de vous écrire ſes plaintes, après les avoir écoutées tant qu'il a voulu, quoi que ce ne ſoit pas une occupation bien agréable.

Mais vous-même, qui vous plaignez ſi fort qu'on ne vous écrit pas ; ſavez-vous bien, que je n'ai reçû qu'une ſeule Lettre de vous depuis vôtre départ, quoi que vous ſoyiez de plus grand loiſir que moi, & que vous ayiez beaucoup plus de commoditez pour m'écrire.

Quant à ce que vous me marquez, que s'il y a quelqu'un qui ſoit fâché contre vous, c'eſt à moi à le ramener, il n'étoit pas néceſſaire que vous m'en avertiſſiez, car j'y travaillois déja de moi-même (*VI*). On eſt piqué d'une

d'une étrange ſorte ; je n'ai rien oublié de tout ce qu'il y a à dire pour vous ſur le ſujet ; mais je n'ai pas crû devoir preſſer davantage, avant de ſavoir vos intentions là-deſſus. Quand vous m'aurez écrit juſqu'où vous voulez que je m'avance, vous verrez, que je ne ſerai, ni plus empreſſé à vous raccommoder que vous le ſeriez vous-même ; ni plus retenu que vous ne voulez que je le ſois.

Tadius m'a entretenu de ſon affaire. Il dit, que vous lui écrivez qu'il ne s'en mette point en peine ; parce, dites-vous, qu'il y a preſcription : mais nous ſommes ſurpris que vous ne ſachiez pas qu'on ne preſcrit point contre un *Mineur*, dont les Tuteurs, tels qu'on dit être ceux de cette Pupille, ont été donnez ſuivant la diſpoſition de la Loi (*VII*).

Je me réjouïs de ce que vous êtes content de l'acquiſition que vous avez faite en Epire (*VIII*). Je vous prie de continuer, ſi cela ne vous embarraſſe point trop, à faire la commiſſion dont je vous ai chargé, & à aſſembler tout ce que vous croirez propre pour ma maiſon de Tuſculum (*IX*) : c'eſt le ſeul lieu qui me délaſſe de tous mes chagrins, & de tous mes travaux. J'y attens mon Frére, de jour à autre ; ma femme eſt fort tourmentée de la goute ; on ne peut aimer davantage qu'elle fait, vous, vôtre Mére, & vôtre Sœur ; elle vous ſaluë mille fois, comme fait auſſi ma chére petite Tullie. Prenez ſoin de vôtre ſanté ; aimez-moi toûjours, & ſoiez perſuadé que je vous aime comme un frére.

RE-

REMARQUES.

I. *Notre Couſin Lucius Cicéron.*] Il y a dans le Latin *notre Frére*, *fratris noſtri* : mais tout le Monde ſait que l'on appelloit fréres dans cette Langue, les enfans des fréres, comme les fréres mêmes. (1) Or celui-ci étoit Fils de Lucius Cicéron dont j'ai parlé, Oncle paternel de l'Auteur. Il étoit homme de lettres, & fort attaché à ſon Couſin : car il l'accompagna en Sicile pour y chercher des mémoires contre Verrés. (2) Il fut logé comme lui à Siracuſe aux dépens du Public, & on leur donna même une atteſtation la plus autentique qu'il ſe pouvoit, puis qu'elle étoit gravée ſur l'airain, les Siracuſains aïant crû leur devoir faire cet honneur.

Au reſte, il ne faut pas s'imaginer, que le terme de nôtre *dont Cicéron ſe ſert ici en diſant* notre Couſin, *au lieu de* mon Couſin, *ſoit une maniére de ſe déſigner lui ſeul, comme il l'eſt en pluſieurs endroits de ces Lettres, où je le traduis par* mon, *& non pas par* nôtre *comme ici : Car il eſt conſtant, que c'étoit en ce tems-là un uſage preſque auſſi ordinaire, de ſe ſervir du pluriel* nous *en parlant de ſoi, au lieu du ſingulier* je, *qu'il eſt ordinaire aujourd'hui de ſe ſervir du pluriel* vous *au lieu du ſingulier* toi *en parlant à un autre. C'eſt de quoi je ſuis bien-aiſe d'avertir, de peur qu'on ne s'y méprenne. Mais il y a autre choſe ici, de même qu'en quelques autres endroits, où je conſerverai le pluriel en traduiſant, comme je le conſerve ici ; & c'eſt, que Cicéron y entend effectivement deux perſonnes enſemble, ſavoir ſon véritable Frére germain Quintus & lui. On verra qu'il ſe ſert toûjours de ce même pluriel en écrivant à Atticus, quand il parle de choſes qui lui ſont communes avec ce Frére, comme la mort dont il parle ici ; & cela par une maniére d'honnêteté pour Atticus, à cauſe que ce même Frére avoit, comme je l'ai déja dit, épouſé*

épouſé la Sœur d'Atticus. (1) Frater noſter cognatione patruelis, amore germanus. de finibus. l. 5. (2) Decernunt ut L. fratri hoſpitium publice fieret, quod is eamdem voluntatem erga Siracuſanos ſuſcepiſſet quam ego ſemper habuiſſem. Id non modo tum ſcripſerunt, verum etiam in ære inciſum nobis tradiderunt. Verrina 7.

II. *Pour mes fonctions publiques.*] Pour rendre raiſon de ce que j'ai traduit de la ſorte *forenſi*, il eſt néceſſaire d'avertir, que le mot *forum*, l'un des plus fréquens qui ſe trouvent dans ces Lettres, ſe prend preſque en autant de ſens différens, que le lieu qu'il déſigne ſervoit à des uſages divers. Ce lieu, qu'on appelloit par excellence *la Place de Rome*, *Forum Romanum*, pour le diſtinguer des autres Places de la même Ville, n'étoit autre choſe que la Vallée qui ſéparoit les Monts Capitolin, & Palatin, qui furent les deux ſeuls, que Romulus renferma d'abord dans ſon enceinte. Cette place étoit environnée de boutiques de toute ſorte d'Ouvriers, & de pluſieurs Temples. L'un des côtez nommé *Comitium*, parce qu'il étoit particuliérement deſtiné à aſſembler le Peuple, étoit couvert, & il y avoit une maniére d'Echafaut, ou de Théatre élevé & ſpacieux, qu'on appelloit *les pointes des proües*, *roſtra* (*), parce qu'il étoit orné de celles des Vaiſſeaux qui avoient été pris ſur les Antiates, dans la premiére Bataille Navale de conſéquence que les Romains avoient gagnée. C'étoit de cet endroit qu'on rendoit la Juſtice, qu'on propoſoit les Loix au Peuple, qu'on le haranguoit, & qu'on traitoit généralement avec lui de toutes choſes. Puis que l'uſage général des Traducteurs eſt de l'appeller *la Tribune aux Harangues*, je l'appellerai de même à leur éxemple, ſans éxaminer s'il eſt bien ou mal nommé; bien fâché qu'il n'y ait pas en nôtre Langue des termes auſſi autoriſez que celui-là, pour nommer pluſieurs choſes ſemblables, dont j'ai à parler, & que j'aurai bien de la peine à ren-

rendre en François. C'étoit auſſi dans cette Place que le Peuple éliſoit la plûpart des Magiſtrats; & comme toutes ces raiſons la rendoient fort fréquentée, c'étoit encore où les Prétendans aux Charges étoient fort aſſidus pour les briguer. Là, ils familiariſoent indifféremment avec tout le monde, careſſoient & prioient les uns, promettoient aux autres, & n'oublioient rien de tout ce qui pouvoit leur attirer les ſuffrages. Or comme un ſeul homme ne pouvoit pas ſuffire pour agir auprès de tant de gens, la coûtume étoit de ſe faire aſſiſter dans ces occaſions par ſes amis, & par ſes parens; & c'étoit entr'autres choſes pour cet uſage, que Cicéron regrettoit la Mort dont il parle ici. (*) *Tit. Liv. l.* 8.

III. *Vous y perdez un allié.*] Un couſin germain de Quintus Cicéron mari de Pomponia, ſœur d'Atticus.

IV. Auſſi-tôt que je fus revenu à Rome, ainſi que vous m'en aviez chargé en nous ſéparant. *Ces paroles ne laiſſent pas lieu de douter que cette Lettre ne ſoit la prémiére que Cicéron écrivit à Atticus depuis ſon départ, quoi qu'elle ne ſoit que la cinquiéme dans toutes les Editions. Comme tous les Commentateurs conviennent que les onze premiéres ſont très-mal rangées, j'ai crû devoir les remettre dans leur ordre naturel en les traduiſant. On verra ſur la ſuivante les raiſons de cet ordre.*

V. *Peducæus*] Fameux Epicurien nommé Sextus, dont le pére étoit Préteur en Sicile ſept ans auparavant, & Cicéron avoit été Queſteur ſous lui à Lilibée. C'en étoit aſſez pour fonder la liaiſon qu'il y avoit entre ſon Fils & Ciceron : car ceux qui éxerçoient les Magiſtratures inférieures, comme la Queſture, qui étoit la moindre de toutes, avoient une révérence preſque filiale pour les Magiſtrats ſupérieurs (2), ſous leſquels ils les avoient éxercées. Ce Peducæus étoit ſi intime d'Atticus, que celui-ci fut depuis un des trois amis, par qui Pé-

Péducæus voulut être (3) aſſiſté à la mort. (1) *Verrin.* 5. (2) *à majoribus noſtris accepimus Prætorem Quæſtori ſuo parentis loco eſſe oportere. Verrin.* 1. (3) *Nepos in Vit.*

VI. *S'il y a quelqu'un qui ſoit fâché contre vous, &c.*] Je ne ſai ce qui eſt le plus à remarqner dans cet article; ou ce qu'Atticus avoit écrit à Ciceron, qu'il devoit le raccommoder avec ceux qui lui vouloient mal, ſans attendre d'en être prié; ou la diſcrétion de Cicéron, d'attendre encore après cela un nouvel ordre d'Atticus pour s'y emploïer plus fortement, aïant reconnu, par une premiére tentative, la difficulté d'y réüſſir. Bien d'autres que Cicéron ſe ſeroient crus ſuffiſamment autoriſez par la Lettre d'Atticus pour agir près de leur ami commun, & peut-être même plus fortement qu'Atticus ne ſouhaitoit. Mais Cicéron étoit trop régulier en amitié, pour tomber dans cette faute. Il conſidéra qu'Atticus pouvoit bien vouloir ſe raccommoder à un certain prix, ſans vouloir pour cela en faire toutes les avances. Il n'avoit pas la vanité, ſi ordinaire parmi nous, de prétendre régler ſes amis ſur ce qu'ils doivent vouloir, ou ne vouloir pas, au lieu de les conſeiller; car la plûpart des amis s'érigent aujourd'hui en pédagogues, & affectent une ſupériorité d'intelligence & de ſageſſe, qui eſt la peſte la plus mortelle de l'amitié. Ceci eſt pris d'un petit Livre intitulé *Ceſarion*, que je citerois peut-être avec éloge, ſi je ne connoiſſois pas l'Auteur.

VII. *On ne preſcrit point, &c.*] Les Commentateurs ſe tourmentent beaucoup pour deviner l'eſpéce de cette affaire; mais après avoir bien éxaminé tout ce qu'ils en diſent, rien ne me paroît moins néceſſaire, puis qu'il ſuffit pour l'intelligence de cette Lettre de ſavoir ce que tout le Monde ſait, que la preſcription ne court pas contre des Mineurs comme contre des Majeurs. Tout ce qu'ils pouvoient remarquer de plus à cette occaſion, & qu'ils

tius *par leur poids* (*car il eſt venu juſqu'à nous des piéces de cette monnoye*) *qu'à l'eſtimer donc par ſon poids, ce qui eſt ſans doute la maniére la plus ſure de l'évaluer, elle valoit un ſol dix deniers & demi de celle de France. Sur ce pied-là le* Seſtertium *valoit quatre-vingt-treize livres quinze ſols. Cette évaluation me paroît ſi bien fondée par pluſieurs raiſons, ennuieuſes à raporter, que je n'héſite pas à la ſuivre contre l'opinion commune, qui ne met les* Seſtertius *qu'à un ſol, ou tout au plus à un ſol & demi. Cela eſt facile; voici où eſt l'embarras.*

C'eſt qu'au lieu que les Romains écrivoient toûjours tout du long les Seſtertium, *& ne ſe ſervoient jamais de la marque HS. que pour marquer des* Seſtertius, *ſelon l'opinion du même Savant, que j'embraſſe auſſi ſans héſiter, par pluſieurs raiſons; & qu'ainſi il ne pouvoit jamais y avoir d'équivoque; les Copiſtes au contraire, & les Imprimeurs enſuite, en ont cauſé un nombre infini en marquant le* Seſtertium *avec cette même marque HS. du* Seſtertius, *afin d'abréger; au lieu de mettre* Seſtertium *tout du long comme ils le trouvoient dans les originaux. La reſſemblance de ces deux mots* Seſtertius, *&* Seſtertium, *eſt aparemment ce qui a donné occaſion aux Copiſtes de les confondre de cette ſorte; ſi bien qu'on ne ſait quelquefois lequel des deux il faut entendre par cette marque HS. dont ils les marquent tous deux indifféremment, à cauſe de la différence énorme de leur valeur, puiſque l'un vaut mille fois l'autre; d'où il arrive ſouvent, que ni l'un, ni l'autre, ne ſemblent convenir aux choſes dont les Auteurs parlent.*

C'eſt, par éxemple, *ce qui m'a empêché d'exprimer dans l'Avertiſſement, combien il faloit avoir de bien pour être Chevalier Romain; car ſi on entend que les quatre cens mille Seſterces qui devoient faire le capital d'un Chevalier Romain étoient des* Seſtertium, *c'étoit trente-ſept millions & demi, ce qui eſt ridicule; & ſi on entend au contraire que ce fuſſent des* Seſtertius, *ce n'étoit que trente-ſept mille cinq cens livres;*

ce qui auroit été bien peu pour la richeſſe du tems, comme ſavent tous ceux qui ſont inſtruits de la choſe. Le même ſavant Homme, de qui j'ai parlé, écrit qu'on pouroit entendre cette ſomme, du revenu des Chevaliers Romains, & non pas de leur capital; mais je ne ſai ſi cette opinion, qui pourtant eſt beaucoup plus vraiſemblable, a quelque fondement dans les Auteurs.

Il y a auſſi beaucoup plus de probabilité dans la ſomme dont il s'agit ici, en l'évaluant par les Seſtertius, *que par les* Seſtertium ; *mais il ne laiſſe pas d'être encore un peu étrange, qu'une maiſon qui devoit être diſtinguée, & dans une Ville comme Naples, ne coûtât en ce tems-là que douze mille deux cens livres. Sur le pied de l'évaluation que j'admets, les cent trente mille* Seſterces *du Texte Latin valoient douze mille cent quatre-vint-ſept livres dix ſols; mais j'ai crû qu'il étoit plus naturel de marquer un nombre rond comme douze mille livres, en parlant du prix d'une maiſon, puis qu'auſſi-bien on ne ſauroit s'aſſurer d'avoir rencontré tout-à-fait préciſément la juſte évaluation de cette ſomme.*

On demandera, peut-être, pourquoi on ne comptoit pas plûtôt par Seſtertium *que par* Seſtertius, *puis qu'il étoit bien plus naturel & plus commode de dire cent trente* Seſtertium, *que de dire cent trente mille* Seſtertius ; *car c'eſt comme ſi nous diſions deux cens quarante mille ſols, au lieu de douze mille francs. Mais il ne faut pas raiſonner ſur les uſages, & nous devons nous défier de la prévention où nous ſommes en faveur des nôtres, quelque ridicules que les autres nous paroiſſent, tant que les autres n'offenſent, ni les bonnes mœurs, ni le ſens commun. Cela me fait ſouvenir d'un Courier Italien, qui crut il y a dix ou douze ans ſa fortune faite en Portugal, ſur ce que la Reine commanda qu'on lui donnât cent mille reys pour ſa peine: & ce n'étoit qu'environ cinq cens francs.*

Il me reſte à rendre raiſon pourquoi je mets la valeur des ſommes dont je parle dans ces Lettres, en eſpéces modernes, comme les livres, au lieu de traduire

LETTRE TROISIEME.

Le dernier mois de la même année que la Lettre précédente DC. LXXXV. ou le premier mois de l'année ſuivante DC. LXXXVI. encore de Rome en Gréce. C'eſt la 7. dans l'ordre ordinaire.

TOUT va bien chez vôtre Mére; j'en preus ſoin. Je me ſuis obligé à paier treize cens douze livres dix ſols le treiziéme Février prochain à Lucius Cincius. Je vous conjure de faire en ſorte que je reçoive au plûtôt tout ce que vous dites avoir acheté & deſtiné pour moi, & de ſonger, ainſi que vous me l'avez promis, comment vous pourrez compoſer ma Bibliothéque. Je fonde uniquement ſur les ſoins obligeans que vous en prendrez, l'eſpérance de tout le plaiſir que j'aurai quelque jour, ſi je renonce jamais aux affaires.

REMARQUES.

CEtte Lettre n'eſt diſtinguée de la précédente dans aucune Edition que dans la derniére; il faut que ce ſoit ſa briéveté, qui ait donné occaſion aux Copiſtes de la joindre: car elle en eſt ſéparée dans quelques-uns des meilleurs Manuſcrits. On ne peut douter que ce ne ſoit avec raiſon, puis que Cicéron y dit poſitivement, qu'Atticus a trouvé ce qu'il le prioit dans la précédente de chercher, & qu'il en marque le prix. Le mot conſtitui *dont il ſe ſert en parlant de cette ſomme, & qui eſt un terme de Droit, a donné beaucoup d'éxercice aux Commentateurs, pour expliquer quelle ſorte de ſtipulation il ſignifie: mais il ſuffit, pour entendre cet endroit, de ſavoir, que c'étoit une aſſurance que Cicéron*

ron avoit donnée de payer dans le tems qu'il dit, en quelque forme qu'elle fût conçuë. Lucius Cincius étoit l'homme d'affaires d'Atticus.

LETTRE QUATRIEME.

L'an de Rome DC. LXXXVI. vers la fin de Février pour le plûtôt, & toûjours de Rome en Gréce. Elle ſuit la précédente dans l'ordre ordinaire comme ici.

TOUT va chez vous comme nous le ſouhaitons. Vôtre Méré & vôtre Sœur nous ſont très-chéres à mon frére & à moi. J'ai parlé à Acutilius. Il nie que ſon Agent lui ait rien écrit, & il eſt ſurpris que cet homme ait fait difficulté de vous donner une aſſurance ſuffiſante qu'on ne vous demandera plus rien de cette ſomme, quand vous l'aurez païée. Il m'a paru que Tadius eſt non ſeulement content, mais même ravi que vous ayiez terminé ſon affaire, comme vous dites l'avoir fait. L'Ami que vous ſavez, homme de bien, s'il en fut jamais, & qui m'aime extrémement, eſt en vérité fort en colére contre vous. Quand je ſaurai à quel point vous vous en ſouciez, je ſaurai auſſi à quel point je dois me mettre en peine de l'appaiſer.

J'ai fait remettre à Lucius Cincius (*I*) ſuivant vôtre ordre, les treize cens douze livres dix ſols pour les ſtatuës de Mégare (*II*). Les Mercures de marbre Pentélicien (*III*) que vous me faites eſpérer, me font déja beaucoup de plaiſir par avance avec leurs têtes d'airain (*IV*). C'eſt pourquoi, vous m'obligerez

rez de m'en envoier le plus, & le plûtôt que vous pourrez, auſſi-bien que les autres ſtatuës, & tout ce que vous jugerez propre au lieu que vous ſavez que je veux orner, ſelon mon inclination & ſelon vôtre goût en matiére de propreté, & de politeſſe; aïez ſoin principalement de ce qui vous paroîtra convenable au portique (*V*) & au lieu d'étude que vous connoiſſez. J'ai conçû une paſſion ſi exceſſive pour tous ces ornemens, qu'il faut m'aimer autant que nous m'aimez pour m'aider à la ſatisfaire, & que je ne ſai ſi le reſte du monde me la doit pardonner. Si le Vaiſſeau de Lentulus (*VI*) nous manque, vous m'envoirez le tout comme vous jugerez à propos. Ma petite Tullie qui fait toutes mes délices, preſſe fort pour le préſent que vous lui avez promis, & elle s'en prend à moi, parce que je lui en ai répondu: mais j'aime mieux nier le fait, que de paier pour vous.

REMARQUES.

I. LEs treize cens douze livres dix ſols.] *Ce ſont les mêmes vingt mille quatre cens ſeſterces de la Lettre précédente; quoi que chiffrez différemment dans le Texte Latin, qui devoient être paiez le treiziéme Février.*

II. *Mégare*] Ville de l'Achaïe au fond du Golphe Saronique ſur le chemin de l'Iſthme à Athénes, célébre par la naiſſance d'Euclide, & qui du tems de ſa ſplendeur avoit été particuliérement curieuſe d'élever des ſtatuës aux Vainqueurs des Jeux de la Gréce. *Pauſanias in Atticis.*

III. *Marbre Pentelicien.*] Il y a apparence qu'on appelloit ainſi ce marbre, parce qu'il ſe tiroit d'une montagne de l'Attique de même nom. *Pauſanias in Atticis & Suidas.*

IV.

IV. *Les Mercures de marbre avec leurs têtes d'airain.*] C'étoit un uſage aſſez ordinaire dans l'Antiquité de faire les têtes des ſtatuës, de matiére différente du reſte du corps, afin que ces têtes ſe puſſent ôter pour en mettre d'autres ſur le même corps ſelon les différeus beſoins; ce qui étoit plûtôt fait, que de refaire la ſtatuë entiére. *Sueton. in Calig. c.* 22.

V. Portique.] *Il y a* Xiſti *dans le Latin, ce qui peut ſignifier également deux ſortes de lieux différens, quoi qu'au même uſage, qui étoit de ſe promener & de faire des éxercices. Les uns étoient couverts pour l'hiver & pour les mauvais tems : ils s'appelloient* Xiſtus; *& les autres, qui s'appelloient* Xiſtum, *étoient découverts pour les belles ſaiſons & pour le beau tems. Mais comme ce cas dont Cicéron ſe ſert ici, eſt commun à ces deux noms, on ne ſauroit bien aſſurer duquel des deux il y eſt parlé. Il y a pourtant apparence par les choſes que Cicéron demande pour l'orner, qu'il étoit couvert, & c'eſt pourquoi, je l'ai appellé un* Portique. Vitruve l. 5. c. 11.

VI. *Lentulus.*] C'eſt le ſurnom d'une branche célébre de l'illuſtre & ancienne Maiſon Patricienne des Cornéliens; mais il eſt auſſi inutile qu'impoſſible de deviner de quel Particulier de cette Famille il eſt parlé ici.

LETTRE CINQUIEME.

Même année DC. LXXXVI. & toûjours de Rome en Gréce. C'eſt la 9. dans les derniéres Editions.

JE ne reçois pas de vos nouvelles auſſi ſouvent que je devrois, car il vous eſt beaucoup plus facile (*I*) de trouver des gens

qui viennent à Rome, qu'à moi d'en trouver qui aillent à Athénes; outre que je ne ſuis pas ſi aſſuré que vous ſoyiez à Athénes, que vous l'êtes que je ſuis à Rome. Vous n'aurez donc que très-peu de choſe de moi, parce que ne ſachant pas certainement où vous êtes, je ne veux pas expoſer ce que je vous écris familiérement, à tomber en des mains étrangéres. J'attens avec impatience les ſtatuës de Mégare, & les Mercures dont vous m'avez écrit. N'héſitez point à m'envoïer tout ce que vous trouverez de ſemblable, & que vous jugerez propre à mon Académie (*II*) : n'épargnez pas ma bourſe. Cet embelliſſement eſt à préſent ma paſſion favorite. Je ſuis curieux ſur tout de ce qui convient à un lieu d'étude. Lentulus promet ſes Vaiſſeaux (*III*). Je vous prie de vous appliquer à tout cela avec grand ſoin. Chilius vous demande les Cérémonies des Eumolpides (*IV*), & je vous les demande auſſi à ſa priére.

REMARQUES.

I. [*Il vous eſt beaucoup plus facile de trouver des gens qui viennent à Rome, qu'à moi d'en trouver qui aillent à Athénes.*] Je ne ſaurois m'empêcher de m'étonner en cet endroit, qu'il n'y eût encore point de voie publique & réglée au tems de ces Lettres, pour écrire dans les Païs éloignez, ſous un auſſi grand Empire que celui de Rome : car il eſt moralement impoſſible, qu'il n'arrivât pas des choſes dans les Provinces dont il importoit au Gouvernement d'être averti à point nommé. Cela eſt d'autant plus étrange, que les poſtes mêmes étoient inventées il y avoit plus quatre cens ans par Cyrus, (1) à ne changer de chevaux qu'une fois

le

le jour; & qu'un Gracchus avoit fait une diligence extraordinaire en relais (2) dès le tems de l'expédition des Scipions en Aſie. (1) *Ciropæd. l. 8. c. 4.* (2) *Gracchum per diſpoſitos equos prope incredibili celeritate, &c. Tit. Liv. l. 37.*

II. *Mon Academie.*] Il y a apparence que Cicéron entend ſeulement par là un endroit de ſa maiſon de campagne de Tuſculum, qu'il avoit nommé de cette ſorte, à l'imitation de la fameuſe Ecole de même nom, où Platon enſeignoit autrefois à Athénes. Car je ne croi pas qu'au tems de cette Lettre, il eût déja l'autre maiſon de campagne qu'il appella depuis de ce même nom, ſituée au bord de la mer, ſur le chemin qui va du Lac d'Aveane à Pouzzol, & qui fut fameuſe par ſes portiques, & par ſes forêts. C'eſt dans cette derniére qu'on trouva peu de tems après ſa mort une fontaine chaude, dont l'eau étoit admirable pour la vûë; ſur quoi un bel eſprit de ſes Affranchis dit dans une Epigramme, qu'il étoit bien juſte, que ce lieu-là produiſît de quoi conſerver les yeux, après avoir tant produit de quoi les uſer, à lire les beaux Ouvrages que ſon Maître y avoit compoſez.

Ut quoniam totum legitur ſine fine per orbem.
Sint plures oculis quæ medeantur aquæ.
Plin l. 31. c. 2. hiſt.

III. *Lentulus promet ſes Vaiſſeaux.*] En 535. un Tribun du Peuple, nommé Quintus Claudius, avoit fait défendre par une Loi à tout Sénateur, ou pére de Senateur, d'avoir des Vaiſſeaux de charge de plus de trois cens tonneaux. Il prétendoit, que les Vaiſſeaux de cette grandeur ſuffiſoient pour voiturer leurs denrées, & ils n'en pouvoient entretenir de plus grands, que pour faire quelque commerce, ce qui paſſoit pour meſſéant. (1) A plus forte raiſon n'étoit-il pas permis réguliérement d'avoir pluſieurs Navires, comme Lentulus en avoit.

Mais Cicéron reconnoît ailleurs, (2) que les Loix de l'antiquité & de la ſévérité de celle-là, ne s'obſervoient plus guére. (1) *Id ſatis habitum ad fructus in agris vectandos; quæſtus enim omnis Patribus indecorus eſt viſus. Tit. Liv. l.* 21. (2) *Antiquæ ſunt iſtæ leges & mortuæ quæ vetant; fuit iſta Reſp. quondam, fuit iſta ſeveritas. Verrin.* 7.

IV. *Eumolpides.*] On apelloit ainſi les Prêtres de la Déeſſe Cérés à Eleuſine, Ville de l'Attique, du nom d'un Eumolpe, de qui ils deſcendoient. Cet Eumolpe, petit-Neveu d'un Roi de Thrace, fut établi Pontife des Myſtéres de cette Déeſſe (1) par Erectée Roi d'Athénes, de la quelle Eleuſine dépendoit. Eumolpe devint ſi puiſſant par ce Sacerdoce, qu'il fit la guerre au Prince même qui le lui avoit donné. Tous deux y furent tuez, & leurs enfans firent la paix aux conditions, que le Pontificat demeureroit à perpétuité aux deſcendans d'Eumolpe, & la Roiauté à ceux d'Erectée. (*) Comme cette dévotion étoit réputée ſi ſainte, qu'on l'appelloit par excellence *les Myſteres*, les particularitez en étoient tenuës ſi ſecrettes, par la même raiſon, qu'à peine en eſt-il venu quelque choſe juſqu'à nous. Ce Chilius dont il eſt parlé ici, qui étoit un Poëte, ami de Cicéron & d'Atticus, en étant curieux comme bien d'autres gens, ne pouvoit pas mieux s'adreſſer qu'à un homme de la capacité & du crédit d'Atticus à Athénes, pour en apprendre le plus qu'il s'en pouvoit ſavoir.

(*) *Heſichius. Pauſanias in Atticis. Clemens Alexand. Stromat. l.* 1. *&c.*

LETTRE SIXIEME.

Même année DC. LXXXVI. de Tuſculum à Athénes. C'eſt la dixiéme dans les derniéres Editions.

COMME j'étois à Tuſculum (voilà pour répondre à la vôtre, *Comme j'étois au Céramique* (*I*);) comme j'étois donc à Tuſculum, un jeune eſclave m'a apporté de la part de vôtre Sœur une de vos Lettres, & m'a dit, qu'elle dépêcheroit ce même jour après *midi* celui qui devoit vous aller trouver. Par cette occaſion-là, je puis vous répondre, mais fort peu de choſe; car je n'ai pas de tems. Et préniérement, je vous promets d'appaiſer nôtre Ami, & peut-être même de vous le regagner tout à fait. J'y travaillois déja de mon mouvement; mais à préſent, qu'il me ſemble voir dans vôtre Lettre, que vous le ſouhaitez avec ardeur, je m'y appliquerai avec bien plus de ſoin, & je le preſſerai tout autrement. Vous ne devez pas douter, qu'il ne ſoit outré contre vous au dernier point: mais comme je ne vois pas que le ſujet le mérite, je me fais fort de le mettre à la raiſon, & de l'amener où je voudrai.

Je vous prie d'embarquer nos Statuës, & les Mercures Hercules (*II*), à la premiére occaſion favorable, comme vous me le promettez, & tout ce que vous pourrez trouver de convenable au lieu que vous ſavez, ſurtout, à une Place d'Exercice, & à une Bibliothéque. L'endroit même m'en fait ſouvenir; car c'eſt de là que je vous écris. Je vous de-

demande encore des figures moulées, que je puiſſe enchaſſer au lambris de mon veſtibule, & deux couvercles de puits, en boſſe. Gardez-vous bien de promettre vos Livres à qui que ce ſoit, quelque prix qu'on vous en offre; car je réſerve pour cela toutes mes petites épargnes. Ce ſera la conſolation de ma vieilleſſe.

Je m'aſſûre que mon Frére en uſe comme j'ai toûjours ſouhaité & tâché qu'il fît. Cela paroît à pluſieurs marques, & la groſſeſſe de vôtre Sœur n'eſt pas la moindre.

Pour ce qui eſt de ma prétention à la Préture (*III*), il me ſouvient fort bien de vous avoir diſpenſé de vous trouver ici pour l'Aſſemblée des Elections, & je ne me laſſe point de le dire à nos Amis communs, qui comptoient ſur vôtre préſence pour cette affaire. Non-ſeulement je ne vous manderai pas, mais je vous défendrai de venir, parce que je comprens qu'il vous importe beaucoup plus de faire à préſent ce que vous faites-là où vous étes, qu'il ne m'importe que vous ſoyiez ici. C'eſt pourquoi, je vous prie d'être auſſi en repos là-deſſus, que ſi vous étiez en Gréce pour mon ſervice. Vous ne laiſſerez pas de me trouver, & d'entendre dire que je vous ai autant d'obligation, non-ſeulement, que ſi vous m'aviez aſſiſté à briguer la Charge que je pourſuis; mais même que ſi je l'avois obtenuë par vôtre ſeul moïen. Tulliette ne s'attaque plus à vôtre caution (*IV*), pour être païée de ce que vous lui devez, mais à vous-même.

RE-

REMARQUES.

I. C'*Eramique.*] C'eſt le nom du Fauxbourg d'Athénes, d'où Atticus avoit datté ſa Lettre, fameux par les tombeaux & par les ſtatuës des illuſtres Citoiens tuez à la guerre, du tems de la ſplendenr de cette Républiqne- Il faudroit en être auſſi paſſionné que Cicéron & Atticus l'étoient, pour ſentir la grace de ce commencement de Lettre; où Cicéron, comme s'il eût été envieux de cette datte magnifique dont Atticus s'étoit ſervi, fait ſemblant de s'en vouloir moquer, en dattant dans les mêmes termes de ſa maiſon de campagne, ne ſe défiant pas, qu'elle ſeroit un jour auſſi illuſtre que le Céramique l'étoit alors.

II. *Mercures Hercules.* On repreſentoit ſouvent Mercure à Athénes, par une figure quarrée de pierre toute ſimple, ſur laquelle on mettoit la tête de tel autre Dieu qu'on vouloit. L'origine de cet uſage étoit, que dans les prémiers tems, les ſtatuës de Mercure avoient cela de particulier, qu'on les plaçoit toûjours ſur des baſes quarrées, pour ſignifier la ſolidité des ouvrages des Arts, ſur tout de l'Eloquence, dont il eſt l'Inventeur. Il arriva de là dans la ſuite, que ces baſes quarrées paſſérent pour ſa repréſentation, ſans même qu'il y eût aucune ſtatuë deſſus, parce qu'elles lui étoient particuliéres. On vint depuis à mettre deſſus, celles des autres Dieux, qu'on vouloit auſſi honorer, auxquels de cette ſorte, il ſervoit de ſoûtien; pour ſignifier, qu'ils n'étoient conſidérables que par lui, c'eſt à dire, que par le ſoin qu'il avoit de porter leur parole, & d'éxécuter leurs ordres : ce qui étoit ſon principal emploi. Cela paroîtra un peu tiré par les cheveux; mais on ſait bien que la Religion Païenne n'étoit pas de la juridiction du ſens commun. On appelloit cet aſſemblage, du nom de cette autre Divinité, joint à celui de Mercure.

Il

Il faut donc, que les figures dont il eſt parlé ici, fuſſent des Hercules placez ſur des Mercures de cette ſorte. Fulvius Urſinus dit, qu'il y en avoit encore une de marbre à Rome de ſon tems. Comme Hercule n'étoit pas moins le Dieu de l'Eloquence (*) que Mercure, il étoit naturel qu'un lieu deſtiné à l'étude leur fût plus particuliérement conſacré qu'à d'autres Divinitez. *Manut. in epiſt.* 4. (*) *Lucian. Hercul. Gall.*

III. *Ma prétention à la Préture.*] C'eſt ici la prémiére datte certaine qui ſe trouve dans ces Lettres, ainſi que j'ai promis d'en avertir dans les Remarques ſur la ſeconde Lettre; car l'année que Cicéron fut Préteur eſt marquée bien diſtinctement dans ſon Hiſtoire. J'ai déja dit quand il avoit été Queſteur. Il avoit été Edile ſix ans après en 684. Ainſi il ne pouvoit être Préteur, à cauſe de l'intervalle de tems néceſſaire entre ces Charges, que l'année après celle de cette Lettre, c'eſt à dire en 687. Car il fallôit deux ans de tems entre l'Edilité & la Préture, de même qu'entre la Préture & le Conſulat. Or il paroît par mille endroits de ſes Ouvrages, qu'il obtint toutes ces Dignitez, auſſi-tôt qu'il eut l'âge réglé pour les obtenir.

IV. Tulliette, &c.] *Pour tenir la parole que j'ai donnée dans la Préface, de rendre quelquefois raiſon des Leçons que je préfere à d'autres, & ſans que cela tire à conſéquence pour tous les autres endroits ſemblables, je remarque que les Commentateurs ſont fort partagez ſur celui-ci. Pluſieurs prétendent qu'il faut lire* ſponſorem appellat, *& non pas* ſponſorem non appellat, *comme j'ai lû, ſelon quelques Editions. J'ennuierois extrémement, ſi je rapportois tout ce qu'ils diſent de chaque côté pour leur opinion, car ils ne diſent rien de déciſif: & ceux même qui ſont de la mienne, ne touchent pas un mot de la raiſon qui m'a déterminé, quoi qu'il fût difficile d'en trouver une plus naturelle. On en va juger.*

Il s'agit, comme on voit, de ſavoir ſi Cicéron veut di-

dire en cet endroit, que ſa Fille ne s'attaque plus à la caution d'Atticus qui eſt Ciceron, mais directement à Atticus même; ou bien, ſi elle continuë toûjours de s'attaquer à la caution. Pour en juger, il n'y a qu'à rapporter cette concluſion de la quatriéme Lettre, J'aime mieux nier le fait, que de païer pour vous: mihi autem abjurare certius eſt quàm dependere. *Il eſt viſible, que Ciceron prétend dans cette badinerie, ſe décharger de ce cautionnement en ſe parjurant. Il eſt donc plus naturel qu'il diſe dans les Lettres ſuivantes, que ſa Fille ne s'attaque plus à lui, puis qu'elle n'a plus droit de le faire depuis ſon parjure, que non pas qu'elle s'y attaque encore comme devant. Voilà de quelle maniere je me détermine dans les difficultez de cette nature.*

LETTRE SEPTIEME.

Même année DC. LXXXVI. & toûjours de Rome en Grece. C'eſt l'onziéme dans la derniére Edition.

J'Y travaillois déja de mon mouvement; mais depuis les deux Lettres preſſantes que vous m'en avez écrites, jointes aux exhortations continuelles que Saluſtius (*I*) me fait, de m'emploïer de toute ma force à rétablir l'ancienne amitié entre Lucceïus (*II*) & vous, je m'y ſuis tout autrement apliqué. Cependant, après y avoir fait tous mes efforts, bien loin de vous remettre dans ſon eſprit comme vous y étiez, je n'ai pas ſeulement pû tirer de lui la cauſe de ſon changement. Car quoi qu'il diſe de vôtre arbitrage, & des autres choſes dont je connoiſſois déja avant vôtre départ qu'il étoit offenſé, il y a quelqu'autre grief qui lui

lui tient plus au cœur, & que, ni vos Lettres, ni mon entremiſe ne ſauroient ſi bien effacer, que vous ferez vous-même lors que vous ſerez ici; je ne dis pas en lui parlant, mais même en vous préſentant ſeulement devant lui. Cela s'entend, ſi vous jugez qu'il en vaille la peine, comme vous le jugerez, ſi vous me croïez, & ſi vous ne voulez pas démentir vôtre honnêteté ordinaire. Et ne vous étonnez pas que je n'oſe plus vous promettre rien de lui, après vous avoir dit dans ma précédente, que je m'en faiſois fort. Vous ne ſauriez croire combien il me paroît moins traitable qu'auparavant, & plus obſtiné dans ſa colére. Mais, ou vous accommoderez tout cela quand vous ſerez ici; ou il s'en trouvera mal, de quel côté que ſoit le tort.

Quant à ce que vous m'écrivez, que vous me croïez déja Préteur; vous ſaurez qu'aujourd'hui à Rome les prétendans aux Magiſtratures ſont les plus verſez dans toute ſorte d'obliquitez, & qu'on ne ſait encore quand ſe tiendra l'Aſſemblée, où j'eſpére être élû. Mais Philadelphe vous en dira les particularitez. Je vous prie de m'envoïer au plûtôt ce que vous avez amaſſé pour mon Académie (*III*); vous ne ſauriez croire le plaiſir que j'ai, non-ſeulement à être dans ce lieu-là, mais même à y penſer. Gardez-vous bien de vous défaire de vos Livres en nulle maniére. Conſervez-les moi, comme vous me le promettez; les Livres ſont ma plus grande paſſion; je ne puis plus ſouffrir autre choſe. Il n'eſt pas croïable, combien vous trouverez les affaires empirées depuis le peu de tems que vous êtes abſent.

RE-

REMARQUES.

I. SAluſtius.] *Quoi que j'aie déclaré ſur la II. Lettre au ſujet d'un* Turranius, *de qui il y eſt parlé, que je ne dirois rien du tout dans les Remarques, des gens de qui je ne pourrois rien trouver, je ne laiſſe pas d'avertir pour cette fois ſeulement, que ce* Saluſtius *eſt de ce nombre, de peur qu'on ne croie, que c'étoit le fameux Hiſtorien de ce nom.*

II. *Lucceius.*] Voici enfin le nom de l'Ami avec qui Atticus étoit brouillé. Il s'appelloit Lucius, & étoit d'auſſi bonne Maiſon que de rare mérite. Il ſemble étrange, qu'il ne voulût pas dire ſon plus grand ſujet de plainte; Cependant, cela pouvoit bien n'être pas ſi déraiſonnable qu'il paroît; Car les plus grands & les plus ſenſibles griefs ſont ſouvent ceux qui ſe diſent le moins, parce qu'ils ſont clairs, conſtans, & ſans excuſe. Or à quoi bon découvrir un mal ſans reméde ? Outre cela, c'eſt qu'il ſe trouve auſſi quelquefois, qu'on ne ſauroit les dire, ſans publier, ou réveiller des choſes, qu'on a intérêt de cacher, ou d'aſſoupir.

Mais la fin de cet Article eſt encore plus étrange. *Il s'en trouvera mal*, dit Cicéron, *qui qui ait le tort de vous de lui.* C'eſt que la réputation de la probité & de la ſageſſe d'Atticus étoit ſi bien établie, & elle avoit gagné un tel aſcendant ſur les eſprits, qu'il n'y avoit perſonne dans Rome, à qui on eût donné raiſon contre lui, quand même il auroit en tort. Il étoit lié d'amitié avec tout ce qu'il y avoit de plus illuſtre, & ſur tout Ami commun des Grands, le plus oppoſez entr'eux. Il cultivoit toutes ſes amitiez par un uſage admirable de ſes grands biens, qui le faiſoit paroître également déſintéreſſé & officieux; enfin, s'il n'étoit pas véritablement le plus honnête homme du monde, c'étoit le plus habile, puis qu'il avoit trouvé le ſecret de paſſer pour l'honnêteté même.

Luc-

Lucceïus ,, au contraire, avec *une éloquence* (*) *un ſavoir, & une vertu extraordinaire*, étoit un homme fort particulier, & s'acommodoit de peu de gens, *vir paucorum hominum.* On peut voir un ample Commentaire ſur cette affaire, au troiſiéme Entretien du petit Livre que j'ai déja cité, intitulé *Ceſarion.* (*) *Sanctiſſimi hominis, atque integerrimi, illa humanitate, illis ſtudiis, artibus, doctrina. Pro Cœlio. ad Famil. l.* 5.

III. *Préteur.*] Il y en avoit dix, qui changeoient réglément tous les ans, de même que les autres Magiſtrats ordinaires. Le prémier, jugeoit entre les Citoiens, & le ſecond, entre les Etrangers; l'un & l'autre pour les affaires particuliéres ſeulement. Les huit autres jugeoient de tous les crimes qui intéreſſoient directement l'Etat; comme celui de Léze-Majeſté, les concuſſions, le péculat, les meurtres, & autres voies de fait, les brigues, les fauſſetez, & autres crimes ſemblables. Il faloit avoir quarante ans pour être Préteur.

LETTRE HUITIEME.

Même année DC. LXXXVI. & toûjours de Rome en Gréce. C'eſt la troiſiéme dans la derniére Edition.

VOUS ſaurez, que vôtre Aïeule eſt morte de chagrin de vôtre abſence, & auſſi de peur que les femmes du Latium (*I*) ne manquaſſent cette année à leur devoir, & n'amenaſſent pas les victimes ordinaires, pour ſacrifier au Mont d'Albe. Je ne doute pas, que Lucius Saufeïus (*II*) ne vous envoïe une belle conſolation ſur ce ſujet. On vous attend ici pour le mois de Janvier. Eſt-ce un bruit

ſans

ſans fondement, ou ſi vous l'avez écrit à quelqu'un ? car vous ne m'en avez rien mandé. Les Statuës que vous m'avez achetées ſont débarquées (*III*) à Gaiette (*IV*) Je ne les ai pas encore vûës ; car il ne m'a pas été libre de ſortir de Rome depuis. J'ai envoyé païer la voiture ; vous êtes un brave homme de les avoir euës ſi promtement, & à ſi bon marché.

Quant à ce que vous m'avez écrit pluſieurs fois d'apaiſer nôtre Ami, j'y ai fait de tout mon mieux : mais il eſt étrangement aigri. Quoi que je croïe, que vous en ſavez le ſujet, je vous en aprendrai pourtant davantage à vôtre retour. Je n'ai pas même pû le fléchir pour Saluſtius, quoi que préſent. Je vous dis cela, parce qu'il m'accuſoit de négligence pour vous là-deſſus ; mais il a éprouvé pour lui-même à quel point Lucceïus eſt inéxorable, & il a vû auſſi ſi je me ſuis épargné pour vous. J'ai promis ma Tulliette en mariage à Caïus Piſon (*V*) Fils de Lucius, ſurnommé *Frugi*.

REMARQUES.

I. L*Atium.*] C'étoit cette partie d'Italie qui s'étend le long de la mer Tyrrhéne, entre l'Etrurie, & la Campanie, & dans laquelle Rome étoit compriſe. Cicéron entend parler ici d'une Fête qu'on nommoit *les Feries Latines*. Elle duroit quatre jours, (1) & n'avoit aucun tems déterminé dans l'année ; les Conſuls étoient ſeulement obligez de la célébrer avant que d'aller à la guerre, quand ils y devoient aller ; & l'on remarquoit, que ceux qui y manquoient n'étoient pas heureux (2) dans leurs entrepriſes. Elle avoit été inſtituée (3) par Tar-

Tarquin le ſuperbe, après qu'il eut vaincu les Toſcans, pour entretenir l'alliance qu'il avoit établie entr'eux & les Latins. On convenoit d'un tems auquel on ſe rendoit de toutes parts au Mont d'Albe, qui étoit ſitué au milieu de tous ces Peuples. Là, chacun apportoit ce qu'il devoit offrir pour ſa part; les uns du lait, les autres du fromage, les autres des agneaux; de quoi on faiſoit feſtin tous enſemble en ſigne d'union. Il y avoit auſſi une grande foire; mais le plus eſſentiel étoit un Sacrifice, qu'on faiſoit à Jupiter ſurnommé *Latialis* pour ce ſujet, d'un taureau, des entrailles duquel chacun emportoit chez ſoi une piéce, ſi petite fut-elle. Quoi que cette ſolemnité fût commune à quarante-ſept Peuples, les Romains en avoient ſeuls l'intendance. Que ſi quelqu'un manquoit à apporter quelque offrande, ou à emporter quelque morceau de la victime, ou à quelqu'autre circonſtance, c'étoit à recommencer, (4) & ce manquement étoit réputé à grand malheur. Or comme les femmes ont toûjours été plus dévotes que les hommes, & les vieilles plus que les jeunes, celle dont il s'agit dans cette Lettre, qui étoit grand-Mére d'un homme de quarante ans, pouvoit bien être des plus zélées; & il faut que ſa mort arrivât près du tems, auquel cette Fête étoit indiquée. La plaiſanterie que Cicéron fait ſur cette mort eſt encore moins dans nos mœurs, que la maniére dont il écrivoit celle de ſon Pére; mais il parloit à un Epicurien. Au reſte, je ne penſe pas que perſonne s'aviſe ici de faire la même queſtion que Caſaubon, ſi c'étoit la grand-Mére paternelle, ou maternelle, d'Atticus; particularité peu curieuſe à ſavoir touchant un homme de la Famille duquel on ne ſait choſe du monde avant lui. (1) *Dion. Halicarn. l. 6.* (2) *Dio Caſſius l. 46. & Tit. Liv. l. 21. & 22.* (3) *Dioniſ. Halic. l. 4.* (4) *Tit. Liv. Liv. l. 37. 41. &c.*

II. *Sauſeïus.*] C'étoit un Chevalier Romain, Epicu-

picurien de profeſſion comme Atticus, (*) & ſon intime Ami. Or cette Secte ne mettant pas la mort au rang des maux, ceux qui en étoient n'avoient qne faire de conſolation pour un accident de cette nature, & ils étoient peu propres à conſoler les autres. C'eſt le fondement de la plaiſanterie de Cicéron en cet endroit. (*) *Nepos Vit. Att.*

III. Les Statues ſont débarquées.] *Voila qui marque le rang de cette Lettre, puis que Cicéron preſſoit par la précédente qu'on les lui envoiât. Les Commentateurs ont eu raiſon de la ſéparer de la ſeconde, avec laquelle elle a été confonduë long-tems; mais je ne ſai pourquoi ils ne lui ont pas aſſigné en même tems ſon véritable lieu, comme ils ont fait aux dix autres premiéres de ce Livre. Il étoit d'autant plus étrange qu'on la joignît à cette ſeconde, qui ſera l'onzieme de ce Recueil, que Ciceron parle dans cette même Lettre du retour d'Atticus, en Janvier, comme d'une choſe réſoluë, & dans celle-ci, comme d'un bruit incertain.*

IV. *Gaïette*] Ville maritime très-célébre en ce tems-là à 85. milles de Rome; ainſi nommée, ſelon Virgile, de la nourrice d'Enée, qui mourut en cet endroit.

V. *Piſon.*] C'étoit un homme de Maiſon Plebeïenne fort illuſtre, nommée *Calpurnia*, Sabine d'origine, & ſi ancienne, qu'elle ſe prétendoit deſcenduë d'un (1) Fils Roi Numa. On avoit ſurnommé l'un de ſes Ancêtres *Frugi*, qui veut dire *Sage*, ou *Temperant*, pour avoir, étant Tribun du Peuple en 604. fait (2) faire la prémiére Loi contre les concuſſions des Magiſtrats en faveur des Provinciaux, & des Alliez. (1) *Plutar. in Numa c.* 18. (2) *Verrin.* 1. *Off.* 2. *in Brut.*

LETTRE NEUVIEME.

An de Rome DC. LXXXVII. encore de Rome en Gréce. C'eſt la quatriéme dans les derniéres Editions.

VOUS nous donnez ſouvent des eſpérances de vous revoir. Il y a fort peu que vous nous remîtes au mois de Juillet, dans le tems que nous attendions tous les jours vôtre arrivée, & je ſuis préſentement d'avis que vous ne veniez que pour ce tems-là, ſi vôtre commodité le permet. Vous arriverez juſte pour ſervir mon Frére dans ſa demande de l'Edilité (*I*), nous nous en reverrons avec plus de plaiſir après une ſi longue ſéparation, & vous terminerez l'affaire d'Acutilius. C'eſt ce que Péducæus me charge de vous écrire; car nous croïons qu'il vous importe de la finir. Vous pouvez toûjours compter pour cela ſur mes ſoins, comme par le paſſé.

J'ai jugé ici Caïus Macer (*II*) avec un ſingulier & incroïable aplaudiſſement du Peuple: & quoi que je n'aye fait en le condamnant, que ce à quoi j'étois obligé en juſtice, cela n'a pas laiſſé de me faire beaucoup plus d'honneur, que tout le crédit de ſa caballe ne m'auroit ſervi ſi je l'euſſe abſous.

Ce que vous me mandez du Mercure-Minerve (*III*) me fait grand plaiſir. Ce ſera un ornement uniquement propre à mon Académie, puis que les Mercures ſont la marque ordinaire de tous les lieux d'éxercice, & que Minerve convient particuliérement à celui-ci, qui eſt deſtiné à l'étude. C'eſt pourquoi je vous

prie

prie de penſer, ſuivant vôtre parole, à toutes les autres choſes que vous jugerez propres à le parer. Je n'ai point encore vû les Statuës que vous m'avez envoïées il y a déja quelque tems (*IV*); elles ſont à Formies (*V*), & je ne fais que me préparer à y aller. Je les ferai toutes aporter à Tuſculum (*VI*). Pour ma maiſon de Gaïette, je ſongerai à l'orner auſſi quand j'aurai de l'argent de reſte. Gardez bien vos Livres, & ne deſeſpérez pas que je les puiſſe acheter quelque jour. Si cela arrive jamais, je m'eſtimerai plus riche que Craſſus (*VII*), & je regarderai avec mépris tous les Palais & toutes les Terres du Monde.

REMARQUES.

I. *Dilité.*] Il y avoit de deux ſortes d'Ediles qu'on changeoit tous les ans, comme je l'ai dit des Préteurs; des Ediles Curules, & des Ediles du Peuple, deux de chaque ſorte. Il faloit avoir trente-ſept ans pour l'être. Ceux du Peuple n'étoient que pour ſervir à ce qu'il plaiſoit aux Tribuns de leur commettre. Mais les Ediles Curules étoient chargez (3) du ſoin des Temples, des Theatres, des Jeux publics, des Places publiques, des Tribunaux de Juſtice, & des murailles de la Ville. Auſſi étoit-ce une des grandes Magiſtratures, qu'on apelloit *Curules*, parce qu'il n'y avoit que ceux qui les éxerçoient, qui euſſent des chaires de ce nom-là. Ces chaires étoient d'yvoire (2) à jambes recourbées, & d'une hauteur extraordinaire (4), car on y montoit par pluſieurs marches (5), c'étoit proprement une eſpéce de Trône (6). Ces grands Magiſtrats avoient droit de s'en ſervir, non-ſeulement dans leur maiſon, mais auſſi par tout où il leur plaiſoit de ſe faire porter dedans, ou de les faire porter après

eux. Témoin ce Caïus Flavius, qui de ſimple Greffier, ou Notaire, devint Edile Curule malgré la Nobleſſe, tout Fils d'Affranchi qu'il étoit. Des jeunes gens de qualité (7), qui ſe trouvérent chez un de ſes Collégues malade qu'il alloit voir, s'étant donnez le mot pour ne ſe point lever quand il entra, par mépris pour ſa naiſſance, il envoïa querir ſa chaire Curule pour s'aſſeoir & les faire ſouvenir par là du reſpect qui lui étoit dû. (1) *Verrin. 7.* (2) *Horat. l. 1. epiſt. 6.* (3) *Plutar. in Mario.* (4) Hæc altas eboris decoravit honore Curules. *Silius l. 8. & Lucan. l. 5.* (5) *Caſſiod. Epiſt. l. 5.* (6) *Gloſſæ Priſcæ* ἄξυλόπους θρόνος βασιλικός (7). *Tit. Liv. l. 9.*

II. *Macer.*] C'étoit un Patricien de l'illuſtre Maiſon des Liciniens, qui avoit été Préteur, & qui étoit accuſé de concuſſion devant Cicéron qui l'étoit cette année. Ce Macer ſe tenoit ſi aſſuré d'être abſous par la faveur de Craſſus ſurnommé le Riche, de même Maiſon que lui, & l'un des plus puiſſans Perſonnages de Rome, qu'au lieu d'aſſiſter à ſon jugement juſqu'au bout, comme c'étoit la coûtume, il s'en alla chez lui dès que les Juges furent aſſemblez. Il quitta auſſi-tôt la robe ſale de Suppliant, qu'on portoit quand on étoit accuſé de quelque crime, ſe fit raſer, & en prit une blanche, qui étoit l'habillement ordinaire des gens de qualité, afin de ſe trouver plûtôt prêt à paroître en public dans l'équipage d'un homme abſous, & à en recevoir les complimens. Mais comme il ſortoit de chez lui dans cette confiance, il rencontra Craſſus à ſa porte, qui lui venoit aprendre, qu'il avoit été condamné à la peine ordinaire, qui étoit l'amende, & l'éxil. Il rentra chez lui, & mourut ſur le champ, ſoit de douleur de s'être trompé ſi honteuſement, ou qu'il s'étranglât lui-même, comme Valére Maxime le raconte. *L. 9. c. 12. Plut. in Cicer. Cic. in Brut.*

III. *Mercure-Minerve.*] On juge bien que c'étoient

toient des figures du même deſſein que les Mercures-Hercules que j'ai expliquez ſur la cinquiéme Lettre.

IV. Je n'ai point encore vû les Statuës que vous m'avez envoïés il y a déja quelque tems.] *Ces derniers mots ſe raportent ſi naturellement à ce qu'il a dit dans la précédente, que les Statuës étoient débarqués à Gaiette, mais qu'il n'avoit encore pû les aller voir, qu'il eſt preſque inutile de le remarquer, pour rendre raiſon du rang que je donne à cette Lettre. Il faut que depuis la derniére, ces Statuës euſſent été tranſportées de Gaiette à Formies, puis qu'il ajoûte, qu'elles y étoient quand il écrivoit celle-ci.*

V. *Formies.*] Ville maritime de la Campanie près de Gaïette, & ſur la même côte. Cicéron avoit une maiſon de campagne auprès de chacune de ces deux Villes. Formies étoit célébre pour ſes bons vins.

VI. Je les ferai porter à Tuſculum.] *Voici la preuve de ce que j'ai avancé plus haut, qu'il faut entendre l'Académie dont Ciceron parle, de quelqu'endroit de ſa maiſon de campagne de Tuſculum, & non pas de celle qu'il apella depuis de ce même nom d'Académie, & qui étoit près de la Mer. Il faut bien que l'Académie qu'il vouloit orner de ſes Statuës fut à Tuſculum, puis qu'il les y faiſoit porter.*

VII. *Craſſus.*] C'eſt l'homme d'importance de qui j'ai parlé ſur Macer ſon parent. Il s'apelloit *Marcus*; Sa vie eſt dans Plutarque.

LETTRE DIXIEME.

An de Rome DC. LXXXVIII. encore de Rome en Gréce au mois de Juin pour le plus tard. C'eſt la premiére dans les autres Editions.

VOICI, autant que j'en puis juger, en quel état eſt ma prétention (*I*) au Conſulat, je ne doute pas que vous n'en ſoyiez en peine. De tous mes Compétiteurs, il n'y a encore que Publius Galba (*II*) qui ſe déclare. On le refuſe ouvertement & ſans détour, ainſi qu'il ſe pratiquoit anciennement. Tout le monde croit que ſon trop grand empreſſement à briguer, tournera à mon avantage; car la plûpart des gens alléguent pour raiſon de ce qu'ils le refuſent, qu'ils ne peuvent pas me refuſer: ainſi j'eſpére que le bruit même qui s'eſt répandu là-deſſus, que tout ce monde-là m'eſt favorable, ne me ſera pas inutile. Pour moi, j'ai réſolu de commencer ma brigue, dans le tems que le garçon (*III*) qui vous porte cette Lettre doit partir, à ce que Cincius m'aſſure; c'eſt-à-dire, le dix-ſeptiéme Juillet, à l'occaſion de l'élection des Tribuns (*IV*) dans le champ de Mars (*V*). Outre Galba, je ne ſuis encore certain d'aucun Compétiteur, que d'Antoine (*VI*), & de Cornificius (*VII*). Je ne doute pas que ce dernier ne vous faſſe rire, ou peut-être gémir; mais vous vous emporterez ſans doute d'indignation (*VIII*), quand vous aprendrez qu'on parle auſſi de Ceſonius. Je ne croi pas qu'Aquilius (*IX*) y ſonge; Il s'eſt déclaré du contraire à cauſe de

ſes

ſes infirmitez, & de ſes grandes occupations; comme étant le plus emploïé, & le plus autoriſé Juriſconſulte de Rome. Pour Catilina (*X*), s'il eſt abſous malgré l'évidence de ſes concuſſions, il eſt ſûr que je l'aurai pour Concurrent. Je ne penſe pas que vous attendiez que je vous parle d'Aufidius, ni de Palicanus (*XI*).

Quant à ceux qui demandent à préſent pour l'année prochaine, Céſar (*XII*) paroît ſûr d'être élû; l'autre place eſt diſputée par Thermus, & Sillanus (*XIII*); mais tous deux me paroiſſent ſi dépourvûs d'amis & de réputation, que le joueur de dez Curius (*XIV*) pouroit l'emporter ſur eux. Il eſt vrai, qu'il n'y a que moi à qui cela ſemble de la ſorte. Il eſt à ſouhaiter pour moi, qu'on faſſe Thermus avec Céſar; car de tous les Prétendans à l'année prochaine, il n'en eſt point qui me fît tant de peine que celui-là, s'il étoit refuſé, & qu'il fût renvoïé à la ſuivante, qui eſt celle où je prétens, à cauſe de la commiſſion qu'il a du grand chemin de Flaminius (*XV*), qu'il n'aura pas peine à avoir achevé en ce tems-là; & c'eſt pourquoi je le donnerois volontiers pour Collégue à Céſar. Voilà ce que je penſe, mais avec peu de certitude encore touchant mes Compétiteurs. Vous pouvez compter, que je n'oublierai rien de tout ce qu'un Prétendant doit faire pour réüſſir, & même je pourois bien, ſous quelque vain prétexte de Députation (*XVI*), aller faire un tour vers Piſon (*XVII*) depuis Septembre juſqu'en Janvier, quand il n'y (*XVIII*) aura plus guére d'affaires au Barreau; pour ménager les ſuffrages de la Gaule (*XIX*) de deçà le Pô,

qui paroiſſent de grande importance. Quand j'aurai pénétré l'intention de nos Grands, je vous en ferai part. A cela près, j'eſpére réüſſir facilement, ſi je n'ai pas d'autres Concurrens que ceux qui ſont à préſent à Rome. C'eſt à vous à prendre ſoin de me gagner tous ceux qui ſont avec nôtre ami Pompée (*XX*), puis que vous êtes bien plus près d'eux que moi. Aſſürez-le bien, que je ne me tiendrai point offenſé, qu'il ne ſe trouve pas ici pour l'Aſſemblée où je prétens être élû. Voilà pour cet article.

Mais voici une autre choſe où j'ai beſoin de vôtre indulgence. Publius Varius, qui doit de grandes ſommes à vôtre Oncle Cecilius, a vendu tous ſes biens, dans la forme la plus irrévocable, à ſon Frére Caninius Satrius, pour fruſtrer ſes Créanciers. Vôtre Oncle a attaqué Caninius en Juſtice, prétendant avec raiſon, que cette vente eſt frauduleuſe; & les autres Créanciers de Varius ſe ſont joints à lui, comme Lucullus (*XXI*), Publius Scipion (*XXII*), & Lucius Pontius, qui devoit être le Syndic, ſi l'on eût fait vendre les biens par Décret; mais il n'eſt plus queſtion de Syndic, puis que l'affaire a changé de face par cette vente frauduleuſe. Vôtre Oncle m'a prié de le ſervir contre Satrius, qui eſt chez moi tous les jours, qui après Lucius Domitius (*XXIII*), à qui il eſt particuliérement attaché, eſt plus à moi qu'à perſonne, & qui nous a été de grande utilité à mon Frére & à moi dans toutes nos brigues. Véritablement, je me ſuis trouvé embaraſſé, tant pour cette liaiſon que j'ai avec Satrius même, que pour ſa relation avec Domitius, ſur qui je fonde

ma

ma principale eſpérance dans ma pourſuite du Conſulat. J'ai repréſenté tout cela à vôtre Oncle, & je lui ai témoigné en même tems, que je n'héſiterois pas à le ſervir, s'il étoit ſeul dans cette affaire; mais puis que c'eſt auſſi celle de tous les autres Créanciers, parmi leſquels il y en a d'une ſi grande conſidération, qu'il n'eſt pas à craindre qu'ils manquent de gens pour ſoûtenir le droit qu'ils ont commun avec lui, quand même il n'auroit perſonne qui agît pour lui en particulier, qu'il étoit juſte qu'il eût égard à mes engagemens, & à la conjoncture où je me trouve. Il m'a paru recevoir mon excuſe autrement que je n'aurois voulu, & qu'il ne ſe pratique entre honnêtes gens; & depuis il a ceſſé tout-à-fait de me voir comme il faiſoit familiérement depuis quelque tems. Voilà ce que je vous prie de me pardonner. Vous jugez bien, que je ne pouvois pas honnêtement m'emploïer contre un Ami, dans une affaire où il s'agit de ſa réputation, & dans une des plus fâcheuſes rencontres de ſa vie, après en avoir été ſervi en toute occaſion, avec une affection, & une régularité extraordinaire. Si vous ne voulez pas croire que j'aïe agi par un motif ſi honnête; croïez ſi vous voulez, que c'eſt par ambition toute pure; mais quand cela ſeroit, je prétens que vous ne devez pas moins me pardonner, puis qu'il ne s'agit pas pour moi d'une bagatelle (*XXIV*). Vous voïez dans quelle carriére je ſuis, & le beſoin que j'ai de gagner tout le Monde, bien loin d'aliéner ceux qui me ſont aquis. J'eſpére, que vous aprouverez ma conduite; du moins je le ſouhaite très-fort. Je ſuis charmé de vôtre Mercure-Mi-

nerve, & il eſt ſi-bien placé, qu'il ſemble que tout le lieu où je l'ai mis ſoit fait pour lui. Je ſuis tout à vous.

REMARQUES.

I. MA prétenſion au Conſulat.] *Quoi que Cicéron ſe ſerve en cet endroit du terme de* demande, petionis, *il eſt pourtant certain qu'il ne demandoit pas encore proprement le Conſulat cette année, & c'eſt pourquoi j'ai traduit* prétenſion, *& non pas* demande. *On ne le demandoit proprement & en forme, que l'année qui précédoit immédiatement celle de l'élection; mais on le briguoit une année avant qu'on le demandât. C'eſt ce qu'ils apelloient* prenſare, *comme il paroît par cette même Lettre, où il eſt dit plus bas, au ſujet d'un Compétiteur de Cicéron,* ejus præpropera prenſatio, ſon trop d'empreſſement à briguer. *Or ſi ſon Compétiteur ne faiſoit encore cette année que briguer, il eſt bien clair que Cicéron ne faiſoit que briguer auſſi, & c'eſt de quoi il rend compte à Atticus.*

Cette même conſidération prouve en quelle année cette Lettre a écrite; car puis qu'il eſt certain par tous les Hiſtoriens, que Cicéron fut Conſul en 690. l'année de ſa Préture, qui eſt celle de la Lettre précédente, devoit être 687. parce qu'il faloit deux années entre la Préture & le Conſulat; & je viens de montrer que c'étoit la prémiére de ces deux années que l'on le briguoit, comme Cicéron le brigue dans cette Lettre, & par conſéquent l'année immédiatément après celle de la Préture; c'étoit donc pour Cicéron en 688.

II. *Galba.*] C'étoit un Patricien de l'illuſtre Maiſon des *Sulpitiens*, petit-Fils du fameux Orateur du même nom. Il avoit été Tribun militaire contre Mitridate, & aux Guerres Civiles ſous Sylla; puis Queſteur en 673. Edile Curule en 677. & l'un des Juges de Verrés en 683.

III. Le garçon qui vous porte cette Lettre.] *Com-*

Comme le mot de garçon *ſe dit aſſez ſouvent parmi le Peuple pour ſignifier un jeune valet qui ne porte pas les couleurs, j'ai crû que je pouvois m'en ſervir quelquefois, pour expliquer celui de* puer, *& éviter la circonlocution de* jeune eſclave, *qui ne rend pas le ſens de ce mot Latin aſſez ſimplement & naïvement à mon gré; car* eſclave *ſeul ne diroit pas aſſez puis que la jeuneſſe étoit eſſentielle à ces ſortes de Meſſagers, pour meilleure diligence.*

IV. *Tribuns.*] C'étoient des Magiſtrats crées du corps du Peuple par le Peuple méme, pour le défendre de tout ce que le Sénat pouvoit entreprendre contre ſa liberté, & ſa ſouveraineté; enſorte que toute autre Puiſſance étoit ſubordonnée à celle-la; & il lui étoit permis de s'opoſer à tout. Ils étoient dix, & changeoient tous les ans, comme les autres Magiſtrats ordinaires.

V. *Champ de Mars.*] C'étoit une Place de grandeur extraordinaire, ſituée hors de l'enceinte de Rome entre la *Porte Flumentane*, apellée preſentement *Porta del Popolo*, & le Tibre, dont le voiſinage avoit fait nommer ainſi cette Porte. Cette Place avoit été donnée au Peuple par le Teſtament d'une Courtiſanne, ſelon quelques Auteurs (1), ou d'une Veſtale, ſelon d'autres, & conſacrée au Dieu Mars (2) dès les prémiers Rois. Cela n'empêcha pas le dernier de ſe l'aproprier, & cette uſurpation fut une des cauſes de ſa ruine. Elle fut ornée *dans la ſuite* (3) des Statuës des grands hommes qui avoient bien ſervi l'Etat, & de tous les ornemens que les Triomphateurs avoient coûtume de mettre au Capitole, lors qu'il n'y en put plus tenir. On y éliſoit les Conſuls & les Cenſeurs, auſſi-bien que les Tribuns; on y aſſembloit la Milice de la Ville; on y levoit des Soldats; on y brûloit les morts de conſéquence; on y éxerçoit la jeuneſſe aux courſes de chariots, à l'arc, à la fronde, à ſauter, à voltiger ſur le cheval de bois, à en dreſſer de véritables, & généralement à tou-

tes ſortes de jeux, & de combats (1). *Aulus Gell. l. 6. c. 7. Macrob. l. 1. Saturn. c. 10.* (2) *Dionyſ. Halicarn. l. 4. & 5.* (3) *Strab. l. 5. Plin. l. 36. c. 10. Bartol. Marlianus Topograph. Urbis Romæ l. 6. c. 12. Roſinus l. 6. c. 11. Pomponius Lætus, &c.*

VI. *Antoine.*] Il s'apelloit *Caïus*, & étoit d'une ancienne Famille Plébéïenne très-noble qui ſe prétendoit deſcenduë d'un Anthon (1) Fils d'Hercule; mais elle étoit devenuë beaucoup plus illuſtre par ſon Pére, le fameux Marc-Antoine l'Orateur (2), qui avoit été Conſul & Cenſeur, & elle le devint encore davantage depuis, par le Triumvir de même nom, Fils du Frére aîné de celui-ci. Il avoit été mis en Juſtice (3) onze ans auparavant, & condamné pour avoir pillé la Gréce en la gouvernant en qualité de Queſteur. Quoi qu'il ſe fût tiré d'affaire en quelque ſorte, en apellant de ce jugement aux Tribuns du Peuple, comme cela étoit permis en certains cas, les Cenſeurs l'avoient chaſſé du Sénat ſix ans après, autant pour cette tache, que parce qu'il devoit plus qu'il n'avoit. Cependant, aïant été rétabli depuis, il n'avoit pas laiſſé d'être fait Préteur avec Cicéron, & étoit par conſéquent en paſſe de demander le Conſulat en même tems que lui. (1) *Plutar. in Anton.* (2) *Cic. de Orat. & in Brut.* (3) *Aſcon. in Orat. in toga candida, & Q. Cic. de Petit. Conſul.*

VII. Cornificius.] *De l'indignité dont Ciceron repréſente cet homme, il n'eſt ni étrange qu'on n'en ſache pas autre choſe, ni naturel que ce ſoit le Sénateur du même nom, de qui il ſera parlé dans la 13. Lettre. On n'en ſait pas davantage de* Thermus *& d'*Aufidius. *Il paroît ſeulement qu'ils n'avoient rien de commun avec les gens connus de ce tems-là, qui portoient les mêmes noms qu'eux. Il n'y a non plus guére d'aparence que* Ceſonius *ſoit le Sénateur du même nom, qui avoit été Edile avec Ciceron.*

VIII. Vous vous emporterez d'indignation.] *Il y a dans le Latin* ut frontem ferias; vous frapererez

rez vôtre front, *ce qui étoit parmi les Romains, comme parmi les Grecs, un geſte de douleur & d'indignation, auſſi-bien que de fraper ſur ſa cuiſſe. Homére* (1) *& Ariſtophane* (2) *en font foi pour les Grecs; & Ciceron aprouve* (3) *ce geſte dans un Orateur véhément. Mais puis que Quintilien* (4) *n'a pas laiſſé pour cela de trouver, qu'il ſentoit un peu trop le Comedien, j'ai crû que je pouvois bien le ſupprimer, en exprimant ſa ſignification comme j'ai fait.* (1) Iliad. 22. (2) in Plut. (3) in Brut. (4) l. 11. c. 3.

IX. *Aquilius.*] Son nom étoit *Caïus*, ſon ſurnom *Gallus*, & ſa Maiſon fort illuſtre, & des plus anciennes. Cette déclaration qu'il avoit faite de ne pas prétendre au Conſulat, étoit néceſſaire pour ſon honneur, dès qu'effectivement il avoit renoncé à briguer & à demander cette Dignité; car c'étoit une eſpéce d'ignominie de n'y prétendre pas, quand on étoit comme lui d'âge & de qualité à l'obtenir; à moins que d'avoir d'auſſi bonnes raiſons que lui de n'y point penſer. Il avoit été Préteur avec Cicéron (*), & il s'étoit ſignalé auparavant dans ſa Queſture par une formalité qu'il inventa contre les fraudes, laquelle étoit de ſi grande utilité, que Cicéron l'appelle ailleurs *le remède à toutes les friponneries, everriculum omnium malitiarum.* Pro Cecinna. (*) l. 3. Offic. & de Nat. Deor.

X. *Catilina.*] Il s'apelloit *Lucius*, & étoit d'une Maiſon Patricienne (1) ſi noble, qu'elle paſſoit pour venir de *Sergeſte*, l'un des compagnons d'Enée, parce qu'elle s'apelloit (2) *Sergia.* Son Biſaïeul, qui fut Préteur, perdit la main droite à ſa ſeconde Campagne, reçut vingt-trois bleſſures aux deux ſuivantes, fit encore la Guerre long-tems avec une main poſtiche de fer, dont il ſe ſervoit comme d'une main véritable, fut pris deux fois par Annibal, & ſe ſauva deux fois; fit lever le Siége de Crémone, défendit Plaiſance, & fit tant d'autres choſes extraordinaires, qu'il eſt étonnant qu'il n'en ſoit parlé que par occaſion dans Pline (3), &

dans Solin (4). Le fils de ce vaillant homme, étant Queſteur en 605. conſacra ſa mémoire (5) par une Médaille qu'il fit frapper, où ſon Pére étoit repréſenté à cheval, tenant de ſon unique main gauche ſon épée, avec la tête d'un Barbare ſuſpenduë par les cheveux. Le Compétiteur de Cicéron, dont il s'agit ici, petit-Fils de ce Queſteur, avoit auſſi été Queſteur deux ans avant Cicéron, puis Lieutenant dans je ne ſai quelle Guerre où il ſe ſignala beaucoup, puis Préteur d'Afrique (7), la même année 687. que Cicéron le fut à Rome, enſuite accuſé au retour de ce gouvernement pour y avoir mal verſé : & c'eſt l'accuſation dont il eſt parlé dans cette Lettre. Il n'eſt pas néceſſaire de dire que c'eſt le même Catilina, qui conjura deux ans après contre la République. (1) *Aſcon. in Orat. pro Cornelio. Saluſt. Conj.* (2) *Æneid.* 5. (3) *l.* 7. *c.* 28. (4) *c.* 6. (5) *Pighius*. (6) *Saluſt. Hiſt. l.* 1. (7) *Cic. pro Cælio. Dio l.* 36. (3) *pro Sylla, in Piſonem, Q. F. de Petit. Conſul.*

XI. *Palicanus.*] C'étoit un Picentin (1) d'obſcure naiſſance, qui par les mauvaiſes voïes de plaire au Peuple, ſoutenuës de quelque éloquence, (2) étoit parvenu au Tribunat. (3) Il s'y étoit rendu ſi agréable, que ſes Succeſſeurs avoient déja entrepris deux ans avant celui-ci de le faire Conſul. Dans cette vûë, ils demandérent devant tout le Peuple, à un Piſon qui étoit Conſul cette année-là (4), s'il ne proclameroit pas Palicanus pour la ſuivante, en cas que les ſuffrages lui fuſſent favorables. Piſon répondit d'abord, qu'il ne croïoit pas la République aſſez malheureuſe, pour être expoſée à cette indignité : Mais les Tribuns aiant inſiſté ſur ce qu'il feroit, le cas arrivant, il répondit réſolument qu'il n'en feroit rien. (1) *Humili loco, loquax magis quam facundus.* Quintil. l. 4. c. 2. (2) *Aptior auribus imperitorum.* in Brut. (3) Aſcon. in Verrin. (4) Val. Max. l. 3. c. 8.

XII. *Céſar.*] Il s'apelloit *Lucius*, & il étoit de la

la même Maiſon Patritienne des Juliens que le grand Céſar, ſi ancienne, qu'elle ſe prétendoit déſcenduë de Venus (1), par Julus Fils d'Enée. Du moins étoit-il bien certain, qu'elle avoit été tranſplantée d'Albe, à Rome (2), ſous les Rois. La branche de celui-ci étoit beaucoup plus illuſtre par les Charges, que celle du grand Céſar, & ils étoient au quatriéme degré. (1) *Feſtus & Joannes Glandorpius in Onomaſtico Romano.* (2) *Dioniſ. Halicarn. l. 3.*

XIII. *Sillanus.*] Il s'apelloit *Decimus*, & il étoit de l'illuſtre Maiſon Patritienne des Manliens, paſſée par adoption dans une Plébéienne non moins illuſtre, qui étoit celle des Juniens. Il étoit ſecond Mari de Servilie, la bonne amie du grand Céſar, & Sœur utérine de Caton, laquelle avoit eu Brutus, du prémier lit.

XIV. *Curius.*] C'étoit un homme d'aſſez bonne naiſſance, qui avoit été Queſteur (3), mais ſi diffamé pour ſes mœurs, que les Cenſeurs l'avoient chaſſé du Sénat. (1) *Aſcon. in Orat. in tog. cand. & Saluſt. in Catil.*

XV. *Grand chemin de Flaminius.*] Il étoit ainſi apellé, pour avoir été fait par le Conſul de ce nom, qu'Annibal vainquit à Traſiméne. Il conduiſoit depuis la même Porte Flumentane, dont j'ai déja parlé, voiſine du champ de Mars, juſqu'à Rimini ſur la Mer Adriatique. Comme ces ſortes de réparations plaiſoient beaucoup au Peuple, Cicéron craignoit que ce Thermus n'obtint facilement le Conſulat en reconnoiſſance de celle-ci, s'il pouvoit l'avoir achevée quand il le demanderoit.

XVI. *Sous quelque vain prétexte de Députation.*] Quand des Sénateurs avoient quelque voïage à faire un peu loin de Rome, pour leurs affaires particuliéres, l'uſage étoit, qu'ils ſe faiſoient donner par le Sénat, un faux tître de Députez, afin de les autoriſer davantage dans les Provinces où ils alloient, à engager les Magiſtrats qui gouvernoient ces

ces Provinces à rendre à ces prétendus Députez tous les honneurs poſſibles; enfin, pour les y faire paroître avec la même dignité, que s'ils y étoient effectivement envoïez par la République. Ils apelloient cela *Legatio libera*, comme qui diroit, *Ambaſſade volontaire*; & cette feinte étoit fondée, ſur ce qu'il ne leur étoit pas permis réguliérement de s'abſenter de Rome, ſans ordre, au delà d'un certain tems fort court. Cicéron voulut abolir cet abus dans ſon Conſulat, mais un Tribun du Peuple s'y oppoſa. *De legib. l. 3.*

XVII. *Piſon.*] C'eſt celui de qui j'ai parlé au ſujet de Palicanus. Il s'apelloit *Caius*, & étoit de la même Maiſon *Calpurnia*, mais d'une autre branche que le Gendre de Cicéron, de qui j'ai parlé auſſi (*). Il avoit été Conſul deux ans devant, en vertu de quoi il étoit allé gouverner enſuite la Gaule Narbonnoiſe. Car c'étoit la coûtume, que ceux qui ſortoient de cette Charge, alloient, s'ils vouloient gouverner quelque Province des plus importantes, pour autant de tems qu'il plaiſoit au Sénat. On leur réſervoit d'ordinaire celles où il y avoit de la guerre, afin de leur donner occaſion de mériter le Triomphe. On apelloit ces Provinces *Conſulaires* par cette raiſon là, pour les diſtinguer des autres de moindre conſéquence, que les Préteurs alloient auſſi gouverner en ſortant de charge. (*) *Lettre VIII. Rem. derniére.*

XVIII. *Quand il n'y aura plus guére d'affaires au Barreau.*] C'eſt qu'on ceſſoit de rendre la Juſtice avant la mi-Août, & les vacations duroient preſque ſans interruption le reſte de l'année.

XIX. *Les ſuffrages de la Gaule de déçà le Pô.*] C'eſt ce que j'ai dit ailleurs, que la plûpart des Peuples d'Italie étoient Citoiens Romains, & en cette qualité avoient la même voix à l'élection des Magiſtrats, que les habitans de Rome même.

XX. *Pompée.*] Son nom propre étoit *Cneus*, & le

le ſurmon de ſon Pere *Strabon*; mais il ne paroît pas que le Fils l'ait jamais porté, parce qu'il reçut de ſon Armée en Afrique (1) celui de *Grand*, dès l'âge de vingt-cinq ans. Leur Maiſon étoit Plébéienne, & leur nobleſſe ſi peu ancienne (2), qu'on ne voit pas qu'il y eût jamais eu de Charge avant l'an 612. On reprocha même à celui qui fut Conſul cette année-là, qu'il étoit Fils d'un (3) Joueur de Flûte. Il alla enſuite commander en Eſpagne, & faiſant la guerre aux Numantins, il conſentit à un Traité ignominieux pour ſe ſauver, & ſauver ſon Armée. Mais comme il avoit de l'éloquence (4), cela n'empêcha pas le Peuple de le faire encore Cenſeur depuis.

Le Grand Pompée, de qui il s'agit ici, étoit d'une autre branche que celui-là, & de nobleſſe encore plus nouvelle, puis qu'on ne ſavoit rien de ſa Famille avant ſon Pere & ſon Oncle. Cet Oncle qui étoit l'aîné, & qui s'apelloit *Sextus* ſe rendit fameux par les Sciences (5), & s'adonna tout entier à la Juriſprudence, à la Géométrie, & à la Philoſophie Stoïque. Son Cadet qui fut ſurnommé Strabon, comme je l'ai dit, ce qui veut dire *bigle*, aparemment parce qu'il l'étoit, ſe ſignala dans les guerres Civiles entre Marius & Sylla, mais il s'y ménagea tellement (6), qu'on ne ſut jamais bien de laquelle des deux factions il étoit en effet, *quoi qu'il fut* Préteur & Conſul en ce tems-là, & qu'il fît d'aſſez grandes choſes en pluſieurs expéditions qu'il conduiſit, & dont il triompha. Auſſi, quand il fut tué d'un coup de foudre au milieu de ſon Camp (7), les deux partis furent également aiſes d'en être défaits. Il avoit épouſé la Sœur ou la Niéce du fameux Poëte Satyrique Lucilius (8) qui étoit de race de Sénateur. Ils n'eurent pour tous enfans, que le Grand Pompée. Celui-ci faiſoit la guerre à Mitridate au tems de cette Lettre, & il avoit près de lui beaucoup de gens conſidérables, qui étoient tous dévouez à Atticus,

&

& qui ne laiſſoient pas, pour être abſens, de pouvoir ſervir & deſſervir à Rome les Prétendans aux Magiſtratures. (1) *Plut. in Pomp. Plin. l. 1. c. 27.* (2) *Patercul. l. 2. c. 21.* (3) *Plutar. Apophtegm. Scipion. Æmili.* (4) Q. Pompeius, non contemptus orator, qui ſummos honores ſine ulla commendatione majorum eſt adeptus. *in Brut* (5). *de Orat. l. 3. in Brut. Philipp. 12.* (6) Se dubium mediumque partibus præſtitit, *Patercul. l. 2. c. 21.* Cn. Pompeii fraude qui utramque partem fovendo. *Tite Liv. l. 79.* (7) Dum utramque partem fovet utriſque inviſus fulmine ictus interiit. (8) *Patercul. l. 2. c. 29.*

XXI. *Lucullus.*] C'eſt l'un des deux Fréres, ou Couſins germains de ce nom de la branche Plebéïenne de la même ancienne & illuſtre Maiſon des Liciniens, dont j'ai parlé au ſujet de Macer. Leur Pere commun, s'ils étoient Fréres, comme il y a plus d'apparence, avoit été condamné pour des concuſſions (1), & leur Mére, Fille de Metellus Numidicus, le plus grand Perſonnage de Rome en ſon tems, n'avoit pas eu bon bruit; mais cela ne les empêcha pas d'être Conſuls l'un l'autre. Nous avons la vie dans Plutarque, & un éloge admirable à la tête des Académiques de Cicéron, du plus illuſtre des deux qui s'appelloit *Lucius*; & c'eſt celui qu'il faut entendre toutes les fois qu'on trouve Lucullus tout court comme ici. Il venoit au tems de cette Lettre de faire la guerre à Mitridate, de qui il triompha deux ans après, pour l'avoir réduit à telle extrémité, qu'il ne fut pas difficile à ſon Succeſſeur de l'achever. Pompée, qui fut ce Succeſſeur, étoit déja ſurvenu de la même maniére à la fin de pluſieurs autres guerres, ſavoir, de celle de Lepidus, de celle de Sertorius, & de celle de des Eſclaves, dont il n'avoit pas laiſſé de partager la gloire avec ceux qui les avoient preſque terminées avant lui. Ce fut ce qui donna occaſion à Lucullus, quand le même Pompée vint en-

encore lui ôter l'honneur de terminer celle de Mithridate, de dire en ſe ſéparant de lui, dans la conférence qu'ils eurent enſemble en Galatie : (2) *Qu'il reſſembloit à ces lâches oiſeaux, qui ne ſe jettent que ſur les charognes, & qu'il n'avoit jamais commandé qu'à des reſtes de guerres.*

L'autre Lucullus, qui s'appelloit *Marcus*, avoit paſſé par adoption dans la Famille des Varrons, & triomphé des Thraces, revenant de gouverner la Macédoine enſuite de ſon Conſulat. (1) *Plutarch. in Lucull.* (2) *in Pomp. c.* 8.

XXII. *Scipion*] C'eſt le dernier qui ait fait figure, de cette célébre Famille de la Maiſon des Cornéliens. Il étoit de la branche des *Naſica*, laquelle deſcendoit de celui qui fut jugé par le Sénat, le plus homme de bien de la Ville, pour mettre en dépot chez lui la Grand-Mére des Dieux, & qui étoit Couſin-germain du prémier Africain, le vainqueur d'Annibal.

XXIII. *Domitius.*] Il étoit ſurnommé *Ænobarbus*, qui veut dire Barbe-rouſſe, & d'une ancienne, & illuſtre Maiſon Plebéïenne. C'eſt le Triſaïeul paternel en ligne directe de l'Empereur Néron.

XXIV. Il ne s'agit pas pour moi d'une bagatelle.] *C'eſt l'équivalent du vers Grec qui eſt dans le Texte, tiré du 22. Livre de l'Iliade, dont le ſens littéral eſt*; car ce n'eſt pas pour une victime, ou pour un cuir de bœuf, &c. *Ce vers étoit paſſé en proverbe, pour ſignifier ce que j'ai mis à la place. On voit bien que c'eſt le Conſulat que Cicéron briguoit que j'entens par cette* bagatelle. *Je tâcherai toûjours de rendre comme cela par des équivalens le ſens de ces maniéres de parler proverbiales, quand il me ſemblera, comme ici, qu'il ne ſeroit pas agréable de les traduire à la lettre.*

LET-

LETTRE ONZIEME.

An de Rome DC. LXXXIX. le jour de l'An, & toûjours de Rome en Gréce. C'eſt la ſeconde dans les autres Editions.

VOUS ſaurez que ma Femme eſt accouchée heureuſement d'un Fils, ſous le Conſulat de Lucius Julius Céſar, & de Caïus Martius Figulus (*I*). Devrois-je être ſi long-tems ſans recevoir de vos nouvelles? Je vous ai écrit depuis peu fort particuliérement ſur ma prétention. Je penſe préſentement à défendre Catilina mon Compétiteur; nous avons les Juges que nous voulons, & nôtre Accuſateur (*II*) en eſt auſſi content que nous. J'eſpére que ſi je le fais abſoudre, il s'entendra mieux avec moi (*III*) dans nôtre pourſuite commune. S'il ne le fait pas, il faudra prendre patience. Il m'importe que vous veniez au plûtôt; car tout le Monde croit, que quelques-uns de nos Grands, qui ſont de vos Amis, me ſeront contraires. Je conçois que vous me ſerez de grand uſage près d'eux. C'eſt pourquoi ne manquez pas de venir paſſer ici tout le mois de Janvier, comme vous l'avez projetté.

REMARQUES.

I. SOus le Conſulat de Lucius Julius Céſar, & de Caïus Martius Figulus.] *Il y a des difficultez extraordinaires à datter cette Lettre, & les Commentateurs s'y ſont épuiſez. Par ces Conſuls qui y ſont nommez, il ſemble qu'elle ſoit de 689. qui eſt leur an-*

année. *Cependant, cela paroît comme impoſſible par le dernier article, où Ciceron exhorte Atticus à venir paſſer à Rome tout le mois de Janvier : car il ne peut entendre que le Janvier de cette même année, puis que c'étoit pour l'aider à obtenir le Conſulat de la ſuivante, ce qui ſe devoit décider, ſuivant la coûtume, au commencement d'Août, pour le plus tard. Or, quand même ſon fils ſeroit né, & cette Lettre écrite, le premier jour de cette année 689. le tems ſeroit bien court pour l'envoyer en Gréce, & pour faire arriver Atticus à Rome, dans le même mois. Cette conſidération jointe à ce que la plupart des vieilles Editions mettent* Januario ineunte, *au lieu de* Januario menſe, *comme il y a dans les plus correctes des nouvelles Editions, a fait croire à pluſieurs Commentateurs, qu'elle eſt de l'année précédente 688. & que Ciceron a ſeulement entendu en nommant les Conſuls qu'il y nomme, qu'ils venoient d'être élûs pour l'année ſuivante, & non pas qu'ils fuſſent déja en éxercice.*

Mais puis que cette maniére de datter eſt ſi hors d'uſage, que ces Commentateurs n'en ont pû trouver un ſeul exemple dans toute l'Antiquité Romaine, pour appuier leur opinion, il me ſemble, qu'il y a bien moins d'inconvenient à croire, que cette Lettre eſt effectivement de l'année qu'elle marque. Car il n'eſt pas impoſſible, que Ciceron crût qu'Atticus étoit déja en chemin quand il l'écrivoit. Peut-être auſſi ne comptoit-il pas qu'Atticus pût arriver dans tout Janvier, quoi qu'il le lui écrivît pour le preſſer davantage. Que ſi la naiſſance d'un premier Fils eſt un évenement de nature à être datté plus particulierement, que par l'année dans laquelle il eſt arrivé, en l'écrivant à ſon meilleur Ami, n'eſt-il pas à preſumer que Ciceron entendoit quelque jour particulier de cette même année, quoi qu'il ne l'ait point exprimé? Que ſi cela eſt, quel jour peut-il avoir entendu naturellement, en diſant ſeulement que ſon Fils eſt né ſous tels Conſuls, que le premier jour de leur Conſulat? comme nous entendons le premier jour de l'année, en diſant ſeulement le Jour

de

de l'an. *Voilà, ce me ſemble, de quelle maniére on peut ſe hazarder raiſonnablement à deviner, pour ſe déterminer dans les difficultez de cette nature, & non pas comme la plûpart des Commentateurs, par des ſubtilitez de Grammaire.*

II. *Nôtre Accuſateur.*] C'étoit un jeune homme de l'ancienne & illuſtre Maiſon des Claudiens, tranſplanté des Sabins à Rome, aux premiéres années de la République, & de laquelle vinrent depuis les Empereurs Tibére, Caligula, & Claude (1). Cette Maiſon avoit pluſieurs branches Patritiennes, & une Plébéienne, non moins illuſtre que les Patritiennes. De ſavoir comment des Familles venant d'une même tige, n'étoient pas toutes Patritiennes, ou toutes Plébéiennes, c'eſt une des plus grandes difficultez de l'Antiquité Romaine. Quelques Auteurs, ne pouvant venir à bout de l'expliquer, ont évité le nœu, en tranchant tout net, que ces différentes Familles n'avoient de commun que le nom, & qu'elles venoient de tiges différentes : mais il eſt conſtant qu'on croioit le contraire en ce tems-là. Il ne reſte donc que les adoptions, par où des Patritiens ou Plébéiens d'origine, aient pû paſſer dans des Maiſons de qualité différente de la leur; ou de dire, ce qui paroît par des éxemples célébres (2), que des Maiſons Patriciennes s'étoient de bon gré agrégées au Peuple, toutes, ou en partie, pour des fins particuliéres qu'on ne ſait pas. (1) *Suet. in Tib. c.* 1. (2) *in Auguſt. c.* 2.

L'Accuſateur, de qui il s'agit ici, s'appelloit *Publius*; il étoit de l'une des branches Patritiennes de ſa Maiſon, & cette branche avoit pour ſurnom *Pulcri, les beaux.* Comme c'étoit un méchant homme, il fut facile à Catilina qu'il accuſoit, de le corrompre pour le faire prévariquer. Son Criminel fut donc abſous par ce moien, beaucoup plus que par l'éloquence de Cicéron, ſupoſé que cet Orateur l'ait défendu effectivement (1) comme il y penſoit dans cette Lettre. Quelques Commenta-

mentateurs en veulent douter (2), à cauſe de l'évidence des crimes de ce Scélérat, que Cicéron reconnoît lui-même dans la précédente, mais il paroît par pluſieurs autres affaires ſemblables, que les plus gens de bien de ce tems-là n'étoient pas moins prêts à défendre les plus grands criminels, qu'ardens à les mettre en Juſtice. La grande liberté, & même la gloire qu'il y avoit à accuſer, demandoit, de peur qu'on n'en abusât, qu'il y en eût une auſſi grande à défendre. Ainſi la conduite de tout le monde étoit ſujette à être éxaminée de toutes les maniéres; & c'étoit aſſez pour la rendre plus réguliére. Car quoi qu'on ſe tirât preſque infailliblement d'affaire quand on étoit innocent, & même quelquefois, encore qu'on fût coupable; néanmoins, comme il n'étoit pas agréable de faire parler de ſoi autant qu'il le falloit pour ſe défendre, on devoit vraiſemblablement prendre plus garde à ne pas donner occaſion d'être accuſé, que ſi on y eût été moins ſujet. Si on veut conſulter à ce propos l'Oracle de Florence (3), on trouvera que c'étoit cet excellent uſage des accuſations, qui avoit conſervé l'innocence des mœurs dans la Républiqne, juſques vers le milieu du ſiécle de ces Lettres, que la corruption devint incurable. *On ſouffre ſans peine*, dit Cicéron ailleurs ſur ce ſujet, *qu'il y ait beaucoup de gens qui faſſent profeſſion d'accuſer; car rien n'empêche qu'un innocent ne ſoit abſous, ſi on l'accuſe; mais un coupable ne ſauroit être condamné, ſi on ne l'accuſe pas. Il y a donc bien moins d'inconvénient à mettre un innocent en Juſtice, qu'à n'y pas mettre un criminel.* Facile patimur eſſe quam plurimos accuſatores, quod innocens, ſi accuſatus ſit, abſolvi poteſt; nocens, niſi accuſatus fuerit, condemnari non poteſt. Utilius eſt autem abſolvi innocentem, quam nocentem cauſam non dicere. *Pro Roſcio Amerino.* 1.

(1) *Feneſtell. apud Aſcon. in Orat. in toga candida.* (2) *Aſcon. ibid.* (3) *l.* 1. *c.* 8. *de' Diſcorſi.*

III.

III. *Il s'entendra mieux avec moi dans nôtre pourſuite commune.*] C'eſt qu'il falloit réguliérement que l'un des Conſuls fût Patricien, comme Catilina, & l'autre Plébéien, comme Cicéron. Ainſi, chaque Prétendant s'entendoit d'ordinaire avec un autre de qualité différente de la ſienne, pour s'entr'aider à être élûs enſemble. Je dis qu'il le falloit réguliérement, & non pas abſolument; témoin Cicéron même, qui fut Conſul cette fois avec Antoine, Plébéien comme lui, quoi que d'illuſtre & ancienne Maiſon.

COMME cette Lettre eſt la derniére qu'il paroît que Cicéron ait écrite avant ſon Conſulat à Atticus, il y a grande apparence qu'Atticus arriva peu de tems après à Rome, ainſi que Cicéron l'en preſſoit, & qu'Atticus l'avoit promis. Du moins eſt-il bien certain qu'il y fut toute l'année ſuivante, car il y eut grande part aux principales affaires qui s'y paſſérent ſous ce Conſulat, comme on verra dans la ſuite de cet Ouvrage.

Ce fut au ſujet de ces affaires, que Cicéron répondit, de la maniére qu'on va voir à une Lettre que Pompée lui écrivit d'Aſie l'année ſuivante 691. Comme cette Réponſe donne une grande lumiére aux affaires que Pompée & Cicéron eurent enſemble dans la ſuite de ces Lettres, j'ai crû, qu'on ne ſeroit pas fâché de la trouver ici par maniére de digreſſion. Pompée ſe diſpoſoit alors à revenir triompher à Rome de Mitridate, qu'il avoit fait périr l'année précédente, & de la meilleure partie de l'Orient, qu'il avoit ſubjuguée depuis-

LETTRE DE CICERON A POMPE'E.

An de Rome DC. XCI. vers le milieu; & de Rome en Aſie. C'eſt la ſeptiéme du V Livre de celles qu'on appelle Familiéres.

SI vous & vôtre Armée êtes en bonne ſanté, je m'en réjouïs. J'ai eu ma bonne part de la joie extrême, que vos Lettres à la République ont cauſée à tout le monde; car vous y donnez de grandes eſpérances, qu'elle jouïra d'un parfait repos, ainſi que j'ai toûjours aſſuré qu'elle en jouïroit par vôtre ſeul moien. Vous ſaurez cependant, que ces mêmes Lettres ont aſſommé vos anciens Ennemis, ou ſi vous l'aimez mieux, vos nouveaux Amis (*I*), & qu'elle leur ont ôté entiérement d'autres eſpérances bien différentes dont ils ſe flattoient.

Quant à ce que vous m'avez écrit, quoi que ce ſoit avec peu de démonſtration d'amitié, cela n'a pas laiſſé de me faire plaiſir; car je n'en connois point de plus grand que le ſouvenir des ſervices que j'ai rendus (*II*): & ſi on n'y répond pas comme on y eſt obligé, je ſouffre ſans peine qu'on m'en doive de reſte. Du moins ſuis-je bien ſûr, que l'intérêt de l'Etat vous engagera à vous lier étroitement avec moi, ſi l'extrême affection que je vous ai témoignée en tant de rencontres ne ſuffit pas pour vous y engager. Et afin que vous ne puiſſiez pas prétendre cauſe d'ignorance de ce qui me déplaît dans vôtre Lettre, je veux

bien vous le dire clairement, comme nôtre amitié, & mon naturel franc & ouvert m'y convient.

J'ai fait d'aſſez grandes choſes pour avoir eſpéré que vous m'en témoigneriez quelque joie en m'écrivant, ſoit par l'amour que vous devez à la République, ſoit en conſidération de nôtre amitié. Je m'imagine que vous vous en êtes abſtenu, de crainte de déplaire à quelqu'un ſi vous le faiſiés (*III*). Mais ſachez que ces choſes, par leſquelles j'ai ſauvé nôtre commune Patrie, ſont atteſtées & approuvées de toute la Terre (*IV*). Peut-être vous trouverez quand vous ſerez ici, que je les ai éxécutées avec tant de ſageſſe & de magnanimité, que ſi vous êtes fort au deſſus du dernier Africain, je ne ſuis guére au deſſous de Lælius ſon bon Ami (*V*); & que vous ne ſerez pas fâché de vivre avec moi dans une union parfaite, ſoit d'amitié particuliére, ſoit de ſentimens ſur les affaires publiques.

REMARQUES.

I. *VOs Lettres ont aſſommé vos anciens Ennemis, ou ſi vous l'aimez mieux, vos nouveaux Amis.*] Ce ſont celles où Pompée donnoit avis de la défaite entiére de Mitridate, ce qui ne plaiſoit pas à ceux qui cherchoient à brouiller; car une guerre étrangére, de l'importance de celle-là, étoit une conjoncture favorable pour eux. Ces brouillons ne pouvoient être autres que Céſar & ſes Adhérans. Outre que Céſar avoit été accuſé en plein Sénat comme Complice de Catilina, on l'avoit déja ſoupçonné trois ans auparavant d'avoir trempé dans une autre Conjuration, qui ne manqua de réüſſir, que parce qu'on donna trop tôt le ſignal

de

de l'éxécution. Cicéron le qualifie *ancien Ennemi* de Pompée, parce qu'ils avoient été de faction contraire dans leur jeuneſſe ; car Pompée étoit l'un des principaux Chefs de celle de Sylla, & Céſar étoit engagé néceſſairement dans celle de Marius ; tant parce que Marius avoit épouſé ſa Tante paternelle, que parce qu'il avoit lui-même épouſé la Fille de Cinna le Collégue de Marius. Comme il ne voulut jamais la répudier, quelque effort que Sylla fît pour l'y contraindre, cette réſiſtance le rendit ſi ſuſpect, que Sylla crut devoir le faire mourir. Céſar eut pendant quelque tems toutes les peines du monde à ſe cacher : mais à la fin Sylla lui pardonna, n'aiant pû refuſer ſa vie aux inſtances obſtinées de leurs parens communs. Il eſt conſtant, que le même Sylla leur prédit qu'ils s'en repentiroient trop tard ; que ce jeune homme (car Céſar n'avoit encore que vingt ans) ruïneroit quelque jour le Parti qu'ils avoient eu tant de peine à ſoûtenir enſemble, & qu'il y avoit pluſieurs Marius dans Céſar. *Sueton. & Plutarc. in Cæſar.*

II. *Services que j'ai rendus.*] Il entend parler des obligations extraordinaires que Pompée lui avoit ; ne fût-ce que de l'éloge immortel (1) que nous admirons encore tous les jours, par lequel il fit ôter à Lucullus, l'un des hommes du monde qu'il eſtimoit le plus (2), le commandement de la guerre de Mitridate pour le donner à Pompée, dans le tems que Lucullus avoit réduit ce Prince aux derniéres extrémitez. (1) *Pro lege Manilia.* (2) *Academic. l. 4. proœm.*

III. *Vous vous en êtes abſtenu de peur de déplaire à quelqu'un ſi vous le faiſiez.*] La raiſon qui avoit empêché Pompée d'écrire à Cicéron, comme il devoit, étoit ſi honteuſe, que Cicéron n'oſoit la lui reprocher ouvertement. On pourroit croire que ce *quelqu'un*, étoit les deux Métellus, Fréres de Mutia, Femme de Pompée, ennemis déclarez de Cicéron, comme on verra par les deux Lettres

ſuivantes. Mais il y a encore plus d'apparence que c'eſt Céſar qui avoit trop couru de riſque dans l'affaire de Catilina, pour aimer Cicéron (3), quoi que Cicéron l'eût beaucoup épargné. Or Pompée avoit de grands égards pour Céſar, parce que Céſar qui ugeoit que l'appui de Pompée lui étoit néceſſaire, commençoit alors à ſe lier d'intérêt avec lui, & eſſaioit de lui rendre deux ſervices importans pour mériter ſon amitié. L'un étoit, d'ôter à Catulus la commiſſion (*) qu'il avoit de rebâtir le Capitole qui avoit été brûlé, pour la donner à Pompée; l'autre, de faire paſſer dés Loix fort pernicieuſes à la République, leſquelles l'un de ces Metellus de qui j'ai parlé avoit faites en faveur du même Pompée leur Beau-Frére. Comme cette derniére Affaire donna occaſion à deux Lettres curieuſes entre l'autre Métellus & Cicéron, j'ai crû qu'on ne ſeroit pas faché de les trouver après celle-ci, ne fût-ce que pour voir comment les perſonnes de qualité querelloient par Lettre en ce tems là. (*) *Suet. in Cæſ. c.* 15. *Dio. l.* 37.

IV. *Ces choſes, par leſquelles j'ai ſauvé nôtre commune Patrie, ſont atteſtées & approuvées de toute la Terre.*] On avoit rendu des honneurs tout extraordinaires à Cicéron, pour avoir découvert la Conjuration de Catilina, pour l'avoir obligé de ſortir de Rome, & pour avoir fait mourir ſes principaux Complices. On avoit fait des priéres publiques pour en remercier les Dieux en ſon nom, ce qui ne s'étoit jamais pratiqué auparavant, que pour de grands exploits de guerre. On lui avoit donné la qualité inouïe juſqu'alors de *Pere de la Patrie*, ſur l'ouverture qui en fut faite par un des prémiers hommes du Sénat; & un autre avoit été d'avis qu'on lui donnât la même Couronne qu'on donnoit en guerre à ceux qui avoient ſauvé des Citoïens. (*) *In Piſon. Plin. l.* 7. *c.* 30. *&c.*

V. *Si vous êtes fort au deſſus du dernier Africain, je ne ſuis guére au deſſous de Lelius ſon bon Ami.*]

Ami.] Ceux qui connoiſſent le Scipion dont Cicéron parle ici, trouveront ſon chagrin contre Pompée auſſi honnête, que le procéde de Pompée à ſon égard l'étoit peu. Car il s'en falloit bien que Pompée fût au deſſus de ce Scipion, le plus parfait de tous les hommes, à la Religion près, dont on ait connoiſſance. C'eſt donc ici la plus outrée de toutes les louanges hyperboliques que Cicéron donna à Pompée, & qui ſont ſans doute les plus ridicules endroits de ſes Oraiſons. On voit bien que la Comparaiſon, qu'il fait après, de lui-même avec Lælius, n'eſt qu'une ſuite de celle de Pompée avec Scipion; mais, quand cela ne ſeroit pas, il pouvoit bien ſans immodeſtie ne ſe pas croire, à tout prendre, beaucoup au deſſous de Lælius, & c'étoit aſſez le cas de le dire ici. Cependant, comme ce qui a le moindre air de ridicule frappe bien plus l'eſprit parmi nous, que ce qui n'eſt ſimplement que vicieux, je ne doute pas que beaucoup de gens ne rient plûtôt de la plainte faſtueuſe que Cicéron fait de n'avoir pas été congratulé, que de blâmer l'ingrate Malhonnêteté de Pompée.

LETTRE DE METELLUS CELER A CICERON.*

Même Année DC. XCI. De la Gaule Ciſalpine à Rome. C'eſt la premiére des deux que j'ai promiſes dans la troiſiéme Remarque ſur la précedente, & la premiére du V Livre des Familiéres.

Si vous vous portez bien, je m'en réjouïs. De la maniére que nous étions diſpoſez l'un pour l'autre, & après une réconciliation com-

comme la nôtre, je n'aurois jamais crû, que vous euſſiez voulu vous prévaloir de mon abſence, pour vous jouer outrageuſement de moi, comme vous avez fait, & entreprendre de ruïner & de faire périr mon Frére (*I*), pour une parole qu'il a dite contre vous. Si vous n'aviez point de honte, à cauſe de lui-même, de le traiter de cette ſorte, du moins deviez-vous en être retenu par la conſidération du Nom qu'il porte, & des ſervices que j'ai rendus, à vous, & à la République. Mais bien loin que vous y ayiez eu égard, j'ai le chagrin de le voir trompé, & de me voir auſſi abandonné par les perſonnes du monde de qui je devois l'être le moins. De ſorte que je me trouve dans l'affliction & dans l'ignominie, tout Gouverneur de Province, & Général d'Armée que je ſuis, & malgré la guerre que je fais heureuſement (*II*). Comme ce procédé eſt également dépourvû de bon ſens, & contraire aux douces mœurs de nos Péres, il ne faudra pas s'étonner ſi vous avez ſujet de vous en repentir. Je ne m'attendois pas que vous fiſſiez voir tant de légéreté pour moi, & pour ceux qui me touchent. Cependant, il n'y a ni inimitié de Famille, ni outrage de qui que ce ſoit, qui me puiſſe faire oublier mon devoir.

REMARQUES.

* *Metellus Céler.*] C'étoient deux ſurnoms, dont le prémier étoit commun à pluſieurs Familles, venant d'une même branche de l'illuſtre Maiſon Plébéienne *Cecilia*, où il y avoit eu depuis deux cens ans plus d'honneurs, & plus de grands hommes, que dans aucune autre, excepté celle des

des Scipions. L'autre ſurnom de *Céler* étoit particulier à la Famille de celui-ci. Il s'apelloit *Quintus* en ſon nom propre. Il avoit été Préteur l'année précedente ſous le Conſulat de Ciceron, & il s'étoit ſignalé de concert avec lui contre Catilina, à qui il avoit coupé chemin avec une Armée qu'il commandoit en cette qualité, dans le tems que ce dangereux homme tournoit vers les Alpes, pour aller ſe cantonner en Gaule.

I. *Mon Frere.*] Ce Frere avoit un autre ſecond ſurnom qui étoit *Nepos*, aparemment pour le diſtinguer de Céler, parce que tous deux portoient, (je ne ſaurois dire pourquoi, car cela étoit fort ſingulier,) le même nom propre de *Quintus*. Ce Népos eſt celui qui aïant demandé à Ciceron, *Qui eſt ton Pere ?* pour lui reprocher l'obſcurité de ſa naiſſance, en reçut pour réponſe la même Queſtion, *Qui eſt le tien ?* pour lui reprocher la mauvaiſe réputation de ſa Mere. *Plutarc. in Cicer. c. 7.*

II. *La Guerre que je fais heureuſement.*] J'ai ajoûté cet adverbe pour rendre mieux la force au ſens ; parce que cette Guerre étoit heureuſe en effet. Car il n'y a pas à douter, qu'il n'entendit parler des reſtes de l'Armée de Catilina, qu'il acheva de diſſiper. La réponſe qui ſuit à cette Lettre lui ſert de Commentaire, & en explique à fond le ſujet.

RE'PONSE DE CICERON A METELLUS CELER.

Même Année DC. XCI. De Rome en Gaule Ciſalpine. C'eſt la II du V Livre des Familierès.

SI vous & vôtre Armée êtes en bonne ſanté, je m'en réjouïs. Vous n'auriez ja-

mais crû, de la maniére que nous étions diſpoſez l'un pour l'autre, & après une réconciliation comme la nôtre, que j'euſſe voulu me jouer ſi outrageuſement de vous. Je n'entens pas trop bien ce que cela veut dire. Je me doute ſeulement, qu'on vous aura rapporté, que comme je repréſentois au Sénat, que beaucoup de gens étoient affligez de ce que j'avois ſauvé la République, je dis, que quelques-uns de vos Proches en particulier avoient éxigé de vous, que vous ſupprimaſſiez ce que vous aviez réſolu d'y dire à ma louange, & que vous n'aviez pû les refuſer.

J'ajoûtai en même tems à cela, que j'avois partagé de ſorte avec vous la conduite de ce grand Ouvrage, que je m'étois chargé de garantir Rome des embûches domeſtiques & des dangers inteſtins, pendant que vous délivreriez l'Italie des Ennemis déclarez, qui y étoient en armes, & des complots ſecrets qui s'y étoient formez. Mais que cette liaiſon, fondée ſur un concert ſi important, & ſi glorieux, avoit été altérée par vos Proches, qui n'avoient pû ſouffrir que vous euſſiez quelque reconnoiſſance des honneurs extraordinaires que je vous avois déférez (*I*).

Ce diſcours où je déclarois ce que j'avois attendu de vous, & comment j'en avois été fruſtré, rejouït juſqu'à faire ſoûrire toute la Compagnie. Ce ne fut pas de vous qu'on ſe moqua, mais de mon erreur (*II*), & de ce que j'avouois ſi ouvertement, que j'avois ſouhaité d'être loué de vous.

Il me ſemble déja pour ce point-là, qu'après avoir fait de ſi grandes choſes, ce n'étoit pas

pas un deshonneur pour vous, que je ſouhaitaſſe que vous en rendiſſiez témoignage.

Quant à ce que vous dites *de la maniére dont nous étions diſpoſez l'un pour l'autre*; je ne ſai ce que vous entendez par une amitié réciproque, ſi ce n'eſt d'avoir pour nos Amis les mêmes ſentimens qu'ils ont pour nous. Si je diſois, que c'eſt pour l'amour de vous que j'ai refuſé le Gouvernement que vous avez, vous auriez raiſon de dire que je me moque de vous; car la vérité eſt, qu'il ne m'accommodoit point du tout, & j'ai tous les jours de nouveaux ſujets de me ſavoir gré d'avoir pris ce parti-là. Ce que je puis dire, c'eſt qu'auſſi-tôt que je m'en fus déclaré devant le Peuple, je ſongeai comment je pourois faire pour le faire tomber ſur vous. Je ne dirai rien de la maniére dont le ſort diſpoſa entre vous & vos Collégues des Provinces que vous aviez à partager. Qu'il vous ſuffiſe que mon Collégue ne fit rien en cette affaire ſans ma participation (*III*). Souvenez-vous de tout le reſte : comment j'aſſemblai le Sénat auſſitôt après, & combien j'y parlai de vous ce même jour; juſques-là, que vous me dîtes vous-même, que mon diſcours avoit été ſi fort à vôtre avantage, qu'il ſembloit un peu injurieux à vos Collégues.

De la maniére auſſi que le Sénatusconſulte, qui fut fait alors, eſt conçû (*IV*), on ne ſauroit, tant qu'il durera, ignorer le ſervice que je vous rendis. Souvenez-vous enfin de tout ce que je fis dans le Sénat, & de tout ce que je dis pour vous devant le Peuple après vôtre départ, & de tout ce que je vous en écrivis.

Quand vous voudrez raſſembler toutes ces choſes, je vous ferai juge vous-même, ſi vous y répondîtes comme elles méritoient, lors que vous vintes à Rome il y a quelque tems.

Pour ce que vous dites de *nôtre réconciliation*, je ne comprens pas comment nous pouvons avoir été réconciliez, n'aïant jamais été brouillez (*V*); & quant à ce que vous ajoûtez, *que je ne devois pas attaquer vôtre Frére pour une parole*, ſachez prémiérement, que j'eſtime beaucoup le fond d'où vient cette plainte, & le ſentiment d'humanité & de piété fraternelle qui l'a produite. Mais vous n'en devez pas trouver moins bon, que j'aie réſiſté en quelque choſe à vôtre Frére pour le bien de l'Etat; car perſonne ne ſauroit être plus dévoué à la République que je ſuis. Que s'il ſe trouve, que je me ſuis ſeulement défendu contre les efforts impitoïables qu'il a faits pour me ruïner, ce vous doit bien être aſſez que je ne m'en ſois pas même plaint à vous.

Aiant appris qu'il projettoit d'emploïer pour me perdre tout ce qu'il entreprendroit dans ſon Tribunat; je tâchai de l'en faire détourner par vôtre Femme Clodia (*VI*), & par vôtre Sœur Mutia (*VII*), de qui j'avois éprouvé l'affection en pluſieurs rencontres, à cauſe de ma liaiſon avec Pompée ſon Mari. Mais il ne laiſſa pas de me faire le dernier jour de l'an (*VIII*), tout Conſul, & tout Sauveur de la République que j'étois, un affront que vous aurez ſû ſans doute, & qui n'a jamais été fait aux plus pernicieux Citoiens en ſemblable cas. Il m'empêcha de haranguer

le

le Peuple, ſuivant la coûtume, en ſortant de Charge. Mais cet outrage même m'attira une gloire extrême; car comme il ne m'étoit plus permis que de faire, & rien plus, le ſerment accoûtumé dans cette occaſion, je fis à haute voix le plus véritable & le plus noble de tous les Sermens, & le Peuple jura auſſi par ſes acclamations, que mon Serment étoit vrai.

Malgré un affront ſi éclatant, je le fis preſſer le même jour par nos Amis communs de changer de conduite à mon égard; mais il répondit qu'il n'en étoit plus le maître. En effet, *il avoit* dit peu auparavant en pleine Aſſemblée du Peuple, qu'il falloit exclure de parler en public tous ceux qui avoient fait mourir des Citoiens ſans aucune forme de Juſtice (*IX*).

O, l'homme de bien! le zélé Citoien! qui condamnoit celui qui a garanti le Sénat du maſſacre, la Ville de l'incendie, & l'Italie d'une guerre cruelle, à la même peine dont ce même Sénat, avec l'aprobation de tous les gens de bien, avoit châtié les auteurs de ces horribles entrepriſes.

Je crus alors devoir lui réſiſter en face, & je *traitai le lendemain* de la République avec lui en plein Sénat, d'une maniére à lui faire connoître qu'il avoit affaire à un homme inébranlable & vigoureux. Le jour d'après aiant commencé à haranguer le Peuple, il ne dît pas trois mots ſans me nommer & ſans me menacer; & il parut n'avoir point de projet plus arrêté, que de me pouſſer à bout à quelque prix que ce fût; non pas en Juſtice &

dans les formes permiſes, mais par oppreſſion & par voie de fait.

Si je n'euſſe pas réſiſté avec courage à ſa témérité, qui n'auroit crû que je n'avois paru vigoureux que par hazard dans mon Conſulat, & non pas par vertu? Que ſi vous ignorez tout ce détail, comptez qu'il vous a celé des affaires de très-grande importance: mais s'il vous en a communiqué quelque choſe, vous devez encore une fois me trouver bien modéré & bien patient de ne vous en faire pas la moindre plainte; puis que vous voiez bien à préſent, que ce n'eſt pas *pour une* ſimple *parole*, comme vous dites, mais pour une animoſité & pour des entrepriſes contre moi, très-cruelles, que je me ſuis déclaré contre lui.

Voiez enſuite mon honnêteté, ſi on doit appeller honnêteté, & non pas indolence, d'avoir négligé des injures ſi atroces. Je n'ai jamais opiné contre lui au Sénat (*X*). Toutes les fois qu'il a été queſtion de lui, j'ai été, ſans me lever, de l'avis de ceux qui m'ont paru lui être les plus favorables; enfin, non ſeulement je n'ai pas été fâché du Sénatuſconſulte, qui a tiré mon ennemi d'affaire, parce que c'étoit vôtre Frére; mais, ce qu'aſſurément je n'avois pas ſujet de faire, j'y ai contribué ma bonne part.

Je ne l'ai donc pas attaqué; je n'ai fait que me défendre: & bien loin d'avoir fait voir, comme vous dites, *de la légéreté* à vôtre égard, j'ai été ſi conſtant, que j'ai perſiſté dans mon attachement pour vous, lors même que vous m'avez abandonné.

Voila

Voila ce que je répons ſur le champ à la Lettre où peu s'en faut que vous ne me menaciez: mais bien loin de ne pas pardonner vôtre chagrin, je le juge très-digne de louange; car je ſai par expérience combien grande eſt la force de l'amour fraternelle. Je prétens ſeulement que vous rendiez la même juſtice à ma douleur, & que vous reconnoiſſiez, que bien loin de céder, j'étois en droit d'implorer vôtre ſecours, & celui de vôtre Armée contre vos Proches mêmes, puis qu'ils m'ont attaqué avec tant d'aigreur & d'inhumanité, & avec ſi peu de ſujet.

J'ai toûjours ſouhaité que vous fuſſiez de mes Amis, & j'ai mis peine à vous faire connoître que j'étois extrêmement des vôtres. Je perſiſte dans ce ſentiment, j'y perſiſterai tant que vous voudrez, & je ceſſerai plûtôt pour l'amour de vous de haïr vôtre Frére, que de diminuer quelque choſe de nôtre amitié à cauſe de lui.

REMARQUES.

COmme cette Lettre paroît fort pertinente, il eſt étrange que la plainte à laquelle elle répond fût ſi forte étant ſi mal fondée. Mais on ſait bien que les gens de la plus haute qualité, comme Métellus, ne ſont pas toûjours les plus raiſonnables; qu'ils ſe rendent rarement juſtice; & que les moindres oppoſitions à ceux qui leur apartiennent de près, leur paroiſſent des outrages inſupportables; ſur-tout, quand leur rang eſt, comme le ſien l'étoit, ſoûtenu de quelque mérite. Au contraire, la modération de Ciceron à ſe juſtifier, quoi qu'il eût plus de ſujet de ſe plaindre que Métellus, ne ſauroit être aſſez eſtimée; & il ſeroit

difficile de trouver un meilleur modéle, que cette Réponſe, d'une Lettre raiſonnablement fiére, & parfaitement honnête.

I. *Honneurs extraordinaires que je vous avois déférez.*] C'étoit le commandement de l'Armée, avec laquelle j'ai dit que Métellus s'opoſa à Catilina, & enſuite le Gouvernement de la Gaule. Ciceron auroit eu l'un & l'autre, s'il avoit voulu, préférablement à lui, & ſans aucune difficulté, en qualité de Conſul; mais il ſe crut, avec raiſon, plus néceſſaire à Rome. Il avoit refuſé de cette ſorte les deux Provinces Conſulaires de cette année l'une après l'autre; car le ſort lui aïant donné d'abord la Macédoine, il l'échangea avec ſon Collégue Antoine, qui la ſouhaitoit paſſionnément, & il ne voulut non plus aller en Gaule, qui étoit l'autre Province, qu'en Macédoine. Ainſi, il falut y envoïer un Préteur, qui fut Métellus, ainſi qu'il eſt expliqué dans cette Lettre.

II. *On ſe moqua de mon erreur.*] Ce recit naïf, que fait Ciceron de la maniére qu'il avoit donné à rire au Sénat, eſt à mon gré d'un prix ineſtimable. Il faut être d'une grande élevation au deſſus des rieurs, pour avouer ſi tranquilement, & avec ſi peu de néceſſité, d'avoir été moqué.

III. *De la maniére que le ſort diſpoſa des Provinces entre vous & vos Collégues, le mien ne fit rien en cette affaire ſans ma participation.*] Il faut que Ciceron veuille faire entendre, qu'il avoit engagé Antoine ſon Collégue, qui préſidoit aparemment, en qualité de Conſul, à cette diſtribution des Provinces par le ſort entre le Préteurs, à faire en ſorte adroitement que la Gaule échût à Métellus, plûtôt qu'aux autres. Mais comme c'étoit une petite tromperie qu'il avoit faite pour un plus grand bien, perſuadé qu'il importoit à la République que Métellus eût cet emploi, il ne s'en explique pas plus clairement.

IV. De la maniére que le Sénatuſconſulte eſt con-

conçû, &c.] *Il y a deux Leçons différentes au Texte Latin en cet endroit, qui ſont deux ſens tout-à-fait différens*, Senatusconſultum ea perſcriptione, *ou* præſcriptione eſt. *Mais comme la derniére tendroit à relever ce Senatus-conſulte par le mérite perſonnel des Sénateurs, de qui les noms étoient énoncez à la tête, comme y aïant aſſiſté; car c'eſt ce que* præſcriptione *veut dire; je ne voi pas quel mérite Ciceron pouvoit ſe faire auprès de Métellus de cette aſſiſtance, ainſi qu'il paroît s'en vouloir faire un dans cet endroit au ſujet de ce Sénatus-conſulte, qui eſt ce que l'autre leçon* perſcriptione *veut dire; puis qu'il pouvoit bien l'avoir digéré & minuté, pour le faire coucher par écrit, dans les termes les plus honorables qu'il pouvoit pour Métellus; & c'eſt pourquoi j'ai préféré cette derniére Leçon.*

V. *Je ne comprens pas comment nous pouvons avoir été réconciliez, n'aïant jamais été brouillez.*] Il paroît un peu étrange que Ciceron nie d'avoir été brouillé avec Métellus, pendant que Métellus dit ſi formellement le contraire. Mais cela eſt facile à accorder, en diſant qu'ils avoient eu quelque brouillerie, plus aigre aparemment du côté de Métellus, que de celui de Ciceron, dont Métellus étoit peut-être revenu inſenſiblement ſans ſe réconcilier dans les formes, & que Ciceron n'avoit jamais regardée comme une inimitié déclarée.

VI. *Vôtre Femme Clodia.*] Elle étoit ſa Couſine-germaine auſſi-bien que ſa Femme. Car Appius Claudius Pulcher, de qui elle étoit Fille, & par conſéquent Sœur de Clodius le fameux ennemi de Ciceron, avoit épouſé une Cécilia Sœur du Pere de Métellus. Le commerce, qui paroît par cette Lettre que Ciceron avoit avec cette Clodia, ne plaiſoit pas à ſa Femme Térentia, parce que Clodia avoit voulu l'épouſer; & comme le divorce rendoit en ce tems-là tout mariage poſſible, Térentia, qui étoit fort jalouſe, & que ſon Mari craignoit beaucoup, n'eut point de repos qu'elle ne les eût brouillez. *Plutarc. in Cicer. c.* 8.

VII.

VII. *Vôtre Sœur Mutia.*] Elle étoit de l'illuſtre Famille des Scévoles, & par conſéquent Sœur utérine ſeulement de Métellus; c'étoit la troiſiéme Femme de Pompée. Il avoit épouſé en prémiéres Nôces la Fille d'un Préteur, nommé Antiſtius, par devant lequel il étoit pourſuivi fortement pour de grandes concuſſions de ſon Pére; & l'on crut ſi-bien, qu'il avoit corrompu ce Préteur par la promeſſe d'épouſer ſa Fille, que quand la Sentence qui le renvoioit quitte fut prononcée, pluſieurs jeunes gens ſe mirent à crier *Thalaſſe*, comme on crioit aux Nôces. Mais, comme il l'avoit épouſée par intérêt, il la répudia de même, pour prendre Emilie, Fille de la Femme du Dictateur Sylla, qui voulut à quelque prix que ce fût le mettre dans ſon alliance; car il falut que cette Emilie quittât auſſi de ſon côté un Mari qu'elle avoit, & dont elle étoit groſſe, pour épouſer Pompée; & elle mourut en couche peu de tems après. *Plutarc. in Pomp.*

VIII. *Le dernier jour de l'an*,] & par conſéquent du Conſulat, l'uſage étoit que les Conſuls, qui ſortoient de Charge, haranguoient le Peuple, comme pour lui rendre compte de leur adminiſtration, & pour fonder le ſerment qu'ils étoient obligez de faire à la fin de leur Harangue, d'avoir rapporté toutes leurs paroles, & toutes leurs actions à la gloire, & au bien de l'Etat. Or Métellus Népos, qui étoit déja alors Tribun du Peuple pour l'année ſuivante, parce que l'éxercice de cette Magiſtrature commençoit dès le dixiéme Décembre, abuſa de l'autorité qu'elle lui donnoit pour faire à Cicéron l'affront dont il ſe plaint ici. Mais Cicéron au lieu de faire le ſerment ordinaire, que les Tribuns ne pouvoient pas empêcher comme la Harangue, repouſſa l'outrage que Métellus Népos croioit lui faire, en comprenant dans ſon ſerment tout ce qu'il auroit pû dire, s'il avoit eu la liberté de haranguer. Il jura à haute voix, qu'il

qu'il avoit ſauvé Rome & l'Empire.

IX. *Tous ceux qui avoient fait mourir des Citoiens ſans aucune forme de Juſtice.*] C'eſt que Cicéron avoit fait étrangler en priſon les cinq principaux Complices de Catilina ſur un ſimple Arrêt du Sénat, & ſans aucune des formalitez uſitées; la grandeur du danger ne permettant pas de différer un moment cette éxécution.

X. *Je n'ai jamais opiné contre lui au Sénat.*] Metellus Népos avoit propoſé, dans la ſuite de ſon Tribunat, des Loix très-pernicieuſes à la République en faveur de Pompée ſon Beau-Frére. Il avoit voulu les faire paſſer de vive force, malgré les oppoſitions de ſes Collégues, dont un ſeul pouvoit, par le droit de leurs Charges, empêcher quoi que ce fût que tous les autres propoſaſſent. Mais Caton, qui étoit le plus autoriſé de tous, lui réſiſta juſqu'au bout, & le Sénat interdit Métellus, auſſi-bien que Céſar qui étoit Préteur cette année, & qui le ſoûtenoit dans ſes violences, ainſi que je l'ai dit plus haut (*), avec toute l'autorité que cette Charge pouvoit lui donner. Ce coup obligea Métellus à ſe retirer vers Pompée en Aſie: mais le même Caton, qui ne voulut pas aigrir davantage les choſes, empêcha les Peres de le faire dépoſer de ſon Office en ſon abſence comme il avoit mérite; & il fut rétabli en éxercice, auſſi-bien que Céſar, par le ſecond Sénatus-conſulte, dont il eſt parlé dans cette Lettre, qui caſſa le premier. *Plutarc. in Caton. Utic. c.* 8. *Sueton. in Cæſar. c.* 16. *Dio. l.* 37. (*) *Lettre à Pompée, Remarque III, p.* 436.

VOILA trois Lettres que j'ai crû qu'on ne ſeroit pas fâché que j'inſeraſſe dans ce Recueil, ne fût-ce que pour leur ſingularité, & pour remplir en quelque ſorte le vuide de trois ans, pendant leſquels il n'y en a point à Atticus. On jugera ſi elles en valoient la peine. En voici une quatriéme, qui a une relation ſi particuliere avec Atticus, que

je

je ne puis me diſpenſer de l'y inſérer encore, quoi qu'elle ne ſoit pas écrite à lui, mais à Antoine le Collégue de Ciceron, duquel j'ai déja parlé tant de fois. Il commandoit cette année en qualité de Proconſul dans la Province de Macédoine, laquelle j'ai dit que Ciceron lui avoit échangée.

LETTRE DE CICERON A ANTOINE.

De Rome en Macédoine ; même Année DC. XCI. que les trois précédentes. C'eſt la V du V Livre des Familieres.

QUOI que j'euſſe réſolu de ne vous plus écrire d'autres Lettres que de recommandation ; non que je compte que vous y déféries beaucoup, mais ſeulement, pour ne pas faire connoître à ceux qui m'en demandent, qu'il y a du refroidiſſement dans nôtre amitié : néanmoins, aiant une ocaſion comme celle d'Atticus, qui ſait avec quel empreſſement je vous ai ſervi, qui m'aime tendrement, & qui s'intéreſſe en ce qui vous touche, j'ai bien voulu m'expliquer un peu avec vous, ne fût-ce que pour le contenter.

Qui pourroit trouver étrange, que j'exigeaſſe de vous de grands ſervices, après avoir ſoûtenu comme j'ai fait vôtre bien, vôtre réputation, & vôtre dignité (*I*), par tous les bons offices imaginables? Cependant, vous ſavez mieux que perſonne, que vous n'en avez aucune reconnoiſſance ; au contraire, on m'a rapporté quelque choſe de vous, ſur mon

mon ſujet, qui n'eſt pas agréable. Je dis qu'on ma raporté, & non pas que j'ai ouï dire; afin de ne me pas ſervir de ce terme, qu'on dit que vous m'accuſez mal à proppos d'emploier en toute rencontre (*II*). J'aime mieux que vous appreniez par Atticus de quoi il s'agit, quoi qu'il n'en ſoit pas moins affligé que moi, que de vous l'écrire moi-même. Le Sénat, & le Peuple Romain ſont témoins des offices d'amitié tout particuliers que je vous ai rendus (*III*): c'eſt à vous à juger, ſi vous y avez répondu, & aux autres, à quel point vous y devez répondre. Je vous ai d'abord ſervi par inclination, & enſuite pour ne me pas dédire. Mais ſachez, que le beſoin nouveau que vous avez de moi demande une affection, un crédit, & un travail tout autre que le paſſé. S'il me paroît que ce ne ſoit pas me prodiguer follement, j'emploierai encore ſans réſerve tout ce qui dépend de moi pour vous ſervir; mais ſi je juge au contraire, que vous ne ſentiez pas ce que je fais pour vous, je me garderai bien de vous donner un ſi juſte ſujet de rire en vous même de de ma ſimplicité. Vous pouvez ſavoir d'Atticus les affaires qu'on vous prépare ici, & de quelle conſéquence elles ſont. En attendant, je vous le recommande de telle ſorte, que quoi que je ſois perſuadé, que vous ferez tout pour l'amour de lui ſeul, s'il vous reſte quelque affection pour moi, vous ne ſauriez me la témoigner plus agréablement, qu'en prenant ſoin des intérêts qu'il a à ménager dans vôtre Province.

REMARQUES.

IL y a grande aparence que cette Lettre ne fut écrite que ſur la fin de cette année *691*. & qu'Atticus ne partit par conſéquent de Rome qu'en ce tems-là, pour retourner en Gréce ſon ſéjour ordinaire. Car le grand éclat de la Conjuration ne s'étant fait que le dernier mois de l'année précédente, il n'eſt pas à préſumer, qu'un des Conſuls comme Antoine, qui commandoit l'Armée qui vainquit Catilina en Etrurie, ſe fût abſenté auſſitôt après; & il faut bien qu'il y eût quelque tems qu'il étoit en Macédoine, quand cette Lettre lui fut écrite, puis que Ciceron avoit déja apris tant de choſes d'Antoine. Ces reproches-là, & les mauvaiſes affaires dont il le menace, ſeront expliquées dans la ſuivante à Atticus : car ces deux Lettres ſe ſervent reciproquement de Commentaire.

Mais quand je n'aurois pas eu cette raiſon pour inſérer celle-ci dans ce Recueil, elle m'a paru aſſez ſingnliére en elle-même pour mériter d'y avoir place. Il me ſemble, que ce n'eſt pas une choſe indigne de la curioſité des honnêtes gens de voir, en quel cas, & de quelle maniére, un auſſi honnête homme que Ciceron ſe croïoit en droit de reprocher les ſervices qu'il avoit rendus. Il eſt bien naturel que les gens, qui ſont les plus ardens à en rendre de conſidérables, ſoient auſſi les plus ſenſibles à l'ingratitude. Ce que j'en dis n'eſt pas faute de ſavoir que les reproches de cette nature ſont communément déſaprouvez; mais, ce n'eſt pas par les ames reconnoiſſantes.

I. *Après avoir ſoûtenu comme j'ai fait, vôtre bien, vôtre réputation, & vôtre dignité.*] On a déja vû comment Antoine devoit plus qu'il n'avoit (*). On verra par la ſuivante, que Ciceron lui avoit prêté des ſommes conſidérables; & c'eſt de quoi il veut parler ici. Car il falloit que ce fût pour le déli-

vrer

vrer d'autres créanciers moins traitables, & moins ſecrets, afin de pouvoir cacher le mauvais état de ſes affaires, qui avoit été cauſe qu'on l'avoit chaſſé une fois du Sénat ; & cela fait voir la conſéquence de ce ſervice. (*) *Lettre* X, *Remarque* VI.

Mais, quelque grand qu'il paroiſſe, ce n'étoit pourtant rien en comparaiſon d'un autre dont Ciceron entendoit ſans doute auſſi parler en cet endroit, & qu'il a la généroſité de ne pas reprocher plus clairement. Antoine étoit ſi fortement ſoupçonné de s'être entendu avec Catilina, qu'il en fut accuſé dans les formes pluſieurs années après. On crut même que la goute qui lui prit à point nommé, quand il fallut donner bataille à ce méchant (*) homme, contre qui il commandoit l'Armée de la République, fut une feinte dont il s'aviſa, pour ſe diſpenſer de commander lui-même ce jour-là, afin de ménager Catilina juſqu'au bout, & de peur de le faire parler. Comme la rencontre de ſon Conſulat rendoit cette complicité plus criminelle, qu'elle n'auroit été en toute autre conjoncture, il eut été bien facile à Ciceron de le perdre avec les autres coupables, s'il n'avoit pas mieux aimé le ſauver. On ne pouvoit pas avoir rendu un plus grand ſervice, ni le reprocher avec plus de modération. (*) *Dio. l.* 37.

II. *Je dis qu'on m'a raporté, & non pas que j'ai découvert, afin de ne me pas ſervir de ce terme, qu'on dit que vous m'accuſez mal-à-propos d'emploïer en toute rencontre.*] Ciceron n'avoit preſque découvert la Conjuration de Catilina que par des avis ſecrets, dont il avoit été obligé de cacher les Auteurs au Public, de peur de les commettre : il s'étoit ſouvent ſervi de ce terme, *j'ai découvert*, en raportant ces avis au Sénat, & au Peuple, *ſe comperiſſe*. Or, quoi que la ſuite eût toûjours juſtifié ces avis anonimes qui ſauvérent l'Etat : cependant, comme cette maniére de propoſer des Accuſations capitales étoit nouvelle, & contre toutes les formes uſitées, ſes

ſes ennemis la tournérent en ridicule, & la lui reprochérent toûjours depuis, comme un artifice cruel dont il s'étoit ſervi, pour avancer ſans preuve tout ce qu'il lui plaiſoit contre qui il lui plaiſoit. Après le ſoupçon qu'on avoit eu contre Antoine au ſujet de Catilina, il étoit encore moins prudent qu'honnête à lui, de donner dans cette mauvaiſe plaiſanterie.

III. *Le Sénat & le Peuple Romain ſont témoins des devoirs d'amitié tout particuliers que je vous ai rendus.*] Ciceron entendoit parler de la renonciation qu'il avoit faite en pleine Aſſemblée du Peuple en faveur d'Antoine, au Gouvernement de Macédoine qui lui étoit échû par le ſort, & qu'Antoine ſouhaitoit paſſionnément, parce qu'il y avoit déja commandé en qualité de Queſteur. Voilà les obligations qu'il avoit à Ciceron: on verra dans la Lettre ſuivante ſa reconnoiſſance.

LETTRE DOUZIEME.

An de Rome DC. XCII. le premier Janvier.
De Rome en Gréce.

ANTOINE (*I*) ne ſe preſſe pas de me païer. Son Ami Cornélius n'eſt point revenu trouver ma Femme. Je croi que je ſerai obligé de recourir aux Banquiers Conſidius (*II*), Axius, ou Silius; car pour vôtre Oncle Cécilius, ſes plus proches n'en peuvent tirer un ſol qu'à douze pour cent (*III*). Mais pour revenir à Antoine, je n'ai jamais vû de procédé plus étourdi, plus artificieux, ni plus capable de mettre la patience à bout, que le ſien. *J'envoie*, dit-il, *mon Affranchi pour vous ſatisfaire; J'en ai chargé Titus.* Ce

ne

ne ſont que défaites & que remiſes. Mais peut-être qu'à quelque choſe malheur eſt bon (*IV*); car les Avantcoureurs de Pompée m'ont dit, que quand Pompée ſera arrivé, il demandera hautement qu'on rapelle ce Brouillon de la Province qu'il gouverne (*V*); & le Préteur en fera la propoſition au Peuple en même tems. Cette cauſe ſera de telle nature, que je ne pourrois la défendre ſans être blâmé également de la multitude, & des gens de bien; & ce qui eſt encore plus fort, c'eſt que je n'en ai nulle envie. Voilà en quel état eſt cette affaire. Je vous la mande éxactement, afin que vous éxaminiez bien ce qui en eſt.

J'ai un méchant homme d'Affranchi en Hilarus, qui tient vos Livres de compte, & de qui vous êtes le Patron (*VI*). Le Truchement (*VII*) Valérius m'a donné avis, & Chilius me l'écrit auſſi, qu'il eſt avec Antoine, lequel donne à entendre, que j'ai part à l'argent qu'il amaſſe (*VIII*); à telles enſeignes, que j'ai un Affranchi près de lui pour prendre ſoin de nos intérêts communs. Quoi que je n'en veuille rien croire, cela n'a pas laiſſé de me toucher beaucoup; car il faut qu'il ſoit échappé à Antoine quelque parole qui ait donné occaſion à ce diſcours. Informez-vous un peu de ce qui en eſt: voiez, approfondiſſez, & ſi cela ſe peut, égloignez ce fripon-là, à quelque prix que ce ſoit. Valérius dit qu'il tient la choſe de Cneus Plancius. Je vous écrits tout, afin que vous puiſſiez mieux l'éclaircir.

Au reſte, par tout ce que j'apprens de Pompée, il paroît que je n'ai pas un meilleur Ami. Son divorce avec ſa Femme Mutia eſt ap-

approuvé de tout le monde (*IX*).

Vous aurez ſû, ſans doute, comment Publius Clodius (*X*), le Fils d'Appius, a été ſurpris déguiſé en femme chez Caïus Céſar (*XI*), au Sacrifice qui s'y faiſoit pour le Peuple (*XII*); & qu'il s'en eſt ſauvé par le moien d'une Eſclave qui l'a fait ſortir. C'eſt un grand ſcandale, dont je ne doute point que vous ne ſoyiez affligé. Je n'ai rien de plus à vous écrire, & même je n'ai pas l'eſprit aſſez tranquille pour m'entretenir plus longtems avec vous; car il m'eſt mort un aimable garçon, nommé Soſitheus, qui me ſervoit de Lecteur (*XIII*) : & j'en ſuis plus touché, qu'il ne ſemble que je devrois l'être pour la perte d'un Eſclave. Ne manquez pas à m'écrire ſouvent. Si vous n'avez rien à me mander, écrivez-moi tout ce qui vous viendra au bout de la plume. Le prémier Janvier ſous le Conſulat de Marcus Meſſala, & de Marcus Piſon.

REMARQUES.

PLuſieurs Commentateurs conjecturent avec raiſon, que cette Lettre n'eſt pas la premiére que Ciceron écrivit à Atticus, depuis leur derniére ſéparation. On le conjecturera comme eux, ſi on la compare avec la prémiére de ce Volume, où il paroît ſi clairement que c'étoit auſſi la prémiére que Cicéron lui écrivoit depuis qu'ils ne s'étoient vûs, au lieu que celle-ci n'en marque pas la moindre choſe. Au contraire, il ſemble en pluſieurs endroits qu'elle en ſuppoſe une précédente.

I. *Antoine*] Il y a dans le Latin *Teucris illa, cette Troienne.* De ſavoir ſur quel fondement Cicéron l'appelle ainſi, il eſt fort difficile. Toutes les conjec-

jectures que les Commentateurs en apportent ſont ſi peu plauſibles, que le Lecteur me doit ſavoir gré de ne lui en pas faire part. Du moins ſai-je bien, que je me ſuis fort ennuié à les éxaminer avec le ſoin que j'ai été obligé de faire, dans l'eſpérance d'y trouver quelque choſe qui me ſervît. On ſait bien que ces ſortes de ſobriquets ſe donnent ordinairement par rapport à des choſes ſi particuliéres, & ſi attachées au tems, & à la perſonne qu'ils déſignent, qu'il eſt bien mal-aiſé que la raiſon s'en trouve dans les Livres. C'eſt bien aſſez, qu'on y puiſſe reconnoître ſûrement à quelque marque ce qu'il faut entendre par ces faux noms.

J'appelle celui-ci un ſobriquet, & non pas un mot de jargon, comme la plûpart des Commentateurs ont crû qu'il étoit; faute de conſidérer qu'il n'y a point d'apparence que Cicéron voulût cacher à tout autre qu'à Atticus, de qui il vouloit parler ſous ce nom là, ce qui eſt le but des mots de jargon, puis que la ſuite de la Lettre fait voir auſſi clairement que c'eſt d'Antoine, que s'il le déſignoit par ſon propre nom. C'eſt de quoi tous les Commentateurs conviennent ſans héſiter, excepté l'un des meilleurs, qui eſt ſi éloigné d'en convenir, qu'il *admire comment les autres le peuvent croire* (*); ce que je rapporte, comme un éxemple mémorable des travers aux-quels les plus eſtimables de ces gens-là ſont ſujets, puis qu'il y a ſûrement beaucoup plus de raiſon *d'admirer*, que celui-là en ait pu douter. (*) *Miror quid doctiſſimis viris in mentem venerit. Franciſcus Junius.*

II. *Conſidius.*] Pendant la conjuration de Catilina, la confuſion fut ſi grande, que les plus riches ne pouvoient trouver de quoi paier les intérêts de ce qu'ils devoient, non pas même en vendant du bien à vil prix. Ce Conſidius, à qui il y a apparence que tout le monde devoit, vû les ſommes éxorbitanets qu'il négocioit, touché de cette di-

ſette générale, déclara publiquement qu'il ne demanderoit à perſonne, ni intérêt, ni principal, tant que le trouble dureroit, & il en fut remercié par un Sénatus-conſulte fait exprès. *Valer. Maxim. l. 4. c. 8.*

III. *Pour vôtre Oncle Cæcilius, ſes plus proches n'en peuvent tirer un ſol, qu'à douze pour cent.*] Il y a dans le Latin *à un pour cent, centeſimis*; mais c'eſt la même choſe : car on paioit les intérêts par mois, & non par année comme nous; ainſi cela vouloit dire le centiéme de la ſomme chaque mois, & par conſéquent douze pour cent au bout de l'année (1). On voit bien que cette uſure paſſoit pour éxorbitante, & que l'Oncle d'Atticus étoit un étrange homme en matiére d'intérêt, comme on a déja vû plus haut (2). Car la Loi des douze Tables (3), confirmée long-tems après par les Tribuns, (4) avoit réglé les uſures à un pour cent par an, ce qui s'appelloit *unciarium fœnus*, & même un tems fut qu'on les régla encore à la moitié moins. Mais j'avouë que je ne puis comprendre ce que dit Tacite, qu'une fois on les défendit entiérement : n'y aiant rien de plus néceſſaire, & par conſéquent de plus innocent en tout ſens dans un Etat, pourvû qu'elles aient des bornes équitables, réglées par autorité publique, ſans aucune exception, & ſans aucune diſtinction. Si Rome Paienne a ſubſiſté quelque tems ſans aucune uſure, il faut néceſſairement que la charité y fût plus grande que dans Rome Chrétienne, & qu'on y obſervât mieux que parmi nous ce noble conſeil : *Prêtez ſans intérêts :* Mutuum date nihil inde ſperantes. (1) *Joan. Frid. Gronov. l. 3. de pecunia vetere. c. 13.* (2) *Let. X. vers la fin.* (3) *Tacit. Hiſtor. l. 5.* (4) *Liv. l. 7.*

IV. *A quelque choſe malheur eſt bon.*] Il y a, dans le Texte, le commencement d'un Vers de Menandre, dont le ſens entier & littéral eſt : *Le hazard y pourvoira mieux que nous.* J'ai crû que le

le proverbe François, que j'ai mis à la place, rendoit bien auſſi naïvement le ſens de Cicéron.

V. *Pompée quand il ſera arrivé, demandera hautement qu'on rappelle ce brouillon de la Province qu'il gouverne.*] Comme il ne paroît aucune inimitié perſonnelle entre Pompée & Antoine, il faut que Pompée eût reçû de grandes plaintes contre lui, en paſſant par ſon Gouvernement pour revenir d'Aſie.

VI. *J'ai un Affranchi de qui vous êtes le Patron.*] Il paroît par là, que quand un Eſclave étoit affranchi, quoi qu'il demeurât naturellement ſous la protection de ſon Maître, il ne laiſſoit pas de ſe choiſir encore un autre Patron; peut-être pour une marque autentique de la liberté parfaite dont il jouïſſoit, n'y en aiant pas un meilleur uſage, que de ſe mettre ſous la protection de qui on vouloit.

VII. *Truchement.*] Il y en avoit un en tître d'Office, pour interpréter au Sénat les diſcours des Ambaſſadeurs, qui ne ſavoient pas parler Latin; & les Magiſtrats qui commandoient dans les Provinces, en avoient auſſi pour expliquer leurs ordres aux Provinciaux, parce qu'il étoit défendu à ces Magiſtrats de parler autrement que Latin dans toutes leurs fonctions. Témoin Cicéron, qui raconte, qu'il lui fut reproché par le Préteur de Sicile, d'avoir parlé Grec dans le Sénat de Siracuſe. *Verrin 4. Valer. Maxim. l. c. & art. 2.*

VIII. *Antoine donne à entendre que j'ai part à l'argent qu'il amaſſe.*] Il faut que l'on eût découvert que Cicéron lui avoit prêté des ſommes conſidérables, & qu'il vouloit en être paié, puis qu'Antoine prenoit prétexte là deſſus pour faire des concuſſions.

IX. *Son divorce avec ſa Femme Mucia, &c.*] A ſon retour de la guerre de Mithridate, & dans le tems de cette Lettre, qu'il ne faiſoit qu'aborder en Italie, il apprit tant de choſes du commer-

ce ſcandaleux qu'elle avoit eu avec Céſar pendan ſon abſence, qu'il ne crut pas pouvoir la garder davantage avec honneur. Il n'attendit pas même qu'il fut à Rome pour la répudier ; quoi qu'il en eût deux Fils, & une Fille, & c'eſt tout ce qu'il eut jamais d'enfans ; mais elle ne laiſſa pas de trouver un autre mari de meilleure Maiſon que lui, puis qu'il étoit Frére de ſa précédente Femme : Tant ces grands hommes étoient traitables ſur cette matiére. Il y a aparence que la facilité du divorce contribuoit beaucoup à cette indulgence. *Plutarc. in Pomp. c.* 12. *Sueton. in Cæſar. c.* 50.

X. *Publius Clodius.*] C'eſt l'Accuſateur de Catilina, duquel il a été parlé ſur l'onziéme Lettre, Remarque II, & qui devint depuis plus illuſtre par l'amitié de Cicéron.

XI. *A été ſurpris déguiſé en femme chez Caïus Céſar.*] Autre éxemple mémorable de l'infidélité des femmes, & d'autant plus fort, qu'au lieu que Pompée fut trahi par la ſienne pendant ſon abſence, Céſar fut trahi ſous ſes yeux, & en face, pour ainſi dire. Cependant, il n'avoit que trente-neuf ans ; il étoit l'homme du monde le mieux fait, le plus aimé des Dames, & du plus rare mérite qui ait jamais été. Il étoit de la branche Patricienne de l'ancienne & illuſtre maiſon des Jules, de laquelle j'ai parlé au ſujet de ſon couſin Lucius Céſar. Cette branche étoit la moins illuſtre de toutes juſqu'à lui, puis qu'il n'y paroît autre Charge que celle de Préteur, que ſon Pére & ſon Oncle avoient euë. Il avoit éxercé la même Charge l'année précédente comme je l'ai déja dit (*), & il étoit grand Pontife pour toûjours, depuis environ un an. *Sueton. in Cæſar. c.* 45. *&* 50. (*) *Let. X. Remarque XII. Lettre à Métellus, Remarque X.*

XII. *Au Sacrifice qui s'y faiſoit pour le Peuple.*] C'étoit dans la maiſon de Céſar, en qualité de grand Pontife, & par les mains de ſa Femme, que ſe devoit faire tous les ans un Sacrifice à la *Bonne Déeſſe.*

Déeſſe (1). Par cette bonne Déeſſe on entendoit *la Terre* (2), & c'eſt pourquoi on lui ſacrifioit *pour le Peuple*, à qui rien n'eſt plus cher, avec raiſon, que les fruits de la Terre. Cela n'empêchoit pas qu'on n'entendît auſſi à Rome par cette même Divinité, une ancienne Reine d'Italie nommée Fauna (3) : car la plûpart des Dieux du Paganiſme avoient un double raport de cette ſorte ; & voici quelle en étoit l'ocaſion. (1) *De Haruſpic. Reſp. & pro Domo.* (2) *Plutarc. in Cæſar. c.* 3. (3) *Macrob. l.* 1. *Saturnal. c.* 12.

Il eſt certain que dans les prémiers tems, tous les cultes ſe raportoient à des êtres matériels (1) comme le Ciel, les Aſtres, la Terre, la Mer, les Bois, les Fleuves, & autres ſemblables, que les prémiers hommes croïoient groſſiérement être les ſeules cauſes de tout le bien, & de tout le mal qui arrive dans le monde. Mais comme le progrès de l'opinion n'a point de bornes, quand une fois on a franchi les bornes de la nature, la vénération religieuſe qu'on avoit conçuë pour ces êtres, s'étendit bien-tôt avec plus de raiſon aux perſonnes qui avoient inventé le culte, & qui avoient ſû le perſuader. Cette vénération augmenta inceſſamment dans la ſuite des Siécles, par le reſpect que l'Antiquité imprime, & par le relief qu'elle donne à toutes choſes : & comme les hommes ont toûjours eu un panchant naturel à *imaginer les Dieux ſemblables à eux*, par la raiſon que Cicéron explique ailleurs, (2) *que rien ne paroît ſi excellent à l'homme que l'homme même*, on vint peu à peu, non-ſeulement à diviniſer les Inventeurs de ces cultes, mais encore à les confondre avec les Divinitez qu'ils avoient inventées. De-là vient qu'on honoroit la même en divers endroits du monde ſous des noms différens, comme tous les Mithologiſtes en conviennent, parce que c'étoient les noms des illuſtres perſonnes, qui en avoient chacune introduit le culte en ces divers Païs. Il y a donc aparence, que ç'avoit été

cette Fauna, qui avoit inventé la premiére le culte de la Terre, du moins en Italie, puis qu'on l'y confondit depuis avec cette Divinité. Elle l'apella la Bonne Déeſſe, par excellence, avec le plus juſte ſujet du monde, puis qu'il n'y en a point qui faſſe plus de bien aux hommes. (1) *Voſſius l.* 1. *de orig. & progr. Idolol.* (2) *Quia mirum, ſi hoc natura præſcripſit, ut nihil pulchrius quam hominem putaret, eam eſſe cauſam ut Deos hominum ſimiles putemus. de natur. Deor. l.* 1.

Quand le ſéxe de cette Reine n'auroit pas ſuffi, pour faire imaginer cette Divinité plûtôt femelle que mâle, puis qu'on les confondoit enſemble; ce qui porte des fruits, comme la Terre, a une reſſemblance ſi naturelle avec la femme plûtôt qu'avec l'homme, qu'il n'en faudroit pas chercher d'autre raiſon; & c'eſt auſſi aparemment pourquoi les femmes étoient chargées ſeules de cette cérémonie, & que les hommes en étoient exclus.

Cette excluſion pouvoit bien venir auſſi, de ce que la Tradition portoit, que cette dévote Reine étoit ſi chaſte, que jamais autre que ſon Mari ne la vit, ni ne ſut ſon véritable nom; celui de Fauna ne lui aïant été donné dans la ſuite des tems, qu'à cauſe que ſon Mari s'apelloit Faunus. C'étoit donc pour honorer la mémoire de ſa pudeur, que ſes Miſtéres furent interdits à tout mâle, (1) ſans en excepter le grand Pontife même chez qui on les célébroit, & qui préſidoit à tous les autres: car il étoit obligé d'abandonner ſa maiſon avant qu'on les commençât, & d'emmener avec lui tous les mâles qui y étoient, de quelque eſpéce qu'ils fuſſent. Il y a aparence que les rats étoient exceptez. On cachoit même les peintures, qui repréſentoient quelque animal de ce ſéxe (2): les Veſtales y étoient apellées; le Mirthe étoit ſeul défendu entre toutes les plantes dont la maiſon devoit être ornée, parce qu'il eſt conſacré à Venus, & la cérémonie ne commençoit qu'avec la nuit, pour plus grande

aſſurance qu'elle ne fût vûë que de ceux qui devoient la voir. (1) *Tibul. l.* 1. *Propert. l.* 4. *Ovid. l.* 3. *de art. amandi.* (2) *Senec. l.* 16. *Epiſt. ad Lucilium. Velari pictura jubetur quæcumque alterius ſexus imitata figuram eſt. Juvenal. Sat.* 2.

De ſavoir au juſte en quoi elle conſiſtoit, c'eſt ce que la ſuperſtitieuſe Antiquité, plus fidelle à ſes devoirs ridicules, que nous ne le ſommes aux plus ſaints des nôtres, a caché à nôtre curioſité avec un ſoin ſi religieux, comme ſa croïance l'y obligeoit, qu'on n'en ſauroit rien dire de certain. Il paroît ſeulement, qu'on y égorgeoit, entr'autres victimes une Truie (1); qu'on s'y ſervoit des feux ſacrez, qu'aparemment les Veſtales y aportoient; qu'on y faiſoit quelque ſorte de feſtin; qu'on ornoit le lieu du Sacrifice beaucoup plus de pampres de vigne que des autres plantes, la tête de la Statuë de la Déeſſe étant même couverte d'un cep qu'on faiſoit par deſſus; & qu'on y expoſoit entr'autres choſes une bouteille de vin bien envelopée (2), comme le plus noble des fruits de la Terre. Mais, parce que cette liqueur n'étoit guéres à l'uſage des femmes, on obſervoit par bienſéance de l'apeller du lait, & non pas du vin. (1) *Tenera placant abdomine porcæ. Juvenal. Sat.* 2. (2) *Plutarc. Quæſt. Rom.* 20. *Ovid. Faſtor. l.* 5.

Cette dévotion étoit ſi révérée entre toutes les autres, qu'on la nommoit par excellence les Miſtéres (1), comme j'ai dit (2) qu'on nommoit en Gréce ceux de Cerés, qui dans le fond étoient la même choſe. Elle étoit ſi ancienne, qu'elle ſe pratiquoit déja à Rome du tems des Rois; & il étoit ſi défendu aux hommes d'y aſſiſter, qu'on étoit perſuadé, que ſi quelqu'un l'eût vûë, fût-ce par mégarde, il ſeroit devenu aveugle auſſi-tôt (3). Mais Clodius deſabuſa bien le monde de cette erreur, puis qu'il n'en voïoit pas moins clair après avoir vû ce Sacrifice; & c'eſt ſur quoi Cicéron dit ailleurs, qu'il ne faloit pas s'étonner qu'on ſe fût

trompé dans cette opinion, étant impoſſible de ſavoir de quelle peine les Dieux puniſſoient un crime, que perſonne n'avoit commis juſqu'alors (3). (1) *l. 6. Epiſt. 1. ad Atticum.* (2) *Let. IV. Remarque derniére.* (3) *Quis ante te ſacra illa vir ſciens viderat, ut quiſquam pœnam quæ ſequeretur illud ſcelus ſcire poſſet? De Haruſpic. reſp.*

Cette Fête devoit par ſon inſtitution ſe célébrer le prémier jour de Mai; mais il paroît d'ailleurs auſſi-bien que par la datte de cette Lettre, que le tems en étoit changé, ou mal obſervé, puis qu'elle ſe faiſoit quelquefois, comme celle-ci, les derniers jours de l'année. L'honnête Sacrificatrice dont le Galant prenoit ſi bien le tems, s'apelloit Pompeïa (*); elle étoit Fille d'un Quintus Pompeïus Rufus, de même Maiſon, mais d'une autre branche que le grand Pompée, & d'une fille du Dictateur Silla. Comme cette Avanture fut d'une conſéquence toute extraordinaire, j'ai crû devoir en expliquer la griéveté le plus éxactement qu'il m'a été poſſible. Il eſt certain, à le bien prendre, que les ſuites qu'elle eut portérent le prémier coup mortel à la Liberté de la République. On verra, dans ces Lettres, l'ocaſion qu'elle fournit à ceux qui vouloient tout bouleverſer, de s'autoriſer au mépris des plus ſaintes Loix, & l'enchaînement incroïable des incidens divers & pernicieux auxquels elle donna naiſſance. (*) *Sueton. in Céſar. c. 6.*

XIII. *Il m'eſt mort un aimable garçon, nommé Soſitheus, qui me ſervoit de Lecteur, & j'en ſuis plus touché qu'il ne ſemble que je devrois l'être, &c.*] Cette ſenſibilité, *pour la perte d'un eſclave*, paroîtra étrange à ceux que ſe les imaginent comme les valets de nôtre tems. Mais on en ſera moins ſurpris, ſi l'on conſidére, qu'un eſclave étoit alors un bien comme un autre, qu'on tâchoit de rendre le meilleur, & le plus précieux qu'on pouvoit, par tous les moiens imaginables. Lors donc que parmi

mi le grand nombre, que les Romains en avoient du tems de Ciceron, il s'en trouvoit de bien nez, comme il étoit impoſſible qu'il ne s'en trouvât pas, & qu'un auſſi habile homme que lui s'étoit apliqué à les élever avec tout le ſoin néceſſaire pour en faire d'honnêtes gens, il eſt facile de juger quelle douleur c'étoit que d'en perdre quelqu'un de cette ſorte. Pour exprimer juſqu'où alloit ce ſoin, il ſuffit de dire, que les Maîtres en prenoient autant que de leurs enfans, parce qu'ils les regardoient, auſſi-bien que leurs enfans, comme des perſonnes dont le mérite leur apartenoit en quelque ſorte, & avec qui ils avoient une liaiſon néceſſaire & perpétuelle. La ſeule différence étoit, que n'aïant pas pour les eſclaves la pernicieuſe indulgence que la nature inſpire à la plûpart des Péres pour les enfans, les eſclaves étoient beaucoup mieux élevez. Il eſt viſible que c'étoit un avantage réciproque, & même plus grand en quelque ſorte du côté de l'eſclave, que du côté du Maître, puis qu'il eſt encore plus avantageux de devenir honnête homme, que d'être maître d'un honnête homme.

Mais les prémiers Empereurs Chrétiens, qui abolirent les ſervitudes, ne firent pas ces conſidérations. Comme la charité, encore fervente alors, rendoit tous les Fidelles, eſclaves les uns des autres, ces bons Princes crurent ſans doute, qu'elle ſupléeroit toûjours aux utilitez dont l'eſclavage étoit dans le Paganiſme. Ils ne prévoïoient pas que cette divine vertu ſe dût refroidir ſi fort; & ils furent aparemment les derniers à s'en apercevoir. Car comme les Loix qui défendent la ſervitude forcée, n'empêchent pas la volontaire, quelque libres que les eſclaves devinſſent par ces Loix à l'égard du reſte du monde, l'ambition & l'intérêt exceptoient les Princes de la régle générale, & tout ce qui les aproche eſt toûjours demeuré eſclave pour eux.

LETTRE TREIZIEME.

Même Année DC. XCIII. encore de Rome en Gréce.

J'AI déja reçû trois Lettres de vous; l'une par Marcus Cornélius que vous lui donnâtes, à ce que je crois, aux trois Tavernes (*I*); une autre par vôtre Hôte de Canuſium (*II*); & la troiſiéme datée du Vaiſſeau où vous vous êtes embarqué, lors qu'on venoit de lever l'ancre (*III*). Toutes trois ſont fort éloquentes, écrites très-purement, avec tous les agrémens de vôtre politeſſe, & avec toutes les marques de vôtre amitié: vous ne pouviez pas m'inviter plus fortement à vous répondre; mais je ne l'ai pas fait plûtôt, faute d'une commodité fidéle: car des Lettres de quelque conſéquence, ſont un fardeau dont peu de gens ſe chargent aujourd'hui, qui ne s'en ſoulagent en les ouvrant. Ajoûtez à cela, que je ne ſuis pas averti de tous ceux qui vont en Epire. Je compte que vous ne vous ſerez arrêté dans vôtre Amalthée (*IV*), que le tems néceſſaire pour vous préparer à aller ſolliciter le païement des ſommes qui vous ſont dûës à Sicionne (*V* & *VI*). Je n'en ſuis pas pourtant certain, ni quand vous irez trouver Antoine, ni combien vous ſerez en Epire. Ainſi, je n'oſe confier des Lettres un peu libres, ni à des Achaïens, ni à des Epirotes. Il eſt néanmoins arrivé des choſes depuis vôtre départ, qui valent bien la peine d'être mandées; mais je ne veux pas les expoſer à être interceptées,

ou perduës, ou vûës ſeulement par quelqu'autre que vous.

Vous ſaurez prémiérement, que l'on ne m'a pas fait opiner le prémier (*VII*), & qu'on m'a préféré le Pacificateur des Allobroges (*VIII*) ; quoi que le Sénat en ait murmuré ; mais pour moi, je n'en avois nul chagrin. Car cela me diſpenſe d'avoir aucun égard pour un méchant homme (*IX*), & j'en ſuis plus libre pour ſoûtenir, malgré lui, le rang que je tiens dans la République. Ajoûtez, qu'il eſt preſque auſſi honorable d'opiner le ſecond (*X*), & cela n'oblige à aucune reconnoiſſance pour le Conſul. Catulus (*XI*) parla après moi; & Hortenſius (*XII*), ſi vous le voulez encore ſavoir, opina le quatriéme.

Quant à ce Conſul, c'eſt un petit & méchant eſprit, chagrin, railleur, ſans rien dire de riſible, & plus plaiſant par ſa figure, que par ſes bons mots. Il ne fait rien de ſon chef, & il eſt gouverné abſolument par les Grands de ſon Parti. La République n'a aucun bien à en attendre; il ſeroit bien faché d'en faire; ni auſſi aucun mal à en craindre, parce qu'il n'en a pas la hardieſſe. Mais ſon Collégue (*XIII*) me traite fort honorablement ; il aime & ſoûtient le bon Parti ; auſſi ne s'accordent-ils pas bien.

Je crains que cette vilaine affaire n'ait de grandes ſuites. Vous avez ſû ſans doute, qu'on trouva un homme déguiſé en femme chez Céſar, lors qu'on y ſacrifioit pour le Peuple. Les Veſtales recommencérent le Sacrifice, & Quintus Cornificius (*XIV*) en parla au Sénat. Je ſuis bien aiſe de vous dire que ce fut lui qui mit cette matiére ſur le ta-

pis, de peur que vous ne croyiez que ce fût quelqu'un de nous. L'affaire a été renvoiée enſuite par les Péres aux Pontifes, qui ont jugé que c'étoit un crime. Les Conſuls l'ont propoſée après au Peuple par ordre du Sénat pour en faire informer; & Céſar a répudié ſa Femme (*XV*). Le Conſul Piſon, Ami particulier de Clodius, fait tout ce qu'il peut pour faire refuſer par le Peuple cette même propoſition, qu'il lui fait par ordre du Sénat, & en faveur de la Religion. Son Collégue paroît vigoureux & ſévére juſqu'ici: mais les honnêtes gens ſont détournez par les ſupplications de Clodius de prendre connoiſſance du fait; & cependant, il ſe pourvoit d'hommes de main. Moi-même, qui paroiſſois d'abord ſi implacable (*XVI*), je deviens plus traitable tous les jours; Caton (*XVII*) ſeul ne ſe relâche point. En un mot, je crains bien que la négligence des gens de bien, & la protection des méchans dans cette affaire, ne cauſent de grands maux à la République.

Quant à vôtre Ami, vous ſavez qui je veux dire, celui dont vous m'avez écrit, qu'il commence à me louer quand il n'oſe plus me blâmer; il m'affectionne beaucoup, à ce qu'il marque, me ſoûtient, m'aime, me loüe ouvertement pendant qu'il me porte envie en ſecret; mais en ſorte pourtant que tout le monde s'en apperçoit. Il n'y a ni civilité, ni ſincérité, ni honnêteté envers le public, dans toute ſa conduite; rien de noble, rien de vigoureux, rien de franc (*XVIII*). Mais une autre fois je vous en écrirai plus en détail; car je ne ſuis pas encore aſſez bien informé de tout, & je n'oſe pas confier une Lettre de ma-

TAYLOR INST. OXFORD

matiéres ſi importantes au faquin qui vous porte celle-ci.

Les Préteurs n'ont pas encore tiré leurs Provinces au ſort; l'affaire en eſt au même point où vous l'avez laiſſée. Je mettrai dans mon Oraiſon la Topographie que vous ſouhaitez de Miſene & de Pouſſol (*XIX*). Je m'étois bien déja apperçû que je m'étois trompé en dattant du troiſiéme Décembre. Pour vous dire la vérité, ce que vous louez dans mes Oraiſons me plaiſoit déja beaucoup, quoi que je n'oſaſſe pas l'avouer; mais, puis que vous êtes content, je le trouve encore meilleur (*XX*) que je ne faiſois. J'ai ajoûté quelque choſe à celle contre Métellus (*XXI*); je vous en envoierai un éxemplaire, puis que vôtre amitié pour moi vous a rendu curieux de Piéces d'Éloquence.

Que vous dirai-je encore? Ce que je vous dirai? Le Conſul Meſſala a auſſi acheté une maiſon, c'eſt celle d'Autronius, trente-deux mille ſept cens quarante-trois livres (*XXII*). Vous demanderez peut-être ce que cela m'importe. C'eſt que je prétens que cet achat, que perſonne ne déſapprouve, juſtifie le mien (*XXIII*). On commence à comprendre, qu'il eſt permis de ſe ſervir de la bourſe de ſes Amis, même pour des aquiſitions, quand elles font autant d'honneur que celle de Meſſala & la mienne. L'affaire d'Antoine n'avance guére; j'en ai pourtant quelque eſpérance. Je vous recommande ce dont je vous ai prié. Je vous écrirai plus librement au prémier jour. Le 25. Janvier ſous le Conſulat de Piſon & de Meſſala.

REMARQUES.

I. *Trois Tavernes.*] C'étoit un lieu où les Voïageurs s'arrêtoient volontiers, entre Rome & Capouë, ſur le grand chemin d'Appius, qui étoit celui de Brunduſe pour aller en Gréce. Il en eſt parlé aux Actes des Apôtres, Ch. 28.

II. *Vôtre hôte de Canuſium.*] Ville de la Pouille ſur le même chemin, au bord de la riviére d'Aufide, & près du fameux Bourg de Cannes. Le mot d'*hôte* ne veut pas dire en cet endroit un cabaretier, mais quelque habitant du lieu, chez qui Articus avoit coûtume de loger; car il n'y avoit guére de perſonnes de condition qui fuſſent réduites alors à loger dans les hôtelleries. Il eſt à croire que la plus légére connoiſſance, ou habitude éloignée ſuffiſoit, pour aller chez les gens; & il eſt étrange, que cet uſage, qui eſt peut-être la plus noble des charitez, & qui étoit ſi ordinaire parmi les Païens, ſoit ſi fort aboli parmi les Chrêtiens, qui font une profeſſion particuliére de cette vertu. Il ſemble d'abord que ce n'en ſeroit pas une, de l'éxercer, comme les Anciens, envers des voiageurs qui ne ſont pas dans l'indigence : mais on ne conſidére pas, que ces voiageurs, quelque riches qu'ils ſoient, ne peuvent guére trouver pour de l'argent en païs étranger un logement auſſi commode que celui que les honnêtes gens du lieu pouroient leur donner, ſi c'étoit encore la coûtume; & qu'ainſi, la dépenſe qu'on feroit à les loger gratuitement comme autrefois, ſeroit à le bien prendre, une charité auſſi véritable, & auſſi-bien placée, quoi qu'envers des gens riches, que la plûpart des aumônes qui ſe font à bien des pauvres.

III. Du Vaiſſeau.] *Il y a dans le Latin* phaſelis, *ce qui ſignifioit une ſorte de bâtiment à voile, & à rame, qui tenoit du vaiſſeau de charge, & de la galére.*

lère. On croit qu'il étoit nommé de cette ſorte, pour avoir été inventé à Phaſelis, Ville de Pamphilie, fameuſe pour avoir ſervi long-tems de retraite aux Corſaires. Cela feroit croire que c'étoit quelque eſpéce de brigantin, mais j'ai crû plus ſûr de me ſervir du terme général de Vaiſſeau.

IV. *Vôtre Amalthée.*] C'étoit le nom d'une maiſon de campagne d'Atticus, en Gréce, qu'il avoit aparemment apellée de cette ſorte, pour ſignifier que tout y abondoit: car on ſait bien que ce mot d'*Amalthée* ſe prend pour *abondance*; parce que c'étoit le nom d'une chévre (*) qui nourrit Jupiter de ſon lait, en reconnoiſſance de quoi il donna à l'une de ſes cornes cette propriété merveilleuſe d'avoir tout ce qu'on pouvoit ſouhaiter. (*) *Ovid. Faſt. l. 5. Diod. l. 4. c. 5. & l. 5. c. 2.*

V. Vous préparer à aller ſolliciter le paiement des ſommes, qui vous ſont dûës à Sicione.] *Cicéron compare ces préparatifs d'Atticus à ceux d'un Général d'Armée qui auroit voulu aſſiéger cette Ville*: Cæſis apud Amaltheam tuam victimis, ſtatim eſſe ad Sicionem oppugnandum profectum. *Ce qui veut dire à la Lettre*; après avoir ſacrifié dans vôtre Amalthée, vous ſerez parti auſſi-tôt pour aller attaquer Sicione. *Tout le monde ſait que les Généraux d'Armée de ce tems-là faiſoient toûjours des Sacrifices quand ils partoient pour quelque expédition, & Cicéron feint qu'Atticus en faiſoit de même pour aller ſolliciter les Sicioniens. Mais cette métaphore eſt tirée d'un peu trop loin, pour plaire en nôtre Langue, qui eſt délicate en figures; j'ai crû mieux faire de ſupprimer celle-ci & de me contenter d'en rendre le ſens.*

VI. *Sicione.*] C'étoit une des plus anciennes Villes du Péloponéſe dans l'Acaïe, pour ne pas dire la plus ancienne, entre Corinthe & Elis. Il en reſte à peine quelques ruines.

VII. *L'on ne m'a pas fait opiner le prémier.*] Quoi qu'il dépendît à la rigueur du prémier Conſul qui demandoit les opinions, de commencer par qui

qui il lui plaiſoit des Conſulaires, il étoit pourtant de la bienſéance, qu'il commençât par les plus conſidérables. Il faut que Ciceron eût opiné le prémier l'année précédente en cette qualité, puis qu'il remarque, que cela ne continua pas de même celle-ci : car il rend compte ici de la prémiere ſéance du Sénat, dans cette nouvelle année. Or cette prémiére ſéance ſervoit à cet égard de régle aux autres; en ſorte que le Conſul obſervoit toute l'année en interrogeant, le même ordre qu'il avoit tenu cette prémiére fois.

VIII. *Le Pacificateur des Allobroges.*] C'eſt le Piſon de qui il eſt parlé dans la dixiéme Lettre. Il avoit été Conſul ſix ans avant celle-ci, & Ciceron l'apelle ainſi par raillerie, à cauſe de quelques légers mouvemens qu'il y avoit eu parmi ces Peuples, pendant qu'il avoit gouverné la Gaule Narbonnoiſe, dans laquelle ils étoient compris.

IX. *Un méchant homme.*] Ciceron entend parlà le Conſul de cette année, qui lui avoit fait l'eſpéce d'affront dont il ſe plaint ici. Il s'apelloit *Marcus*, & étoit de la même illuſtre Maiſon *Calpurnia*, que le Piſon de la Remarque précédente, & que le Gendre de Ciceron; mais il avoit été adopté par un Plébéïen, nommé *Pupius*. Il étoit fort âgé, ſavant en Grec, & tenoit quelque rang parmi les Orateurs. *Cic. in Brut.*

X. *Il eſt preſque auſſi honorable d'opiner le ſecond.*] Parce qu'on ſavoit bien que le prémier rang étoit un rang de faveur, dépendant entiérement de la volonté du Conſul; au lieu que le ſecond rang étoit réglé par quelque raiſon qui ne dépendoit point de lui; mais je ne la ſai pas aſſez certainement pour la dire. Il faut qu'elle fût déciſive en faveur de Ciceron.

XI. *Catulus.*] Il s'apelloit *Quintus*, & étoit d'une illuſtre Famille Plébéïenne nommée *Luctatia*. Il s'étoit trouvé Conſul à la mort de Silla, heureuſement pour la République, qu'il ſauva des attentats de

de ſon Collégue Lépidus qui vouloit brouiller. Le Capitole aïant été brûlé depuis, c'étoit lui qui avoit la commiſſion de le faire rebâtir, & qui eut l'honneur de le dédier. Il fut depuis Cenſeur, & Chef du Sénat. Il étoit très-ſavant en l'une & l'autre Langue; c'eſt ainſi qu'on parloit en ce tems-là, & l'on n'y faiſoit pas moins de cas de la Latine, quoi que vulgaire, que de la Grecque qui étoit celle des Doctes. Il étoit Fils d'un des plus grands hommes de ſon tems, que Marius avoit fait mourir inhumainement dans les guerres civiles, & d'une femme d'un mérite fort diſtingué nommée Popilia, de qui il fit lui-même l'éloge funébre, ce qui étoit encore alors ſans éxemple. Enfin, quoi qu'il paſſât pour avoir été aſſez débauché dans ſa jeuneſſe, (1) c'étoit un ſi grand Perſonnage, que comme il s'opoſoit à l'élection de Pompée, pour faire la guerre à Mithridate, & qu'il en alléguoit pour raiſon en pleine aſſemblée du Peuple, (2) qu'il ne falloit pas expoſer ſi ſouvent une vie ſi néceſſaire à l'Etat, ſur ce qu'il demanda à ce ſujet, *qui pourroit remplacer Pompée s'il venoit à y périr ?* il lui fut répondu d'une commune voix: *Vous-même.*
(1) *Valer. Max. l. 6. c. 9.* (2) *pro lege Manilia.*

XII. *Hortenſius.*] C'eſt le fameux Orateur de ce nom, qui s'apelloit *Quintus*, un peu plus âgé que Ciceron; car il avoit été Conſul ſix ans avant lui. Il étoit d'illuſtre Maiſon, puis qu'il comptoit un Dictateur parmi ſes Ancêtres. Il avoit épouſé une Sœur de Catulus, de qui je viens de parler.

XIII. *Son Collégue.*] Marcus Meſſala de l'ancienne & illuſtre Maiſon Patricienne des Valériens, Sabine d'origine, & qui venoit en droite ligne de Valérius, qui fut l'un des deux prémiers Conſuls avec le Brutus qui chaſſa les Rois.

XIV. *Cornificius.*] On ne ſauroit dire qui étoit cet homme-là, à moins que ce ne fût celui qui diſputoit le Conſulat à Ciceron (*); car il eſt certain que ce n'étoit pas un Conſulaire, puis qu'après

près avoir dit *que ce fut lui qui ouvrit le propos* de l'affaire de Clodius, Ciceron ajoûte, *de peur que vous ne croyiez que ce fût quelqu'un de nous :* car cela veut dire *quelqu'un* des Conſulaires. (*) *Let.* 18. *Fam.* 7.

XV. *Céſar a répudié ſa Femme.*] Tout le monde ſait la belle réponſe qu'il fit, quand il fut cité pour dépoſer en Juſtice ſur cette affaire; *qu'il n'en avoit aucune connoiſſance.* Et comme on lui demanda là-deſſus, *pourquoi donc il avoit répudié ſa Femme ? Parce que*, dit-il, *je veux que tout ce qui m'appartient ſoit auſſi éxemt de ſoupçon que de crime* (*). Il comprit qu'il étoit également de ſa gloire de repouſſer cet outrage, & de ne s'en pas expliquer. Tout autre ſe ſeroit laiſſé emporter par ſon reſſentiment, au delà de ce que la bien-ſéance permettoit, ou n'auroit pas témoigné tout le reſſentiment qu'il étoit de la bien-ſéance qu'il témoignât. Il faloit une grande délicateſſe d'eſprit, pour trouver quelque tempérament entre deux devoirs ſi opoſez; & un pouvoir bien abſolu ſur ſon cœur, pour ſe modérer dans une vengeance ſi légitime. C'étoit préciſément ce qu'il y avoit de plus merveilleux dans ſon caractére. On le verra régner également dans toute ſa conduite, juſqu'à-ce que cet Empire ſouverain ſur lui-même l'eût élevé à l'Empire du Monde. (*) *Teſtis rogatus, negavit ſe quidquam comperiſſe, interrogatuſque cur igitur repudiaſſet uxorem ? Quoniam, inquit, meos, tam ſuſpiciono quam crimine judico carere oportere.* Sueton. in Cæſ. c. 74. & Plutarc. in Cic. c. 8.

XVI. Si implacable.] *Il y a dans le Latin* Lycurgei, *& Ciceron s'y ſert de ce terme, pour exprimer ſa ſévérité; parce que l'Orateur Athénien de ce nom étoit ſi violent dans ſes Harangues, qu'on diſoit, qu'il trempoit ſa plume dans du poiſon au lieu d'encre. Mais comme cet Orateur eſt beaucoup moins connu, que le Légiſlateur Lacédémonien de même nom, j'ai trouvé à propos de ſupprimer ce nom, de peur qu'on ne s'y méprît.*

XVII.

XVII. *Caton.*] Son nom étoit *Marcus*, & celui de ſa Maiſon *Portia.* Elle étoit Plébéienne, originaire de Tuſculum, & illuſtre par ſon Biſaïeul le fameux Cenſeur de même nom, dont la vie eſt auſſi dans Plutarque, Caton le Cenſeur, l'un des plus admirables hommes, s'il en faut croire Tite-Live, qui aient jamais été, quoi qu'il aimât un peu trop le vin, & celui-ci avoit le même défaut. Ce grand Perſonnage s'étoit remarié fort vieux à la Fille d'un de ſes Cliens; & celui-ci venoit de ce mariage inégal. Tout le monde ſait, que c'étoit un Stoïcien outré, fort ſingulier dans ſes habits, dans ſa maniére de vivre, & dans toute ſa conduite. On a vû dans la Lettre à Metellus, qu'il étoit Tribun du Peuple cette année-là. *Horat. l. 3. carm. Ovid. 21. Senec. de Tranquill. l. 1. c. 15. Plutare. in Caton. Utic.*

XVIII. *Vôtre ami : il n'y a ni civilité, ni ſincérité, ni honnêteté dans toute ſa conduite, rien de noble, rien de vigoureux, rien de franc.*] Je n'avertirois pas que c'eſt Pompée de qui il eſt parlé ici, parce qu'on aura peine à le croire, & que la ſuite pourtant le fera aſſez voir, ſi cet endroit n'étoit pas ſingulier entre ceux qui lui ſont deſavantageux dans ces Lettres. Car il y paroît qu'Atticus en faiſoit auſſi peu de cas, que Ciceron témoigne d'en faire en pluſieurs autres Lettres, puis qu'il en avoit écrit à Ciceron avec tant de mépris. Le portrait qu'on en fait ici eſt bien étrange, pour être le portrait du vainqueur de tant de Nations; mais la ſuite le juſtifiera ſi bien, qu'on ne ſauroit douter, qu'il ne ſoit tiré d'après nature. Il faut qu'il fût arrivé à Rome entre la Lettre précédente & celle-ci.

XIX. *Topographie de Miſene & de Pouſſol.*] C'eſt la deſcription de ces deux lieux. Miſéne étoit une Ville bâtie ſur une montagne de la Campanie, au bord de la Mer, ainſi nommée du Trompette d'Enée qui s'apelloit de cette ſorte, & ſe noia en cet

endroit-là, s'il en faut croire Virgile. Il n'en reſte plus que quelques ruïnes. Pouſſol eſt une autre Ville de la même côte, à trois mille de Miſéne du côté de Naples, fort grande autrefois, fameuſe par ſes eaux chaudes, & bâtie dans les prémiers tems, par ceux de Cumes pour leur ſervir d'Arſenal. *Strab. S. Hieron. Chronic. Euſeb.* (*) *6. & 9. Æneïd.*

XX. Encore meilleur.] *Je croirois me moquer du Public, ſi je m'amuſois à rendre raiſon, pourquoi j'ai traduit comme cela ἀττικώτερα & non pas* plus Attique, *puis qu'il eſt viſible qu'*Attique *n'eſt mis là que pour ſignifier* bon.

XXI. *Celle contre Métellus.*] C'eſt aparemment le diſcours qu'il ſe vante d'avoir fait en plein Sénat, dans la Lettre qu'on a vûë au Frére de ce Métellus.

XXII. 32743. ff.] *Puis que Cicéron n'allégue ici l'éxemple de Meſſala, qu'afin de montrer qu'il eſt permis d'emprunter pour acheter, & non pas afin de faire voir, comme Caſaubon le ſuppoſe gratuitement, que la maiſon de Meſſala coûtoit plus que la ſienne, je ne ſai comment ce grand Critique a oſé changer ce chiffre comme il a fait, contre toutes les Editions, pour trouver de la proportion entre le prix de ces deux maiſons. Car encore que la ſomme empruntée par Meſſala pour ſon achat ne ſeroit pas à beaucoup près auſſi grande, que celle que Ciceron avoit empruntée pour le ſien, pour peu que celle que Meſſala emprunta fût conſidérable, Ciceron ne laiſſoit pas de prouver toûjours ce qu'il prétendoit; ſavoir, qu'il eſt permis d'emprunter pour acheter. Ainſi il eſt peu néceſſaire de ſe tourmenter, comme Caſaubon, pour trouver de la proportion entre ces deux ſommes.*

XXIII. *Cet achat que perſonne ne déſapprouve juſtifie le mien.*] Outre l'énormité du prix qu'avoit coûté la maiſon de Ciceron (1), & le reproche qu'il fait entendre ici qui lui étoit commun avec

Meſſa-

Meſſala d'avoir emprunté pour acheter, quand il ajoûte, *même pour des aquiſitions*; il y en avoit encore un autre tout particulier contre lui, dont il ne parle, ni ici, ni ailleurs, ſoit qu'il le mépriſât, ou qu'il fût bien aiſe de le diſſimuler. C'eſt qu'il avoit emprunté près des deux tiers de cette ſomme d'un Accuſé qu'il défendoit en Jugement: ce qui n'étoit pas permis réguliérement; car on prétendoit, que ceux qui défendoient les accuſez n'y devoient être portez que par la ſeule gloire de protéger l'innocence. Cet emprunt étoit vrai, & qu'il le fit le plus ſecrettement qu'il lui fût poſſible; mais le bruit ne laiſſa pas de s'en répandre: & comme les Accuſateurs voulurent le lui reprocher, il nia, non-ſeulement d'avoir rien emprunté, mais même de vouloir rien acheter; ce qui n'eſt pas le plus bel endroit de ſa vie. Tant la corruption étoit montée à un haut point au tems de ces Lettres, puis qu'elle avoit gagné juſqu'aux parties nobles de la République. Car il ne laiſſa pas d'acheter après cela, contre ſa parole; & ſes ennemis le lui aiant reproché en plein Sénat, il ſe moqua d'eux en diſant, qu'un habile aquéreur n'avoüoit jamais les achats qu'il vouloit faire, de peur de s'attirer des enchériſſeurs.

Mais de qui qu'il eût emprunté pour acheter, l'éxemple même de Meſſala qu'il allégue ſi curieuſement, ſuffit pour faire voir, que c'étoit une choſe fort deſaprouvée. Le vieux Caton, qui défendoit ſi *ſévérement* toute ſorte d'achats, n'auroit pas pardonné cette maniére d'aquérir (3), encore moins Caton l'Africain, qui aimoit ſi peu à acheter, que lui étant mort un Eſclave de cinq qu'il avoit menez ſeulement dans ſon Ambaſſade d'Orient, la plus glorieuſe qui fut jamais, il aima mieux ſe contenter de quatre, juſqu'à-ce qu'il en eût fait venir un autre de Rome, que de l'acheter ſur les lieux. (1) *Ep. 6. l. 5. ad Famil.* (2) *Aul. Gell. l.* 12. (3) *Athen. l. 6. c.* 8. *& Plutarc. in Apophteg.*

LET-

LETTRE QUATORZIEME.

Même Année DC. XCII. & toûjours de Rome en Gréce.

JE ne ſai ſi je ne devrois point avoir honte, de vous dire à quel point je ſuis occupé. Cependant, il eſt vrai que je le ſuis ſi fort, qu'à peine ai-je le tems de vous écrire cette petite Lettre ; encore faut-il que je le dérobe à des affaires fort preſſantes.

Je vous ai déja mandé, quel fut la prémiére harangue de Pompée au Sénat (*I*), peu conſolante pour les mécontens, n'allant point au but des ſcélérats, de nulle ſatisfaction pour les riches, & ſans dignité au jugement des gens de bien. Cela fut donc d'un grand froid. Auſſi-tôt après, un étourdi de Tribun, nommé Fuſius (*II*), le préſenta au Peuple à l'inſtigation du Conſul Piſon. L'Aſſemblée ſe tenoit dans le Cirque de Flaminius (*III*), où il y avoit ce jour-là même une grande Foire. Ce Tribun lui demanda devant tout le monde s'il étoit d'avis que le Préteur choiſît des Commiſſaires avec leſquels ce même Préteur jugeroit du ſacrilége de Clodius (*IV*), ainſi que le Sénat l'avoit arrêté. Sur cette demande, Pompée parla hautement en faveur des Grands, & répondit fort au long, que l'autorité des Péres lui ſembloit, & lui avoit toûjours ſemblé, très-grande en toutes choſes. Enſuite, le Conſul Meſſala lui demanda en plein Sénat ce qu'il penſoit de ce Sacrilége, & de la propoſition qu'on avoit faite au Peuple d'en faire juſtice. Il répondit encore en louant

tout

tout ce que le Sénat avoit arrêté ; mais ſans rien particulariſer. Puis s'étant aſſis près de moi, il me dit, qu'il croïoit s'être ſuffiſamment expliqué par cette réponſe, ſur ce que j'avois fait dans mon Conſulat (*V*). Sur cela, Craſſus voïant que la Compagnie louoit Pompée, parce qu'elle comprit en effet, que de la maniére qu'il avoit parlé, il approuvoit ce que j'avois fait ; Craſſus, dis-je, ſe leva, & en parla auſſi avec beaucoup d'éloquence, juſqu'à dire : Qu'il croïoit m'avoir obligation de ce qu'il étoit encore Sénateur, Citoien, & libre ; enfin de ce qu'il vivoit encore ; qu'autant de fois qu'il voïoit ſa Femme, ſa Maiſon, ſa Patrie, autant de fois il voïoit mes bien-faits. Enfin, il traita avec beaucoup de gravité tout ce lieu commun ſur le fer & la flamme dont j'ai ſauvé Rome, que j'ai coûtume de traiter dans mes Oraiſons, dont vous êtes le ſouverain Critique (*VI*), vous ſavez de combien de maniéres, & avec quels ornemens.

J'étois, comme je vous ai dit, aſſis tout proche de Pompée. Je connus qu'il ne pouvoit comprendre, ſi c'étoit, que Craſſus voulût ſe faire un mérite près de moi, en me rendant la juſtice que lui-même n'avoit pas voulu me rendre ; ou que j'euſſe fait d'aſſez grandes choſes pour mériter d'être louées avec l'applaudiſſement du Sénat, par un homme ſurtout comme Craſſus, qui avoit d'autant moins ſujet de le faire, que j'ai toûjours loué Pompée à ſon déſavantage (*VII*).

Cette rencontre m'a lié beaucoup avec Craſſus. Je ne laiſſai pas de recevoir les louanges obſcures que Pompée me donnoit, d'auſſi bonne grace, que s'il me les eût données ouver-

vertement Mais, quand ce fut à moi de parler, bon Dieu (*VIII*), comment me fis-je valoir devant lui, qui ne m'avoit jamais entendu ſur cette matiére ? Si jamais ma Rhétorique m'a rendu ſervice, ce fut bien alors : en un mot, je parlai bien haut. Comme mon ſujet étoit ſur la ſageſſe du Sénat, ſur la bonne intelligence qui avoit paru dans l'Ordre des Chevaliers, ſur le conſentement unanime de l'Italie, ſur les reſtes de la Conjuration diſſipez, ſur l'abondance & la tranquilité rétablies, vous reconnoiſſez mes exclamations ordinaires ſur cette matiére (*IX*). Elles furent ſi grandes, que je ne daigne pas vous les raporter, parce qu'il me ſemble que vous les devez avoir entendues d'où vous êtes.

Ainſi vont les affaires à Rome. Le Sénat eſt un ſecond Areopage (*X*); rien de plus ferme, de plus ſévére, & de plus vigoureux. Car le jour étant venu, que la propoſition faite au Peuple par l'ordre du Sénat devoit être approuvée, une troupe de jeunes gens à poil folet, dévouez autrefois à Catilina, & à la tête deſquels étoit cette pucelle de Curion (*XI*), alloit & venoit, & ſe tourmentoit beaucoup pour obliger le Peuple à refuſer. Le Conſul Piſon lui-même, qui avoit fait la propoſition, étoit le prémier à diſſuader qu'on la reçût; les coupe-jarets de Clodius s'étoient emparez des tables où l'on donne les ſuffrages (*XII*), & l'on ne fourniſſoit à ceux qui les devoient donner, que les bulletins qui marquent le refus : lors que voici Caton qui accourt, & qui monte ſur la Tribune aux Harangues, d'où il maltraita cruellement le Conſul Piſon ; ſi l'on doit appeller mauvais traitement des reproches,

proches, également remplis de gravité, d'autorité, & d'utilité. Nôtre Ami Hortenſius s'y rendit auſſi; & pluſieurs autres gens de bien, entre leſquels Favonius ſe ſignala particuliérement (*XIII*). Ce concours de gens de conſéquence rompit l'Aſſemblée du Peuple, & le Sénat fut mandé en même tems. Il ſe trouva fort nombreux. Malgré le Conſul Piſon, & les baſſeſſes de Clodius, qui ſe jettoit aux pieds de tous les Sénateurs l'un après l'autre, il fut arrêté, qu'on exhorteroit le Peuple à autoriſer la propoſition qu'on lui avoit faite. Quinze voix furent avec Curion pour la négative; mais il y en eût bien quatre cens d'avis contraire, & la choſe paſſa de la ſorte.

Le Tribun Fuſius ſe retira pour le coup, & Clodius ſe mit là-deſſus à haranguer le Peuple pitoïablement, & à déchirer de toute ſa force Lucullus, Hortenſius, Caïus Piſon, & Meſſala. Pour moi, il ſe contentoit de me reprocher, *que j'avois toûjours tout découvert* (*XIV*). Le Sénat a déclaré que l'on ne parleroit, ni des Provinces des Préteurs, ni des Ambaſſades, ni de quoi que ce fût, que le Peuple n'eût paſſé cette Affaire-là (*XV*). Voilà pour ce qui regarde l'Etat.

Mais il faut vous dire encore une choſe dont je ne me ſerois jamais défié. Le Conſul Meſſala eſt un fort brave homme, ferme, courageux, & réfléchiſſant; faiſant profeſſion de me louer, de m'aimer, & même de m'imiter. Mais pour ſon Collégue, on peut dire de lui, qu'il ſeroit beaucoup plus vicieux, s'il avoit un vice de moins: c'eſt ſa pareſſe, & ſon aſſoupiſſement continuel que

tends, qui, heureuſement pour la République, le rendent mal-habile, & incapable d'agir; quoi que d'ailleurs ſi mal intentionné, qu'il commença à haïr Pompée, dès qu'il l'entendit louer le Sénat. Auſſi tous les gens de bien ſe ſont étrangement détachez de lui. Ce qu'il en a fait n'eſt pas tant par amitié pour Clodius, que par inclination naturelle pour les mauvaiſes cabales, & pour les méchantes affaires. Mais par bonheur, il ne ſe trouve en Magiſtrature perſonne que Fuſius qui lui reſſemble. A cela près, tous nos Tribuns ont de la probité, & Cornutus en particulier eſt un petit Caton.

Que voulez-vous ſavoir de plus? mes affaires particuliéres? Antoine m'a paié à la fin. Songez à éxécuter ce dont vous êtes chargé. Mon Frére, qui a acheté cinquante-quatre mille trois cens ſoixante & quinze livres les deux parts qu'il n'avoit pas aux bâtimens d'Argiletum (*XVI*), cherche à vendre ſon bien de Tuſculum, pour acheter encore, s'il peut, la maiſon de Pacilius. Il faut vous raccommoder avec Luccéius (*XVII*): je le verrai pour cela. On l'en preſſe beaucoup; je m'y emploierai de nouveau comme il faut. Apprenez-moi au plûtôt où vous êtes, ce que vous faites, & comment vont vos affaires. Le treiziéme Février.

REMARQUES.

I. JE vous ai déja mandé quelle fut la prémiére Harangue de Pompée.] *Il faut donc qu'il nous manque quelque Lettre avant celle-ci, puis qu'il n'eſt rien dit de cette Harangue dans la précédente, qui*

qui eſt la ſeule qui ſoit écrite depuis l'arrivée de ce Conquérant à Rome ; à moins que Cicéron n'ait voulu parler de cette Harangue au cinquiéme article de cette précédente, où il parle auſſi mal de Pompée, qu'ici.

II. *Fuſius.*] C'étoit un homme de famille Plébéienne fort obſcure, nommé *Quintus*, & ſurnommé *Calenus*, qui ſe rendit illuſtre par de mauvaiſes voies, & principalement par l'inimitié de Cicéron, comme on verra dans la ſuite.

III. *Cirque de Flaminius.*] C'étoit une grande Place environnée, comme les autres Cirques, de pluſieurs rangs de bancs l'un ſur l'autre, de galeries, de portiques, de boutiques, & d'autres bâtimens. Celle-ci portoit le nom du Conſul qui l'avoit faite, & de qui j'ai déja parlé au ſujet du grand chemin de même nom. Le Sénat s'y aſſembloit ſouvent en deſcendant du Capitole; elle étoit affectée à la célébration de quelques Jeux (*) comme les Apollinaires, & les Equeſtres, & aux Aſſemblées du Peuple par Tribus, ce qui étoit la maniére la plus générale de l'aſſembler, puis que les trente-cinq Tribus comprenoient avec les Habitans de la Ville, tous les Peuples de l'Italie qui y étoient agrégez, comme je l'ai déja marqué pluſieurs fois. Il faut bien que l'on n'obſervât plus l'ancienne formalité, que ceux qui devoient triompher ne pouvoient point entrer dans la Ville avant qu'ils y entraſſent en Triomphe, puis que Pompée, qui ne triompha que les deux derniers jours de Septembre de cette année, harangua en Février dans ce Cirque, qui étoit conſtamment dans la Ville fort près du Capitole; quoi que Caſaubon ſoûtienne le contraire, trompé par cette coûtume. Ciceron remarque encore ici une autre inobſervation de l'ancien uſage par le Tribun dont il parle, qui fit donner audience à Pompée, en ce qu'il étoit défendu réguliérement de traiter en public avec le Peuple les jours de Foire, comme étoit celui-

lui-ci, de quelque affaire que ce fût. Mais on commençoit depuis quelque tems à ne plus obſerver cette défenſe, auſſi-bien que beaucoup d'autres. (*) *Tit. Liv. l. 27. Plut. in Marcel. Bartholomæus Marlianus, l. 6. c. 3. Topographiæ Urbis Romæ.*

IV. *Le Préteur choiſit les Commiſſaires.*] La coûtume étoit de tirer au ſort les Juges qui devoient ſervir d'Aſſeſſeurs au Préteur, & avec leſquels il jugeoit les Cauſes : car il n'y avoit que lui de Juge néceſſaire. Mais cette coûtume n'empêchoit pas que le Sénat ne lui donnât quelquefois pouvoir de choiſir tels Aſſeſſeurs qu'il lui plaiſoit, au lieu de les tirer au ſort. Il eſt à croire, que les Péres n'avoient pas favoriſé Clodius en donnant ce pouvoir au Préteur qui préſidoit à ſon Jugement, puis que le Tribun dont il eſt parlé ici, Ami intime de Clodius, auroit mieux aimé courir le hazard du ſort dans le choix des Aſſeſſeurs, que de laiſſer ce choix à la diſpoſition de ce Préteur.

V. *Il croïoit s'être ſuffiſamment expliqué ſur ce que j'avois fait dans mon Conſulat*;] quoi qu'il n'en eût pas dit le mot, mais ſeulement loué le Sénat en général; parce que c'étoit une choſe connuë, que Ciceron n'avoit rien fait dans ſon Conſulat que par ordre du Sénat.

VI. *Le Souverain Critique.*] Je ne daigne preſque pas faire remarquer, que je me ſuis ſervi de cette périphraſe au lieu de mettre l'*Ariſtarque*, comme il y a dans le Latin, parce que c'eſt la même choſe, & que tout le monde ne ſait pas, qu'Ariſtarque étoit un célébre Grammairien d'Alexandrie, Précepteur de Ptolomée Lathure, & ſi bon Critique, qu'on ſe raportoit entiérement à lui pour diſtinguer les véritables Vers d'Homére d'avec les ſuppoſez. *l. 3. ep. 7. ad Famil. Suid. &c.*

VII. *J'ai toûjours loué Pompée à ſon déſavantage.*] C'eſt principalement dans l'Oraiſon *pro lege Manilia*, où Ciceron attribuë, preſque ridiculement, à Pompée tout l'honneur de la guerre de

Eſcla

Eſclaves, pour le relever davantage devant le Peuple, quoi que tout le monde ſût, que Craſſus avoit preſque achevé de la terminer, quand Pompée y arriva.

VIII. *Lui qui ne m'avoit jamais entendu ſur cette matiére.*] Parce que Pompée ne faiſoit que d'arriver d'Aſie, & que les affaires dont Ciceron entend parler s'étoient paſſées en ſon abſence.

IX. *Vous connoiſſez mes exclamations, &c.*] Si jamais la prévention ordinaire aux Commentateurs pouvoit être digne d'excuſe, ce ſeroit aſſurément celle qu'on auroit pour Ciceron. Qui pouroit voir d'un œil indifférent la variété admirable de ſes Ecrits, leur excellence égale en tout genre, l'attrait inexpliquable attaché à toutes ſes paroles, & la facilité miraculeuſe de ſon génie, facilité ſi ſenſible, qu'elle ſe communique en quelque ſorte à ſes Lecteurs, & leur fait entendre les choſes auſſi aiſément qu'il les a dites? Ces talens prodigieux, joints à la ſplendeur de ſa vie, & à la gloire de ſa mort, l'une des plus belles, ſans contredit, dont il y ait mémoire, compoſent une idée ſi haute & ſi aimable pour qui ſe connoît en vraïe grandeur, qu'elle abſorbe tout ce qu'il peut y avoir de moins eſtimable dans ſon caractére, & dans ſes Ouvrages; & que ce ſeroit une fort mauvaiſe marque à un Commentateur, qui a occaſion de le conſidérer de près, de n'avoir point de peine à ne ſe prévenir pas en ſa faveur.

Mais comme, plus une tentation eſt raiſonnable, plus on doit ſe défier de ſoi-même, ſi on veut s'en défendre; & comme on ne ſauroit rendre à la vérité d'hommage plus digne d'elle qu'en la faiſant triompher des préjugez les plus ſpécieux; je ne me ſuis rien propoſé plus fortement en entreprenant ces Remarques, que de rendre une juſtice éxacte à mon Auteur, autant que j'en ſerois capable; & cette juſtice ſera d'autant plus rigoureuſe, que la partie que je traite de ſes Ecrits, eſt celle

qui le montre le plus à nud, & qui découvre ſes ſentimens les plus ſecrets, & ſes foibleſſes les plus cachées.

On a vû un eſſai de cette maniére impitoïable de le juger, dans la derniére Remarque ſur la Lettre précédente, au ſujet du menſonge qu'il dit, ſur le deſſein d'acheter ſa maiſon. J'ai bien voulu mettre ſa faute en évidence, quoi que cela fût peu néceſſaire pour l'intelligence de ce qu'il écrit, afin de ne rien laiſſer ignorer de ce qui eſt eſſentiel aux choſes dont il parle, & dont on prendroit une fauſſe idée, ſi l'on n'en ſavoit que ce qu'il en dit. Tel étoit l'achat de cette maiſon, auquel on auroit crû naturellement, qu'il n'y avoit rien à redire que d'en avoir emprunté le prix, ſi je n'avois pas averti, qu'on le blâmoit de plus d'avoir emprunté d'un Accuſé qu'il avoit à défendre; & que ce blâme étoit ſi juſte, qu'il fut contraint de nier le fait, tout véritable qu'il étoit, ne pouvant le ſoûtenir.

Mais, parce que je ne le flate pas, il ne faut pas s'attendre que je tombe dans l'excès contraire à la flaterie, qui ſeroit beaucoup moins à excuſer, & que je l'abandonne à tous les jugemens déraiſonnables qu'on a faits de lui. Je le juſtifierai avec la même liberté que je le blâme: peut-être n'y ſerai-je pas moins heureux; & j'ai ſujet de croire, que ce que j'avancerai en ſa faveur aura plus de poids dans l'eſprit des Lecteurs équitables, que ſi je voulois le juſtifier indifféremment ſur toutes choſes.

Le reproche qu'on lui fait le plus communément, c'eſt celui de s'être trop vanté; & dans le vrai, à n'en juger que par ſes Actions publiques, comme ceux qui le blâment en jugent, il ſeroit difficile de n'être pas de leur avis. Mais s'il y a des cas, comme il y en a ſans doute, où un homme d'Etat peut avoir de bonnes raiſons de ſe donner des airs de vanité en public; avant que de prononcer contre Ciceron, ſur ceux qu'il s'eſt donné dans ſes Oraiſons, il faut examiner s'il n'étoit point

dans

dans ce cas-là. Or il eſt évident par ces Lettres, qu'il y étoit, ſi jamais homme y fut; & que ſi ſon panchant le portoit à ſe vanter, jamais paſſion ne ſe ſatisfit avec tant de raiſon que la ſienne.

On y verra, comment ſon autorité fut preſque le dernier, & le ſeul appui de la Liberté mourante : Que ſans autres armes que la parole, il fit plus de peine à ceux qui opprimérent la République, que ne leur en firent ceux qui la défendoient avec des Armées innombrables : Que tout ce qu'il y avoit de Citoiens de ſon rang, & de ſon mérite, qui pouvoient s'opoſer avec lui à la Tiranie, comme Catulus, Hortenſius, Lucullus, Métellus, & quelques autres, moururent avant que les choſes en vinſſent aux extrémitez. De ſorte que le bon Parti demeura preſque ſans autre apui conſidérable, à lui près, que Caton & Pompée; deux hommes de qui la conduite fit également pitié à tout le monde, à leurs amis, & à leurs ennemis.

Dans une conjoncture ſi importante, & ſi délicate; perſuadé comme il étoit avec raiſon, que ſon autorité étoit d'une conſéquence extrême à la Republique, ſe conſidérant néceſſairement comme ſon plus ferme rempart, & en portant, pour ainſi dire, tout le poids, étoit-il queſtion de modeſtie, & pouvoit-il ſans perfidie manquer à ſe faire valoir de toutes les maniéres ? Quand ce n'eût été que pour s'animer, & pour s'affermir lui-même, afin de ne pas ploier ſous un fardeau ſi peſant.

Il étoit donc néceſſaire qu'il parlât de lui-même auſſi magnifiquement qu'il faiſoit quelquefois. Tout ce qu'on peut dire, eſt qu'il le faiſoit autant par vanité, que par raiſon; mais il eſt difficile d'avoir cette penſée, ſi l'on conſidére de quelle maniére il raporte dans cette Lettre un diſcours qu'il avoit fait à ſa louange. On ne ſauroit douter, comme il le repréſente, que ce ne fût un des plus forts de cette nature qu'il ait jamais tenus, & qu'il ne le fût plus qu'aucun de ceux qui nous reſtent dans

ſes Oraiſons. Ainſi, s'il y en a un qui dût avoir toutes les marques d'emportement, qui ſont naturelles aux échapées de vanité qui viennent de l'abondance du cœur, ce ſeroit aſſurément celui-ci. Or il en reconnoît lui-même l'excès en l'écrivant à ſon meilleur Ami, & il eſt le prémier à s'en moquer, tant il en ſent le ridicule. *Vous connoiſſez*, lui dit-il, *mes exclamations ordinaires ſur cette matiére: elles furent ſi grandes, que je ne daigne pas vous les raporter; parce qu'il me ſemble, que vous les devez avoir entenduës d'où vous êtes.*

Ce n'eſt point là le langage des paſſions; elles ne trouvent jamais exceſſif tout ce qu'elles font pour ſe ſatisfaire. Comme elles ſont violentes, elles n'ont garde de plaiſanter jamais ſur les efforts qu'elles ſe donnent, quelque ridicules qu'ils puiſſent être. Sur tout, s'il y a dans toute la Morale, une paſſion qui ſoit incapable de ce retour ſur elle-même, c'eſt ſans doute l'Orgueil. Toutes les autres ſe font ſentir au cœur pour ce qu'elles ſont, & l'eſprit ne ſauroit les méconnoître un ſeul moment pour paſſions. Un amant, un vindicatif, un avare, un homme en colére, croient bien leur ſentiment raiſonnable; mais il faudroit qu'ils ſortiſſent d'eux-mêmes, pour ignorer un ſeul inſtant que ce ſentiment, tout raiſonnable qu'ils le croient, eſt une paſſion, & qu'ils en ſont émûs. Ainſi, il n'eſt pas abſolument impoſſible, que dans quelques intervalles de lumiére, ou de laſſitude, leur eſprit puiſſe rendre quelque juſtice à leur cœur, qu'ils puiſſent ſentir le ridicule des excès où la paſſion les a tranſportez.

Mais il n'en eſt pas de même d'un orgueilleux. Comme la vanité eſt un ſentiment de ſens froid, il croit que c'eſt un pur effet de ſon diſcernement; qu'il ne fait que ſe rendre juſtice: Il ne ſe défie point de ce qu'il penſe, quand il ouvre les yeux ſur ſon mérite, parce qu'il ne ſe ſent agité d'aucun mouvement violent, comme ſont les mouvemens

vemens des autres paſſions. S'il a quelque legére émotion à cette vûë, c'en eſt un effet bien naturel. C'eſt une juſte complaiſance dont il eſt touché pour ce qui lui paroît eſtimable en lui-même: mais il ne ſauroit jamais lui tomber dans l'eſprit, qu'il ait cette complaiſance pour des perfections qui n'y ſont pas; qu'elle lui faſſe prendre des défauts pour de bonnes qualitez, ou des avantages fort légers pour des talens extraordinaires. A plus forte raiſon eſt-il incapable de trouver ridicules les excès, où cette bonne opinion qu'il a de lui-même le fait emporter. D'où je conclus, que s'il traite, comme Ciceron, ces excès de ridicules, s'il les reconnoît pour excès, il faut qu'il s'y ſoit porté par raiſon, & *non pas par paſſion.*

Et il ne faut que deſcendre dans le particulier, & conſidérer l'état où Ciceron étoit au tems de cette Lettre, pour achever de s'en convaincre. On a vû, par celle qu'il écrivit à Pompée, l'ingrate diſpoſition dans laquelle ce Conquérant revenoit à Rome à ſon égard. Cependant, la réputation de Pompée étoit alors montée au plus haut point où elle fût jamais. Ciceron, qui ſavoit la conſéquence des éxécutions ſanglantes qu'il avoit faites dans ſon Conſulat, ſentoit venir de loin la tempête qui le terraſſa trois ans après. L'amitié de Pompée lui étoit néceſſaire pour conjurer cet orage; &, puis que tout ce qu'il avoit fait pour la mériter ne ſuffiſoit pas, il ne lui reſtoit que de païer de hauteur, & de faire voir, comme il fit, à Pompée, par le diſcours dont il parle en cet endroit, que les choſes qu'il avoit faites dans ſon Conſulat étoient tout autrement importantes, & éclatantes, que Pompée ne penſoit; & telles enfin que Ciceron les lui avoit repréſentées dans la Lettre qu'il lui avoit écrite en Aſie. Qu'ainſi, la conſidération où elles l'avoient mis étoit ſi grande, que Pompée, tout *grand* qu'il étoit, ne devoit pas prétendre de l'effacer avec ſes victoires Aſiatiques; & qu'il étoit au contrai-

re de ſon intérêt, d'être auſſi étroitement lié que jamais avec Cicéron, & de faire par politique ce qu'il auroit dû faire par reconnoiſſance.

X. *Aréopage.*] Tout le monde ſait, que c'étoit le Sénat d'Athénes. L'origine en étoit ſi ancienne, qu'on croioit, qu'il avoit été établi pour juger entre Mars & Neptune, ſur ce que Mars avoit tué un fils de Neptune qui avoit violé ſa fille; de quoi il fut abſous par douze autres grands Dieux, qui furent Juges en cette Cauſe. Les Plaidoiers ſont dans (1) Libanius. Depuis, Céphale fut banni par le même Tribûnal, pour avoir tué d'un dard ſa Femme Procris, Fille d'Erechtée Roi d'Athénes, quoi qu'il l'eût fait par mégarde. Dedale, qui avoit jetté ſon Eléve, Fils de ſa Sœur, du haut en bas du Château d'Athénes, y fut auſſi condamné, & contraint de s'enfuir en Créte vers Minos. Mais Oreſte (2), plus heureux, y fut abſous quelque tems après du meurtre de ſa Mére. *Apoliodor. l.* 3. (1) *Orat.* 22. *&* 23. *Pauſanias in Atticis.* (2) *Æſch.l. in Eumenid.*

XI. *Cette Puceile de Curion.*] Il entend parler d'un jeune homme d'illuſtre Maiſon Plébéienne, de grand cœur, & de grand eſprit; mais de mœurs fort débordées, dont le Pére, de qui il eſt parlé quelques lignes plus bas, s'apelloit comme lui *Caius Scribonius Curio*, avoit été Conſul, & triomphé quinze ans auparavant.

XII. *Table où l'on donne les ſuffrages.*] Parce qu'elles étoient fort hautes, & fort étroites, on les apelloit en Latin *des Ponts*, *Pontes.* On mettoit deſſus, les corbeilles, ou coffres, dans leſquels on jettoit les bulletins. On donnoit deux de ces Bulletins à chaque Citoien; l'un qui avoit une marque pour approuver, & c'étoit la prémiére Lettre de ces deux mots *uti rogas*, qui veulent proprement dire *ſoit fait*: & un autre pour refuſer, qui étoit auſſi marqué de la prémiére Lettre du mot *antiquo*, qui veut dire, *j'abolis*, & métaphoriquement

dans

dans cette occaſion, *je caſſe, je rejette.*

XIII. *Favonius.*] C'étoit un homme de naiſſance peu connuë, nommé *Marcus*, qui ſe rendit recommandable, & qui s'attira l'amitié & la protection de Caton, en affectant de l'imiter dans les choſes où il étoit le moins à imiter, comme dans les plus eſtimables.

XIV. *Que j'avois toûjours tout découvert.*] Voïez la deuxiéme Remarque ſur la Lettre à Antoine.

XV. *Le Sénat a déclaré qu'on ne parleroit, ni des Provinces des Préteurs, ni des Ambaſſades, que le Peuple n'eût paſſé cette Affaire-là.*] On verra pourtant dans la Lettre ſuivante, que le Sénat ne laiſſa pas de diſtribuer les Provinces avant que cette Affaire fût terminée. Quant aux *Ambaſſades*, c'eſt que le mois de Février, qui eſt le tems de cette Lettre, étoit particuliérement affecté à les expedier.

XVI. *Argiletum.*] C'étoit un quartier de Rome tout contre le Mont Palatin, où il y avoit force boutiques d'Artiſans, & ſur tout de Libraires. *Martial. l.* 1. *epig.* 118. *Servius in* 8. *Æneid., &c.*

XVII. Il faut vous raccommoder avec Lucceïus. Je le verrai pour cela; on l'en preſſe beaucoup; Je m'y emploierai de nouveau comme il faut.] *C'eſt ainſi que j'ai traduit en liſant ſelon les anciennes Editions*; videro hominem, valde petitur, renavabo operam. *Les plus habiles Commentateurs, & ceux dont j'ai tiré le plus de ſecours aiment mieux lire* video hominem valde petiturire, navabo operam. *Mais je ne ſai, ſi l'ambition de trouver un mot extraordinaire n'a point de part à leur ſentiment. Pour moi, j'avouë, que je ne comprens pas, après ce qu'on a vû dans les prémiéres Lettres, de la réſiſtance invincible de Lucceius à ſe raccommoder avec Atticus, comment on peut préférer une Leçon qui porte tout le contraire, à une autre, dont le ſens eſt conforme à tout ce qui a été dit précédemment ſur cette brouillerie. Je comprens encore moins, comment*

on peut accorder navabo operam, *dont ces Commentateurs conviennent, avec leur opinion. Comment Cicéron pouvoit-il écrire à Atticus*; Je ferai tous mes efforts pour vous raccommoder avec Luccéius, *ſi c'étoit Luccéius qui ſouhaitoit paſſionnément ce raccommodement, comme ils prétendent que le mot* petiturire *le ſignifie, dans la Leçon qu'il leur plaît de ſuivre ?*

LETTRE QUINZIEME.

Même année DC. XCII. & toûjours de Rome en Gréce.

Vous avez ſû que le (*I*) Gouvernement de l'Aſie eſt échû par le ſort à mon cher Frére Quintus; car je ne doute pas, que vous ne l'ayiez plûtôt appris par le bruit public, que par nos Lettres. Cela étant, avides de gloire comme nous l'avons toûjours été, paſſionnez reconnus pour la Nation Grecque (*II*), chargez d'ailleurs de tant d'inimitiez que nous nous ſommes attirées pour la République; voïez quelle réputation nous avons à ſoûtenir, & faites (*III*) en ſorte, par vos ſoins, que ce nouvel Emploi nous attire la louange, & la bien-veillance de tout le monde. Je vous écrirai plus amplement ſur ce ſujet par mon Frére même (*IV*). Mandez-moi ce que vous avez fait ſur mes commiſſions, & ſur vôtre affaire; car (*V*) je n'ai rien reçû de vous depuis vôtre départ de Brunduſe. J'ai une grande impatience d'apprendre de vos nouvelles. Le quinziéme Mars.

RE-

REMARQUES.

I. *Gouvernement de l'Aſie*] Mineure dont les Romains étoient maîtres depuis la défaite du grand Antiochus. Elle étoit échûë au Frére de Cicéron, en conſéquence de la Préture qu'il avoit éxercée à Rome l'année précédente. Comme cette Province étoit entiérement paiſible, elle n'étoit deſtinée qu'à des Préteurs ; car celles qui étoient ſujettes à la guerre, comme la Gaule, la Macédoine, la Syrie, l'Illyrie, & quelques autres, étoient réſervées pour les Conſuls, ainſi que je l'ai déja dit.

II. *Paſſionnez pour la Nation Grecque.*] Tout le monde ſait, qu'outre la Gréce proprement dite, qui eſt le Péloponéſe, & tous les Païs depuis l'Iſthme juſqu'à l'Epire, la Macédoine & la Thrace, avec les Iſles adjacentes, on comprenoit auſſi moins proprement ſous le nom de Gréce toute la Côte de l'Aſie de Mineure; parce que les Villes célébres dont elle étoit ſemée avoient toutes été fondées par des Colonies de Grecs, qui y avoient porté leur Langage & leur Religion.

III. *Faites en ſorte que par vos ſoins, &c.*] C'eſt que Quintus Cicéron s'étoit déclaré, qu'il faiſoit ſon Beau-frére Atticus ſon Lieutenant, & Cicéron comptoit beaucoup là-deſſus pour régler la conduite de ſon Frére, qui tout brave, tout ſavant, & tout homme de bien qu'il étoit, ainſi qu'il paroît par la ſuite de ces Lettres, & par les Commentaires de Céſar, ſous qui il fit la guerre en Gaule, auroit eu beſoin lui-même d'un Gouverneur.

IV. *Je vous écrirai par mon Frére même.*] Comme la Gréce, où étoit Atticus, étoit ſur le chemin de l'Aſie, où Quintus devoit aller, Cicéron comptoit, que Quintus prendroit Atticus en paſſant, pour l'emmener avec lui.

V.

V: *Je n'ai rien reçû de vous depuis vôtre départ de Brunduſe.*] C'eſt depuis la troiſiéme Lettre d'Atticus, qu'il a accuſée au commencement de la 13. des ſiennes, & qui étoit dattée *du Vaiſſeau comme on venoit de lever l'ancre.*

LETTRE SEIZIEME.

Encore de Rome en Gréce, vers la fin de Mai de la même Année DC. XCII.

VOUS me demandez ce qui s'eſt paſſé dans ce Jugement qui a ſurpris tout le monde, & enſuite d'où vient que je m'en ſuis moins tourmenté que de coûtume? Je répondrai, ſuivant la méthode d'Homére (*I*), à vôtre derniére demande avant qu'à la prémiére.

Tant qu'il y a eu lieu de ſoûtenir l'autorité du Sénat, j'ai combattu avec tant de force, que j'ai été ſuivi & applaudi de tout le monde. Si jamais je vous ai paru hardi dans les affaires publiques, vous m'auriez admiré dans celle-ci. Car lors que Clodius s'eſt retiré devers le Peuple, & qu'afin de me rendre odieux il a rejetté ſur moi dans ſes Harangues toute la pourſuite qui ſe faiſoit contre lui, quels aſſauts, grand Dieu! n'ai-je point ſoûtenus, & quels ravages n'ai-je pas faits! Avec quelle furie me ſuis-je jetté ſur Piſon (*III*), ſur Curion, & ſur toute la ſequelle? Comment ai-je inſulté à la légéreté des vieillards, & au déréglement des jeunes gens de cette Cabale? Que je meure, ſi je ne vous ai ſouvent ſouhaité, autant pour être témoin de

mes

mes exploits, que pour me régler par vos conſeils!

Mais depuis qu'Hortenſius ſe fut aviſé de faire propoſer l'affaire de Clodius par le Tribun Fuſius au Peuple, en forme de Loi ſur la Religion; propoſition (*IV*), qui ne différoit de celle du Sénat, qu'en ce qu'elle remettoit le choix des Juges au hazard, & c'étoit tout: quand, dis-je, Hortenſius eut emporté, qu'on tourneroit l'affaire de cette ſorte; perſuadant aux autres, comme il étoit perſuadé lui-même, que Clodius ne pouvoit échapper, quelques Juges qu'il eût; alors je calai la voile (*V*), ſachant combien il en eſt peu de bons, & je me contentai de dépoſer ce qui eſt ſi public, & ſi bien prouvé, que je ne pouvois pas le diſſimuler.

Pour revenir donc à ce que vous m'avez demandé le prémier, ſi vous voulez ſavoir comment il a été abſous, je vous dirai que cela vient de la pauvreté, & de l'infamie de ceux qui l'ont jugé; & c'eſt ce détour d'Hortenſius qui en eſt la vraie cauſe. Dans la crainte que Fuſius n'arrêtât la pourſuite, en s'oppoſant à la Loi propoſée par le Sénat, il n'a pas conſidéré, qu'il valoit bien mieux que Clodius demeurât par ce moien ſans être jugé, dans l'ignominie, & dans l'ordure de ſon crime, que non pas de lui donner des Juges faciles à corrompre: emporté par ſa haine contre ce malheureux, il a précipité le Jugement, en diſant, qu'un poignard de plomb ſuffiſoit pour l'égorger.

Que ſi vous demandez plus en particulier, comment la choſe s'eſt paſſée, je vous dirai que c'eſt d'une maniére très-ſurprenante pour ceux

ceux qui n'ont reconnu la faute d'Hortenſius, que par l'événement; mais non pas pour moi, qui l'ai connuë dès le commencement, comme tout le monde la connoît à préſent. Car après que les récuſations furent achevées, non ſans beaucoup de bruit; après que l'Accuſateur eut rejetté, en Cenſeur équitable, pluſieurs méchans hommes que le ſort propoſa pour Juges, & que le Criminel de ſon côté, comme un (*IX*) Maître de Gladiateurs qui épargne les meilleurs de ſes Eſclaves, eut auſſi récuſé les plus honnêtes gens ſur qui tomba ce même ſort; la Compagnie étant à la fin compoſée, & les Juges aſſis, les gens de bien commencérent à craindre beaucoup. En effet, jamais on ne vit en (*X*) Académie de jeu un ſi vilain (*XI*) aſſemblage d'hommes; des Sénateurs diffamez; des (*XII*) Chevaliers tout déchirez; des Tribuns du (*XIII*) Tréſor, à qui cette Charge qui ne ſe doit donner qu'à des riches (*XIV*), ne convenoit pas alors, comme elle leur convient, depuis les ſommes exceſſives dont Clodius a acheté leurs opinions. Il reſtoit pourtant encore parmi tout cela quelques honnêtes gens, qu'il n'avoit pû éviter; mais la triſteſſe étoit peinte ſur leur viſage, & le chagrin de ſe trouver aſſis en même rang avec des gens ſi différens d'eux, les troubloit ſi fort, qu'on voïoit bien qu'ils s'en tenoient deshonorez.

Sur chaque article qu'on opina, il parut d'abord une ſévérité incroïable; nulle variété dans les avis; le Criminel n'obtenoit rien: l'Accuſateur avoit plus qu'il ne demandoit. Jugez comme Hortenſius triomphoit d'avoir vû ſi clair dans l'avenir; il n'y avoit perſonne qui

qui ne crût Clodius convaincu, & condamné mille fois. Sur tout quand je fus préſenté pour dépoſer contre lui, les ſeules exclamations de ceux qui l'aſſiſtoient (*XV*), vous auroient fait deviner, ſi vous aviez pû les entendre, comment les Juges ſe levérent, pour me faire honneur; comment ils m'environnérent, & lui témoignérent hautement, qu'ils étoient prêts à ſacrifier leurs vies (*XVI*), s'il étoit néceſſaire, pour la mienne. Je vous avouë, que cela me parut beaucoup plus glorieux, que ce qui arriva à Xénocrate (*XVII*), lors que vos Concitoiens (*XVIII*) d'Athénes l'empêchérent de jurer à l'ordinaire ſur les Autels en portant témoignage; ou ce qui arriva du tems même de nos Péres à Métellus Numidicus (*XIX*), lors qu'il fut accuſé de concuſſion; & que ſes Juges détournérent la tête pour ne pas voir ſes Livres de compte, quand on les leur préſenta, ſuivant la coûtume, pour les éxaminer: mon avanture, dis-je, me parut quelque choſe d'encore plus honorable.

Clodius, & tous ſes partiſans, furent donc également conſternez, quand ils virent les Juges ainſi prêts à me défendre, comme ils auroient défendu le ſalut de la Patrie. Le lendemain, j'eus chez moi auſſi grande affluence de monde pour m'accompagner, que quand je m'y retirai en ſortant du Conſulat. Alors, ces Juges incorruptibles déclarent, qu'ils ne ſe raſſembleront point qu'on ne leur donne des Gardes, comme aiant beaucoup à craindre de Clodius. Ils délibérent entr'eux s'ils en demanderont; un ſeul fut pour la négative; la choſe eſt portée au Sénat, qui la régle fort

fort ſagement, & non moins honorablement pour eux : Ils ſont louez de leur précaution : on charge les Magiſtrats d'y pourvoir, & perſonne ne crut que Clodius oſât plus ſe préſenter.

Or dites-moi à préſent, ô Muſes, comme dit Homére (*XX*), *par où le feu commença à s'y mettre*? Vous connoiſſez ce (*XXI*) chauve mon Panégiriſte, celui de qui je vous ai rapporté le diſcours à mon honneur. C'eſt lui qui en deux jours de tems a ménagé toute l'affaire par le miniſtére d'un ſeul homme qui eſt Gladiateur & ſon Eſclave. Il a mandé les Juges, il a promis aux uns, il a cautionné les autres, & il a donné à qui il a falu. Bien plus, il y en a, bon Dieu, quelle horreur ! à qui, pour ſurcroît de récompenſe, on a procuré les faveurs de certaines femmes, & de quelques jeunes garçons de qualité. Ainſi, tous les honnêtes gens s'étant retirez, parce que le Barreau étoit rempli d'Eſclaves armez, il s'eſt pourtant encore trouvé vingt Juges aſſez hardis, pour riſquer d'être aſſommez en condamnant Clodius, plûtôt que de bouleverſer la République en le déclarant innocent; mais de l'autre côté, il y en a eu trente-un qui ont plus craint la faim que l'infamie. Catulus en aiant rencontré un : *Pourquoi*, lui a-t-il dit, *nous demandiez-vous des Gardes ? Etoit-ce de peur qu'on ne vous volât l'argent que Clodius vous a donné*? Voila le plus en abregé que j'ai pû quel a été le jugement & la cauſe de l'abſolution.

Quant à ce que vous me demandez enſuite quel eſt depuis cette affaire l'état de la République, & le mien en particulier; vous ſaurez,

rez, que cet état dans lequel nous la croiyons affermie par ma conduite, à ce que vous diſiez; mais ſelon moi, par la faveur des Dieux; & qui ſembloit fondé ſi ſolidement ſur la bonne intelligence des gens de bien, & ſur l'autorité de mon Conſulat; cet heureux état, ſi ces mêmes Dieux n'y remédient, nous échappe des mains par ce ſeul Jugement: ſi l'on peut appeller Jugement, que trente des plus mépriſables, & les plus méchans hommes de la Ville, aient violé à prix d'argent toute ſorte de droit & de raiſon; & qu'un Talna, un Plautus, un Spongia, & autres ſemblables canailles, aient déclaré, qu'un fait, dont ni gens, ni bêtes, ne peuvent douter, n'eſt pas vrai.

Mais apprenez auſſi en même tems pour vous conſoler, que malgré cette plaie, que la République a reçûë, la perfidie victorieuſe ne triomphe pas tant que les ſcélérats ſe l'étoient promis. Car il eſt indubitable qu'ils ont crû, que la Religion, la pudeur, l'intégrité des Jugemens, & l'autorité du Sénat, aiant été une fois foulées aux pieds par leur jugement inique, la perverſité, & la convoitiſe victorieuſes ſe vengeroient hautement ſur les gens de bien, de ce que les méchans ont ſouffert par ma ſévérité ſous mon Conſulat. Mais ce même Conſul (car je ne croi pas qu'il y ait de l'immodeſtie à me vanter à vous, dans une Lettre que je ne prétens pas être vûë de perſonne:) vôtre Ami même, dis-je, a relevé les eſprits abatus des gens de bien; il les a affermis, & animez; il a refrené la licence de tous les auteurs & de tous les fauteurs de cette victoire infame, par

les

les pourſuites vigoureuſes qu'il a faites contre ces Juges corrompus. J'ai empêché qu'on n'ait paſſé quoi que ce ſoit au Conſul Piſon; je lui ai ravi le (*XXII*) Gouvernement de Syrie qui lui étoit promis; j'ai rappellé le Sénat à ſon aucienne ſévérité; je l'ai tiré de l'engourdiſſement où il étoit tombé; j'y ai confondu Clodius en face, ſoit par un diſcours ſuivi que j'y ai fait contre lui, ſoit par une conteſtation que nous y avons euë enſemble, dont je veux vous rapporter quelques traits : car le reſte ne ſauroit avoir la même force, ni la même grace; n'étant plus animé de la chaleur de la diſpute, ou du combat, pour parler comme vous autres Grecs.

Ce fut le quinziéme de Mai que le Sénat s'étant aſſemblé, après qu'on eut dit beaucoup de choſes ſur la République en général, quand ce fut à mon tour de parler, je tombai d'une maniére admirable ſur les affaires préſentes, dans ce ſens : Que pour une mauvaiſe rencontre, il ne faloit pas s'abandonner au déſeſpoir; que la choſe étoit de nature à ne pouvoir la diſſimuler, ni auſſi à en redouter beaucoup les ſuites; & que comme il y auroit de la folie à ne la pas reconnoître pour auſſi fâcheuſe qu'elle eſt, il n'y auroit pas moins de lâcheté à s'en effraïer. Que Lentulus (*XXIII*), & Catilina (*XXIV*), avoient auſſi été abſous chacun deux fois; que Clodius n'étoit que le troiſiéme Scélérat, que des Juges corrompus avoient lâché contre la République : *Tu te trompes*, continuai-je alors en m'adreſſant à lui, *l'enceinte de nos murs dans laquelle ils t'ont ſouf-*

ſouffert de demeurer, eſt en effet une priſon, plûtôt qu'une ville pour tes pareils; ce n'eſt pas pour te retenir dans Rome qu'ils t'ont abſous, c'eſt que l'éxil ſeroit pour toi une eſpéce de liberté. Reprenez donc vos eſprits, Meſſieurs; *ſoûtenez vôtre dignité: La même union qui regnoit entre les gens de bien ſubſiſte encore: pour avoir un ſujet nouveau de douleur, ils n'en ſont pas moins réſolus. Que dis-je? Il n'eſt venu aucun mal nouveau à la République; celui qui y étoit caché n'a fait ſeulement que paroître: il s'eſt trouvé pluſieurs méchans hommes ſemblables au Criminel qu'ils avoient à juger.*

Mais, que fais-je? Je mets preſque mon Oraiſon dans ma Lettre. Je reviens à nôtre diſpute. Ce beau Garçon ſe léve, & me reproche que j'ai été à Baies (*XXV*). Il n'en eſt rien, lui dis-je; mais, quand cela ſeroit, lequel vaut mieux, d'aller dans un lieu public de plaiſirs permis, ou d'aſſiſter en habit de femme au ſacrifice le plus ſecret & le plus défendu pour les hommes? C'eſt bien, reprend-il, à un petit Bourgeois d'Arpinum d'aller à des bains. Demandes-le (*XXVI*) à ta Sœur, lui dis-je, à (*XXVII*) qui il n'a pas tenu, qu'elle n'ait été la Femme de ce petit Bourgeois, non plus qu'il ne tint pas (*XXVIII*) à toi, ni aux Pirates qui te prirent (*XXIX*), que tu ne leur fuſſes quelque choſe de ſemblable. Juſques à quand, s'écria-t-il alors, juſques à quand, Meſſieurs, ſouffrirez-vous qu'un Particulier comme celui-ci faſſe le Roi parmi nous? Que veux-tu parler de Roi, lui dis-je, après qu'il ne t'a pas ſeulement nommé dans ſon Teſtament? C'eſt qu'il ſe croyoit aſſuré de l'héritage de Quin-

Quintus Marcius le Roi ſon Beau-frére, qui ne lui a rien laiſſé du tout. Comme il me reprocha en ſuite la maiſon que j'ai achetée ; Que dirois-tu donc, lui répondis-je, ſi j'avois acheté les opinions de mes Juges? Les miens, repliqua-t-il, ne ſe ſont pas fiez à toi, puis qu'ils m'ont abſous malgré ton témoignage. Il y en a vingt, lui repartis-je, qui ſe ſont fiez à moi, puis qu'ils t'ont condamné; mais les trente-un qui t'ont abſous ne ſe ſont pas fiez à toi, puis qu'ils ont voulu être paiez par avance. La huée qui s'éleva là-deſſus le fit taire, & acheva de l'accabler.

Pour mon particulier, voici où j'en ſuis. Je ſuis dans la même conſidération où vous m'avez laiſſé parmi les gens de bien ; mais en beaucoup plus grande que je n'étois parmi la canaille, & la plus vile populace; car le peu d'égard qu'on a eu à mon témoignage ne m'a point fait de tort. C'eſt un coup en l'air, qui ne laiſſe pas de contenter en quelque ſorte mes envieux. Je dis que c'eſt un coup en l'air, parce que les fauteurs même de cette méchante affaire avouent ouvertement, qu'elle n'a tourné de cette ſorte que par la corruption des Juges. Ajoûtez à cela, que ce menu Peuple affamé & miſérable, qui ne ſe laſſe (*XXX*) point d'entendre haranguer ſes Tribuns, & de ſuccer le Tréſor (*XXXI*) public, eſt perſuadé, que Pompée m'aime uniquement. Et en vérité, nous vivons enſemble dans une grande familiarité, & le plus agréablement qu'il ſe puiſſe; juſques-là que ces jeunes gens à poil folet, les entremetteurs de la Conjuration, de qui je vous parlois il y a quelque tems, l'appellent ordinairement *Cneus*

Ci-

Cicéron (*XXXII*), pour s'en moquer. Auſſi il faut voir avec quelles acclamations je ſuis reçû dans les Jeux publics, & dans les combats de Gladiateurs qui ſe donnent en cette ſaiſon. Cela vaut bien des chanſons à ma louange (*XXXIII*).

Nous ſommes à préſent dans l'attente de l'Aſſemblée pour l'élection des Conſuls. Pompée ſoûtient Afranius (*XXXIV*) malgré tout le monde. Ce n'eſt ni par ſon autorité, ni par ſa faveur, mais par le même moien que Philippe de Macédoine diſoit, qu'il n'y avoit point de Fort qui ne ſe pût prendre, où un âne chargé d'or pouvoit monter. Ce Conſul, que je vous ai repréſenté comme un mauvais farceur a, dit-on, entrepris cette négotiation, & tient chez lui ceux qui diſtribuent l'argent pour acheter les ſuffrages (*XXXV*). Mais je n'en croi rien. Cependant, on a déja fait deux Senatus-conſultes fort odieux: car ils paroiſſent faits contre lui, & c'eſt à la pourſuite de Caton, & de Domitius (*XXXVI*). L'un eſt, que le Préteur puiſſe informer chez les Magiſtrats comme chez les autres Particuliers. L'autre, que quiconque ſera trouvé avoir chez ſoi de ces diſtributeurs d'argent dont je viens de parler, ſera réputé ennemi de l'Etat.

De plus, le Tribun Lurco a été diſpenſé par le Sénat, des Loix Ælia, & Fuſia (*XXXVII*), en vertu deſquelles on auroit pû, ſi on eût voulu, l'empêcher d'en publier une, qu'il propoſe contre les brigues; & quoi que lui-même ait été fait Tribun dans toutes les formes preſcrites par la prémiére de ces Loix. Ainſi, ce boiteux, ce qui eſt vraiement

de

de bon augure, a propoſé la ſienne ſans obſtacle, & l'élection a été remiſe au vingt-ſeptiéme Juillet. Ce qu'il y a de nouveau en cette Loi eſt, qu'elle laiſſe impunis ceux qui promettent de l'argent pour obtenir les ſuffrages, pourvû qu'ils ne le donnent pas; & qu'elle condamne ceux qui le donnent effectivement, à païer toutes les années de leur vie deux cens vingt-cinq livres à chaque Tribu : Sur quoi j'ai dit, que Clodius avoit obſervé cette Loi long-tems avant qu'elle fût faite ; car il s'eſt abſtenu bien des fois de donner ce qu'il avoit promis.

Mais, dites-moi? Voiez-vous comment le Conſulat, que Curion appelloit une eſpéce d'Apothéoſe, va devenir une (*XXXVIII*) Roiauté de la féve, ſi un homme auſſi indigne qu'Afranius y peut parvenir. Il vaut donc bien mieux philoſopher comme vous faites, & regarder comme de la bouë toutes les Magiſtratures du Monde.

Sur ce que vous m'écrivez, que vous n'acceptez pas l'emploi que mon Frére vous propoſe auprès de lui en Aſie, j'amerois bien mieux que vous l'acceptaſſiez; car je crains qu'il n'arrive beaucoup de mal de vôtre refus (*XXXIX*). Mais cependant (*) je n'oſerois le blâmer, après avoir refuſé moi-même une Province Conſulaire.

Il faut que je me contente des inſcriptions que vous avez miſes à mon honneur dans vôtre Amalthée, puis que Chilius (*XL*) m'a manqué, & qu'Archias (*XLI*) n'a encore rien écrit à ma louange. J'ai grand peur qu'il ne travaille plûtôt pour les Métellus (*XLII*), puis qu'il a achevé ſon Poëme Grec pour Lu-

Lucullus. J'ai écrit à Antoine pour le remercier de vôtre part, & j'ai chargé Manlius de ma Lettre. Pour vous, je vous ai écrit beaucoup plus rarement depuis quelque tems, faute de commodité, & faute auſſi de matiére. Je ne vous dois plus rien là-deſſus. Si Cincius me charge de quelque choſe pour vous, je m'en chargerai; mais je le croi à préſent plus occupé de ſes affaires que des vôtres, & je ne lui ſuis pas inutile. Si vous ne bougez d'une place, vous aurez ſouvent de mes nouvelles; mais donnez-moi encore plus ſouvent des vôtres. Ecrivez-moi comment eſt fait vôtre Amalthée, quels ſont les ornemens; j'en veux une deſcription éxacte, auſſi bien que les Vers, & les Hiſtoires que vous y avez miſes. Je ſuis bien aiſe de faire quelque choſe de ſemblable à Arpinum. Je vous envoirai une autre fois quelque travail de ma façon; je n'ai rien d'achevé pour le préſent.

REMARQUES.

I. *Suivant la méthode d'Homére, à vôtre derniére demande avant qu'à la prémiére.*] Les deux mots Grecs que j'ai rendus de cette ſorte avoient paſſé en proverbe, & reviennent, à ce qu'on dit vulgairement parmi nous, *mettre la charuë devant les bœufs.* Ce Proverbe étoit fondé ſur ce qu'Homére (*) commence ſes deux Poëmes par des faits poſtérieurs (1) à la plûpart des choſes qu'il y raconte dans la ſuite; en quoi il a été ſuivi, avec raiſon, par tous les Poëtes Epiques ſes Succeſſeurs, excepté Stace dans ſon Achilleïde. Mais ce renverſement, qui eſt d'une ſi grande beauté dans ce genre d'écrire, n'auroit pas le même agrément dans les Lettres d'affaires, où les choſes ne ſauroient

roient être expoſées dans un ordre trop naturel. Auſſi Cicéron ne l'imite dans celle-ci qu'en apparence, quoi qu'il diſe pour ſe jouer : car, bien loin de renverſer l'ordre naturel, comme il en fait ſemblant, il le rétablit en effet en renverſant celui des demandes d'Atticus, puis que les choſes qu'il avoit à dire pour répondre à la derniére de ces demandes, s'étoient paſſées avant celles qu'il avoit auſſi à dire pour répondre à la prémiére. Il commence donc par repréſenter l'état des affaires juſqu'au Jugement de Clodius ; parce que cet état étoit la raiſon pourquoi il ſe tourmenta moins que de coûtume dans ce Jugement ; & c'étoit la ſeconde choſe qu'Atticus lui avoit demandée : après quoi il racontera de quelle maniére ce Jugement s'eſt paſſé ; & c'eſt la prémiére choſe qu'Atticus lui demandoit.

II. *Clodius s'eſt retiré devers le Peuple.*] Comme le Peuple étoit le ſeul véritable Souverain à Rome, tant que la République ſubſiſta, quand les criminels & les ſéditieux comme Clodius, ne pouvoient pas obtenir ce qu'ils vouloient du Sénat, ils ne manquoient point de ſe jetter entre les bras du Peuple, & de recourir à ſa toute-puiſſance ; même dans les cas où les Loix du même Peuple donnoient au Sénat un pouvoir abſolu.

III. *Sur Piſon, Curion, & toute la ſequelle.*] Voiez les Remarques IX. de la treiziéme Lettre, & XI. de la quatorziéme Lettre. Il faut toûjours ſe ſouvenir, que ce Piſon eſt le Conſul de cette année, de qui il eſt parlé ſi au long, & ſi mal, dans ces deux Lettres, & le Protecteur de Clodius, pour le diſtinguer des autres Piſons, de qui il a auſſi été parlé là, & ailleurs.

IV. *Propoſition qui ne différoit de celle du Sénat, qu'en ce qu'elle remettoit le choix des Juges au hazard.*] C'eſt que par cette ſorte de Loi, qu'Hortenſius fit propoſer au Peuple, les Juges devoient être

être tirez au ſort; au lieu que ſuivant la propoſition du Sénat, c'étoit au Préteur à les choiſir, ainſi qu'il a été expliqué ailleurs.

(*) Or cette différence étoit très-importante; car le Préteur n'auroit choiſi que de bons Juges, auxquels par conſéquent Clodius n'auroit pas échappé. Au lieu que le nombre des bons étant alors ſi petit à Rome, il étoit bien ſûr, que le ſort en propoſeroit beaucoup plus de méchans que de bons; & c'eſt pourquoi Cicéron ajoûte, *& c'étoit tout.* (*) *Let. XIV. Rem. IV.*

V. *Je calai la voile.*] Ceci n'eſt pas d'un homme de Lettres ordinaire, qui s'aheurte obſtinément à tout ce qu'il croit raiſonnable, ſans aucun égard à la poſſibilité d'y réüſſir; & ſe met le plus ſouvent, par ce zéle indiſcret, hors d'état de ſervir utilement le Public en d'autres rencontres. Cicéron ne pratiqua en celle-ci, que ce qu'il enſeigne ailleurs, *tantum contendere quantum probare poſſis.*

VI. *Je me contentai de dépoſer ce qui eſt public.*] Clodius prétendoit prouver ſon *alibi*; ſavoir, qu'il étoit dans une Ville, nommée Interamnes, à quelques quinze lieuës de Rome, chez un nommé Caïus Caſſinius Scola, la nuit même du Sacrifice, qu'on l'accuſoit d'avoir troublé à Rome: mais Cicéron dépoſa qu'ils s'étoient parlez ce même jour là chez Clodius à Rome. Il ne dit pas, que ce fut Terentia ſa Femme qui l'obligea à faire cette dépoſition, en haine de Clodia, Femme de Métellus, & Sœur de Clodius, de laquelle Terentia étoit jalouſe, comme je l'ai dit, (*) & afin de brouiller irréconciliablement ſon Mari avec cette Clodia, ainſi qu'il arriva. *Plutarc. in Cic. c.* 8. (*) *Let. à Metel. Remar. VI.*

VII. *Dans la crainte que Fufius n'arrêtât la pourſuite en s'oppoſant à la Loi;*] comme ſa Charge de Tribun lui en donnoit le pouvoir, ainſi que je l'ai expliqué *ſur la même Lettre à Métellus, Remarq. X.*

VIII. *Il n'a pas conſidéré, qu'il valoit bien mieux que Clodius demeurât par ce moien ſans être jugé, dans l'ignominie, & dans l'ordure de ſon crime.*] C'eſt que quand les Tribuns empêchoient qu'on ne fit juſtice de quelque criminel, il n'en étoit pas réputé pour cela plus innocent, & n'en demeuroit pas moins dans le délit, *in reatu*, & par conſéquent l'infamie, juſqu'à-ce qu'il eût été jugé, & abſous.

IX. *Comme un Maître de Gladiateurs qui épargne les meilleurs de ſes Eſclaves.*] Il choiſiſſoit volontiers les moindres pour les expoſer, & pour les faire combattre les prémiers.

X. *Jamais on ne vit en Académie de Jeu un ſi vilain aſſemblage d'hommes.*] Ce qu'il preſſe le plus de remarquer ſur cet endroit eſt, que les Académies de Jeu ne paſſoient pas en ce tems-là, comme en celui-ci, pour un réduit d'honnêtes gens : (1) en quoi je ſouhaite que les Romains euſſent tort, & que nous ayions raiſon. Et afin qu'on ne s'imagine pas que les Jeux dont Cicéron parle ici avec tant de mépris, fuſſent fort différens de ceux qui occupent aujourd'hui le loiſir de la plûpart des gens de condition de l'un & de l'autre ſéxe, je ſuis obligé d'ajoûter, pour ſoûtenir ma Remarque, qu'il y a dans le Latin, *ludo talario*, ce que je n'ai pas crû devoir entreprende de traduite à la lettre, ne ſachant bonnement comment appeller en François cette ſorte de Jeu. Mais il eſt pourtant certain que c'étoit une ſorte de dez (2) d'or, ou d'ivoire, (3) qu'on remuoit, comme les nôtres, dans une eſpéce de cornet, (4) avant que de les jetter. Il y avoit cette différence, qu'au lieu que nos dez ont ſix faces, parce qu'ils ſont cubiques, ceux-là (5) n'en avoient que quatre, parce qu'il y en avoit deux oppoſées, des ſix qu'ils auroient dû avoir, qui étoient arrondies en cone. (6) On s'en ſervoit pour deviner, (7) auſſi-bien que pour jouer, & l'on en tiroit bon, ou mauvais augure, ſelon

ſelon ce qu'on amenoit. Comme on en jettoit d'ordinaire quatre à la fois, la plus heureuſe chance étoit, (8) quand on amenoit les quatre points différens. Parce qu'on appelloit ces faces du nom de quelques animaux, comme le chien, (9) le vautour, (10) le baſilic, (11) ou de quelques Dieux, comme Venus (12) Hercule (13), il y a des Auteurs (14) qui ont crû, qu'elles étoient marquées des figures de ces animaux, & non pas de nombres, ni de points, comme nos dez. Mais ſi cela eſt, il faut que ces figures & ces images fuſſent affectées à ſignifier chacunes un certain nombre particulier; car il eſt conſtant, que deux des faces oppoſées, valoient l'une un, & l'autre ſix; (15) & des deux autres oppoſées auſſi, l'une valoit trois, & l'autre quatre. Ce Jeu étoit bien ancien, puis que les Amans de Penelope (16) y jouoient déja dans le Temple de Minerve; car c'étoit la coûtume de jouer dans les Temples. (17) C'étoit un Jeu de vieillard chez les Romains, (18) comme Auguſte même le dit, (19) & chez les Grecs, un Jeu d'enfant, comme il paroît par la deſcription d'un excellent Tableau de Policléte dans Pline, (20) par Apolodore (21) qui y fait jouer Cupidon avec Ganiméde, & par Diogéne de Laërte qui dit, (22) que les Ephéſiens ſe moquoient d'Héraclite, parce qu'il y jouoit avec les enfans.

(1) *hominem omnium nequiſſimum, qui non dubitataret, vel in foro aleâ ludere. Philipic.* 2. (2) *Sueton. in Tiber. c.* 14. (3) *Martial. l. & epig.* 14. (4) *mitteret in pyrrum talos. Horat. l.* 1. *Sat.* 7. (5) *Thomas Dempſterus in Roſini. l.* 5. *c.* 1. (6) *Caſaub. in* 10. *l. Athen.* (7) *Sueton. in Tiber. c.* 14. (8) *Cum ſteterit vultu nullus tibi talus eodem. Martial. l.* 14. *epig.* 12. *& Lucian. in amorib.* (9) *Ovid. in Arte l.* 2. (10) *Plaut. in Curculion. act.* 2. *ſcen.* 3. (11) *Thomas Godwinus Anthol. Rom. l.* 2. *ſect.* 3. *c.* 13. (12) *Propert. l.* 4. *eleg.* 9. *Lucian. &c.* (13) *Plaut. in Curculion act.* 2. *ſcen.* 3. (14) *Turneb. Adverſar.*

l. 5. *c.* 6. *&c.* (15) *Jacob. Oiſelius in c.* 13. *l.* 18. *Gelli* (16) *Odiſſ. l.* 1. (17) *Franc. Luiſinus parerg. l.* 5. *t.* 21. (18) *Cicer. de Senectute* (19) *Sueton. in Aug. c.* 71. (20) *l.* 34. *c.* 8. (21) *Rhodius in Argonaut. l.* 3. 22. *l.* 8.

XI. *Jamais on ne vit un ſi vilain aſſemblage d'hommes.*] On demandera, peut-être, comment il ſe trouva tant de gens diffamez dans cette Compagnie, puis que l'Accuſateur avoit la liberté de les récuſer? Mais puis que le Criminel avoit la même liberté de récuſer les gens de bien, que le ſort préſentoit à la place des méchans que l'Accuſateur avoit rejettez, & qu'il y avoit, comme Cicéron le ſuppoſe, beaucoup plus de méchans que de bons dans tout le nombre de gens parmi lequel le ſort avoit à choiſir : il étoit inévitable, que la Compagnie ſe trouvât à la fin compoſée, de même que le Corps, d'où elle fut tirée, d'un petit nombre de gens de bien parmi un grand nombre de méchans. Cela ſe peut démontrer mathématiquement : Qui ôte également d'un compoſé de choſes inégales en ôte choſes inégales.

XII. *Des Chevaliers tout déchirez.*] C'eſt pour faire entendre, qu'il n'avoient pas le bien néceſſaire pour porter cette qualité à juſte tître, ſelon ce que j'ai expliqué dans l'Avant-propos, & qu'ainſi il étoit facile à Clodius de les corrompre.

XIII. *Des Tribuns du Tréſor.*] C'étoit des Officiers tirez du Peuple, qui gardoient les fonds d'argent deſtinez à la guerre, pour les diſtribuer dans le beſoin aux Queſteurs des Armées. Comme le Sénat ne jugeoit pas en Corps des affaires particuliéres, & qu'il n'en prenoit qu'autant de connoiſſance qu'il faloit pour en faire juſtice, on choiſiſſoit depuis neuf ans les Juges en partie parmi ces Tribuns, en partie parmi les Sénateurs, & les Chevaliers, afin qu'il y en eût de tous les Ordres de l'Etat; au lieu qu'auparavant, il n'y avoit, par les Loix de Silla, que les Sénateurs qui pûſſent être

tre Juges. On obſervoit de choiſir ces Tribuns les plus riches qu'on pouvoit, parce que c'étoit un Emploi où il y avoit beaucoup d'argent à manier. Mais il faloit, que Clodius eût trouvé le moien d'avoir pour Juges les moins riches de ce corps, comme les plus faciles à corrompre.

XIV. A qui cette Charge, qui ne doit ſe donner qu'à des riches, ne convenoit pas alors comme elle leur convient, depuis les ſommes exceſſives dont Clodius a acheté leurs opinions.] *Le Texte ſe lit en cet endroit de deux maniéres bien différentes, pour ne pas dire contraires, qui renferment toutes deux un jeu de mots, dont la grace ne ſe peut conſerver en François. Je n'ai donc pas entrepris de traduire à la lettre celle des deux Leçons qui m'a paru la plus raiſonnable, & que j'ai ſuivie : Je n'aurois pas été intelligible. Je me ſuis contenté d'en faire entendre le ſens, & je ne l'ai ſû faire en moins de paroles.*

XV. De ceux qui l'aſſiſtoient.] *Il y a dans le Latin* advocatorum ; *mais ce mot ne vouloit pas dire la même choſe que celui d'*Avocat *veut dire parmi nous, quoi que celui d'*Avocat *en vienne. On appelloit alors de ce nom tous ceux qui aſſiſtoient les Criminels, ſoit de leurs conſeils, ſoit de leurs ſollicitations, ou ſeulement de leur préſence, & de leur compagnie ; car tout le monde ſait, que ceux que nous appellons à préſent* Avocats, *s'appelloient alors* Patroni, quaſi Patres, *comme ſervant de Péres à ceux qu'ils défendoient en Jugement.*

XVI. *Les Juges témoignérent qu'ils étoient prêts à ſacrifier leurs vies pour la mienne.*] Pour entendre la raiſon de cette démonſtration de zèle, il eſt néceſſaire de ſe ſouvenir de ce qui a été dit plus haut, des préparatifs de Clodius pour en venir à quelque violence. Or il y avoit plus à craindre de ſa part pour Cicéron que pour tout autre, parce que ſon témoignage étoit, comme on a vû, (*) déciſif, & coupoit, ponr ainſi dire, la gorge au Criminel, en détruiſant le ſeul fait juſtificatif qu'il avoit oſé alléguer.

alléguer. (*) *Remarque VI. de cette Lettre.*

XVII. *Xénocrate.*] C'eſt le Philoſophe célébre qui tint l'Ecole de l'Académie après Speuſippe, Neveu & Succeſſeur immédiat de Platon. Il étoit d'un eſprit ſi peſant, que Platon diſoit ordinairement de lui, qu'il avoit autant beſoin d'éperon, qu'Ariſtote de bride. C'eſt encore au même, que le même Platon avoit coûtume de dire ce beau mot; *Sacrifie aux Graces*; pour lui reprocher ſon humeur auſtére & farouche. Elle étoit ſi connuë, que la Courtiſanne Phryné, la plus belle perſonne de la Gréce, gagéa, comme une choſe impoſſible, de l'émouvoir. Mais aiant une nuit obtenu de lui par importunité la moitié de ſon lit, ſans qu'il fît ſeulement ſemblant de l'y ſavoir, comme on ſe moquoit d'elle le lendemain, elle dit, *qu'elle avoit gagé d'un homme, & non pas d'une ſtatuë. Diog. Laërt. l.* 4.

XVIII. *Vos Concitoiens.*] Cicéron déſigne ainſi les Athéniens, par rapport ſeulement au ſurnom d'*Atticus*; car il avoit refuſé d'être Citoien d'Athénes, quoi qu'on le lui eût offert le plus honorablement qu'il ſe pût, parce qu'il auroit ceſſé dès lors de l'être de Rome, perſonne ne pouvant en ce tems-là l'être de deux Villes à la fois.

XIX. *Numidicus*] L'un des plus grands ornemens de illuſtre Maiſon *Cæcilia*, dont j'ai parlé au ſujet des deux Fréres Métellus, brouillez avec Cicéron, & Couſin germain de leur Grand-Pére. Il fut ſurnommé *Numidicus*, pour avoir triomphé de Jugurtha Roi de Numidie, qu'il avoit battu pluſieurs fois, & qu'il avoit réduit aux derniéres extrêmitez, quand Marius ſon Lieutenant & ſa Créature fut fait Conſul, & lui alla ôter l'honneur d'achever cette guerre.

XX. *Dites-moi, ô Muſes, comment le feu commença à s'y mettre.*] Ce ſont deux vers tronquez du XVI. Livre de l'Iliade d'Homére, où il veut conter, comment Hector mit le feu aux navires des Grecs.

Platon

Platon voulant de même raconter au VIII. de ſes Politiques, comment ſa République pouvoit être agitée de ſéditions, ſe ſert de ces mêmes vers pour en commencer la deſcription.

XXI. *Ce chauve mon Panégriſte.*] Il eſt clair par l'éloge que Cicéron a rapporté (*) que Craſſus avoit fait de lui en plein Sénat, que c'eſt du même Craſſus qu'il parle ici, & cela ſuffit. *Il y a de plus dans le Texte Latin*, ex Nanneianis; *mais heureuſement ce mot n'eſt pas néceſſaire pour entendre cet endroit, car il eſt abſolument inexpliquable, & il y auroit de l'inhumanité à rapporter les extravagances, que l'ambition de l'expliquer a fait dire aux plus habiles Commentateurs.* (*) *Lettre XIV.*

XXII. *Je lui ai ravi le Gouvernement de Syrie.*] J'ai dit ailleurs, que c'étoit d'ordinaire le Sénat qui diſpoſoit des Gonvernemens. Ainſi Cicéron pouvoit bien avoir empêché par ſon crédit, & ſon autorité dans cette Compagnie, qu'on ne donnât celui de Syrie, qui étoit le plus conſidérable en ce tems-là, au Conſul Piſon, en haine de la protection qu'il avoit donnée à Clodius dans ſa vilaine affaire.

XXIII. *Lentulus avoit été abſous deux fois.*] C'eſt le principal des cinq Complices de Catilina, que Cicéron avoit fait étrangler en priſon. Il étoit Fils d'un Manius Aquillius d'illuſtre Maiſon Plébéïenne, qui avoit été Conſul avec Marius, & qui avoit *triomphé*: mais il avoit été adopté par un Lentulus de l'illuſtre branche de ce nom, dont j'ai parlé, de la Maiſon des Cornéliens. Il s'appelloit par cette raiſon *Publius*, comme les Aînez de cette branche, & outre le ſurnom de Lentulus qui la marquoit, il en avoit encore un particulier, qui étoit *Sura*, c'eſt-à dire, *gras de jambe*. Voici quelle en fut l'occaſion. Le Dictateur Silla lui demanda un jour en plein Sénat, quel compte il rendroit des derniers publics, qu'il avoit maniez peu fidellement dans ſa Queſture; & il répondit, *qu'il préſenteroit*

le gras de ſa jambe pour y être frappé, comme faiſoient en ce tems-là les enfans au jeu de paume, quand ils avoient fait faute. Il faut que Cicéron contât ici pour une eſpéce d'abſolution, l'impunité des concuſſions, dont cet homme avoit été quitte pour cette plaiſanterie. Une autre fois, qu'il fut abſous dans les formes de quelqu'autre crime, il dit hautement, ſur ce qu'il avoit eu une voix de plus qu'il ne lui faloit; *qu'il avoit perdu l'argent qu'il avoit donné à ce Juge-là pour le corrompre.* Cela ne l'empêcha pourtant pas d'être Conſul depuis, ni d'être chaſſé l'année ſuivante du Sénat par les Cenſeurs, pour ſon luxe, & pour ſes autres vices. C'eſt ainſi que la ſévérité antique ſe réveilloit de tems en tems, & faiſoit encore quelques efforts pour s'oppoſer au débordement du ſiécle, & à l'entiére corruption des mœurs. Mais c'étoit inutilement; car Lentulus trouva le moien de rentrer au Sénat ſept ans après, en ſe faiſant élire Préteur tout de nouveau ſous le Conſulat de Cicéron; & ce fut dans cette Charge, qu'il conjura, & qu'il fut étranglé. Il avoit épouſé une Julie, Sœur de Lucius Julius Céſar, de qui j'ai parlé, (*) veuve de Marc-Antoine, ſurnommé le Candiot, Fils aîné de l'Orateur de même nom, & par conſéquent Mére du Triumvir. *Plutarc. in Cicer. c. 6.* (*) *Lettre X, Remarq. XII.*

XIV. *Catilina avoit été abſous deux fois.*] Il l'avoit bien été trois. La prémiére fut d'une accuſation d'inceſte. (1) On appelloit ainſi le commerce charnel avec une Veſtale, pour marquer mieux la griéveté du crime, quoi qu'on n'eût aucune alliance avec elle, comme Catilina n'en avoit aucune avec celle qu'on l'accuſa d'avoir débauchée. Elle s'apelloit Fabia, & étoit Sœur de Térentia, Femme de Cicéron, & c'eſt pourquoi cet Orateur ne met pas cette accuſation en ligne de compte; outre qu'il prétendoit qu'elle étoit fauſſe, & que Catilina en avoit été juſtement abſous. On doute même ſi ce

fut

fut lui qui fut mis en Juſtice pour cette intrigue, (2) & non pas la Veſtale ſeule à cauſe de lui.

Il fut accuſé une ſeconde fois pour avoir tué Marius Gratidianus, Couſin germain du Pére de Cicéron. C'eſt celui que j'ai dit dans l'Avant-propos, qui avoit été adopté par le grand Marius. C'étoit un homme fort turbulent qui étoit Préteur alors pour la ſeconde fois. Il fut découvert par les Satellites de Silla dans une étable à chévres, où il s'étoit caché; & Catilina, encore tout jeune, l'en tira pour le conduire à coups de verges juſqu'au de-là du Tibre, au tombeau des Luctatiens, en vangeance du grand Perſonnage de cette Maiſon, que j'ai dit (*) que Marius avoit fait mourir. Là, le même Catilina lui creva les yeux, lui coupa les oreilles, & puis la tête, qu'il porta à Silla, lequel l'envoia au jeune Marius aſſiégé dans Préneſte, & Frére adoptif du Mort, ce qui acheva de le déſeſpérer, & le fit réſoudre à ſe tuer.

J'ai parlé ſur les Lettres X. & XI. de l'autre accuſation de Catilina, dont il fut abſous auſſi injuſtement que de la précédente, par la prévarication de Clodius ſon Accuſateur. (1) *Oroſ. l. 6. c. 3.* (2) *Aſcon. in Orat. in tog. cand.* (3) *Plutarc. in Sylla c. Valer. Max. l. 9. c. 2. Senec. de ira. l. 3. c.* 18. (*) *Let. XIII. Remarq. XI.*

XXV. *Baies.*] Ville Maritime de la Campanie, fameuſe par ſes bains chauds, & qui par l'admirable température de ſon air, la fertilité de ſon terroir, & la magnificence de ſes bâtimens, paſſoit pour le plus délicieux ſéjour du monde. *Nullus in orbe locus Baiis prælucet amœnis.* Horat.

XXVI. *Demandes-le à ta Sœur?*] Il y a dans le Latin *patrono tuo, à ton Avocat*, ou comme peu s'en eſt falu que je n'aie traduit, *à ta Gouvernante*; car il eſt clair, que c'eſt de ſa Sœur, que Cicéron entendoit parler, & qu'il l'appelle de la ſorte, parce que c'étoit une maîtreſſe femme qui gouvernoit abſolument ſon Frére. Tous les Commen-

tateurs en conviennent, parmi leurs égaremens infinis ſur cet endroit. Reſte à ſavoir de quelle Sœur ceci ſe doit entendre; car il en avoit trois. Quoi que Cicéron l'accuſe quelque part d'un commerce inceſtueux avec toutes trois, (1) auſſi bien que Plutarque, (2) il ſemble, que celle qui étoit veuve de Quintus Marcius Roi, en étoit moins ſoupçonnée que les deux autres. La plus jeune avoit été répudiée cinq ans devant par Lucullus, à ſon retour de la guerre de Mithridate; pour avoir, pendant ſon abſence, vêcu trop familiérement avec leur étrange Frére, de qui Lucullus avoit encore d'autres ſujets ſenſibles de ſe plaindre. C'étoit d'avoir caballé dans ſon Armée (3) au ſiége de Niſibe pour la faire ſoûlever. Mais quoi que ce ſujet fût auſſi propre à en faire éclat, que l'autre à être diſſimulé, il ne paroît point que ce grand homme en fit aucun; & il produiſit au contraire des eſclaves à lui dans le procès du Sacrilége dont il s'agit ici, (4) pour témoigner le commerce inceſtueux de ſon Beau-Frére avec ſa Femme. Je pancherois à croire, que c'eſt de celle-là que Cicéron entendoit parler ici, parce qu'il étoit bien avec l'autre il n'y a qu'un an, comme on a vû dans la Lettre à Métellus Mari de cette autre, ſi l'affaire du Sacrilége qui la brouilla avec Cicéron, à cauſe de ce qu'il y dépoſa pouſſé par ſa Femme, comme je l'ai déja dit, n'étoit pas arrivé depuis cette Lettre.

Cette Femme de Métellus étoit la plus diffamée des trois Sœurs, ſans comparaiſon; car il ne paroît pas que les deux autres aient fait parler d'elles qu'avec leur Frére, & Cicéron appelle celle-ci dans une Action publique, l'*amie du genre humain.* (5) Il ajoûta qu'elle avoit un jardin, qu'elle entretenoit avec grand ſoin, en un endroit du bord du Tibre, où tous les jeunes gens s'alloient baigner, & où elle les choiſiſſoit à ſon gré. Quelque ſuſpect qu'il ſoit ſur le chapitre de cette droleſſe à cauſe de leur inimitié, des reproches publics de cette qualité

ne pourroient guére être crus faux, quand même ils ne ſeroient pas confirmez, comme ils le ſont par Quintilien (7), & par Plutarque (8), qui n'étoient pas ſes ennemis. Plutarque explique un ſobriquet que tout le monde lui donna, comme Cicéron (9), & que Quintilien avoit rapporté ſans l'expliquer; ſur ce qu'elle fut excroquée par quelqu'un de ſes amans, qui eut l'adreſſe de lui faire prendre une bourſe pleine de la plus petite monnoie, dans la croiance qu'elle étoit pleine de la plus groſſe. Enfin, & pour dernier trait de ſa peinture, le même Cicéron l'accuſa ſi clairement & ſi publiquement encore cinq ans après, d'avoir empoiſonné ſon Mari (10), qu'on ne peut pas auſſi douter qu'elle n'en fût violemment ſoupçonnée; ſur tout, ſi l'on conſidére ce même ſobriquet cité par Quintilien de *quadrantaria Clitemneſtra*, comme qui diroit, *la Clitemneſtre aux rouges doubles*, par où la mort de ſon Mari, & l'heureuſe fourbe de ſon galand excroc, lui étoient également reprochées; car tout le monde ſait bien, que Clitemneſtre fit auſſi mourir le ſien. (1) *Qui non pluris fecerat Bonam Deam quam tres ſorores.* (2) *Plutarc. in Cicer. c.* 8. (3) *Dio l.* 35. *& de Haruſpic. reſp.* (4) *Plutar. in Lucull. c.* 18. (5) *amicam omnium. Pro Cælio.* (6) *Habes hortos ad Tiberim, ac diligenter eo loco præparaſti, quo omnis juventus natandi cauſa venit, hinc licet condiciones quotidie legas.* (7). *l.* 8. *c.* 6. (8) *in Cicer. c.* 8. (9) *Mulier potens quadrantaria.* (10) *Cum Q. Metellus tertio die poſtquam in curia floruiſſet, integerrima ætate, optimo habitu, maximus viribus eriperetur civitati, ex hac domo progreſſa iſta mulier de veneni celeritate dicere audebit? Pro Cælio.*

XXVII. *A qui il n'a pas tenu qu'elle n'ait été la Femme de ce petit Bourgeois.*] C'eſt ce que j'ai dit ſur la Lettre à Métellus, que cette Clodia avoit voulu ſe marier avec Cicéron, & je ne ſaurois m'empêcher de remarquer la ridicule délicateſſe de quelques

ques Commentateurs, de détourner viſiblement le ſens de ce paſſage, plûtôt que de croire, qu'une Femme de cette qualité eût voulu épouſer un nouveau Noble, comme lui; quoi que Plutarque le diſe poſitivement. Comme ſi on ne ſavoit pas vingt autres mariages plus inégaux de ce tems-là; ne fut-ce que celui de ſon Compatriote Marius avec la Tante Paternelle du grand Céſar. Hors qu'ils prétendent, que Cicéron, tout Fils, & petit Fils qu'il étoit de Chevalier Romain, fût de moindre qualité qu'un franc Païſan, (*) tel que Marius peut être, parce qu'il étoit Auteur, & que Marius ne l'étoit pas. (*) *C. Marius ruſticanus vir, ſed plane vir. Tuſcul. Quæſt. l.* 1.

XXVIII. Non plus qu'il ne tint pas à toi, &c. *Après* patrono tuo, *il y a tout de ſuite dans le Latin*, qui Arpinates aquas concupivit, noſti enim Marinates. *Les raiſons que j'ai euës d'entendre tout cela comme j'ai fait, ſont de celles que j'ai dit dans la préface qui ſe ſentent, & qui ne ſe démontrent pas; je ne puis pourtant comprendre comment le ſens des trois derniers mots qui eſt ſi clair, n'a pas déterminé tous les Commentateurs à expliquer comme moi les précédens. On voit bien que toutes ces eaux dont il eſt parlé ici, ſont alluſion à la coûtume de laver de certaines parties qu'on ne nomme pas, après s'en être ſervi à un uſage qu'on nomme encore moins; comme Ovide dit que fit ſa Maîtreſſe pour diſſimuler l'outrage qu'elle avoit reçû de lui.* Dedecus hoc ſumpta diſſimulavit aqua.

XXIX. *Non plus qu'il ne tint pas à toi, ni aux Pirates qui te prirent, que tu ne leur fuſſes quelque choſe de ſemblable.*] Cette raillerie de Cicéron étoit fondée ſur un accident qui étoit arrivé long-tems auparavant à Clodius dans la mer de Cilicie, (*) allant apparemment faire ſa prémiére Campagne en Aſie, ſous ſon Beau-Frére Lucullus. Il paſſoit pour conſtant, qu'il avoit été pris en plus d'une maniére par les Pirates de ces côtes, qui le trouvérent joli. Cela a fait croire à quelques Commentateurs, qu'il y a

de

de l'affectation à la qualité de *beau garçon*, *pulchellus puer*, que Cicéron lui donne à l'entrée de ce recit : Mais le ſurnom de ſa Famille, qui étoit, *Pulchri*, *les Beaux*, ainſi que je l'ai déja dit, (*) ſuffiſoit, ſans autre raiſon, pour l'appeller de la ſorte. J'ai rendu le plus modeſtement qu'il m'a été poſſible, l'horrible ſens de ce reproche infame, en tâchant d'en conſerver la plaiſanterie. Je ne ſai ſi j'y ai réüſſi, quoi que je me ſois donné pour cela une liberté, qui m'eſt fort extraordinaire dans la maniére de traduire. (*) *Jam robuſtus, provincia ſe ac rei militari dedit, atque ibi piratarum contumelias perpeſſus, etiam Cilicum libidines, barbarorumque ſatiavit.* De Haruſpic. reſponſ.

XXX. *Ce menu peuple affamé qui ne ſe laſſe point de ſuccer le Tréſor public.*] C'eſt que le menu Peuple de condition libre n'avoit autre métier à Rome, non plus qu'à Sparte, que celui de la guerre, (1) & n'exerçoit point, comme parmi nous, les Arts méchaniques ; car il n'y avoit que les Eſclaves qui en fiſſent profeſſion. Il ne ſubſiſtoit donc que des libéralitez d'Etat, plus ou moins grandes, ſelon qu'il plaiſoit aux Tribuns, & au Sénat d'en convenir ; & c'étoit une des occaſions les plus ordinaires des diviſions ; car ils n'en convenoient pas facilement. La principale de ces libéralitez étoit le partage des terres conquiſes en vertu des Loix qui ſe faiſoient de tems en tems pour cet effet, appellées par cette raiſon *Agrariennes*, c'eſt à dire, *des Champs*. Mais comme il n'y avoit pas aſſez de ces terres pour tout le Peuple, on étoit ſouvent obligé de diſtribuer outre ce-la du bled, ou du pain, (2) & même quelquefois du lard, de l'huile, & autre choſes ſemblables, aux dépens du Public. Il ne paroît guére, qu'on donnât de l'argent en eſpéce. (1) *Dionyſ. Halic. l.* 2. (2) *Caſaub.*

XXXI. *Tréſor.*] On le gardoit dans le Temple de Saturne (1), ſitué ſur la pente du Mont du Capitole, vers la Place de Rome, du côté du Tibre.

bre. Il y en avoit un ordinaire, où l'on recevoit les revenus annuels de la République ; & c'étoit d'où l'on tiroit de quoi ſubvenir aux dépenſes ordinaires, comme celle-ci. Mais il y en avoit outre cela un extraordinaire, qu'on appelloit *ſacré*, *ſanctius ararium* ; où après que Rome eut été repriſe ſur les Gaulois, on mit, comme en dépôt, des ſommes conſidérables pour ce tems-là auxquelles on ne devoit toucher, qu'en cas d'une nouvelle irruption de ces mêmes Peuples. Ce fut ce qui donna occaſion à cette noble réponſe de Céſar au Tribun qui gardoit ce Tréſor, quand ce grand homme le fit ouvrir par force, pour s'en ſervir dans la guerre Civile (2), *Qu'il étoit inutile de le réſerver davantage, puis qu'il avoit mis Rome hors de danger d'être jamais attaquée par les Gaulois.* C'étoit dans celui-là qu'on avoit mis depuis les ſommes immenſes, que les Triomphateurs (3) apportérent des Païs conquis.

Outre ces deux Tréſors différens, il y avoit encore un autre fonds, guére moins ſacré que celui dont je viens de parler, provenant du vingtiéme qui ſe paioit de tous les Affranchiſſemens (4), & du vingtiéme auſſi de toutes les Succeſſions, qui étoient recuillies par d'autres héritiers que les enfans des morts ; ce qui montoit à des ſommes exceſſives. Ce dernier Tréſor s'appelloit *aurum viceſimarium.* Tout le monde ſait, que le nom général d'*ararium* qu'on donnoit à tous ces Tréſors, venoit de ce que la premiére monnoie des Romains étoit de cuivre. (1) *Plutarc. Problem. & Feſtus.* (1) *Appian. l.* 2. (3) *Romani cenſus populi quem Punica bella, Quem dederat Perſes, quem victi præda Philippi. Lucan.* 3. (4) *Tit. Liv. l.* 7. *&* 27.

XXXII. *Ces jeunes gens l'apellent* Cneus Cicéron *pour s'en moquer.*] Pour entendre cette raillerie il faut ſe ſouvenir que *Cneus* étoit le nom propre de Pompée, ſi bien qu'on vouloit dire par ce ſobriquet qu'on lui donnoit, compoſé de ſon nom propre & du ſurnom de Cicéron, qu'il étoit autant

tant Cicéron que Pompée, moitié l'un, moitié l'autre.

XXXIII. Cela vaut bien des Chanſons à ma louange.] *Il y a dans le Latin* ſine ulla paſtoritia fiſtula. *Les Commentateurs conviennent, que ces mots ne peuvent avoir que deux ſens; l'un que Cicéron a été applaudi ſans être ſifflé, choſe admirable! Cependant, c'eſt celui que les plus habiles ont ſuivi, préférablement à l'autre que j'ai préféré, & qui fait ſi manifeſtement alluſion à l'ancien uſage de chanter les louanges des grands hommes au ſon de la flute.* (*) *Il faloit, pour ſuivre la Lettre dans ce dernier ſens, traduire*; quoi qu'on n'ait point chanté mes louanges ſur la flûte; *mais j'ai crû plus agréable de m'en éloigner, comme j'ai fait, ſans ſortir du ſens.* (*) Tuſcul. quæſt. l. 1. & 4. Pindar. Olympic. Od. 19. Horat. &c.

XXXIV. *Afranius.*] Il s'apelloit *Lucius.* On ne ſait, ni quelle étoit ſa naiſſance, ni pourquoi Cicéron l'appelloit *Auli filium*; mais il paroit bien clairement par la ſuite, que c'eſt de lui qu'il veut parler. C'étoit une créature de Pompée, qui lavoit fait ſon Lieutenant contre Mithridate; mais il n'en valoit pas mieux pour cela, Dion dit, *qu'il chantoit mieux qu'il ne gouvernoit l'Etat. l. 36.*

XXXV. *Ceux qui diſtribuent l'argent pour acheter les ſuffrages.*] Le crime n'étoit pas de donner de l'argent à ceux de qui on briguoit les ſuffrages; cela étoit permis, tant la coruption étoit grande, pourvû qu'on le fit publiquement, dans les lieux mêmes où ſe tenoient les Aſſemblées pour les élections. Le crime étoit ſeulement de le faire en cachette comme ici, chez un Particulier. *Caſaubon, & Manuce.*

XXXVI. *Lurco.*] Il s'appelloit *Marcus Auſidius*, & étoit d'une illuſtre Maiſon Plébéienne, où il y avoit eu pluſieurs Conſuls.

XXXVII. *Loix Ælia & Fuſia.*] C'eſt une choſe

choſe étrange, que ces deux Loix étant des plus importantes de ce ſiécle, on ne ſache point du tout qui les avoit faites, quoi qu'elles portent le nom de deux Maiſons illuſtres. Il étoit donné pouvoir à tout Magiſtrat Curule par la premiére de s'opoſer à quelqu'autre Loi que ce fût, qu'on voulût établir; & ordonné en mêmes tems, qu'on obſervât les Augures toufois & quantes on en propoſoit quelqu'une, afin de ſavoir ſi elle étoit agréable aux Dieu. Or cette cérémonie de l'obſervation des Augures demandoit un nombre infini de circonſtances, pour être faite, comme il faloit, & étoit ſujette à mille incidens divers qui la rendoient nulle, ou de mauvais préſage; & en ce cas, il étoit défendu de paſſer outre à l'affaire dont on délibéroit. Ainſi, c'étoit une ſource intariſſable de prétextes, pour empêcher tout ce qu'on ne vouloit pas laiſſer faire.

Quant à l'autre Loi nommée *Fuſia*, elle défendoit de traiter de quoi que ce fût avec le Peuple, en de certains jours, où il avoit été permis juſqu'alors de le faire. Ces formalitez étoient néceſſaires dans une Police, où tant de Magiſtrats différens avoient droit de propoſer de nouvelles Loix, & où, ſans cela il auroit dépendu uniquement du caprice du Peuple, qui étoit le Souverain, de les accepter, auſſi-tôt qu'on les propoſoit. Ainſi, on n'ôtoit point la liberté d'en propoſer, ce qui eſt une des meilleures politiques dont un Etat puiſſe uſer; mais comme il étoit difficile qu'il ne ſe trouvât pas un ſeul homme éclairé & bien intentionné, parmi tant de gens qui pouvoient s'y oppoſer, il ne pouvoit guére arriver qu'on en laiſſât paſſer de mauvaiſes.

On dira, ſans doute, que cette même police donnoit le pouvoir d'empêcher auſſi qu'il n'en paſſât de bonnes. Mais il y a deux choſes à répondre là-deſſus. L'une, qu'il eſt très-poſſible qu'une grande multitude d'hommes convienne à agréer un bon établiſſement, & qu'il eſt rare au con-

contraire qu'elle convienne à en agréer un mauvais. C'eſt la lumiére naturelle, & la raiſon commune à tous les hommes, qui fait agréer les bonnes Loix, quand aucun intérêt particulier ne l'empêche; mais il eſt bien difficile qu'un grand nombre d'hommes ait le même intérêt particulier, néceſſaire pour en faire agréer une mauvaiſe, malgré les lumiéres de la raiſon.

L'autre choſe qu'il y a à dire ſur ce ſujet eſt, qu'il n'y a rien de ſi bon, ſur tout dans la Politique, qui n'ait ſes inconvéniens; mais il faut les peſer, ſi l'on en croit l'Oracle de Florence, (*) & prendre le moins grand pour petit. Or il eſt évident que ç'en eſt un bien plus grand pour un Etat, de recevoir une mauvaiſe Loi, que d'en rejetter une bonne, par la raiſon fondamentale, qu'il eſt moins-fâcheux d'être privé d'un bien que de ſouffrir un mal. Ainſi, quand même cette police, que je viens d'expliquer, auroit également empêché l'établiſſement des bonnes Loix, & des mauvaiſes, elle ne laiſſeroit pas toûjours d'être louable, puis qu'il y a moins de danger pour un Etat à être privé d'un établiſſement utile, qu'à en ſouffrir un pernicieux (*). *Mai non ſi cerca fuggire un inconveniente, ché non s'incorra in un altro, ma la prudenza conſiſte in ſapere conoſcere la qualita de gli inconvenienti, & prendere il manco triſto per buono.* Princip. c. 21.

XXXVIII. Une Roiauté de la fêve.] *Il y a dans le Latin*, fabam mimum. *Quel que puiſſe être le dernier de ces deux mots, ſur lequel les Manuſcrits varient beaucoup, le prémier, dans lequel ils conviennent preſque tous, forme ſi clairement le ſens que j'ai ſuivi, qu'il eſt étonnant que quelques Commentateurs l'aient oſé changer, pour le faire accorder avec l'autre. Il eſt conſtant, que dès ce tems-là les enfans tiroient au ſort à qui ſeroit Roi entr'eux, (*) comme nous faiſons encore aujourd'hui; hors qu'ils le faiſoient en Décembre pour la fête des Saturnales; & que*

que nous le faiſons en Janvier pour celle des Rois, ainſi qu'un illuſtre Théologien de nôtre tems l'a démontré. C'eſt ſans doute à cet uſage que Cicéron fait alluſion en cet endroit. Que s'il eſt abſolument néceſſaire de faire accorder les doux mots de ce paſſage, je ne voi pas pourquoi on rejetteroit la conjecture ingénieuſe de Lambin; & qu'il y avoit apparemment quelque farce fort connuë de ce tems-là, qui rouloit ſur cette mommerie dont elle portoit le nom, fabam mimum, la farce de la féve. *Voila tout ce que je puis gagner ſur moi de dire touchant ce paſſage, ſur lequel ceux qui voudront admirer les égaremens de la Critique n'ont qu'à lire les Commentateurs. J'ajoûterai ſeulement, que cet uſage de la féve pour faire des Rois, vient de ce qu'on s'en ſervoit à Athénes pour donner les ſuffrages dans la création des Magiſtrats, comme dans les autres affaires. On les choiſiſſoit blanches ou noires, percées, ou entiéres, ſelon qu'on vouloit favoriſer, ou nuire. C'étoit avant qu'on s'y ſervît de coquilles.* Suidas. Etimologicum. Sam. Petit Comment. in leges Atticas l. 3. c. 1. (*) Tacit. Annal. l. 3. c. 15.

XXXIX. *Je crains qu'il n'arrive beaucoup de mal de vôtre refus.*] On verra par la derniére Lettre du ſecond Livre, que la crainte de Cicéron étoit bien fondée, & que ſon Frére fit bien des choſes mal à propos dans ſon Gouvernement d'Aſie, qu'un Lieutenant comme Atticus l'auroit empêché facilement de faire. Cicéron ne pouvoit pas ſolliciter plus fortement Atticus dans le fond, & pourtant d'une maniére plus douce, d'accepter cette Lieutenance qu'il réfuſoit, qu'il l'en ſollicite par ce peu de paroles; on verra dans la Lettre ſuivante comment Atticus y répondit.

(*) *Mais je n'oſerois le blâmer après avoir refuſé moi-même une Province Conſulaire.*] Rien ne fait mieux voir, que Cicéron deſapprouvoit ce refus d'Atticus, que la maniére dont il fait ſemblant ici de le juſtifier. Je dis, qu'il en fait ſemblant, parce que cette juſtification étoit ridicule dans le fond. Car,

Car, quelle comparaiſon pouvoit-on faire entre la ſeule raiſon qu'Atticus alléguoit, qui étoit ſa volonté, & celle que Cicéron avoit euë de refuſer les Provinces Conſulaires, dans un tems où il étoit ſi néceſſaire à Rome, pour achever d'éteindre le feu que Catilina avoit allumé, & qui fumoit encore? Il ſemble que c'étoit ſe moquer d'Atticus, que de lui préſenter une excuſe ſi impertinente; mais il n'y en avoit pas de meilleure, & il faloit bien lui en trouver quelqu'une, de peur qu'il ne crût qu'on le trouvoit inexcuſable. Quelque mauvaiſe que celle-ci fût, il en avoit aſſez de beſoin pour n'y regarder pas de ſi près, & pour la trouver bonne, ou, du moins, pour ſe flatter qu'elle paroîtroit bonne aux autres.

XL. *Chilius.*] Voiez Lettre V, Remarque IV.

XLI. *Archias.*] C'eſt le Poëte pour qui il nous reſte une Oraiſon ſi agréable. On y voit qu'il étoit fort attaché aux deux illuſtres Maiſons des Métellus, & des Lucullus, dont il eſt parlé ici.

XLII. Pour les Méttellus.] *Il y a dans le Latin* ad Cæcilianam fabulam ſpectet; *c'eſt-à-dire mot pour mot*, qu'il ne ttavaille à quelque Piéce Cecilienne. *C'eſt un jeu de mots, que je n'ai pû conſerver dans la Traduction, & qui eſt fondé ſur ce que* Cecilius *étoit également le nom de Maiſon des Métellus, & d'un fameux Poëte Comique. Je me ſuis donc contenté d'en conſerver le ſens, en traduiſant ſimplement* qu'il ne travaille pour les Métellus.

LETTRE DIXSEPTIEME.

Même Année DC. XCII. & toûjours de Rome en Gréce.

AUTANT par vôtre Lettre (*I*), que par la copie que vous m'envoiez de celle de mon Frére, je vois une grande altération dans ſon amitié pour vous, & même dans ſon eſtime. J'en ſuis auſſi affligé, que ma tendreſſe pour tous les deux m'y oblige, & auſſi ſurpris qu'on le peut être; ne ſachant d'où peut venir un reſſentiment ſi violent; où, s'il n'en a point de ſujet, un ſi grand changement dans ſon affection. Je comprenois bien déja ce dont vous-même vous défiïez auſſi quand vous partîtes d'ici, qu'il avoit quelqu'ombrage contre vous, & que ſon eſprit étoit ulcéré, & préoccupé de quelques ſoupçons odieux ſur vôtre compte. Mais il ne m'avoit pas paru, dans les efforts que j'ai faits à diverſes fois près de lui pour l'en guérir, non ſeulement avant qu'il fût déclaré Préteur d'Aſie, mais encore beaucoup plus fortement depuis; Il ne me paroiſſoit pas, dis-je, qu'il fût auſſi outré qu'il le paroît par ſa Lettre (*I*); quoi que je ne gagnaſſe pas ſur lui tout ce que je voulois. Je m'en conſolois dans l'eſpérance certaine qu'il vous joindroit à Dyrrachium, ou quelqu'autre part dans vos quartiers; & cela étant, je me flattois, & je n'en doutois pas, que tout s'accommoderoit entre vous, quand vous ne feriez que vous voir; à plus forte raiſon quand vous vous parleriez, & que vous vous ſeriez éclaircis: Car il n'eſt pas néceſſaire

re que je vous diſe ce que vous ſavez comme moi, combien il eſt traitable & doux; & juſqu'où va ſa facilité, également à ſe bouiller, & à ſe raccommoder. Le malheur eſt, que vous ne vous êtes point vûs: Ainſi, ce qu'on lui a inſpiré artificieuſement contre vous a prévalu dans ſon eſprit; ſur ce qu'il devoit à vôtre liaiſon, à vôtre alliance, & à vôtre ancienne amitié.

De ſavoir à qui en eſt la faute, c'eſt ce qu'il m'eſt plus facile de penſer que d'écrire; parce que je crains de ne pas épargner aſſez vos Proches en voulant défendre les miens (*II*). Car je ſuis perſuadé, que ſi on n'a pas contribué dans ſa famille à l'aigrir, du moins y auroit-on pû facilement l'adoucir. Mais je vous expliquerai plus commodément, quand nous nous reverrons, toute la malignité de cette affaire, qui s'étend plus loin qu'il ne ſemble. J'ignore, encore une fois, ce qui peut l'avoir obligé à vous écrire comme il a fait de Theſſalonique (*III*), & à parler ici à vos Amis, & ſur ſa route de la maniére que vous croiez. Toute l'eſpérance qui me reſte d'être délivré de ce chagrin, n'eſt fondée que ſur vôtre ſeule honnêteté. Si vous conſidérez, que les meilleures gens ſont ſouvent les plus faciles à s'emporter, comme à s'appaiſer; & que cette légéreté, pour ne pas dire cette moleſſe de ſentimens, ne vient la plûpart du tems que d'une trop grande bonté de naturel; & ce qu'il faut dire avant tout, que nous avons à ſupporter mutuellement les foibleſſes, les défauts, & même les outrages les uns des autres (*IV*); tout cela ſe calmera à ce que j'eſpére, & je vous en prie; Car vous aimant uniquement comme je fais, je ne dois

rien

rien oublier pour faire en ſorte, que tous ceux qui m'appartiennent vous aiment, & ſoient aimez de vous.

Rien n'étoit moins néceſſaire que cette partie de vôtre Lettre, où vous rapportez tous les Emplois, qu'il n'a tenu qu'à vous d'avoir (*V*), ſoit à Rome, ſoit dans les Provinces, ſous mon Conſulat, & en d'autres tems. Je connois à fond la franchiſe (*VI*), & la grandeur de vôtre ame, & je n'ai jamais prétendu, qu'il y eût autre différence entre vous & moi, que celle du différent choix de vie (*VII*), en ce que quelque ſorte d'ambition m'a porté à rechercher les honneurs, au lieu que d'autres motifs nullement blâmables vous ont fait prendre le parti d'une honnête oiſiveté. Mais quant à la véritable gloire, qui eſt celle de la probité, de l'application, & de la régularité (*VIII*), je ne vous préfére, ni moi, ni homme du monde; & pour ce qui me regarde en particulier, après mon Frére & ma Famille, je ſuis perſuadé que perſonne ne m'aime tant que vous m'aimez. J'ai vû d'une maniére à n'en pouvoir douter vos contentemens, & vos peines, dans les diverſes rencontres de ma vie; & j'ai reſſenti auec une égale ſatisfaction la part que vous avez priſe à mes avantages & à mes dangers. Dans le tems même que je vous parle, non ſeulement vos conſeils, en quoi vous êtes incomparable; mais vôtre entretien ordinaire, dont la douceur m'eſt ſi ſenſible, me fait un beſoin extrême. Je ne vous regrette pas ſeulement pour les affaires publiques, qu'il ne m'eſt pas permis de négliger comme les autres, c'eſt encore pour mes fonctions du Barreau, que je con-

continuë, afin de me conſerver la conſidération qui m'eſt néceſſaire, pour ſoûtenir la dignité où elles m'ont aidé à parvenir. Je vous regrette auſſi pour mes affaires domeſtiques, dans leſquelles je vous trouve encore plus à dire depuis le départ de mon Frére. Enfin, ni dans dans mon travail, ni dans mon repos, ni dans mes occupations, ni dans mon loiſir, ni dans mes affaires domeſtiques, ni dans celle de ma profeſſion, ni dans les particuliéres, ni dans les publiques (*IX*), je ne ſaurois plus me paſſer de la douceur de vôtre aimable converſation, & de vos conſeils. Une honnête honte réciproque nous a empêchez juſqu'ici l'un & l'autre de traiter ce chapitre. Mais il étoit néceſſaire de le faire dans cette rencontre (*X*), à cauſe de cette partie de vôtre Lettre, que vous avez emploiée à vous juſtifier à moi, ſur vôtre genre de vie.

Pour revenir à mon Frére, il ſe trouve heureuſement dans vôtre brouillerie, que vous avez fait connoître depuis long-tems, & même que vous avez déclaré formellement à tous vos Amis comme à moi, la réſolution où vous étiez de n'accepter aucun emploi; de ſorte qu'il paroîtra, que c'eſt ſeulement par cette raiſon que vous n'êtes pas avec lui, & non pas à cauſe que vous êtes mal enſemble. Ainſi, il ſera facile de réparer cette bréche qui s'eſt faite à vôtre union, & la nôtre demeurera inviolable, comme elle a toûjours été.

Les affaires de la République ſont en pauvre état; tout y eſt foible, & variable. Vous aurez ſû comment nos Chevaliers ſe ſont

preſque brouillez avec le Sénat. Ils avoient déja ſupporté impatiemment, qu'on eût fait un Sénatus-conſulte pour informer contre les Juges corrompus par Clodius (*XI*). J'étois abſent par hazard quand on le fit ; mais aiant reconnu qu'ils en étoient extrêmement fâchez, quoi qu'ils n'oſaſſent pas le témoigner ouvertement, j'en fis reproche au Sénat avec beaucoup de force, à ce qu'il me ſembla, & je parlai avec aſſez de poids, & bien au long, pour un ſujet ſi odieux.

Mais voici une autre prétention inſupportable des Chevaliers, que je n'ai pas pourtant laiſſé, non ſeulement de ſupporter, mais même de ſoûtenir. Ceux d'entr'eux qui ont traité des revenus de l'Aſie avec les Cenſeurs, ſe ſont plaints au Sénat d'avoir pouſſé les Fermes trop haut, par ambition de les emporter ſur les autres enchériſſeurs, & ils ont demandé là-deſſus d'en pouvoir revenir.

Je ſuis bien des prémiers à favoriſer leur requête; mais je ne ſuis pourtant que le ſecond; car c'eſt Craſſus qui leur a inſpiré la hardieſſe de la faire. La demande eſt odieuſe, rien moins qu'honnête, & un aveu public de leur témérité. Il y avoit pourtant beaucoup à craindre, qu'ils ne s'alliénaſſent tout à fait du Sénat, s'ils n'obtenoient rien du tout. C'eſt encore moi principalement qui ai ménagé cette affaire. J'ai fait en ſorte que le Sénat s'eſt trouvé nombreux, & favorable, quand on l'a agitée. Ce fut les deux prémiers jours de Décembre. Je dis beaucoup de choſes ſur la dignité des deux Ordres, & l'union qui devoit être entr'eux. Il n'y a pourtant encore rien d'arrêté; mais le Sénat paroît bien diſpoſé.

poſé. Le Conſul déſigné Métellus (*XII*) eſt le ſeul qui s'y eſt oppoſé, de tous ceux qui ont déja opiné, & c'étoit à nôtre Héros Caton à parler, quand la ſéance a fini avec le jour.

C'eſt ainſi, que marchant toûjours par les mêmes voies, j'entretiens tant que je puis ceite union des deux Ordres, que j'ai cimentée dans mon Conſulat. Cependant, comme il y a peu de fondement à faire là-deſſus, je me munis d'autres moiens que je croi plus ſûrs, pour ſoûtenir ma fortune en tout événement. Je ne puis m'en expliquer tout à fait par Lettres; en voici ſeulement un petit échantillon. Je vis en grande liaiſon avec Pompée. Je vous entends d'ici là-deſſus : Allez, je me garderai de ce qu'il ſe faut garder, & je vous écrirai une autre fois plus au long ſur les projets politiques.

Vous ſaurez que Luccéïus eſt réſolu de demander le Conſulat plûtôt qu'il n'avoit deſſein de faire, voïant qu'il n'y a que deux Prétendans (*XIII*) à l'élection prochaine, Céſar & Bibulus (*XIV*). Céſar ſonge à s'entendre avec Luccéïus par l'entremiſe d'Arrius, & Bibulus s'imagine de pouvoir s'entendre auſſi avec Céſar par celle de Caïus Piſon (*XV*). Vous riez (*XVI*) ? Je vous aſſûre qu'il n'y a pas de quoi rire (*XVII*). Que vous dirai-je encore ? Quoi ? Bien des choſes. Mais ce ſera pour une autre fois. Si vous devez venir, ne me le cachez pas. Je vous en preſſe bien modeſtement pour le ſouhaiter autant que je fais. Le cinquiéme Décembre.

REMARQUES.

I. *IL ne me paroiſſoit pas qu'il fût ſi outré, qu'il me le paroît par ſa Lettre.*] Ces paroles ne laiſſent pas lieu de douter, que ce ne fût le refus que fit Atticus de ſervir de Lieutenant en Aſie ſous Quintus Cicéron ſon Beau-Frere, qui acheva de les brouiller. Que ſi cela n'eſt pas dit ici plus clairement, c'eſt un ménagement exceſſif que Cicéron avoit pour Atticus, qui prétendoit ſans doute, que Quintus ne devoit pas s'offenſer du refus d'un homme comme lui, qui avoit refuſé tant d'autres Emplois, ainſi qu'il s'en vante plus bas. Mais quand il en auroit refuſé de beaucoup plus conſidérables, il avoit des raiſons d'honnêteté toutes particuliéres d'accepter celui-ci. C'étoit la confiance avec laquelle on a vû (*) que Cicéron avoit d'abord compté ſur ſa capacité, pour régler la conduite du nouveau Gouverneur, & ſoûtenir la gloire de leur Famille; d'autant plus qu'ils ſavoient tous deux le beſoin que Quintus auroit d'un Lieutenant comme Atticus près de lui. On verra par la ſuite que ce beſoin ne pouvoit être plus grand; & ainſi, on ne peut pas douter, que l'affliction qui paroît dans cette Lettre ne vint du même refus dont Quintus étoit ſi outré. Mais puis qu'Atticus en pouvoit bien prévoir les ſuites de même que Cicéron, & qu'il n'étoit pas capable d'avoir fait une démarche de cette conſéquence, qu'après meure délibération, il auroit été bien inutile à Cicéron de la lui reprocher; & de la vanité dont il eſt peint dans cette Lettre, il eſt facile de juger, que le moindre reproche de cette nature lui auroit été inſuportable. (*) *Remar. III. ſur la XV. Lettre.* (*) *Même Lettre.*

II. *Je crains de ne pas épargner aſſez vos Proches.*] Il eſt naturel de ſoupçonner, que Cicéron entend parler ici de Pomponia femme de ſon Fré-

re,

re, & Sœur d'Atticus; & ce qu'on verra dans la ſuite du caractére d'eſprit de cette femme, ne permet pas d'en douter.

III. *Theſſalonique.*] Ville maritime de Macédoine, aujourd'hui *Salonichi*, au fond du Golphe de même nom, appellé autrefois, *Thermaique*, fameuſe en ce tems-là pour ſon trafic; mais beaucoup plus depuis par la prédication de ſaint Paul, enſuite de laquelle il écrivit les deux excellentes Lettres qui en portent le nom. Ce n'étoit pas tout à fait le droit chemin de Quintus Cicéron pour aller de Rome en Aſie; mais comme cette Ville étoit fort importante, il n'eſt pas étrange qu'il ſe détournât un peu pour y paſſer; ſoit par ſimple cnrioſité, ſoit pour les relations qu'elle avoit néceſſairement avec la Province voiſine qn'il alloit gouverner.

IV. *Nous avons à ſupporter mutuellement les foibleſſes, les défauts, & même les outrages les uns des autres.*] Tout ce que Cicéron dit ici pour adoucir cette brouillerie, ſans prétendre excuſer ſon Frére, ni auſſi le condamner, parce qu'il n'en ſavoit pas encore entiérement le fonds, eſt de trop bon éxemple pour n'être pas remarqué. Ce n'eſt pas ainſi qu'on en uſe d'ordinaire. Ou l'on ſoûtient les abſens d'une maniére déſobligeante pour ceux à qui l'on parle; ou l'on abandonne injuſtement ces mêmes abſens, pour plaire à ceux à qui l'on parle; les uns donnent toûjours le tort à la partie avec qui ils négocient, ſoit par malignité, ſoit pour faire les habiles, & les néceſſaires; les autres lui donnent toûjours raiſon, ſoit par foibleſſe, ſoit par flatterie, & quelquefois par perfidie. Mais ſur-tout; & ce en quoi on imite moins la modération admirable de Cicéron, on ſe détermine témérairement ſur ce qu'on ſait des procédez de part & d'autre, pour ſe former une idée du fonds de l'affaire, quoi qu'on n'en ſache encore que la moindre partie; & cela, par ambition de deviner, par impatience de porter ſon jugement, & faute

enfin de la force néceſſaire pour le ſuſpendre ; ce qui eſt la plus ſublime de toutes les ſituations de l'eſprit.

V. *Rien n'étoit moins néceſſaire, que cette partie de vôtre Lettre, où vous rapportez tous les Emplois, qu'il n'a tenu qu'à vous d'avoir.*] Rien n'étoit plus néceſſaire pour découvrir à fonds le Caractére d'Atticus, & le véritable motif de ſon refus. Puis que Cicéron ſavoit comme lui tous les autres Emplois qu'il avoit refuſez, l'énumération qu'il en faiſoit ici n'étoit bonne qu'à flatter ſa vanité. C'étoit pouſſer bien loin la complaiſance, que de renchérir ſur ſes vanteries par des louanges auſſi exquiſes, que celles que Cicéron lui donne dans cette Lettre.

VI. *Je connois à fonds la franchiſe de vôtre ame.*] Cicéron n'avoit pas envie de manquer ſon coup, puis qu'il commençoit l'éloge qu'il vouloit faire d'Atticus par celui de ſa franchiſe, dans le procédé du monde où il y en avoit le moins. S'il eſt vrai qu'il n'y a point de vertus que nous ſoyions plus aiſes qu'on nous attribuë, que celles que nous n'avons pas, ceci ne pouvoit pas manquer de faire un grand effet ; & quoi que Cicéron ne péchât pas moins contre la ſincérité, en écrivant ce qu'il écrivoit ici, (tant il eſt vrai, que tout le commerce des hommes n'eſt que perfidie en diverſes maniéres :) cependant, puis qu'il ne vouloit pas ſe brouiller avec Atticus, il falloit bien qu'il le prît ſur ce ton. Car de moindres démonſtrations de confiance en ſa *franchiſe*, n'auroient pas été ſuffiſantes, pour le raſſurer contre le témoignage de ſon cœur.

VII. *Je n'ai jamais prétendu, qu'il y eût autre différence entre vous & moi, que celle du different choix de vie.*] Cicéron vouloit dire, qu'il n'avoit tenu qu'à Atticus de faire le même chemin que lui. Pour lui rendre cette juſtice, il faloit n'être pas ébloui de la différence qu'on devoit faire en ce tems là à Rome, entre un ſimple Chevalier Romain, com-

comme étoit Atticus, de quelque mérite qu'il pût être, & un Conſulaire de la conſéquence, & du mérite auſſi de Cicéron, tout autrement éclatant que celui d'Atticus.

VIII. *Quant à la véritable gloire, qui eſt celle de la probité, de l'application, & de la régularité.*] Il y a dans le Latin *vera laude probitatis, diligentiæ, religionis*, ce qui ne peut vouloir dire autre choſe que ce que j'entends. Mais comme ces deux derniéres ſortes de gloire ne ſont pas ſi connuës que d'autres dans nôtre ſiécle, je ne doute pas, que cet éloge ne paroiſſe bien petit à beaucoup de gens. Cependant, il faloit que Cicéron le crût grand. Et en effet, ſi on éxamine de près en chaque rencontre, d'où vient qu'on remplit ſi mal les devoirs de la vie, je m'aſſure qu'on trouvera la plûpart du tems, que ce n'eſt que faute d'attention, & d'éxactitude. On ne s'applique point également, & tout entier à toutes choſes, comme la raiſon le voudroit, & qu'il eſt de l'intérêt de le faire, & de s'y accoûtumer. Or l'éxactitude demande une application entiére. Il ſemble qu'on craigne d'épuiſer la faculté infinie qui penſe dans nous, & que la régularité ſoit une eſpéce de ſervitude. Mais une marque certaine, que c'eſt par défaut d'honnêteté, que la plûpart des gens ſont inappliquez, & irréguliers, c'eſt qu'ils ne manquent guére, ni d'attention, ni d'éxactitude, dans ce qui les touche au cœur.

IX. *Pour les affaires publiques, qu'il ne m'eſt pas permis de négliger comme les autres.*] De tous les ſentimens qui ſont particuliers aux Anciens, il n'y en a guére de plus eſtimable, que l'ordre qu'ils gardoient entre les devoirs, & la différence qu'ils faiſoient des plus inviolables à ceux qui l'étoient moins. Il n'eſt pas néceſſaire d'être Républicain, comme Cicéron, pour convenir avec lui de la préférence qu'il donne ici aux affaires publiques ſur les particuliéres. C'eſt aſſez d'être homme de bien.

X. *Une honnête honte, réciproque nous a empêchez juſqu'ici l'un & l'autre de traiter ce chapitre : mais il étoit néceſſaire de le faire dans cette rencontre.*] Ne diroit-on pas, à entendre Cicéron, qu'Atticus avoit *traité ce chapitre* en ſa faveur, auſſi obligeamment, que Cicéron vient de le traiter en faveur d'Atticus ? Cependant, il ne paroît point, par tout ce que Cicéron lui répond dans cette Lettre, qu'Atticus eût parlé que de lui-même, dans tout ce qu'il avoit écrit ſur cette affaire. Quoi qu'il en fût, ce diſcours fait toûjours voir qu'il y a quelque ſorte de honte entre amis, à traiter le chapitre de l'amitié, & à ſe dire tout ce qu'on penſe d'avantageux, & tout ce qu'on ſent d'obligeant l'un pour l'autre; parce que tout cela ſe ſuppoſe, & eſt entendu ſans le dire, & qu'on ne doit rien dire entre gens ſages, ſans néceſſité. Rien ne diſtingue plus que cette pratique les vraies amitiez, s'il y en a, d'avec toutes ces autres liaiſons, qu'on honore ſi témérairement dans le monde de ce vénérable nom. Mais cela prouve en même tems, que quand *ce chapitre* devient, comme ici, *néceſſaire à traiter* entre amis, quelque affectueuſement qu'il ſe traite, il faut que l'un des deux ait donné quelque atteinte à l'amitié.

XI. *Nos Chevaliers avoient ſupporté impatiemment, qu'on fit un Sénatus-conſulte contre les Juges corrompus.*] On demandera, peut-être, pourquoi les Chevaliers s'offenſoient plûtôt de cette recherche, que les autres Corps, qui y étoient également intéreſſez; ſavoir, le Sénat, & les Tribuns du Tréſor; puis que ces Juges corrompus par Clodius avoient été également tirez de ces trois Corps? Mais il eſt facile de répondre, que le Sénat n'avoit garde de s'en offenſer, puis que c'étoit lui qui l'ordonnoit, & les Tribuns du Tréſor étoient trop peu conſidérables par leur qualité & par leur nombre, en comparaiſon des Chevaliers, pour ôſer faire comme eux une plainte ſi déraiſon-

nable. Car ces Tribuns n'étoient, comme je l'ai dit, qu'un petit nombre de gens aiſez, choiſis parmi le Peuple : au lieu que les Chevaliers compoſoient le ſecond Ordre de l'Etat, répandu dans toutes les Villes de l'Empire qui étoient aggrégées au Peuple Romain, & par cette raiſon, infiniment plus nombreux que le Sénat; ce qu'il eſt néceſſaire de conſidérer pour en concevoir bien l'importance, telle qu'elle eſt repréſentée dans la ſuite de ces Lettres.

Mais plus leur chagrin étoit déraiſonnable dans cette occaſion, plus le judicieux égard que Cicéron vouloit qu'on y eût, eſt à remarquer. Les affaires de la République étoient dès lors dans un déréglement, qui ne permettoit plus de les manier avec une éxacte juſtice. Cette ſage condeſcendance étoit tout autrement admirable dans un homme de Lettres, comme lui, que dans tout autre; les Savans étant d'ordinaire incapables de ces ſortes de ménagemens, & de s'écarter de la parfaite droiture quand il le faut. On en verra un éxemple célébre dans la ſuite, au ſujet de cette même affaire des Chevaliers, en la perſonne de Caton, qui contribua autant que Céſar à la ruine de la République, à force de la vouloir défendre. *La Science*, dit l'Oracle de Gaſcogne, *en des mains eſt un ſceptre, en d'autres une marotte.*

XII. *Métellus.*] C'eſt le même Métellus, ſurnommé *Celer* de qui on a vû une Lettre. Les Conſuls déſignez pour l'année ſuivante opinoient les prémiers.

XIII. *Il n'y a que deux Prétendans.*] C'eſt une choſe ſinguliére, qu'aucun Patricien n'osât prétendre cette année au Conſulat, parce que c'étoit la prémiére que Céſar pouvoit l'obtenir par les Loix; tant ſon crédit étoit déja redoutable. Car Bibulus, & Luccéius étoient tous deux Plébéiens; & l'on a déja vû pluſieurs fois, qu'il faloit réguliérement, que l'un des Conſuls fût Patricien; ainſi

donc Céſar qui l'étoit, n'avoit point de concurrent de ſa qualité.

XIV. *Bibulus.*] Il s'appelloit *Marcus*, & étoit de l'illuſtre Maiſon Plébéienne *Calpurnia*, dont j'ai parlé pluſieurs fois, au ſujet des Piſons. Il avoit été Edile & Préteur avec Céſar : mais comme il étoit fort homme de bien, & l'un des plus fermes appuis du bon Parti, il s'étoit brouillé avec lui dans ces deux Magiſtratures, pour s'être oppoſé vigoureuſement à tout ce que Céſar y avoit entrepris, contre le bien de l'Etat.

XV. *Caius Piſon.*] Je ne ſaurois dire ſi c'eſt le même de qui j'ai déja parlé. Il ſuffit qu'il étoit de même Maiſon que Bibulus, pour être plus propre qu'un autre à s'entremettre entre lui & Céſar, de qui il devoit être apparemment Ami particulier.

XVI. *Vous riez.*] Cicéron ſe moque de ce que Bibulus étoit aſſez ſimple, pour croire que Céſar pût l'agréer pour Collégue dans le Conſulat, après tout ce qui s'étoit paſſé entr'eux dans leurs autres Magiſtratures. Mais puis que Bibulus n'avoit point d'autre Compétiteur que Luccéius, qui, comme on a vû, n'étoit pas moins homme de bien que lui, ni par conſéquent plus agréable à Céſar, & que le même Bibulus avoit beaucoup plus de crédit que Luccéius, tant parce que ſa Maiſon étoit plus illuſtre & plus puiſſante que celle de Luccéius, que parce qu'il étoit porté par la faction de Caton, de qui il avoit épouſé la Fille, il pouvoit bien ſe flatter, que Céſar, aiant peu d'eſpérance de l'exclure, ne voudroit pas, peut-être, ſe le rendre encore plus ennemi qu'il ne l'étoit, en s'entendant avec Luccéius contre lui. Mais ils ſe trompérent tous deux : Céſar ne ménagea point Bibulus, car il brigua de concert avec Luccéius; & Bibulus fut Conſul malgré eux. *Sueton in Cæſ.* c. 12.

XVIII. *Je vous aſſure qu'il n'y a pas de quoi rire.*]

rire.] L'aſſurance avec laquelle Cicéron prédit ici les funeſtes effets de la méſintelligence de Céſar & de Bibulus, dans leur prochain Conſulat, n'eſt pas une des moindres marques de ſa ſagacité; mais on en verra de bien plus ſurprenantes. Il faut ſe ſouvenir pour entendre cet article, de la différence qui a été expliquée ſur la dixiéme Lettre, de briguer à demander le Conſulat; qu'on ne le demandoit proprement, que l'année précédente; mais qu'on le briguoit une année avant que de le demander. C'étoit ce que faiſoient Céſar, Bibulus, & Luccéius à la fin de l'année *692.* qui eſt le tems de cette Lettre, pour l'année *694.* ſeulement; puis que Métellus Céler & Afranius l'avoient obtenu, comme on a vû, cette même année ci, pour la prochaine *693.*

LETTRE DIXHUITIEME.

An de Rome DC. XCIII. Sous le Conſulat de Métellus Céler, & d'Afranius; toûjours de Rome en Gréce.

SACHEZ que rien ne me manque tant à l'heure qu'il eſt, que quelqu'un que je puiſſe faire le Confideut de tous mes chagrins, qui m'aime, qui ſoit ſage, & à qui j'oſe parler avec une entiére franchiſe. Car mon frére, à qui je pouvois m'ouvrir de mes plus ſecrettes penſées avec autant de ſûreté qu'aux bois & aux rochers, qui m'aime tendrement, & qui eſt la droiture même, n'eſt plus ici, comme vous ſavez. Où êtes-vous, vous qui avez ſoulagé tant de fois mes inquiétudes, & mes peines, par vos diſcours & par vos conſeils? Vous qui me ſecondez dans les

affaires publiques, & à qui je ne cache point les plus particuliéres ; enfin, vous, ſans la participation de qui je ne ſaurois, ni rien faire, ni rien dire ? Je ſuis ſi dépourvû de toute ſociété, que je n'ai plus de bon que le tems que je paſſe avec ma femme, avec ma fille, & avec mon petit Cicéron. Car ces amitiez importantes & faſtueuſes que vous ſavez, ne ſont bonnes que pour le dehors; elles ne ſont d'aucun uſage familier. Cela eſt ſi vrai, que ma maiſon eſt tous les matins toute pleine quand je vais à la place, & je ſuis eſcorté d'une foule de prétendus amis, ſans trouver un ſeul homme dans tout ce nombre avec qui je puiſſe, ou rire en liberté, ou ſoûpirer ſans contrainte. Jugez ſi je vous attens, ſi je vous ſouhaite, & ſi je vous preſſe de venir. J'ai mille choſes qui m'inquiétent, ou qui me bleſſent, dont il me ſemble qu'une ſeule promenade avec vous me fera raiſon. Je ne ſaurois vous écrire pluſieurs petits chagrins domeſtiques, que je n'oſerois confier au papier, ni à ce porteur que je ne connois point. N'en ſoiez pourtant pas en peine; ils ne ſont pas fort conſidérables; mais ils touchent de près, ils ne donnent aucun relâche, & je n'ai point de vrai ami dont les conſeils, ou ſeulement l'entretien puiſſe les interrompre.

Quant aux Affaires de l'Etat, quoi que j'aie auſſi bon courage que jamais, je perds tous les jours de plus en plus l'envie de m'en mêler. Car ſi je reprens en peu de mots tout ce qui s'eſt paſſé depuis vôtre départ, vous vous écrierez, malgré vous, que la République ne ſauroit plus ſubſiſter. La belle hiſtoire de Clodius fut, s'il m'en ſouvient,

vient, le premier incident qui ſe préſenta. Aiant trouvé, ce me ſembloit, en cette affaire une occaſion de rétréner la licence & de réprimer la jeuneſſe, je le fis d'une grande force, & je n'y épargnai, ni mon courage, ni mon eſprit; non point par aucune animoſité perſonnelle; mais dans l'eſpérance d'apporter quelque reméde aux maux publics. La République a été deshonorée par un Jugement vendu à beaux deniers comptans, & la juſtice a été violée. Voiez ce qui eſt arrivé depuis.

On nous a donné un Conſul (*I*), que de ſeuls Philoſophes comme nous peuvent regarder ſans gémir : quelle plaie à l'Etat ! Le Sénat a eu beau propoſer au Peuple de faire une Loi contre les brigues & contre la corruption des Jugemens; on n'a pû la faire paſſer : ce vénérable Corps a été balotté; on en a aliéné les Chevaliers; & ainſi, une ſeule année a *renverſé* ces deux boulevards de la République qui étoient uniquement mon ouvrage, a avili l'autorité du Sénat, & a rompu l'union des deux Ordres.

Voici donc une autre année curieuſe. Elle a commencé par l'interruption du ſacrifice ordinaire qui ſe devoit faire à la Jeuneſſe (*II*), parce que Memmius (*III*) a fait voir d'autres myſtéres à la femme de Marcus Lucullus (*IV*). Le nouveau Menelas n'en étant pas content a fait divorce; ainſi ce nouveau Paris a fait pis que l'ancien (*V*), qui n'offenſa point Agamemnon, au lieu que celui-ci a outragé également les deux fréres (*VI*).

De plus, il y a un Tribun, nommé Cajus He-

Herennius, que vous ne connoiſſez peut-être pas, mais que vous pourriez connoître; car il eſt de vôtre Tribu, & ſon Pére y diſtribuoit l'argent des prétendans dans les Aſſemblées. Ce Tribun veut tirer Clodius des Patriciens, pour le faire aggréger parmi le Peuple (*VII*). Il propoſe pour cela, d'en faire opiner, contre la coûtume, au Champ de Mars par toutes les Tribus (*VIII*). Je l'ai manié en plein Sénat comme je ſai faire, mais ce n'eſt qu'un miſérable. Metellus eſt un brave Conſul, il paroît m'aimer; mais il avilit l'autorité de ſa Charge en ſoûtenant la propoſition de ce Tribun, quoi qu'il ne le faſſe que par maniére d'aquit (*IX*). Pour ſon Collégue, bon Dieu! quel indigne mortel! qu'il a peu de cœur pour un guerrier; & qu'il mérite bien d'être, comme il l'eſt tous les jours, baffoué en face par Palicanus (*X*).

Le Tribun Flavius a propoſé ſa Loi des Champs, qui eſt de peu de conſéquence. C'eſt preſque la même choſe que celle de Plotius (*XI*). Mais parmi tout cela, il ne ſe trouve pas l'ombre d'un bon Politique. Celui qui le pourroit être, mon bon ami Pompée, ouï mon bon ami, je veux bien que vous le ſachiez, ſe contente de jouïr en ſilence des honneurs qu'il s'eſt aquis (*XII*). Craſſus ne diroit pas un mot contre qui que ce ſoit; vous connoiſſez les autres. Ils ſont ſi fous, qu'ils s'imaginent conſerver leurs viviers quand la République ſera bouleverſée (*XIII*). Un ſeul s'y intéreſſe; mais, à mon avis, avec plus d'intégrité, & plus de fermeté, que d'eſprit & de prudence. Je veux dire Caton, qui tourmente depuis trois mois ces pauvres

Pu-

Publicains, qui lui ont été ſi dévouez, & qui empêche le Sénat de répondre à leur Requête. Ainſi l'on eſt forcé de ſuſpendre toutes les autres affaires juſqu'à-ce que celle-là ſoit réglée; & je croi même qu'on renvoira à un autre tems les Audiences des Ambaſſadeurs.

Vous voiez de quels orages nous ſommes agitez, & je m'aſſure que vous en entendez plus que je n'en dis. Revenez donc à la fin; & quoi que ce qui ſe paſſe ici en doive éloigner tout homme ſage, aimez moi & eſtimez moi aſſez pour vouloir bien y venir partager mes chagrins. Dans cette eſpérance, je ferai les déclarations publiques qui ſont néceſſaires, pour empêcher que les Cenſeurs ne vous enregiſtrent en vôtre abſence (*XIV*); mais ſi vous ne venez juſte qu'à l'extrémité (*XV*), cela ſentira bien fort ſon Négociant (*XVI*), qui ne ſauroit quitter ſon trafic: c'eſt pourquoi prenez vos meſures pour venir au plûtôt. Le prémier Février, ſous Métellus & Afranius.

REMARQUES.

I. *On nous a donné un Conſul.*] C'eſt Afranius dont il a parlé avec tant de mépris dans la XVI. Lettre.

II. *Sacrifice à la Jeuneſſe.*] Cette partie de la vie humaine avoit été diviniſée par (1) les Romains, dès le tems de Servius Tullius leur pénultiéme Roi, pour être la Protectrice de ceux qui entroient dans cet âge au ſortir de l'enfance; ce qui étoit marqué parmi eux par un changement de robe, qui ſe faiſoit réguliérement à quatorze ans accomplis. Cette nouvelle Déeſſe eut dès lors un Temple au Capitole, auſſi bien que le Dieu Terme; puis que le Roi

Roi Tarquin le Superbe, voulant profaner ces deux Temples pour y bâtir celui de Jupiter, ſurnommé depuis Capitolin, les mêmes auſpices (2) qui permirent qu'on en profanât pluſieurs autres qui ſe rencontroient dans la même enceinte, ne ſe trouvérent jamais favorables contre ces deux Divinitez; ce qui fut pris à bon augure, comme un préſage de la ſtabilité & de la vigueur éternelle de l'Empire. Le Conſul Livius voua depuis un (3) autre Temple à la même Déeſſe de la Jeuneſſe, le jour mémorable qu'il défit Aſdrubal; & ce fut à la dédicace de ce Temple dans le grand Cirque au bas du Mont Palatin du côté de l'Aventin, qu'on inſtitua (4) ſeize ans après les Jeux de la Jeuneſſe, deſquels le Sacrifice, dont il eſt fait mention ici, faiſoit apparemment partie; mais je n'en ai pû trouver aucune particularité. (1) *S. Auguſtin. de Civit. Dei l. 4. c. 2.* (2) *Dioniſ. Halicarnaſſ. l. 3. S. Auguſt. ibid. l. 6. c. 1. Tit. Liv. l. 5.* (3) *Tit. Liv. l. 36.* (4) *Cicer. in Brut.*

III. *Memmius.*] Il s'apelloit Cajus, & il étoit d'une illuſtre famille Plébéïenne, ſi ancienne, qu'elle paſſoit pour venir de Mneſteus, (1) l'un des compagnons d'Enée. Ce Memmius avoit déja été cauſe que Pompée avoit défendu ſa maiſon (2) à un célébre Grammairien leur ami commun nommé Nicias, parce que ce Grammairien avoit porté à la femme de Pompée, de la part de Memmius, une Lettre amoureuſe des plus preſſantes, qu'elle montra à ſon Mari. Il faut pourtant que ce fût la même des femmes de ce grand homme, nommée Mutia, & ſœur des Métellus, qu'on a vû qu'il répudia depuis, pour n'avoir pas été ſi cruelle à Céſar qu'à Memmius. (1) *Æneid 6.* (2) *Sueton. de illuſtr. Grammat. c. 14.*

IV. A fait voir d'autres miſtéres à la femme de, &c.] *J'ai crû plus noble de traduire comme cela*, ſacris ſuis initiavit, *que de traduire au pied de la lettre*, a enrôlé dans ſa confrairie.

V.

V. A outragé.] *Il y a dans le Latin*, librum non putavit, *ce qui veut dire à la lettre*, il a traité en eſclave, *pour dire avec le dernier mépris.*

VI. *Ce nouveau Paris a outragé également les deux fréres.*] C'eſt que ce même Memmius ſe trouvant Tribun cinq ans auparavant quand Lucius Lucullus revint de faire la guerre à Mitridate, (*) il s'oppoſa ſi fortement au Triomphe de ce grand homme, qu'il ne put effectivement triompher que deux ans après ſous le Conſulat de Cicéron. Il faloit que Memmius en voulût bien à cette Famille, puis que ne pouvant ravir cet honneur à l'Aîné, il ſe rabattit ſur la femme du Cadet pour s'en conſoler. Il faut encore que cette galanterie fit un éclat bien extraordinaire, puis qu'elle empêcha le ſacrifice dont il eſt parlé ici; ſoit que l'Amant y dût faire quelque fonction particuliére, ou ſeulement qu'un ſcandale de cette qualité fût ſuffiſant, comme une choſe de mauvaiſe augure, pour empêcher toute ſorte de Sacrifice, dans le tems que ce ſcandale éclatoit. Car on ne ſait point la raiſon de la liaiſon qui paroît ici entre ce Sacrifice & cette Intrigue; mais ſeulement que les Jeux dont il étoit accompagné ſe faiſoient le vingt-quatriéme Décembre. Or la derniére Lettre étant du cinquiéme, il eſt facile de juger que cette affaire pouvoit être arrivée environ le tems de cette Fête, puis que Cicéron la mande à Atticus la prémiére fois qu'il lui écrit après ce tems. *Plutarc. in Lucull. Inimicorum calumniâ triennio tardius quam debuerat trimphavit; nos enim Conſules introduximus pene in urbem currum clariſſimi viri. Acad. queſt. l. 4. præm.*

VII. *Tirer Clodius des Patriciens pour le faire aggréger parmi le Peuple.*] Cela ne ſe pouvoit qu'en le faiſant adopter par quelque Plébéien: le but de cette aggrégation étoit de le faire enſuite Tribun du Peuple, ce que nul Patricien ne pouvoit être; & il vouloit être Tribun, pour être en état de ſe vanger du témoignage que Cicéron avoit porté con-

contre lui dans le procès de ſon Sacrilége.

VIII. *Il propoſe d'en faire opiner, contre la coûtume, par tout le Peuple.*] La plus ancienne des maniéres d'aſſembler le Peuple à Rome, & qui avoit été long-tems la ſeule, s'appelloit *Comitia Curiata*, comme qui diroit, par quartiers. On l'appelloit ainſi, parce qu'il ne s'y trouvoit préciſément que les habitans de la ville, la quelle avoit d'abord été diviſée par Romulus en trente quartiers, ou curies, qui avoient chacune leurs éxercices de Religion à part, comme nos villes ſont partagées en Paroiſſes. Cette Aſſemblée ſe tenoit dans cette partie de la Place de Rome qu'on appelloit par cette raiſon *le Commice*, ainſi que je l'ai dit ſur la prémiére Lettre, & c'étoient les Pontifes qui y préſidoient, comme les plus conſidérables de chaque quartier. Or quoi que la plûpart des choſes qui ſe traitoient au commencement dans ces ſortes d'Aſſemblées (car on y traitoit de tout) euſſent éte renvoiées dans la ſuite à d'autres aſſemblées de nature diffèrente, les adoptions n'y avoient pas été renvoiées, comme bien d'autres choſes, & c'étoit encore dans les aſſemblées de cette prémiére ſorte qu'il en faloit traiter. Comme l'origine de ces prémiéres aſſemblées étoit plus ancienne que le Tribunat, ce n'étoit pas aux Tribuns à les convoquer; mais ils en convoquoient d'autres, qu'on appelloit *Tributa* par Tribus. Ces autres étoient differentes des prémiéres, en ce qu'au lieu que les prémiéres n'étoient compoſées, comme je l'ai dit, que dés ſeuls habitans naturels de la ville, les autres par tribus, que les Tribuns avoient pouvoir de convoquer, comprenoient avec les Habitans de la Ville, tous ceux des Peuples d'Italie qui y étoient aggrégez, comme je l'ai dit pluſieurs fois. C'eſt pourquoi, le Tribun dont il eſt parlé ici, qui vouloit en toute maniére faire ratifier au Peuple l'adoption de Clodius par un Plébéien, n'aiant pas droit de convoquer la ſeule ſorte d'Aſſemblée où l'on traitoit ré-

gu-

guliérement de cette nature d'affaires, entreprit par une innovation toute viſible, de le faire dans une Aſſemblée par Tribus, qu'il avoit droit de convoquer.

IX. *Métellus avilit l'autorité de ſa Charge, en ſoûtenant cette propoſition, quoi qu'il ne le faſſe que par maniére d'aquit*; parce qu'elle étoit auſſi injuſte dans le fond que dans la forme; celui qui vouloit adopter Clodius étant plus jeune que lui. Mais Métellus étoit apparemment forcé par les importunitez de ſa méchante femme, ſœur de Clodius, de faire quelque ſemblant de le ſoûtenir.

X. *Baffoué par Palicanus.* On a vû ſur la X. Lettre qui étoit ce Palicanus, & ailleurs quel homme étoit Afranius qu'il baffouoit. Il faut que Palicanus fût Tribun cette année une ſeconde fois, puis qu'il inſultoit comme cela un Conſul; car tout autre ne l'auroit pas oſé faire, ni ne l'auroit fait impunément.

XI. *Plotius.* Son nom étoit *Aulus* & ſon ſurnom *Silvanus.* Il avoit été Tribun en *655*. On verra dans la Lettre ſuivante l'explication de ſa Loi par rapport à celle de Flavius; qui y ſera auſſi expliquée.

XII. *Pompée ſe contente de joüir en ſilence des honneurs qu'il s'eſt aquis*, au lieu de traduire à la lettre : *il conſerve en ſilence ſa robe peinte, togulam illam pictam ſilentio tuetur ſuam.* C'eſt la robe triomphale qu'il faut entendre par-là. Deux Tribuns de ſes amis firent paſſer une Loi en ſa faveur à (1) ſon retour d'Aſie, par laquelle il lui fut permis de porter cette robbe avec la couronne d'or & les autres ornemens triomphaux, toutes & quantes fois qu'il aſſiſteroit aux Jeux du Cirque; honneur ſi extraordinaire, qu'il n'avoit jamais été déféré avant lui qu'au ſeul (2) Paul Emile, & que Pompée lui-même tout vain & faſtueux qu'il étoit, n'oſa s'en prévaloir qu'une ſeule fois. (1) *Paterc. l. 2. c. 40. Dio. l. 37.* (2) *De viris illuſt.*

XIII. *Ils ſont ſi foux qu'ils s'imagineut de conſerver*

leurs

leurs viviers quand la République ſera bouleverſée.] Cicéron entend parler ici d'Hortenſius, de Lucullus, & de quelques autres encore, de capacité & d'autorité à mieux défendre la République qu'ils ne faiſoient, s'ils euſſent voulu. Leurs viviers ſont alléguez comme la plus grande marque du luxe de leur table: tout le monde ſait qu'on étoit fort friand de poiſſon en ce tems-là.

XIV. *Pour empêcher que les Cenſeurs ne vous enregiſtrent en vôtre abſence.*

On créoit d'ordinaire tous les cinq ans à Rome deux Magiſtrats, dont la fonction principale étoit de dreſſer un état éxact des noms, des biens, des âges, des conditions, des profeſſions, des enfans, des eſclaves, & généralement de tout ce qui regardoit chaque Citoien en particulier. Il faut, ſelon cette Lettre, que quand quelqu'un ſe trouvoit abſent, on ne laiſſât pas pour cela de l'enregiſtrer ſur les informations qu'on en prenoit d'autres que de lui, & qu'il ne fût pas avantageux d'être enregiſtré de cette ſorte en ſon abſence.

XV. *Si vous ne venez juſte qu'à l'extrémité.*] La fonction des Cenſeurs, dont je viens de parler, finiſſoit d'ordinaire par une cérémonie religieuſe, qu'on appelloit le *Luſtre*, du mot Latin *Luſtrare*, qui veut dire *Purifier*; parce qu'on croioit ſanctifier, conſacrer, enfin rendre beaucoup plus agréables aux Dieux qu'auparavant, les choſes auxquelles cette ſuperſtitiou étoit rapportée. (*) Tous les Citoiens ſe rendoient au Champ de Mars à la pointe du jour, le Cenſeur faiſoit trois tours autour de l'Armée qu'on mettoit en ordre de bataille, & il menoit avec lui un pourceau, un belier, & un taureau, parez en victimes, qu'il ſacrifioit enſuite au Dieu Mars. Comme Cicéron ne parle ici de cette cérémonie que par accident, pour marquer ſeulement la fin du dénombrement des Citoiens, parce que c'étoit alors qu'elle ſe faiſoit, j'ai crû devoir, pour plus grande clarté, traduire *ſub luſtrum*,

trum, *à l'extrémité*, au lieu de traduire comme il auroit falu à la lettre *dans le tems du luſtre.* (*) *Tit. Liv. l.* 1. *Varr. de L. L. Dioniſ. Hal. l.* 3.

XVI. *Cela ſentira bien fort ſon Négociant.*] Il eſt difficile d'accorder cet endroit, comme pluſieurs autres de ces Lettres, avec ce que Cornélius Népos dit d'Atticus dans ſa Vie, que *tout ſon revenu conſiſtoit en fonds de terre: Omnis ejus reditus conſtabat in Epiroticis & urbanis poſſeſſionibus.*

LETTRE DIXNEUVIEME.

Même Année DC. XCIII. & toûjours de Rome en Gréce.

QUOI que je n'aie pas tant de loiſir que vous, vous recévriez bien plus ſouvent de mes Lettres, que je ne reçois des vôtres, ſi je me contentois de vous en écrire d'auſſi courtes que les vôtres le ſont ordinairement. *Mais pour* ſurcroît à mes grandes & incroiables occupations, il ſe rencontre toûjours que j'ai à vous entretenir ſur quelque matiére importante (*I*); & prémiérement, comme cela eſt juſte en écrivant à un auſſi bon Citoien que vous êtes, je vous rapporterai ce qui ſe paſſe dans la République; enſuite, puis que vous n'aimez rien tant que moi après elle, je vous dirai auſſi ce que je croi que vous ne ſerez pas fâché de ſavoir de mes affaires particuliéres.

Quant à la République, ce qu'il y a de plus conſidérable à préſent eſt la crainte qu'on a de la guerre des Gaules. Nos fréres & bons alliez les Eduens ſont aux mains (*II*); les Sé-

Séquanois ont été battus ; & les Helvetiens, conſtamment en armes, font des courſes dans nôtre Province. Le Sénat a ordonné que les Conſuls tireront au ſort à laquelle des deux Gaules chacun d'eux ira commander ; qu'on fera des levées, qu'on n'y aura aucun égard aux éxemptions, & qu'on envoira des Plénipotentiaires aux principales villes des Gaules, pour les empêcher de ſe joindre aux Helvétiens. On a choiſi pour cet effet Quintus Métellus (*III*) Créticus, Lucius Flaccus (*IV*), & pour leur ſervir de luſtre (*V*), Lentulus le fils de (*VI*) Clodianus. Je ne ſaurois vous cacher ſur ce ſujet, qu'aiant été tiré au ſort le prémier des Conſulaires pour cet emploi, le Sénat s'y eſt oppoſé tout d'une voix, quoi qu'il fût fort nombreux, & on a trouvé à propos que je demeuraſſe à Rome. La même choſe eſt arrivée après moi à Pompée ; comme ſi nous étions des gages de la ſûreté publique qu'il fût dangereux d'éloigner ; car pourquoi attendrois-je après les autres pour être loué, puis que je me ſai louer moi-même ? Voilà pour les affaires du dehors, voici pour celles du dedans.

Le Tribun Flavius (*VII*), appuié par Pompée, ſollicité forment pour faire paſſer ſa Loi des champs, qui n'a de populaire que la qualité de ſon Auteur. J'en voulois ôter, & en ceci j'étois ſecondé de tout le Peuple, tout ce qui intéreſſe les Particuliers ; ſans en excepter les terres publiques qui ont été venduës depuis le Conſulat de Lucius Mutius & de Publius (*VIII*) Calphurnius. Je voulois confirmer la poſſeſſion de celles que Syl-

la

la a données, & laiſſer à ceux de Volterre & d'Aretium les leurs (*IX*) qu'il avoit confiſquées ſans les diſtribuer. Il n'y avoit qu'un ſeul article que j'approuvois; c'étoit qu'on emploiât à en acheter d'autres les prémiers cinq ans du revenu des nouvelles Conquêtes. Le Sénat rejettoit la Loi toute entiére ſans aucune diſtinction, ſe défiant (*X*) qu'elle n'eût pour but de donner quelque autorité nouvelle à Pompée, qui de ſon côté n'oublioit rien pour la faire paſſer. Pour moi, ſans offenſer le Peuple qui en attend tout le bénéfice, le tempérament que j'avois pris aſſuroit à chaque Particulier la poſſeſſion de ſes fonds, & vous ſavez que cela regarde les plus riches de la Ville, qui ſont ce qu'il y a de plus fort dans mon parti. Je contentois auſſi Pompée avec le même Peuple (& c'étoit bien mon intention) par l'achat que je propoſois de nouvelles terres; lequel achat étant éxécuté avec éxactitude, auroit, ſelon moi, purgé Rome de toute la canaille qui y eſt, & auroit peuplé les endroits les plus déſerts de l'Italie. Mais toute cette affaire a été interrompuë par les ſoins de la Guerre, & l'on n'en parle preſque plus.

Métellus eſt en vérité un bon Conſul, & il m'aime beaucoup; mais pour ſon Collégue, il ne jouït non plus du Conſulat, que s'il ne l'avoit pas acheté. Voilà pour les affaires publiques. Je ne ſai ſi vous mettez dans ce rang les tentatives réïtérées d'un certain Tribun nommé Hérennius, qui eſt de vôtre Tribu, mais un méchant coquin, s'il y en a au monde, pour faire aggréger Clodius parmi le Peuple. Il y a force oppoſitions de la part

des

des autres Tribuns. Voila, dis-je, pour ce qui regarde le Public.

Pour mon particulier, depuis cette importante journée du cinquiéme (*XI*) Décembre de mon Conſulat, où, malgré tant d'envieux & d'ennemis, je m'aquis une gloire ſinguliére, pour ne pas dire immortelle; je me ſuis conduit avec la même grandeur d'ame dans tout ce qui regarde la République, & j'ai ſoûtenu la dignité où j'avois commencé à m'élever. Mais, depuis que j'ai reconnu dans l'abſolution de Clodius la légéreté & la foibleſſe des Jugemens; quand j'ai vû avec quelle facilité nos Chevaliers s'étoient alienez du Sénat, ſans pour cela ſe détacher de moi; & que d'ailleurs les (*XII*) fortunez, je veux dire vos bons Amis qui aiment tant leurs poiſſons, témoignoient une envie ouverte contre moi, j'ai crû devoir chercher d'autres moiens & d'autres appuis plus fermes pour me ſoûtenir. Dans cette vûë, j'ai commencé par engager Pompée, qui s'expliquoit ſi peu ſur mes actions, à déclarer, non pas une fois, mais pluſieurs, & fort au long en plein Sénat, qu'il reconnoît qu'on eſt redevable à mes ſoins du ſalut de l'Empire, pour ne pas dire de toute la Terre. Il ne m'importoit pas tant qu'il me rendît ce témoignage, (car mes actions ne ſont pas ſi obſcures (*XIII*) qu'il ſoit neceſſaire de les prouver, ni d'un mérite ſi douteux, qu'elles aient beſoin d'approbation); il ne m'importoit, dis-je, pas tant qu'il approuvât publiquement mes actions, que cela importoit à la République; parce que des mal-intentionnez s'imaginoient qu'il y auroit quelque différent entre lui & moi ſur ce ſujet.

Je

Je me ſuis donc lié ſi étroitement avec lui, que nous ſommes tous deux & plus autoriſez dans les affaires publiques, & plus précautionnez dans nos intérêts particuliers.

J'ai d'ailleurs ſi bien adouci la haine, que toute cette jeuneſſe corrompuë (*XIV*) & chatouilleuſe avoit conçûë contre moi, par de certaines maniéres inſinuantes dont je me ſuis aviſé, qu'il n'eſt ſorte d'honneur qu'elle ne me faſſe. Enfin, je ne fais plus rien qui puiſſe choquer perſonne, ſans pourtant proſtituer ma conduite au gré de la canaille: mais je garde un tel ménagement, que ſans me démentir à l'égard de la République, je mets mes affaires particuliéres en quelque ſûreté plus grande qu'elles n'étoient; conſidérant la foibleſſe des bons, le peu de juſtice que les malintentionnez me rendent, & la haine que les méchans ont pour moi. Je ne m'engage pourtant pas ſi avant dans mes amitiez nouvelles, que ce refrain ordinaire du ruſé Sicilien (*XV*) Epicharmus ne ſonne ſouvent à mon oreille: *Veillez, & ſouvenez-vous de ne pas croire facilement; c'eſt tout le fort de la Sageſſe.* Voila, ce me ſemble, une peinture aſſez naïve de ma conduite & de ma vie.

Vous m'écrivez ſouvent ſur vôtre affaire; mais je n'y ſaurois mettre ordre préſentement. Le Senatus-conſulte qui vous eſt contraire paſſa tout d'une voix parmi les Péres du bas Ordre; (*XVI*) mais aucun de nous n'y contribua. Car quoi que j'y aie ſouſcrit, vous voiez bien par ſa teneur même, que c'eſt pour d'autres affaires dont il traite. Cet article en faveur des Peuples libres (*XVII*) qui vous porte ſi grand préjudice, fut ajoûté ſans néceſſi-

ceſſité par Publius Servilius (*XVIII*) le Fils, qui opina des derniers; mais le tems n'eſt pas propre à le faire révoquer. Auſſi les autres Créanciers comme vous de ces Peuples, qui s'aſſembloient d'abord en grand nombre pour en chercher les moiens, ne s'aſſemblent plus. Faites-moi ſavoir, ſi vous ne pouvez point tirer quelqu'argent de vos Sicioniens par douceur, puis que vous ne le pouvez plus par la force.

Je vous envoie l'Hiſtoire Grecque de mon Conſulat. Je ne vous dirai pas comme Lucullus vous diſoit à Panorme, ce me ſemble, de la ſienne, qu'afin qu'on crût bien que c'étoit un Romain qui l'avoit compoſée, il y avoit fait exprès pluſieurs fautes contre la Langue. Car s'il y a quelque choſe dans la mienne qui ne paroiſſe pas aſſez docte & aſſez Attique à un auſſi franc Attique que vous, c'eſt aſſurément ſans deſſein & malgré moi. Si j'achéve la même Hiſtoire en Latin, je vous l'envoirai auſſi. Je vous en promets une troiſiéme en Vers, afin de me louer de toutes les maniéres. Ne m'allez pas dire là-deſſus, que cela ne ſe fait point, car s'il y a parmi les hommes (*XIX*) quelque choſe plus digne de louange que ce que *j'ai fait*, je conſens qu'on loue cette autre choſe, & qu'on me blâme de ne la louer pas; mais, pour mieux dire, ce que j'écris ſur mon ſujet eſt une Hiſtoire, & non pas un Eloge. Mon Frére ſe juſtifie beaucoup dans ſes Lettres, & aſſure n'avoir parlé mal de vous à perſonne; mais cette affaire ne ſe peut éclaircir qu'en préſence; encore faudra-t-il pour en venir à bout y apporter beaucoup de ſoin & d'exactitude. Venez donc enfin nous

voir.

voir. Coſſinius qui vous porte cette Lettre me paroît bonne perſonne, fort ſage, & de vos amis; enfin, tel que vous me l'avez peint dans vos Lettres. Du quinziéme Mars.

REMARQUES.

I. POUR ſurcroît de mes occupations, il ſe rencontre toûjours que j'ai à vous entretenir ſur quelque matiére importante. *J'ai crû me devoir un peu détourner du ſens littéral de cet endroit, pour donner une interprétation honnête, & par conſéquent vraiſemblable aux paroles de Cicéron; car, à les prendre au pied de la lettre, il ſembleroit que Cicéron voudroit dire, qu'il n'écrit jamais à Atticus, ſans néceſſité, & à moins que les affaires ne l'y forcent; ce qui ne ſeroit pas fort obligeant. Il me ſemble que le ſens que je lui attribuë lui convient mieux, & qu'il rend auſſi bien raiſon pourquoi il écrit rarement; étant bien naturel, que quand on écrit de ſi longues Lettres, & ſi chargées d'affaires, on n'écrive pas ſi fréquemment.*

II. *Les Eduens, &c.* Ce ſont ceux du Duché de Bourgogne, que le Sénat avoit honorez du nom de Fréres, en reconnoiſſance de leur attachement inviolable à l'alliance de Rome, malgré les infidélitez continuelles des autres Gaulois. *Les Séquanois* ſont ceux de la Franche-Comté; tout le monde ſait que les *Helvétiens* ſont les Suiſſes, & que la *Province* dont Cicéron parle ici, & dont la Provence qui en a gardé le nom faiſoit la principale partie, comprenoit toute la Gaule Narbonnoiſe, depuis le Lac Leman juſqu'à la mer. On l'appelloit *la Province des Romains* par excellence, parce que c'étoit le prémier Païs que Rome avoit ſubjugué hors d'Italie; car la Sicile que Rome avoit ſoûmiſe long-tems auparavant étoit compriſe en ce tems-là dans l'Italie. Cette Province eſt donc ce qu'on entendoit alors par la Gaule Tranſalpine,

ou delà les Alpes au regard de Rome, comme tout le Païs depuis les Alpes juſqu'à la riviére de Rubicon, nommée aujourd'hui *Piſatello*, s'appelloit la Ciſalpine, c'eſt-à-dire, deçà les Alpes.

III. *Métellus Créticus*. Couſin germain du Pére des deux Fréres Métellus de qui j'ai parlé. Il étoit ſournommé de la ſorte pour avoir ſoûmis l'Iſle de Créte l'année après ſon Conſulat, qui fut en 685.

IV. *Flaccus*, de l'illuſtre & ancienne Maiſon Patricienne des Valériens, dont j'ai parlé au ſujet des Meſſala. Il avoit été Préteur ſous le Conſulat de Cicéron, & commandé en Aſie l'année ſuivante en conſéquence de cette Charge. Il fut accuſé l'année d'après cette Lettre d'y avoir malverſé, & Cicéron le défendit de la maniére admirable que nous voions. *Pro Flacco.*

V. Pour ſervir de luſtre: *Il y a dans le Texte un Proverbe Grec qui veut dire à la lettre*, parfumer des lentilles, *pour ſignifier un aſſaiſonnement précieux d'un mets fort vil. Il eſt étonnant que Boſius ait crû, que Cicéron vouloit faire alluſion au nom de Lentulus, comme s'il avoit cité ce Proverbe en Latin*, in lente unguentum, *& non pas en Grec, où le mot* Φακὴ, *qui ſignifie* lentille, *ne donne aucun lieu à l'alluſion. Comme je n'ai pas crû que cela eût beaucoup de grace, ſi je traduiſois au pied de la lettre, je me ſuis ſervi d'une maniére de parler proverbiale, qui m'a paru équivalente.*

VI. *Fils de Clodianus.* Il faut que ce Clodianus fût un Clodius adopté par un Lentulus; car la coûtume étoit que les adoptez, en prenant tout le nom du nouveau Pére adoptif, y ajoûtoient, comme en forme de ſurnom, le nom de Maiſon du Pére naturel. Ce Lentulus-ci avoit été Conſul en 688, & Saluſte n'en faiſoit pas plus de cas que Cicéron, puis que cet Hiſtorien doute, s'il étoit plus léger que méchant, ou plus méchant que léger, *Hiſtor. l.* 4.

VII.

VII. *Flavius.* On ne connoît ce Tribun que par la Loi qu'il propoſa, & dont il eſt parlé ici. Le principal but de cette Loi étoit d'établir les ſoldats de Pompée. Or comme la République n'avoit point de Terres à leur donner, ce Tribun vouloit qu'elle rachetât des particuliers toutes celles qu'elle avoit vendues depuis ſoixante & douze ans, pour les diſtribuer enſuite à ces ſoldats; & c'eſt à quoi Cicéron s'oppoſoit avec la plus ſaine partie du Sénat, en faveur des particuliers qui poſſédoient de bonne foi ces mêmes Terres. Il faloit qu'ils fuſſent en bien grand nombre, & bien aimez, puis que Cicéron ajoûte tout de ſuite, qu'il étoit *ſecondé de tout le Peuple* à les ſoûtenir; & c'eſt pourquoi il dit d'abord, que cette Loi n'avoit *de populaire que la qualité de ſon Auteur*, qui étoit Tribun du Peuple. *Dio, l.* 37.

VIII. *Lucius Mutius & Publius Calphurnius.*] Le Prémier, de l'illuſtre Maiſon Plébéienne de ce nom, qui paſſoit pour venir de ce fameux Scevole, qui tua le Sécrétaire de Porſenna, lors que ce Roi aſſiégeoit Rome en faveur de Tarquin, croiant tuer Porſenna lui-même. J'ai parlé pluſieurs fois de la Maiſon de l'autre. Tous deux étoient Conſuls en 621. en même tems que Tibérius Gracchus, auteur de la prémiére ſédition ſanglante qu'il y ait eu à Rome, étoit Tribun. Il la ſuſcita pour avoir voulu faire paſſer une Loi des Champs fort pernicieuſe à la République, & il y fut tué. Voila la raiſon de cette Epoque, & pourquoi Flavius ne remontoit pas dans ſa Loi au de là de cet tems-là, parce qu'il s'y étoit fait de trop grands changemens en cette matiére, pour prétendre les réformer ſoixante & douze ans après. Il vouloit donc ſeulement, qu'on remît les choſes à cet égard aux mêmes termes où elles étoient avant ce Conſulat ſi turbulent.

IX. *Laiſſer à ceux de Volterre & d'Aretium les Terres que Sylla avoit confiſquées ſans les diſtribuer.*

C'eſt que Flavius vouloit qu'on les diſtribuât en conſéquence de cette confiſcation qu'il vouloit faire ſubſiſter. Sylla l'avoit faite pour punir ces deux Villes, qui étoient des principales de l'Etrurie, d'avoir ſuivi le parti de ſes ennemis. Volterre (1) ſur tout avoit ſoûtenu trois ans de ſiége contre lui; c'étoit une des douze prémiéres Colonies des Toſcans, plus ancienne de cinq cens ans que Rome. Pour Aretium, aujourd'hui *Arezzo*, c'étoit une Colonie Romaine peu éloignée de Florence. Quoi qu'il ne paroiſſe pas poſitivement par l'Hiſtoire, que Sylla lui ôta ſes Terres, mais ſeulement qu'il priva ſes Habitans de la qualité de Citoiens Romains, comme l'on ne faiſoit guére l'un ſans l'autre, cette Lettre ſuffit bien pour faire croire que Sylla avoit fait l'un & l'autre. La mémoire des violences de ce grand homme encore toute récente, étoit très-odieuſe; & bien loin de les continuer, comme Flavius prétendoit, Ciceron vouloit qu'on (2) laiſſât du moins inparfaites celles qui n'étoient pas achevées, comme la confiſcation de ces Terres qui n'avoient pas été diſtribuées; la raiſon d'Etat ne permettant pas de réparer, ni d'abolir les autres injuſtices qu'il avoit faites, & conſommées. *Tit. liv. l.* 89. *pro Domo. Strab. l.* 5. (2) *Ad fam. l.* 3. *epiſt.* 1.

X. *Le Sénat ſe défiant qu'elle n'eût pour but de donner quelqu'autorité nouvelle à Pompée;*] parce que c'étoit pour établir ſes ſoldats qu'on vouloit racheter ces Terres. La choſe alla ſi avant, que Flavius mena en priſon le Conſul Métellus qui s'y oppoſoit obſtinément, car le pouvoir de la Charge de Tribun alloit juſques-là. Flavius donc, qui vit que tout le Sénat ſuivoit le Conſul, fit aporter ſa Chaiſe de Tribun pour s'aſſeoir devant la porte de la priſon, afin d'empêcher que perſonne ne pût y entrer après Métellus; & il dit aux Sénateurs, qu'ils entraſſent s'ils vouloient à travers les murailles. Mais Pompée l'obligea à la fin de ſe déſiſter,

en

en attendant une conjoncture plus favorable. *Dio. l.* 37.

XI. *Cinquiéme Décembre de mon Conſulat.*] C'étoit le jour glorieux auquel il fit mourir les cinq principaux complices de Catilina, ce qui fut le coup déciſif du ſalut de Rome.

XII. *Les Fortunez qui aiment tant leurs poiſſons.*] Je ne ſaurois mieux faire voir juſqu'où alloit la manie de ce tems-là pour ces animaux, que par l'exemple de l'un des plus grands Perſonnages que Rome ait porté. C'eſt le fameux Orateur Craſſus, qui fut Conſul & Cenſeur environ trente ans avant cette Lettre, & qui ne laiſſa pas, avec tout ſon poids, de porter le grand deuil d'une lamproie qui lui mourut, parce qu'elle le connoiſſoit à la voix, & qu'elle mangeoit ſur ſa main. Et même quelqu'un le lui aiant reproché en plein Sénat, bien loin de le nier, ou de s'en excuſer comme d'une foibleſſe, il déclara, qu'il en faiſoit gloire, comme d'une marque ſinguliére d'humanité & de bon naturel. *Macrob. l.* 3. *c.* 15. *Saturn.*

XIII. *Mes actions ne ſont pas ſi obſcures, qu'il ſoit néceſſaire de les prouver, ni d'un mérite ſi douteux, qu'elles aient beſoin d'approbation.* Ceux qui ſe ſcandaliſeront de ce diſcours n'ont jamais eu de ſi juſte ſujet que Ciceron de ſe louër eux-mêmes. S'il avoient reçû un témoignage auſſi éclatant de leur mérite, que celui que le Sénat & Pompée même avoient rendu au ſien, ils croiroient pouvoir en parler en écrivant à leur meilleur Ami, comme il en parle ici, ſans que cela dût s'appeller vanité.

XIV. *Cette jeuneſſe corrompuë & chatouilleuſe.* Ce ſont les mêmes jeunes gens, dont il a dit dans la Lettre XIV. qu'ils étoient *dévouez à Catalina*, & qu'il entend dans la XVI. par *les courtiers de la Conjuration.*

XV. *Epicharmus*,] Poëte & Philoſophe Siracuſain, que quelques-uns font inventeur de la Comé-

die, ce qui eſt difficile à comprendre s'il ne floriſſoit, comme on dit, que vers l'an 350. de Rome; mais non pas s'il étoit diſciple de Pitagore, comme d'autres Auteurs le diſent. Du moins eſt-il bien conſtant, qu'il fit pluſieurs Poëmes de cette eſpéce. Il vécut 97. ans & il ajoûta deux lettres à l'Alphabet Grec. *Suidas. Horat. Ep.* 1. *l.* 2.

XVI. *Les Péres du bas ordre.* Il y a dans le Latin *Pedariorum*, ce qui veut dire les Sénateurs qui n'avoient pas encore éxercé des Magiſtratures Curules. On les appelloit de la ſorte, parce qu'ils ne pouvoient aller qu'à pied au Sénat, pendant que ceux qui avoient éxercé de ces Magiſtratures s'y faiſoient porter dans leurs Chaires Curules, dont j'ai expliqué la forme & la conſéquence. *Lett. IX. Rem. I.*

XVII. *Peuples libres.* On appelloit ainſi ceux à qui le Sénat avoit permis de vivre ſelon leurs Loix, après les avoir ſubjugez : faveur, qui ne s'accordoit qu'à ceux qui s'étoient ſoûmis volontairement, ou qui avoient cédé facilement aux armes Romaines; car pour les autres, qui avoient réſiſté avec opiniâtreté, il ne leur étoit plus permis de ſuivre d'autres Loix que celles de Rome; & l'on envoioit des Magiſtrats ordinaires pour leur adminiſtrer la juſtice. Les Sicioniens, de qui on a vû qu'Atticus étoit créancier, étoient du nombre de ces Peuples libres, contre leſquels le Sénatus-conſulte, dont il s'agit ici, défendoit qu'on uſât de contrainte.

XVIII. *Publius Servilius le Fils*, de l'illuſtre Maiſon Patricienne de ce nom, tranſplantée d'Albe à Rome par le Roi Tullus Hoſtilius. La branche de ce Publius étoit ſurnommée *Vatia*, & ſon pére qui vivoit encore portoit de plus le ſurnom d'*Iſauricus*, pour avoir vaincu les Iſauriens, Peuple de l'Aſie Mineure, environ quinze ans auparavant, & lors qu'il étoit Conſul. On ajoûtoit ainſi la qualité de Fils en parlant des aînez du vivant des Péres, pour les diſtinguer, parce qu'ils portoient tous les mêmes

mêmes noms que le Pére, ainſi que je l'ai dit dans l'Avant-propos. Il faloit que celui-ci entrât au Sénat comme aiant été Queſteur, car il fut Edile Curule l'année ſuivante.

XIX. Cela ne ſe fait point.] *Il y a dans le Texte un ancien dictum Grec, car il me ſemble que cela ne mérite pas le nom de Proverbe que tous les Commentateurs lui donnent, dont le ſens littéral eſt,* qui loüe ſon Pére. *Soit qu'on le dît par maniere d'interrogation, pour donner à entendre, que cela ne ſe devoit point faire; à plus forte raiſon ſe louer ſoi-même, comme Ciceron avoit fait dans les Hiſtoires, dont il parle ici; ſoit qu'on ſous-entendît après ces mots* qui loüe ſon Pére, *ces autres,* n'eſt pas digne de foi. *Voila les deux ſeuls ſens raiſonnables dans leſquels ce dictum Grec peut avoir été emploié ici par Ciceron; car le Proverbe entier, tel qu'il eſt rapporté par Plutarque au commencement de la Vie d'Aratus, ne ſauroit y convenir du tout, quelques contorſions que les Commentateurs ſe donnent pour l'y ajuſter. Comme je n'ai pas crû que cela plût beaucoup, étant rendu à la Lettre, je me ſuis contenté d'en faire entendre le ſens.*

XX. *S'il y a parmi les hommes quelque choſe plus digne de louange que ce que j'ai fait, je conſens qu'on loüe cette autre choſe, & qu'on me blâme de ne la louer pas; mais pour mieux dire, ce que j'écris ſur mon ſujet eſt une Hiſtoire & non pas un Eloge.*] Quand la ſuite de ce diſcours ne ſeroit pas un correctif ſuffiſant pour réparer ce qui paroît de trop vain dans le commencement, il me ſuffit d'oppoſer à ceux qui le trouveront mauvais, ces belles paroles de l'Oracle de Gaſcogne: *Je ne veux pas que de peur de préſomption un homme ſe méconnoiſſe, ni qu'il penſe être moins que ce qu'il eſt. Si c'eſt Céſar: qu'il ſe trouve hardiment le plus grand Capitaine du Monde. N'oſer parler rondement de ſoi, c'eſt s'accuſer indirectement de quelque faute de cœur. Un jugement roide, & hautain, & qui juge ſainement, & ſûrement, témoigne franchement de lui comme de choſe tierce. l. 2. c. 17. & l. 3. c. 8.*

LETTRE VINGTIEME

ET DERNIÉRE.

Environ la mi-Mai de la même Année DC. XCII. & toûjours de Rome en Gréce.

COMME je revenois de Pompéianum à Rome le 12. Mai (*I*), nôtre Cincius m'a donné vôtre Lettre du 13. Février : c'eſt à quoi je m'en vais repondre; & prémiérement, je ſuis ravi que vous connoiſſiez à fond l'idée que j'ai de vous, mais je le ſuis encore davantage de la modération que vous avez gardée dans ce qui s'eſt paſſé de ſi deſagréable, & de ſi dur entre vous & mon Frére, pour ne pas dire entre vous & nous. Je l'attribuë également à la grandeur de vôtre amitié (*II*), & à celle de vôtre eſprit, & à vôtre extréme ſageſſe. Mais puis que vous m'écrivez là-deſſus avec tant de douceur, tant d'application, tant d'honnêteté, & tant de bonté qu'il ne me reſte plus rien à vous demander, & que je n'aurois pû ſouhaiter, ni de vous, ni de qui que ce fût, plus de généroiſité & de condeſcendance, il n'en faut plus parler. Quand nous nous reverrons, alors nous pourrons en cauſer à fond, ſi nous le trouvons à propos.

Quant à ce que vous me mandez ſur la République, vous raiſonnez avec amitié & avec prudence, & vous donnez aſſez dans mon ſens; car je ne dois, ni me relâcher en rien de tout ce qui eſt de ma dignité, ni m'engager dans le parti d'un autre ſans y porter des forces capables de m'y ſoûtenir par moi-même. L'hom-

L'homme dont vous me parlez n'a rien de noble (*III*), rien d'élevé, rien que de bas & de vulgaire. Cependant, il n'eſt pas inutile pour aſſurer mon repos à l'avenir, (quoi qu'à vous dire vrai il ſoit encore plus utile à l'Etat qu'à moi) : il n'eſt pas, dis-je, inutile que j'aie prévenu les aſſauts que les mauvais Citoiens vouloient me livrer, en fixant, comme j'ai fait, les ſentimens irréſolus & chancelans ſur mon ſujet, d'un Perſonnage de cette conſéquence, de cette autorité, & d'un ſi grand crédit; & que j'aie éludé les eſpérances des méchans en lui faiſant chanter mes louanges. Si je n'avois pû l'y engager ſans marquer de la légéreté, il n'eſt point d'avantage que je vouluſſe acheter à ce prix-là : mais je m'y ſuis pris de ſorte, que bien loin qu'il paroiſſe que ce ſoit une légéreté à moi de m'être attaché à lui, il paroît au contraire, que la partialité qu'il témoigne pour moi lui fait honneur. Je me conduis, & me conduirai dans tout le reſte de telle maniére, qu'on ne pourra pas croire que j'aie rien fait à l'avanture. Non ſeulement, je n'abandonnerai jamais les gens de bien de qui vous voulez parler, & ce que vous appellez la Province qui m'eſt échûë (*IV*); mais quand même j'en ſerois abandonné, je ne changerois pas pour cela de ſentimens. Il faut pourtant que vous ſachiez, que depuis que Catulus eſt mort (*V*), je me trouve reſté dans le bon parti ſans appui, & ſans compagnon; car comme dit Rhinton (*VI*), ce me ſemble : *Ceux-ci ne peuvent rien, ceux-là ne veulent pas.* Je vous écrirai une autre fois combien nos Poiſſonniers m'en veulent, ou je vous le dirai

quand nous nous reverrons. Cependant, rien ne me détachera du Sénat; ſoit parce que je le dois; ſoit parce que mon intérêt le veut; ſoit enfin parce que je n'ai pas à me plaindre de la maniére dont j'en ſuis traité.

Il n'y pas grande eſpérance de ce côté-là touchant les Sicioniens, comme je vous l'ai déja écrit; car perſonne ne s'en plaint plus; cela iroit bien loin, ſi vous vous y attendiez; trouvez donc d'autres batteries ſi vous pouvez. Quand la choſe paſſa, on ne fit pas réflexion ſur ceux qu'elle pouvoit intéreſſer, & les Péres du bas ordre ſe rangérent tout courant à cet avis. Il n'eſt pas encore tems de faire caſſer ce Sénatus-conſulte, tant par la raiſon que j'ai déja dite, qu'aucun des intéreſſez ne s'en plaint plus, que parce que les autres, ou l'approuvent par malignité, ou le trouvent ſincérement fort équitable.

Vôtre Metellus eſt un brave Conſul. Je lui ſai ſeulement mauvais gré de paroître fâché de ce que le trouble des Gaules s'appaiſe. Je croi qu'il voudroit triompher; mais je voudrois, moi, qu'il le voulût moins; à cela près, il n'y a rien à redire. Pour Afranius, il éxerce le Conſulat de telle maniére, que ce n'eſt rien moins qu'un Conſulat, mais ſeulement le deshonneur (*VII*) tout viſible de Pompée.

Pour ce qui eſt de mes Ouvrages, je vous ai envoié par Lucius Coſſinius le Livre entier de mon Conſulat en Grec. Je croi que vous aimez mes compoſitions Latines; mais je ne ſai ſi, étant auſſi grand Grec que vous êtes, vous rendez juſtice aux Grecques. Si d'autres écrivent ſur ce ſujet, je vous en ferai part;

part ; mais la vérité eſt, qu'ils s'en dégoûtent, je ne ſai pourquoi, dès qu'ils ont vû ce que j'en ai écrit.

Maintenant pour revenir à mon fait, un honnête homme de mes amis, nommé Lucius Papirius, me fait préſent des Livres que ſon frére lui a laiſſez en mourant. Sur l'aſſurance que vôtre ami Cincius m'a donnée, que je pouvois les accepter par la Loi même qui porte ſon nom (*VIII*), quoi qu'elle défende les préſens, j'ai répondu, que je recevrois celui-là de bon cœur, s'il me l'envoioit. Si donc vous m'aimez, & autant que vous comptez que je vous aime, faites ſi bien par vos amis, par vos clients, par vos hôtes, par vos affranchis, & par vos eſclaves, qu'il ne s'en perde pas un feuillet ; car j'ai extrémement beſoin des Grecs que je croi y être, & des Latins que je ſai qui y ſont. Je donne tous les jours davantage à ces ſortes d'études le tems que le travail du Barreau me laiſſe libre, pour m'en délaiſſer. Vous ne ſauriez me faire un plus ſenſible plaiſir, que d'aporter à cela tout le ſoin que vous avez coûtume de mettre aux choſes que vous ſavez que j'affectionne beaucoup. Je vous recommande auſſi les affaires du même Pœtus, il vous en remerciera amplement. Je ne me contente plus comme auparavant de vous prier de venir, je vous le conſeille.

REMARQUES.

I. *Pompeianum.* Maiſon de campagne de Ciceron près de Nole à douze milles de Naples.

II.

II. *Je l'attribuë également à la grandeur de vôtre amitié & à celle de vôtre eſprit.* Que la modération dans les différens qu'on a avec ſes Amis, ſoit un effet de grande amitié, tout le monde le ſait; on ſouffre facilement des gens qu'on aime. Mais que ce ſoit auſſi une marque de grand eſprit *ſummi ingenii*, c'eſt une vérité des plus fines entre celles dont ces Lettres ſont parſemées, & je ne finirois jamais ſi je voulois les remarquer toutes. Mais elle eſt encore plus utile qu'elle n'eſt fine; & ſi pluſieurs petits eſprits en étoient bien perſuadez, peut-être que l'ambition de faire les grands les rendroit plus modérez. Comme une ſeule affaire ſuffit pour remplir un petit eſprit, & qu'il n'y reſte plus de place pour aucune autre, elle n'a pas de peine à s'en emparer quand une fois elle y eſt entrée; ainſi, elle le tourne & l'agite tout entier comme elle veut, ſans diſtraction, ni reſiſtance. Mais un grand eſprit, dont nulle affaire n'eſt capable d'occuper ſeule toute l'étenduë, conſerve toûjours quelque recoin libre, & éxemt du trouble dont il eſt attaqué; & de cette ſorte, il n'eſt jamais tranſporté tout entier par l'agitation qu'il reſſent, & ſa ſenſiblité, qui demeure toûjours partagée entre divers objets, en eſt moins forte pour chacun d'eux en particulier. D'ailleurs, comme il voit plus avant, & plus clair dans ces choſes qu'un petit eſprit, il démêle ce qui fait contre lui auſſi nettement que ce qui lui eſt favorable; or quand on ſe rend une éxacte juſtice, l'injuſtice que les autres nous font ſe trouve toûjours plus légére, & touche moins par conſéquent; au lieu qu'un petit eſprit eſt d'abord épuiſé par la conſidération des raiſons qui ſont pour lui, & qui ſont toûjours les prémiéres que l'amour propre nous préſente; deſorte qu'il ne lui reſte plus de force pour aller de lui-même juſqu'à celles qui lui ſont contraires, ni d'attention pour les comprendre, quand on les lui repréſente.

III. *L'homme dont vous me parlez n'a rien de noble,*

ble, rien d'élevé, rien que de bas & de vulgaire.] Voila encore un portrait de Pompée dont les partiſans de la Pharſale ne s'accommoderont pas. Cependant, il ne pouvoit être tiré par des mains, ni plus ſavantes, ni plus amies. On voit par cet éxemple combien peu il faut s'arrêter aux louanges qu'on donne en public; elles ne prouvent rien aux vivans qui en ſavent la vérité, ou la fauſſeté par eux-mêmes; guére plus à la poſtérité à qui il parvient toûjours quelque piéce ſecréte, comme ces Lettres, qui découvrent l'impoſture. Quoi croiroit qu'elles fuſſent du même Auteur que l'excellent Panégirique de Pompée qui eſt venu juſqu'à nous ſous le nom de *Pro Lege Manilia*? C'eſt quelque choſe de bien étrange, & bien propre à dégoûter de la gloire du monde, de voir, qu'un homme ait porté le ſurnom de Grand dès l'âge de vingtcinq ans, qu'il ait ſoûmis tant de Nations, & qu'il ait triomphé des trois Parties du Monde, ſans avoir *rien de noble, rien d'élevé, rien que de bas & de vulgaire* !

IV. La Province qui m'eſt échûë.] *Il y a en Grec dans le Texte* la Sparte, *& non pas* la Province. *C'eſt une ſentence fort familiére à Ciceron, comme on verra par la ſuite, dont le ſens littéral eſt*, Sparte t'eſt échûë, prens-en ſoin; *ce qui revient dans le fond à ce qu'on dit vulgairement en François*; où la chévre eſt liée il faut qu'elle broute. *A conſidérer dans quel ſens ce dictum eſt emploié par tout, il n'en peut avoir eu d'autre dans ſon origine, ſinon qu'il faloit s'accoûtumer aux mœurs ſévéres & auſtéres de Sparte, quand on avoit le malheur d'y être né.*

V. *Catulus eſt mort.*] Il faloit qu'il y eût bien peu de tems, puis qu'il vivoit encore au mois de Mai de l'année précédente, comme on a vû dans la XIX. Lettre.

VI. *Rhinton*; Poëte Comique Grec, natif de Tarante.

VII. Le deshonneur tout viſible.] *Il y a dans le Texte un mot Grec, qui veut dire dans le ſens ſimple,*

ple, une meurtriſſure ſous l'œil; *& dans le figuré*; une tache, une flêtriſſure.

VIII. *La Loi qui porte ſon nom.*] Cette plaiſanterie eſt fondée ſur ce qu'il y avoit à Rome une Loi fameuſe, faite par un Tribun de même nom que l'Agent d'Atticus, par laquelle les donations faites à d'autres qu'à des proches, étoient limitées à certaine valeur, au delà de laquélle elles étoient nulles. *Lex Cincia de donis. de Orator, l. 2. Tit. Liv. l. 4.*

LIVRE SECOND.

LETTRE PREMIE'RE.

Même Année DC. XCIII. & toûjours de Rome en Gréce.

COMME j'allois le prémier Juin à Antium (*I*), ſans aucun regret aux Gladiateurs que Marcus Métellus donnoit ce jour-là au Peuple(*II*), vôtre garçon vint à ma rencontre, & me remit vos Lettres, avec un Commentaire Grec de mon Conſulat. Je me ſai bon gré de vous avoir envoié déja quelque tems auparavant par Lucius Coſſinius, un Ouvrage de ma façon dans cette Langue ſur le même ſujet; car ſi j'avois vû le vôtre auparavant, vous diriez que je vous l'ai dérobé. Mais quoi que je l'aie lû volontiers, il m'a pourtant paru un peu trop brute, & trop peu poli pour vous piller. Cependant, il ne laiſſe pas d'être en quelque ſorte orné, par la négligence qu'il y paroît que vous avez euë à rechercher des ornemens; comme on dit, que les Femmes ſentent bon quand elles ne ſentent rien. Le mien au contraire a épuiſé toute la boutique d'Iſocrate (*III*), les boëtes de ſes diſciples, & même quelques couleurs d'Ariſtote (*IV*). J'ai vû par vos précedentes,

tes, que vous l'aviez déja parcouru à Corcire & je comprens (*V*), que vous n'avez reçû qu'après, l'éxemplaire que je vous ai envoié. Je n'aurois pas été ſi hardi, ſi je ne l'avois pas éxaminé auparavant bien à loiſir, & avec toute l'indifférence poſſible. Rhodo Poſſidonius, à qui j'en avois déja fait part, pour le convier à traiter le même ſujet avec plus d'ornement, m'a écrit, que bien loin de s'y ſentir porté par la lecture qu'il en a faite, elle l'en a entiérement rebuté. Que voulez-vous? j'ai étourdi toute la Littérature Grecque, & je me ſuis défait par là des beaux Eſprits de cette Nation, qui m'importunoient tous les jours de leur donner quelque choſe de ma façon à traiter en leur maniére. Si l'Ouvrage a l'honneur de vous plaire, vous le ferez publier à Athénes, & dans les autres Villes du Païs; car il me ſemble qu'il peut donner quelque luſtre à mes actions. Je vous envoirai de même les petites Oraiſons que vous demandez, & d'autres que vous ne demandez pas; puis que même ce que je fais par complaiſance pour les jeunes gens qui m'en preſſent, vous plaît comme à eux.

Si vôtre concitoien, Demoſthéne s'eſt principalement ſignalé dans ſes Philippiques (*VI*), & s'il abandonna l'éloquence chicaneuſe du Barreau, pour s'appliquer à des matiéres plus graves, & plus importantes, il m'eſt bien permis de conſerver auſſi les diſcours publics que j'ai faits pendant mon Conſulat (*VII*). Le prémier fût le prémier jour de l'an au Sénat; le ſecond au Peuple, ſur le même ſujet de la Loi des Champs. Le troiſiéme pour Othon; le quatriéme pour Ra-

Rabirius; le cinquiéme pour les enfans des Proſcrits; le ſixiéme, ſur la renonciation que je fis dans l'aſſemblée du Peuple à la Province dont le gouvernement m'étoit échû; le ſeptiéme eſt celui qui chaſſa Catilina; je fis le huitiéme au Peuple le lendemain de ſa fuite; le neuviéme encore devant le Peuple le jour de l'avis des Allobroges; & enfin, le dernier, au Sénat le cinquiéme Décembre. Il y en a outre cela deux petits, ou plûtôt deux fragmens ſur le même ſujet des deux prémiers. Je prendrai ſoin de vous envoier tout ce recueil; & puis que mes écrits vous ſont auſſi agréables que mes actions, vous trouverez enſemble dans ces mêmes piéces, ce que j'ai dit avec ce que j'ai fait. Je ne vous les aurois pas offertes, ſi vous ne les aviez pas demandées.

Sur ce que vous voulez ſavoir, pour quel ſujet je vous preſſe ſi fort de venir, & que vous dites, que bien que vos affaires ne le permettent pas, vous ne laiſſerez pas de voler ici ſi je l'éxige de vous, quand même il ne ſeroit pas néceſſaire; je vous dirai, que vous ne me faites pas aſſez beſoin pour cela. Cependant, il me ſemble que vous pouviez mieux choiſir vôtre tems pour les courſes que vous faites. C'eſt être trop abſent pour être ſi peu éloigné; c'eſt me priver trop long-tems de moi. Rien ne branle pour le préſent; pour peu que la fureur de Clodius ſe réveillât, je vous appellerois de toute ma force: mais Métellus le contient bravement, & le contiendra. Que vous dirois-je? ce Conſul eſt fort bon Citoien & d'excellent naturel, comme je l'ai toûjours jugé. Pour Clodius,

il

il ne s'en cache plus, & il veut être Tribun du Peuple à quelque prix que ce ſoit. Comme on en traitoit au Sénat, je le pouſſai à bout en lui reprochant ſa légéreté, de demander le Tribunat après avoir toûjours dit en Sicile qu'il demanderoit l'Edilité (*VIII*). Mais qu'il ne faloit pas s'en mettre beaucoup en peine; Car fût-il Plébéïen mille fois, on l'empêcheroit auſſi bien de bouleverſer la République, qu'on en empêcha les Patriciens de même génie que lui, qui l'entreprirent ſous mon Conſulat.

Enſuite, ſur ce qu'il aſſuroit, qu'il étoit venu en ſept jours du détroit de Sicile à Rome, où il avoit même affecté d'arriver de nuit, pour n'incommoder perſonne, & afin de ſurprendre, par ſa diligence, ceux qui auroient dû aller au devant de lui; je dis que cela ne valoit pas la peine de s'en vanter au Peuple, comme il avoit fait, ces ſortes de diligences lui étant ordinaires; témoin, quand il alla en trois heures de Rome à Interamne (*IX*), ce qui eſt bien plus admirable que de venir dans ſept jours de Sicile à Rome. Qu'il lui étoit de même ordinaire d'entrer de nuit, & que perſonne n'allât au devant de lui (*X*), quoi qu'il eût été bien à ſouhaiter qu'on y fût allé cette autre fois pour l'empêcher d'entrer. Enfin, tout inſolent qu'il eſt, je le rends modeſte malgré qu'il en ait, non ſeulement par mes diſcours graves, & ſuivis ſur ſon ſujet, mais encore par ces ſortes de traits.

Cela va juſqu'à plaiſanter, & juſqu'à rire familiérement avec lui. L'autre jour que nous accompagnions enſemble un Prétendant (*XI*),

(*XI*), il s'aviſa de me demander, ſi je ne faiſois pas ordinairement donner place aux Siciliens qui ſont à Rome, pour voir les Gladiateurs? Non, lui dis-je. Si ferai bien moi, reprit-il; quoi qu'ils ne ſoient pas ſous ma protection depuis ſi long-tems que ſous la vôtre (*XII*), & que ma Sœur, qui a tant de places à donner, comme Femme de Conſul, ne m'en ait jamais voulu accorder qu'un pied (*XIII*). Ce n'eſt pas une affaire entr'elle & vous, lui répondis-je; vous les lui ferez bien lever tous deux quand vous voudrez. Cela eſt bien gaillard, reprit-il, pour un Conſulaire. Je l'avouë, dis-je alors; mais tout m'eſt permis contre une Femme de Conſul comme celle-là, ſéditieuſe & auſſi ennemie déclarée de ſon mari que de Fabius (*XIV*), parce qu'elle ne peut ſouffrir, que ni l'un, ni l'autre, ſoient de mes amis.

L'affaire de la Loi des Champs paroît fort refroidie. Sur ce que vous me reprochez doucement ma liaiſon avec Pompée, ne croiez pas que ce ſoit pour avoir eu beſoin de ſon appui; mais les choſes prenoient un train, que s'il y avoit eu la moindre diſſenſion entre lui & moi, il en ſeroit arrivé de très-grandes dans la République. J'y ai pourvû de ſorte que je ne me ſuis point démenti, & qu'il en eſt devenu meilleur, & moins dévoué aux fantaiſies du Peuple. Sachez, qu'il parle plus avantageuſement de mes actions, contre leſquelles tant de gens l'avoient animé, que des ſiennes propres; juſqu'à reconnoître hautement, qu'il n'a que bien ſervi l'Etat, & que moi je l'ai ſauvé. Je ne ſai ſi cela m'eſt utile; mais je ſai bien qu'il l'eſt beaucoup

coup à la République. Que ſi je redreſſois auſſi Céſar dont le crédit augmente tous les jours, rendrois-je encore un mauvais ſervice ?

Je dis plus ; Quand je ne ſerois pas en butte à l'envie, & que tout le monde me feroit juſtice, ne ſeroit-ce pas toûjours à moi une choſe auſſi louable, de guérir, ſans autre intérêt, les parties nobles de la République qui ſont mal affectées, que ſi je les coupois. A plus forte raiſon, quand nos Chevaliers ſe ſont détachez du Sénat (*), avec lequel je les avois ſi étroitement liez par vôtre miniſtére pendant mon Conſulat ; maintenant, dis-je, que nos Grands font conſiſter leur gloire à qui aura de plus vieux Barbeaux qui mangent ſur la main, & qu'ils négligent abſolument les affaires publiques, vous ſemble-t-il que je rende un ſervice médiocre à l'Etat ſi je fais en ſorte, que ceux qui lui peuvent nuire ne le veuillent pas ?

Car pour ce qui eſt de Caton, je l'aime bien autant que vous l'aimez ; mais je ne laiſſe pas de voir qu'avec les meilleures intentions, & la meilleure foi du monde, il nuit beaucoup quelquefois à la République. Il opine parmi la canaille de Rome, comme il pourroit faire dans la République de *Platon*. Quoi de plus juſte que de faire le procès à des Juges corrompus, comme il le prétendoit ? Le Sénat y conſentit. Cependant, les Chevaliers prirent feu là-deſſus contre notre Ordre, mais non pas contre moi ; car je n'avois pas été de cet avis. Quoi de plus impudent que la demande de ceux d'entr'eux qui veulent être déchargez des Fermes publiques

dont

dont ils ont traité? Cependant, c'étoit un dommage à ſupporter plûtôt que de les aliéner. Mais Caton s'y eſt oppoſé obſtinément, & à la fin il l'a emporté. Auſſi a-t-on vû, que quand le Conſul Métellus a été arrêté, à la pourſuite d'un Tribun, & dans les ſéditions qui ſont arrivées pluſieurs fois depuis, aucun de cet Ordre, qui a ſervi ſi utilement la République ſous moi, & ſous mes Succeſſeurs, n'a fait un pas pour la ſecourir. Faut-il donc, direz-vous, acheter de ſes plus clairs deniers, l'affection & la fidélité qui lui eſt dûë? Comment donc faire, s'il eſt impoſſible de faire autrement? Vaut-il mieux nous mettre à la merci des affranchis, ou des eſclaves même en excitant une guerre? Mais comme vous dites, j'en ai aſſez fait.

Ma Tribu a été plus favorable à Favonius que la ſienne propre (*XV*); mais non pas celle de Luccéius (*XVI*). Il a accuſé Naſica malhonnêtement (*XVII*); mais en récompenſe, *l'Oraiſon* qu'il a faite pour cela a été ſi ennuieuſe (*XVIII*), qu'il ſemble avoir plûtôt travaillé à Rhodes, dans quelque moulin que ſous Molon (*XIX*). Il s'eſt un peu plaint de ce que j'ai défendu Naſica; & *quoi qu'il* ait été refuſé, le voila qui recommence ſa pourſuite (*XX*), par zéle, à ce qu'il dit, pour la République. Je vous manderai ce que fait Luccéius; quand j'aurai vû Céſar qui ſera ici dans deux jours. Prenez-vous à Caton, & à l'empreſſement de Servilius pour lui, de ce que les Sicioniens vous affrontent impunément. Mais vous n'êtes pas le ſeul homme de bien qui y perd; & c'eſt une choſe à approuver, parce qu'elle

eſt

eſt faite. On verra, quand nous ſerons abandonnez dans les ſéditions par tous les honnêtes gens, à qui ce Sénatus-conſulte porte préjudice comme à vous. Mon Amalthée vous attend, & a beſoin de vous; mes deux maiſons de Tuſculum & de Pompéianum me donnent beaucoup de plaiſir, à cela près, que je me ſuis abîmé de dettes pour les bâtir, après avoir empêché qu'on abolît les dettes des autres (*XXI*). Je croi que tout ſera paiſible en Gaule. Je vous envoirai inceſſamment ma Traduction des Pronoſtics d'Aratus avec mes Oraiſons (*XXII*). Mais ne laiſſez pas de m'écrire quand vous comptez de partir; car vôtre Sœur m'a fait dire que vous ſeriez ici en Juillet; cela ne s'accorde pas avec ce que vous m'avez mandé. Je vous ai déja écrit, que Pætus m'a donné tous les Livres de ſon frére. Ce préſent dépend entiérement de vôtre ſoin. Autant que vous m'aimez, prenez garde que rien ne s'en égare, & envoïez-moi le tout; vous ne ſauriez me faire plus de plaiſir; je dis autant les Grecs que les Latins, & je vous en ſaurai le même gré, que ſi c'étoit vous qui me les donnaſſiez. J'ai écrit à Octavius (*XXIII*). Je ne vous avois point recommandé à lui, parce que je ne croiois pas que vous euſſiez des affaires dans ſa Province; moins encore que vous y négociaſſiez vôtre argent (*XXIV*); mais enfin, je lui ai écrit auſſi fortement que je le devois.

REMARQUES.

I *ANtium.*] Ville Maritime, Capitale des Volques, des plus anciennes Colonies Romaines dans le Latium, à quelques quarante milles de Rome, ſi agréable, que c'etoit un régal pour les gens les plus qualifiez d'y aller faire de tems en tems quelque ſéjour. Il n'en reſte plus que le nom au Promontoire ſur lequel elle étoit ſituée, qu'on appelle *Capo d'Anzo.* Comme elle avoit été fort puiſſante ſur mer, elle avoit un Arſenal magnifique ſur la même côte, du côté de la Campanie, à deux milles de-là. On croit que c'étoit au même endroit qui s'appelle aujourd'hui *Nettuno. Strabo. Cluver. Ital. Antiq. l. 3.*

II. *Sans aucun regret aux Gladiateurs.*] Cela fait voir, que les honnêtes gens de tous les ſiécles ont été à peu près de même goût en matiére de plaiſirs; malgré les différens uſages des divers tems, & des divers Païs; & que ce goût a toûjours été fort différent de celui de la canaille.

III. *Iſocrate.*] Tout le monde ſait que c'eſt un fameux Rhéteur & Orateur Athénien, qui trouva le prémier l'art de rendre le diſcours nombreux, & cadancé, dans ſa Langue, comme Balzac eſt auſſi le prémier qui a trouvé le même ſecret dans la nôtre; ce qui étoit tout autrement difficile, autant que j'en puis juger. Cet illuſtre Athénien manquant des graces de la prononciation ſe retrancha à écrire ſeulement, & ne parla guére en public. Il ne laiſſa pas de rendre, de cette ſorte, de grands ſervices à ſa Patrie; & il la ſervit ſur tout beaucoup auprès de Philippe de Macédoine; mais à la fin, le déplaiſir qu'il eut de ne pouvoir empêcher ce Prince de la ruïner, le fit réſoudre à ſe laiſſer mourir d'abſtinence, âgé de 91. ans. Il eut pour diſciples Ephore, Théopompe, Demoſthéne, & pluſieurs autres grands hommes.

On le confond ſouvent mal à propos avec un autre Iſocrate qui fit l'éloge funébre du fameux Mauſole Roi de Carie, & Mari d'Artémiſe. *Plutarc. de Orat. Græc. Cic. in Brut.*

IV. *Couleurs d'Ariſtote.*] Outre les Livres de Rhétorique à Théodecte, qui nous reſtent de ce prodigieux Génie, & qui ſuffiſent ſeuls pour ne parler jamais de lui qu'avec admiration, tout eſtropiez, & imparfaits qu'ils ſont, il en avoit écrit encore un autre à Aléxandre dont il n'eſt rien reſté. Il y a apparence, que c'eſt dans celui-là que Ciceron avoit pris les couleurs dont il parle, les trois autres que nous avons ne traitant preſque que de ce qu'il y a de plus profond dans cet Art, & preſque point des ornemens.

V. *Corcire*,] Iſle de la Mer Ionienne, non loin de la côte d'Epire, fameuſe dans l'Antiquité par le naufrage d'Uliſſe, & par les guerres du Péloponéſe. C'eſt aujourd'hui *Corfou.*

VI. *Vôtre Concitoien Démoſthéne*,] Athénien de naiſſance, comme Atticus l'étoit d'inclination, de ſurnom, & d'habitation; on pourroit preſque dire de profeſſion, comme Charitides.

VII. *Les diſcours publics que j'ai faits pendant mon Conſulat.*] Il ne nous reſte que la derniére moitié du prémier de ces diſcours, que Cicéron compare ici, avec tant de raiſon, aux fameuſes Oraiſons de Démoſthéne contre Philippe de Macédoine; mais nous avons heureuſement *tout* le ſecond, qui eſt un de ſes Chef-d'œuvres. Tous deux ſont contre un Tribun qui propoſoit une Loi pernicieuſe pour la diſtribution des terres au Peuple, outre pluſieurs autres Chefs non moins blâmables; & Cicéron empêcha qu'il ne la fit paſſer. *Plut. in Cicer. Plin. l. 7. c. 30. de lege agraria.*

Nous n'avons rien du tout du troiſiéme de ces diſcours. Le ſujet en étoit, qu'un Lucius Roſcius Otho Tribun en 686. avoit aſſigné par une

Loi

Loi aux Chevaliers Romains les quatorze prémiers rangs de ce qui s'apelle parmi nous *le Parterre*, pour aſſiſter aux ſpectacles du Théatre; mais le Peuple trouva mauvais qu'on diſtinguât ſi fort ces Chevaliers, & tint cette nouveauté à injure. Il avoit déja ſouffert fort impatiemment vers le milieu du ſiécle précédent, qu'on eût affecté l'Orcheſtre aux ſeuls (*) Sénateurs, qui n'avoient point eu juſqu'àlors de place particuliére; & l'on remarqua même, que cette innovation diminua beaucoup de l'affection extraordinaire que ce même Peuple avoit pour le prémier Africain, parce qu'on ſût que cétoit lui qui en avoit donné le conſeil aux Ediles. Il n'eſt pas néceſſaire de dire, que l'Orcheſtre étoit réſervé tout entier pour ces Sénateurs, & que les Joueurs d'inſtrumens qui l'occupent aujourd'hui parmi nous, avoient d'autres places, qu'il ſeroit trop long d'expliquer. Or, à des Jeux qui ſe repréſentérent au commencement du Conſulat de Cicéron, les Chevaliers aiant pris la place que la Loi de Roſcius leur donnoit, le Peuple ſe mit à le ſiffler hautement, les Chevaliers au contraire lui applaudirent, & l'on en vint inſenſiblement aux injures. Cicéron, aiant appris ce tumulte, aſſembla le Peuple au Temple de Bellone pour y mettre ordre; & c'eſt la remontrance qu'il y fit ſur ce ſujet, qu'il appelle ici ſa troiſiéme Oraiſon. *Tit. Liv. l. 99. Dio. l. 36. Aſcon. in Cornel. Plin. l. 7. c. 30. pro Murena & Phillippic. 2. Val. Max. l. 2. c. 4.*

Nous avons la plus grande partie de la quatriéme. C'eſt la défenſe d'un Sénateur nommé Cajus Rabirius, mis en juſtice à la ſuſcitation de Céſar, pour avoir, il avoit trente ſept ans, tué par ordre du Sénat un Tribun ſéditieux, nommé Saturninus. *De Viris illuſt. Oroſ. l. 5. c. 17. Suet. in Cæſar. c. 12. Dio. l. 37. in Plin. in Piſon. in Orator.*

Le ſujet de la cinquiéme que nous n'avons pas,

étoit, que Silla avoit déclaré les enfans de ceux qu'il avoit proſcrits, incapables de poſſéder jamais aucune Charge. Comme rien n'étoit plus injuſte que cette Loi, ils voulurent la faire caſſer ſous le Conſulat de Ciceron, s'imaginant apparemment, qu'il leur ſeroit favorable, parce qu'il avoit été ſuſpect à Silla. Mais Cicéron la ſoûtint formellement, à cauſe des conſéquences, toute injuſte qu'il la trouvoit; & ce ſont ces conſéquences qu'il expliquoit dans cette Oraiſon, dont la perte eſt, peut-être, plus grande; que quelques-unes de celles qui ſe ſont conſervées, ne ſont profitables. *Plutarc. in Cic. & Sill. Solus omnium poſt memoriam hominum ſupplicia in poſt futuros compoſuit, queis prius injuria quam vita certa eſſet. Saluſt. Hiſtor. l.* 1. *Patercul. l.* 2. *c.* 28. *Dion. Halic. l.* 8. *Quintil. l.* 11. *c.* 1. *Ego adoleſcentes bonos & fortes ſed uſos ea conditione fortunæ, ut ſi eſſent magiſtratus adepti, reip. ſtatum convulſuri viderentur, meis inimicitiis, nulla Senatus mala gratia, comitiorum ratione privavi. in Piſon. Plin. ibid.*

J'ai expliqué ſur les Lettres à Métellus & à Antoine le ſujet de la ſuivante, qui eſt perduë auſſi. Tout le monde peut lire les quatre autres ſur Catilina, & il nous reſte encore l'un des deux Fragmens, dont il eſt parlé après.

VIII. *En Sicile.*] Clodius y avoit été Queſteur, & l'on paſſoit immédiatement de cette Charge au Tribunat du Peuple, ou à l'Edilité. Mais comme il faloit être Plébéïen pour être Tribun, Clodius qui étoit Patricien fit ſemblant d'aſpirer à l'Edilité, tant qu'il fut en Sicile, parce que ſa prétention au Tribunat étoit une entrepriſe trop biſarre, & ſujette à trop d'oppoſitions, pour s'en déclarer de loin, & avant que d'être en état de la pouſſer tout de bon. Ce ne fut donc qu'après ſon retour à Rome, qu'il déclara vouloir devenir Plébéïen par le moien de l'adoption dont j'ai parlé, & c'eſt ce changement que Ciceron lui reproche.

IX.

IX. *Il alla dans trois heures de Rome à Interamnes.*] C'eſt une plaiſanterie fondée ſur ce qui à été dit, que Clodius prétendoit prouver, qu'il étoit à Intéramnes, la nuit même qu'on l'accuſoit d'avoir troublé à Rome le Sacrifice de la bonne Déeſſe. Ciceron fait ſemblant, pour ſe moquer de lui, de croire qu'il étoit vrai, & d'admirer par conſéquent l'extrême diligence qu'il faloit qu'il eût fait pour cela, puis qu'il lui avoit parlé à Rome trois heures ſeulement avant ce Sacrifice & qu'Intéramne en étoit éloignée de quinze milles.

X. *Que perſonne n'allât au devant de lui.*] Il y a un mot Latin dans le Texte *ire obviam*, qui fait une équivoque fort agréable que je n'ai pû conſerver en François, parce que ce mot ſignifie également *aller à la recontre*, *& s'oppoſer*, ou *empêcher*; & il n'y a point de mots François auquel ces deux ſens conviennent de même. J'ai fait comme j'ai pû.

XI. *Nous accompagnions enſemble un Prétendant.*] J'ai déja dit que la coûtume étoit, que quand quelqu'un prétendoit à quelque Charge, il ſe faiſoit accompagner ſur la Place par tout ce qu'il avoit d'amis & de parens, pour l'aider à briguer les ſuffrages. Or cette action n'appliquoit pas aſſez pour empêcher qu'on ne parlât d'autre choſe. *De Orat. l.* 1.

XII. *Quoi qu'ils ne ſoient pas ſous ma protection depuis ſi long-tems que ſous la vôtre.*] Les Magiſtrats étoient Protecteurs perpetuels des Provinces où ils avoient commandé; cette Protection s'étendoit à rendre tous les devoirs imaginables d'honnêteté, & d'amitié aux Députez de ces Provinces quand il en venoit à Rome, & Ciceron avoit été Queſteur en Sicile long-tems avant Clodius.

XIII. *Ma Sœur qui a tant de places à donner comme Femme de Conſûl, ne m'en a jamais voulu accorder qu'un pied.*] Il faut que les principaux Magiſtrats diſpoſaſſent de plus de places qu'il ne leur en faloit dans les ſpectacles, puis que leurs

Femmes en avoient à donner. Il eſt à croire que celle de qui il eſt parlé ici, avoit encore d'autres gens à obliger, que ſon Frére pour qui elle en étoit ſi peu libérale. Ce pied s'entendoit en quarré, dont chaque côté avoit ſeize pouces; en ſorte qu'on pouvoit ſe tenir debout dans cet eſpace ſans être preſſé. *Columell.* l. 10. c. 11.

Au reſte, la plainte qu'il échappe ici à Clodius de faire de ſa Sœur, en parlant à leur mortel ennemi, eſt tout-à-fait d'un jeune homme de qualité, fort inconſidéré, qui ne prend pas garde combien il ſe découvre, pourvû qu'il frappe. C'étoit donner trop belle priſe à un auſſi cruel rieur que Ciceron, pour n'en être pas puni ſur le champ, comme Clodius le fut par la replique plaiſante & ſale qu'il s'attira: *Ce n'eſt pas une affaire entr'elle & vous; vous les lui ferez bien lever tous deux quand vous voudrez.* On voit bien que cette réponſe étoit fondée ſur le commerce inceſtueux, remarqué déjà pluſieurs fois, de ce Frére avec cette Sœur. Il faloit que ce commerce fût bien ſcandaleux, puis que Clodius ſe retrancha pour toute replique, à reprocher ſeulement à Ciceron, qu'une raillerie de cette nature étoit meſſéante dans ſa bouche. Si l'on veut voir avec quel plaiſir les Savans s'étendent ſur les ordures, & ſur les fineſſes admirables qu'ils y entendent, on n'a qu'à lire les Commentaires ſur cet endroit. On y trouvera entr'autres curioſitez l'équivoque obſéne qui fait la grace de cette plaiſanterie de Ciceron, expliquée par une Epigramme de Martial, (*) excellente, comme cent autres du même Auteur, l'un des plus beaux, & des meilleurs Eſprits l'Antiquité, à l'obſcénité près. J'en ai ouï dire autrefois une Françoiſe, qui repréſentoit fort naturellement la poſture dont Ciceron parle en cet endroit. C'étoit ſur un Mari goguenard, qui ſurprit ſa Femme dans cette attitude, un jour qu'il lui avoit acheté des ſouliers pour aller à une Fête où elle ſe diſoit invitée; & qui ne lui dit autre choſe, ſinon,

Si tu vas toûjours de la ſorte,
Tes ſouliers dureront long-tems.

Il ne me ſouvient que des deux derniers Vers. (*) *L. II. Epig. 72.*

XIV. Fabius.] *On ne ſait du tout qui étoit cet homme, tout illuſtre que ſoit ſon nom; & c'eſt dommage; car il a y a grande apparence qu'il avoit quelque relation curieuſe avec cette honnête Dame. De peur qu'on ne croie que c'eſt ma faute, je veux bien, pour cette fois ſeulement, faire voir par cet éxemple, que quand je ne dis rien des gens que je trouve en mon chemin, c'eſt que ce qui s'en peut dire ne mérite pas d'être dit. Il ne paroît donc du nom de celui-ci environ ce tems-là, qu'un Lucius, Queſteur cette année, & Préteur depuis en 701. de qui on ne ſait autre choſe ſinon, que Milon fut accuſé devant lui pour la ſeconde fois: Un autre nommé Sanga, Queſteur Provincial en 677. & depuis Lieutenant de Lucullus contre Mithridate, par qui il fut mis en fuite, & aſſiégé dans Cabira, d'où Triarius le dégagea; & enfin, un troiſiéme nommé Cajus, Queſteur en 697. & depuis Lieutenant de Céſar en Gaule. Mais tous ces gens-là, non plus que le Fabius Gallus à qui Ciceron a écrit pluſieurs Lettres, ne paroiſſent pas avoir été, dans le tems de cette Lettre-ci, d'une conſéquence à faire la figure de celui dont il y parle. La plus grande apparence eſt pourtant pour le troiſiéme.*

(*) Nos Chevaliers ſe ſont détachez du Sénat avec lequel je les avois ſi étroitement liez. *Il y a dans le Latin*, quem ego in clivo Capitolino collocaram; que j'avois poſté ſur le panchant du Capitole. *Ciceron vouloit parler du Temple de la Déeſſe Concorde, ſitué en cet endroit dans le quel il les avoit* (*) *aſſembez ſous la conduite d'Atticus pendant ſon Conſulat, pour les y exhorter à ſe tenir inébranlablement unis avec le Sénat; mais comme ce qu'il dit demandoit cette explication, & que cela n'eſt pas neceſ-*

ſaire dans les propres termes pour entendre la ſuite du ſens de ſon diſcours, j'ai crû pouvoir me contenter de rendre ce ſens comme j'ai fait. (*) Poſt red. in Senat. Philippic. 2. 4. in Catil.

XV. *Ma Tribu a été plus favorable à Favonius que la ſienne propre.* Comme Ciceron avoit grand crédit dans ſa Tribu ; qu'il n'étoit pas moins lié d'intérêt avec Caton, pour n'aprouver pas ſa conduite en bien des choſes; & que Favonius étoit, ainſi qu'on a déja vû, le ſinge & la créature de ce roide Stoïcien; il y a apparence, que c'étoit Cicéron qui avoit rendu ſa Tribu favorable à Favonius. Ce Favonius demandoit ſans doute le Tribunat; car il étoit Queſteur cette année.

XVI. *Mais non pas celle de Lucceius.*] Autant que Luccéius avoit de crédit dans ſa Tribu, on peut bien croire qu'elle ne fut pas favorable à une créature de Caton comme Favonius, puis que Caton étoit beau-pére de Bibulus, avec qui on a vû que Luccéius diſputoit le Conſulat en même tems.

XVII. *Naſica.*] C'eſt le même Scipion de qui il a été parlé dans la X. Lettre; mais on ignore de quoi il étoit accuſé ici.

XVIII. L'Oraiſon qu'il a faite a été ſi ennuieuſe.] *Je croi devoir remarquer ici un Egarement curieux de la plûpart des Commentateurs, pour rendre raiſon d'une Leçon de Maleſpine, que je préfére à une autre qu'ils appruovent. Ils aiment mieux lire en cet endroit* modeſte, *que* moleſte dixit; *parce, diſent-ils, que* modeſte *eſt un terme modéré dont Ciceron s'eſt voulu ſervir, pour faire entendre honnêtement que Favonius s'étoit mal acquitté de cette Accuſation. Comme ſi Ciceron pouvoit avoir eu deſſein d'épargner cet homme-là dans ce recit, où il le traite d'âne; car c'eſt à quoi revient* molis potius quàm Moloni : Il ſemble avoir plûtôt travaillé dans quelque moulin, que ſous Molon.

XIX. *Molon.*] Apollonius Molon, fameux Maître de Rhétorique, & Orateur, qui enſeignoit

à

à Rhodes en ce tems-là, & ſous qui Ciceron, & Céſar avoient étudié, comme Favonius, mais apparemment un peu mieux. Il enſeigna auſſi quelque tems à Rome, quand il fut envoié en Ambaſſade à Silla par ſes Concitoiens. *Suet. c. 4. & Plutarc. in Cæſ. Cic. in Brut.*

XX. *Recommence ſa pourſuite par zéle, à ce qu'il dit, pour la République.*] C'eſt que Céſar, de qui on appréhendoit les deſſeins, devoit être Conſul l'année ſuivante, & Favonius avoit aſſez bonne opinion de lui-même pour croire, qu'un Tribun comme lui ne ſeroit pas inutile à l'Etat dans cette conjoncture.

XXI. Je me ſuis abîmé de dettes pour les bâtir.] *Il y a dans le Latin en cet endroit un jeu de mot, fondé ſur ce que l'airain* (*) *de Corinthe étoit fort précieux en ce tems-là, & que l'on appelloit du même nom d'*airain, *toute ſorte de monnoïe groſſe, ou petite, parce que la prémiére qu'on avoit fait étoit de ce métal*; ære, non Corinthio, ſed hoc circumforaneo obruerunt. *Je me ſuis retranché au ſens de cette plaiſanterie; & je ne croi pas qu'il eût été plus agréable de traduire au pied de la lettre*; elles m'ont accablé d'airain, non pas de Corinthe, mais de celui qu'on emprunte des uſuriers qui environnent la Place. *Je ne ſai ſi j'ai dit en parlant de cette Place, que les uſuriers, ou banquiers, tenoient leurs comtoirs, ou bureaux, dans les boutiques qui étoient autour.* (*) Plin. l. 34. c. 2.

XXII. *Aratus,*] fameux Poëte Grec natif de Soli, Ville Cilicie, qui a écrit un Poëme des Phœnoménes; c'eſt à dire, de ce qui paroît au Ciel; & des Pronoſtics du tems. Ciceron avoit traduit l'un & l'autre en Vers Latins, & il nous en reſte d'aſſez grands Fragmens. L'Empereur Claude, & Germanicus ſon frére, les traduiſirent encore depuis. Cet illuſtre Aratus paſſa la plûpart de ſa vie auprès d'Antigonus Gonatas, fils de Démétrius Poliorcétes. *Theocrit. Idyll. 6.*

XXIII. *Octavius.*] C'eſt le Pére de l'Empereur Auguſte, qui avoit épouſé la fille de Marcus Atticus Balbus, & de Julie Sœur du grand Céſar. Il avoit ſuccédé dans le Gouvernement de Macédoine en qualité de Préteur, à Antoine, le Collégue de Ciceron. Il s'appelloit *Cajus*, & étoit ſurnommé *Rufus*; ſa Maiſon paroiſſoit très-illuſtre par divers Monumens publics à Velitres, ancienne Ville du Latium, d'où elle étoit originaire; & elle avoit été tranſplantée à Rome ſous le prémier Tarquin. Le Roi ſuivant la fit Patricienne: mais elle ſe fit Plébéïenne dans la ſuite; on ne ſait pourquoi, ni comment, & elle ſe partagea en deux branches, dont l'une parvint à tous les honneurs de l'Etat; & l'autre demeura dans l'Ordre des Chevaliers, juſqu'à celui-ci qui en fut le prémier Sénateur. *Suet. in Auguſt. c.* 1.

XXIV. Que vous y négociaſſiez vôtre argent.] *Voici une nouvelle preuve de la mauvaiſe foi de Cornélius Népos quand il dit*, que tout le revenu d'Atticus conſiſtoit en fonds de terre, omnis ejus pecuniæ reditus conſtabat in Epiroticis & urbanis poſſeſſionibus; *car le mot* tocullionibus *dont Ciceron ſe ſert ici, ſignifie, non ſeulement un uſurier, mais un petit uſurier, ce que le Peuple appelle à Paris* feſſe-matthieu; *par où il ſemble, qu'il ait voulu reprocher doucement à Atticus, qu'il faiſoit quelque ſordide trafic pour peu de gain. Ses admirateurs paſſionnez, qui le regardent, ſur la foi de ſon Hiſtorien, comme le modéle d'un honnête homme, parce qu'il étoit habile & & heureux, ne s'acommoderont pas de cette Remarque; mais ils en verront bien d'autres dans la ſuite, qui les accommoderont encore moins. En attendant, ils n'ont qu'à conſulter Victorius, Turnébe, Boſius, & Lambin, ſur le mot dont il s'agit ici, pour voir ſi ma traduction en altére le ſens, & ſi elle ne l'adoucit pas, bien loin de l'aggraver.*

LET-

LETTRE DEUXIEME.

Même Année DC. XCIII. de quelqu'une des maiſons de Campagne de Cicéron à Rome, où Atticus étoit revenu de Gréce.

PRENEZ ſoin de nôtre Neveu (*I*), ſi vous voulez que je vous aime. Il nous regarde comme de petits Dieux. Je lis la République des Pélinéens (*II*), & j'ai en vérité devant moi un tas de Livres de cet Auteur. C'eſt un grand homme, & de qui il y a bien plus à apprendre que de Procilius (*III*). Je croi avoir auſſi à Rome ce que le même Dicearque a fait ſur les Républiques de Corinthe & d'Athénes. Liſez-le ſi vous voulez m'en croire; c'eſt un avis que je vous donne; il eſt admirable. Si Hérode avoit le ſens commun, il le liroit plûtôt que de faire une panſe d'a. Il m'a attaqué par une Lettre; mais, à ce que je vois, il vous a joint de plus près. J'aimerois mieux avoir conjuré, que d'avoir réſiſté à la conjuration, ſi j'avois crû que cela m'obligeât à l'écouter ſur ce ſujet. Vous êtes auſſi peu ſage ſur le chapitre de Lollius, que vous avez raiſon ſur celui de Vinius (*IV*). Mais à propos; voici ce prémier du mois où Antoine doit ſe préſenter en jugement, & il ne vient point. On aſſemble ſes Juges, à ce qu'on me mande; Nigidius (*V*) qui le pourſuit a menacé en pleine Aſſemblée du Peuple de prendre à partie ceux qui ne s'y trouveroient pas. Je vous prie donc de me mander ce que vous entendrez dire de ſon retour;

& puis que vous ne viendrez pas me trouver à ma campagne, je vous attens ſans faute à ſouper avec moi à Rome, le dernier du courant. Gardez-vous bien d'y manquer. Prenez ſoin de vôtre ſanté.

REMARQUES.

1. *PRenez ſoin de nôtre Neveu.* C'étoit le fils de Quintus frére de Ciceron & de la ſœur d'Atticus. Comme il n'avoit encore que ſix ans, & qu'on ne conçoit guére aujourd'hui qu'il y ait d'autre ſoin à prendre d'un enfant de cet âge-là, que de l'êmpêcher de trop manger, je ne doute point que ceci ne paroiſſe ridicule à bien des gens; Car on voit bien que ce n'eſt pas de cette ſorte de ſoins que Ciceron entend parler; ne fut-ce que par ce qu'il ajoûte enſuite: *Il nous regarde comme de petits Dieux*; ce qui ſeroit hors de propos, s'il n'entendoit pas parler des ſoins de l'éducation. Il exhortoit ſans doute Atticus, à profiter de la vénération dont leur Neveu étoit comme naturellement prévenu à leur égard, pour lui inſpirer dès-lors des ſentimens dignes d'eux. Il faut qu'on n'attendît pas en ce tems-là, que les enfans euſſent ce que nous appellons l'âge de raiſon, pour obſerver leurs penſées, & pour s'apliquer à leur éducation; car Cicéron n'étoit pas ſeul de cet avis. *Quelques-uns ont crû*, dit Quintilien, (*) *qu'il ne faut pas entreprendre de rien enſeigner aux enfans avant ſept ans; mais ceux qui, comme Chriſippe, ne veulent pas qu'aucun âge ſoit éxempt d'application, l'entendent bien mieux. Car quoi que ce Philoſophe laiſſe l'enfant entre les mains des femmes, juſqu'à trois ans, il veut qu'elles prennent ſoin dès ce tems-là de lui former l'eſprit, par les meilleures inſtructions qu'elles ſont capables de donner. Et pourquoi ce même âge qui eſt déja ſuſceptible d'impreſſion pour les*

mœurs,

mœurs, ne le ſeroit-il pas auſſi des prémiers de la littérature ?

Par ce diſcours ineſtimable on voit, que c'étoit alors une opinion ſi généralement reçûë, qu'il faloit s'appliquer à l'éducation des enfans, (*) *dès qu'ils pouvoient parler*, que Quintilien ne le met pas ſeulement en queſtion. Car il ne propoſe le doute, s'il faut les faire appliquer avant ſept ans, que pour ce qui regarde l'étude des Lettres ſeulement; & il ſuppoſe comme une choſe hors de doute, qu'ils ſont déja avant cet âge *ſuſceptibles d'impreſſion pour les mœurs.* Mais la plûpart des gens traiteroient aujourd'hui ce ſentiment de ridicule. Parce que ceux qui font profeſſion d'être habiles en cette matiére, ne ſauroient comment s'y prendre pour faire entendre raiſon à des enfans avant cet âge, on veut croire que c'eſt une choſe impoſſible. On ne veut pas comprendre, que puis qu'un enfant eſt animé de la même nature d'eſprit qu'un homme fait, il ne faut que de l'application, & de la patience, pour conduire l'eſprit d'un enfant, par le même chemin qu'un homme fait conduit le ſien. Au lieu de ſe donner cette peine-là, c'eſt bien plûtôt fait de s'imaginer qu'elle ſeroit inutile. C'eſt ainſi que l'éducation de la jeuneſſe, que les Anciens regardoient avec tant de raiſon, comme un des plus importans, & des plus ſaints devoirs de la vie, eſt tout-à-fait négligée, ou abandonnée à de vils mercenaires, ou ſoignée d'une maniére pire qu'une entiére négligence. Ainſi les pauvres enfans, tout innocens qu'ils ſont, portent la peine de la pareſſe, ou du peu de lumiére de ceux qui en ſont chargez; les inſtructions de vertu qu'on leur donne ne ſont propres pour la plûpart, qu'à leur faire croire qu'elle conſiſte toute en geſtes, & en paroles, & que ce n'eſt point l'affaire du cœur; on ne leur montre que des maniéres, au lieu de leur inſpirer des ſentimens; mais ſur-tout, & pour revenir au ſujet de cette Remarque, on attend ré-

guliérement à leur repréſenter les véritez utiles, qu'ils aient l'âge néceſſaire, dit-on, ponr les comprendre ; c'eſt-à-dire, quand il n'eſt plus tems de les imprimer, & qu'ils ont déja l'eſprit gâté par le commerce continuel, & contagieux des valets, & des autres enfans. Ce malheur eſt trop grand aux yeux qui en voient les conſéquences, pour n'être pas déploré en toute rencontre. (*) *Quidam Litteris inſtituendos qui minores ſeptem annis eſſent non putaverunt; melius autem qui nullum tempus vacare cura volunt, ut Chryſippus. Nam is, quamvis nutricibus triennium dederit, tamen ab illis quoque jam informandam quam optimis inſtitutis mentem infantium judicat. Cur autem non pertineat ad litteras ætas quæ ad mores jam pertinet? Quint. l. 1. c. 1.* (*) *Ex quo loqui poterunt. ibid.*

II. *Pélinéens.*] Habitans d'une Ville du Péloponéſe dans l'Achaïe à ſoixante ſtades du Golphe de Corinthe, fameuſe par ſes laines, (1) & de laquelle un diſciple d'Ariſtote nommé Dicéarque, natif de Meſſéne, Mathématicien, Hiſtorien, & Philoſophe (2) avoit décrit le gouvernement, conjointement avec celui d'Athénes & de Corinthe. (1) *Julius Pollux.* (2) *S. Hieronym. l. 2. cont. Jovin.* (3) *l. 13. ep. 32. ad Att. & Suidas.*

III. Procilius.] *On connoît un Grammairien de ce nom de qui on ignore le tems, & un Hiſtorien qui vivoit au ſiécle de ces Lettres; mais on ne ſait rien de l'un, ni de l'autre.*

IV. Lollius.] *On ne ſait qui ſont, ni ce Lollius, ni ce Vinius, non plus que cet Hérode de qui il eſt parlé quelques lignes devant, quoi que les deux prémiers de ces noms ſoient fort connus.*

V. *Nigidius.*] Son nom étoit *Cajus* & ſon ſurnom *Figulus.* Il paroît par ce qui eſt dit ici, qu'il fut Tribun l'année ſuivante; & qu'il étoit déja en éxercice au tems de cette Lettre, laquelle par conſéquent auroit été écrite après le 13. Décembre, qui étoit le jour auquel les Tribuns y entroient.

En

En cette qualité, il avoit cité Antoine le Collégue de Cicéron pour venir rendre raiſon de ſon adminiſtration de la Macédoine, ſur quoi il y avoit de grandes plaintes, & à l'occaſion de quoi on le rechercha de pluſieurs autres choſes. La plus conſidérable étoit d'avoir trempé dans la Conjuration de Catilina, quoi que ce fût lui qui l'avoit fait périr depuis en Etrurie. Il ne put être convaincu de cette complicité; (1) mais le ſeul ſoupçon qu'on en avoit, le rendit ſi odieux, que les Juges en furent beaucoup plus ſévéres qu'ils n'auroient été ſans cela pour les autres crimes dont il fut convaincu, & pour leſquels il fut condamné, quoi que Cicéron le défendît. Il alla en éxil à Céphalonie, où il bâtit une Ville à loiſir, car il y finit ſes jours, & Marc Antoine le Triumvir ſon Neveu & ſon Gendre, qui fut depuis Maître de la République avec Auguſte, ne le rappella point, comme il rappella (2) tous les autres éxilez. (1) *Pro Cœlio. In Vatin.* (2) *Philippic.* 2.

LETTRE TROISIEME.

An de Rome DC. XCIV. au commencement de Janvier ſous le Conſulat de Céſar & de Bibulus, de Rome à quelqu'une des maiſons de campagne de Quintus Cicéron.

PRÉMIÉREMENT, je vous dirai, à ce que je croi, une bonne nouvelle. Valérius (*I*) a été abſous, & Hortenſius l'a défendu. On croit que c'eſt par la faveur d'Attilius. Je me doute auſſi bien que vous, que (*II*) Pompée a fait quelque vilain manége dans cette affaire (*III*); car l'affectation de ſa chauſſure militaire (*IV*), au milieu d'une ville

ville paiſible, ne m'a non plus agréé, que le bandeau blanc (*V*) dont il enveloppe ſa jambe malade. Nous en ſaurons le fin quand vous ſerez ici.

Sachez, qu'en blâmant mes fenêtres étroites, vous vous attaquez à Cyrus (*VI*). Il eſt vrai que c'eſt à l'Architecte, & non pas au Prince de Perſe. Comme je lui voulus faire ici le même reproche, il me ſoûtint, que la dilatation des raions viſuels ne ſe faiſoit pas ſi agréablement par des fenêtres larges, que par des étroites. Je le démontre. Soit A. l'œil qui voit; B. & C. les objets qu'il voit; & D. & E. les raïons qui aboutiſſent de l'œil à ces objets. Vous comprenez bien le reſte (*VII*). Il eſt vrai, que ſi la viſion ſe faiſoit, comme vous autres Epicuriens le prétendez, par les ſimulacres que les objets jettent inceſſamment, & qui viennent frapper l'œil, les fenêtres larges ſeroient beaucoup meilleures, parce que ces ſimulacres ne ſeroient pas ſi preſſez en y paſſant, que par des étroites. Mais de la maniére que nous autres Stoïciens concevons que ſe fait la vûë, par l'émiſſion des raïons viſuels; rien n'eſt plus agréable. Si vous trouvez quelqu'autre choſe à redire à mes bâtimens, je vous en rendrai auſſi bonne raiſon que de celle-ci; à moins qu'on n'y puiſſe remédier à peu de fraix.

Je viens maintenant au Conſulat qui commence, & à l'état où ſont les affaires publiques; ſur leſquelles je vous dirai d'abord, ſuivant la méthode de Socrate, le pour & le contre; puis lequel des deux me paroît meilleur.

Il ſe préſente un incident de grande délibération, car il faut de trois choſes l'une; ou s'oppoſer vigoureuſement à la Loi des Champs, en quoi il y aura des combats à donner; ou ne rien faire du tout, auquel cas autant vaudroit-il planter des choux à ſa maiſon de campagne; ou favoriſer la Loi, ainſi que Céſar s'attend que je faſſe, & on dit qu'il n'en doute pas. En effet, Cornélius eſt venu chez moi, je dis Cornélius Balbus (*VIII*) qui eſt tout à lui, pour m'aſſurer, qu'il ne feroit rien que par mon conſeil & par celui de Pompée; & qu'il travailloit à lier Pompée avec Craſſus. Voilà ce qui ſe paſſe ici (*IX*). Je ſuis étroitement uni à Pompée. Si je veux l'être auſſi à Céſar, je me réconcilierai par-là avec mes ennemis, le Peuple me laiſſera en paix, & je m'aſſure une vieilleſſe tranquille. Mais je me ſens combattu par cette exhortation qui eſt au troiſiéme Livre du Poëme que vous ſavez,

Garde-toi de ſortir de la noble carriére,
Où dès tes jeunes ans tu cours avec ardeur;
Que de tes derniers jours la conſtante vigueur
Donne un nouvel éclat à ta gloire prémiére,
Et de ton Conſulat égale la ſplendeur.

Calliope (*X*) m'aiant preſcrit dans ce Livre cette conduite ſi favorable au parti des gens de bien, je n'héſite plus à croire, que *combattre pour ſon Païs eſt le plus ſûr des Augures* (*XI*). Mais nous en parlerons plus à loiſir en nous promenant enſemble le jour des Compitales (*XII*). Ne me manquez pas de parole la veille; vous trouverez le bain pré-

pa-

paré; ma Femme invite vôtre Sœur, & nous aurons auſſi vôtre Mére. Apportez-moi Théophraſte (*XIII*) *de l'Ambition*, qui eſt parmi les Livres de mon Frére.

REMARQUES.

I. VAlérius.] *Ce n'eſt point ce Valérius Flaccus, Préteur ſous Cicéron, pour lequel il nous reſte une Oraiſon, & qu'Hortenſius défendit auſſi-bien que Cicéron; car il ne fut jugé que l'année ſuivante. On ne ſait qui c'eſt. Je dis la même choſe de cet* Attilius *de qui il eſt parlé enſuite, quoi que ce ſoit un fort bon nom de ce tems-là.*

II. Pompée]. *Il y a dans le Latin,* Epicratem. *C'eſt un des faux noms que Ciceron donne quelque fois à Pompée dans ces Lettres, pour ne le pas nommer par le véritable. Il veut dire* fort puiſſant. *D'autres fois il l'apelle* Hieroſolimarius, *parce qu'il avoit vaincu les Juifs. D'autres fois encore* Sampſiceramus, Megabocchus, Alabarches, *pour des raiſons qui ne ſont pas ſi claires; mais les choſes qui ſont dites en cet endroit-ci, ſont ſi clairement de lui, qu'il faudroit n'avoir pas le ſens commun pour en douter.*

III. *A fait quelque vilain manége.*] Il faut néceſſairement, par ce qui ſuit, que Pompée ſe fût intrigué bien avant dans le Procès de ce Valérius, comme dans beaucoup d'autres, & qu'il eût trouvé à propos de ſe donner des airs de ſoldat pour intimider les Juges.

IV. Chauſſure militaire.] *Je n'ai ſû traduire autrement le* Caligæ *Latin, n'y aiant non plus de mot parmi nous, que de choſe qui y réponde. On a déja vû au ſujet de la robbe triomphale de Pompée, qu'il étoit fort faſtueux en habits. Ainſi, il eſt bien plus naturel de croire qu'il affectoit quelque fois d'aller chauſſé en ſoldat, que d'entendre par* Caligæ *des gens de*

de guerre dont il ſe faiſoit accompagner, comme la plûpart des Commentateurs le veulent entendre. Il n'en faut pas d'autres preuve que la comparaiſon que Cicéron fait de cette chauſſure, avec les bandes dont le même Pompée enveloppoit (*) *ſa jambe ulcérée; comparaiſon qui ſeroit ridicule, s'il faloit entendre par cette chauſſure des ſoldats qui s'en ſervoient, & non pas la chauſſure même.* (*) Tegendi ulceris cauſa faſciola candida crus colligarat. Amm. Marcell. l. 17.

V. *Bandeau blanc.*] Ce n'eſt pas parce que tout le monde portoit (*) alors la jambe nuë ſous la robbe, que Pompée eſt blâmé ici de l'envelopper; le mal qu'il y avoit l'y obligeoit. C'étoit ſeulement parce qu'il l'enveloppoit avec du blanc; reproche qui nous paroît ridicule, à cauſe que l'uſage du linge eſt auſſi commun parmi nous qu'il étoit rare en ce tems-là. Mais il faloit bien que cette couleur parût fort affectée, puis que Favonius en prenoit occaſion de traiter ce bandage d'eſpéce de bandeau Roial, parce que le bandeau Roial étoit blanc, & de dire qu'il n'importoit pas en quelle partie du corps on portoit le diadême, & que c'étoit toûjours le porter. *Non refert quâ in parte corporis ſit diadèma. Val. Max. l. 6. c. 2.* (*) *Faſcias quibus crura veſtiuntur ſola excuſare poteſt valetudo. Quintil. l. 11. c. 3.*

VI. Vous vous attaquez à Cyrus.] *Il auroit falu traduire au pied de la lettre*, vous critiquez la Ciropédie; *& cet endroit eſt remarquable pour faire voir, que c'eſt quelquefois traduire fort infidellement que de traduire mot pour mot. Car outre l'équivoque du nom de Cyrus, que l'Architecte de Ciceron portoit auſſi-bien que le grand Roi dont Xénophon a écrit la Vie, il y a encore ici un jeu de paroles en Grec, ou plûtôt, dans l'interprétation Latine qu'on fait ordinairement du mot Grec παιδείαν, qu'on traduit par* inſtitutionem, *quoi que ce ne ſoit pas ſon ſens propre; mais comme je n'aurois pû conſerver la grace de ce jeu*

en

en traduiſant à la lettre ; j'ai pris pour cet effet un tour que j'ai crû équivalent : les Maîtres jugeront ſi j'ai eu raiſon de le croire.

VII. *Vous comprenez bien le reſte.*] Tout ce diſcours eſt ſi manifeſtement une raillerie des opinions diverſes ſur la maniére dont ſe fait la viſion, que les Phiſiciens les plus paſſionnez ne ſauroient en diſconvenir ; ſauf à eux de croire que Ciceron ne ſe moquoit de la Phiſique, que parce qu'il ne la ſavoit pas, & qu'il perdoit beaucoup à ne la pas ſavoir. Il fait ici le Stoïcien pour juſtifier ſes fenêtres par l'opinion de cette Secte contre celle d'Epicure dont Atticus faiſoit profeſſion ; mais on voit bien par la fin de ce diſcours : *Si vous trouvez quelqu'autre choſe à redire à mes bâtimens, je vous en rendrai auſſi bonne raiſon que de celle-ci, hors qu'on y puiſſe remédier à peu de fraix*, qu'il ne raiſonnoit pour défendre ſes fenêtres, que parce qu'il auroit trop coûté à les refaire.

VIII. *Cornelius Balbus.*] Son nom étoit *Lucius*, il étot de Cadiz, & s'étoit ſi fort ſignalé dans la guerre contre Sertorius ſous Métellus & Pompée qui y commandoient enſemble, que tous deux le firent Citoien Romain en récompenſe. Cette qualité lui fut conteſtée quatre ans après cette Lettre, & donna ainſi occaſion à l'agréable Oraiſon que nous avons, par laquelle Ciceron la lui conſerva. Quand Céſar avoit commandé en Eſpagne au ſortir de ſa Préture, Balbus s'étoit auſſi fort attaché à lui, & avoit ſervi dans ſon Armée en qualité de Maître des Ouvriers ; ce qui étoit d'auſſi grande importance qu'Ingénieur, ou Officier d'Artillerie, parmi nous.

IX. Voilà ce qui ſe paſſe ici.] *Il eſt étonnant, que la plûpart des Commentateurs ſe ſoient obſtinez contre le ſens exprès de ces trois mots*, hic ſunt hæc, *à ſoûtenir, que cette Lettre étoit écrite de la Campagne, & non pas de Rome, puis qu'ils ſont, comme on voit, précédez & ſuivis de choſes, qui paroiſſent bien*

bien plus écrites de Rome que de la Campagne : Cornélius eſt venu chez moi ; je ſuis étroitement uni à Pompée, &c. *J'avois deſſein de raporter les raiſons qu'ils aportent de leur opinion, pour faire voir combien il eſt dangereux de ſe fier à leur diſcernement, comme font la plûpart des Traducteurs ; mais elles m'ont paru trop ridicules. Il ſuffit de dire, qu'il n'y a aucun des paſſages de cette Lettre ſur leſquels ils ſe fondent, qui ne puiſſe s'écrire auſſi naturellement de Rome que de la Campagne, & qu'ils ne ſauroient donner un ſens raiſonnable à ces mots* hic ſunt hæc, *s'ils ſont écrits de la Campagne. Je ne voi pas, par exemple, pourquoi le Livre que Ciceron demande de la Bibliothéque de ſon Frére, ne pouvoit pas auſſi bien être dans quelqu'une des maiſons des champs de ce Frére, où Atticus étoit aparemment avec ſa Sœur, qu'à Rome. Cependant, c'eſt la plus forte de leurs raiſons.*

X. *Callioppe.*] C'eſt qu'il faiſoit parler cette Muſe au troiſiéme Livre de ſon Conſulat, comme Uranie au ſecond. *De Divinat. l.* 1.

XI. *Combattre pour ſon Païs, eſt le plus ſûr des Augures.*] C'eſt le ſens d'un Vers d'Homére, au douziéme de l'Iliade ; où Hector ſe moque des Augures.

XII. *Compitales.*] Fête ainſi nommée du mot *compitum* qui veut dire *carrefour*, parce qu'elle venoit d'une coûtume que les païſans avoient déja avant la fondation de Rome, de s'aſſembler aux endroits où pluſieurs chemins aboutiſſoient, pour ſacrifier tous enſemble à la fin de leur travail. On élevoit pour cet effet en ces endroits un Autel dans un petit bâtiment, ouvert d'autant de côtez qu'il y avoit de chemins aboutiſſans. Cet uſage fut interrompu long-tems, & renouvellé depuis par le Roi Servius Tullius, qui le tranſporta des croiſées des chemins des champs où il ſe pratiquoit auparavant, aux carrefours de la Ville, & *les Maîtres*, comme qui diroit aujourd'hui les Capitaines *des Quartiers*, *Magiſtri vicorum*, furent commis pour

pour le faire obſerver. C'etoit une choſe commune à toute ſorte de bâtimens, d'avoir des Dieux Lares; mais ce Roi voulut que ce Sacrifice de ſa fondation s'adreſsât particuliérement à cette ſorte de Divinité, parce que ſa Mére paſſoit pour avoir été engroſſée par un de ces Dieux. On ne ſait rien de ce Sacrifice, ſinon, que les Eſclaves y ſervoient, au lieu qu'ils étoient exclus de tous les autres, & qu'il étoit accompagné de Jeux. Le tems n'en étoit pas réglé, quoi que le Calendrier les mette au deuxiéme de Mai; car les meilleurs Auteurs les placent environ les Saturnales; & il y a apparence à la datte de cette Lettre qu'ils furent célébrez en effet cette année peu après cette Solemnité. *Dion. Halic. l. 4. Ovid. faſt. l. 5. Varr. l. 5. de L. L. Arnob. l. 3. Scaliger. Poëtic. l. 1. c. 28. &c.*

XIII. *Théophraſte.*] C'eſt le fameux Diſciple de Leucippe, enſuite de Platon, & puis d'Ariſtote, natif de l'Iſle de Lesbos, à qui ſon dernier Maître donna ce nom, qui veut dire, *divin parleur*, à cauſe de ſon éloquence, au lieu qu'il s'appelloit auparavant Tyrtame. Diogéne de Laerte parle dans ſa vie du Livre que Ciceron demandoit, mais il eſt perdu.

LETTRE QUATRIEME.

Même Année DC. XCIV. de quelqu'une des maiſons de campagne de Cicéron à Rome.

VOUS m'avez fait grand plaiſir de m'envoier le Livre de Sérapion (*I*); je n'en entens pas, ſoit dit entre nous, la milliéme partie (*II*). J'ai ordonné qu'on vous le paiât comptant, de peur que vous ne le marquiez parmi les préſens que vous me faites (*III*). Mais, à propos d'argent, faites-moi un

un autre plaiſir. Finiſſez avec Ticinius, à quelque prix que ce ſoit. S'il ne veut plus ſe tenir à la ſomme qu'il avoit dite, je ſuis tout-à-fait d'avis de lui rendre ce qu'on a acheté trop cher de lui, ſi Pomponia y conſent; ſinon, qu'on donne plûtôt quelque choſe de plus, que de laiſſer une queuë à cette affaire. Je voudrois bien que vous la terminaſſiez avant de partir, avec vôtre affection, & vôtre application ordinaire.

Clodius va donc, dites-vous, vers Tigranes. Je me ſerois aſſez accommodé de cet emploi; mais je me conſole facilement de ne l'avoir pas; car il me convient mieux de remettre le voiage que j'ai en tête, après que mon Frére ſera revenu de ſon Gouvernement. On ſaura alors ce qu'aura fait ce nouveau Sacrificateur de la bonne Déeſſe. (*V*). En attendant, je me divertirai avec les Muſes; non-ſeulement ſans inquiétude, mais même avec joie; & il ne me viendra jamais en penſée de porter envie à Craſſus, ni de me repentir de ne m'être pas démenti.

Je tâcherai de vous contenter ſur la Géographie; mais je ne vous en répons pas; c'eſt une beſogne de longue haleine: cependant je m'efforcerai, pour vous faire plaiſir, de vous faire voir quelque production de mon voïage. Mandez-moi tout ce que vous pourrez découvrir des affaires de l'Etat, & en particulier, qui vous croiez qui ſera Conſul. Ce n'eſt pas que je ne ſois devenu beaucoup moins curieux: car j'ai réſolu de ne plus ſonger à la République. Nous avons éxaminé la forêt qui appartient à ma Femme; l'auriez-

vous

vous crû? s'il y avoit ſeulement quelques chênes comme ceux de Dodone (*VI*) nous n'envierions pas vôtre Epire (*VII*). Environ le commencement du moins prochain, je ſerai à Formies, ou à Pompeianum. Si c'eſt à Pompeianum, je vous prie, autant que vous m'aimez, d'y venir alors. Vous me ferez grand plaiſir, & vous ne vous détournerez guére. J'ai ordonné à Philotimus de laiſſer faire cette muraille comme vous le trouveriez à propos; je ſuis pourtant d'avis que vous y appelliez Vettius (*VIII*). Dans un tems où les gens de bien ont tant à craindre pour leur vie, c'eſt beaucoup de pouvoir encore paſſer agréablement un Eté dans ma maiſon du Mont Palatin à voir les éxercices qui ſe font près de là. Mais le régal ſeroit mauvais pour ma belle-Sœur & pour mon Neveu, s'ils ne les pouvoient voir qu'en danger d'être accablez ſous des ruines.

REMARQUES.

I. *Serapion.*] Auteur de Géographie, natif d'Antioche, je ne ſai laquelle, duquel Auteur Pline dit s'être ſervi.

II. *Je n'entens pas la milliéme partie.*] On lira bien des volumes de Lettres des Savans de ce ſiécle, avant que d'y trouver un aveu auſſi ingénu, que celui que Ciceron fait ici, de ne pas entendre *la milliéme partie* d'un Livre dont il avoit beſoin.

III. *De peur que vous ne le marquiez parmi les préſens que vous me faites.*] Ceux qui ne ſavent pas juſqu'à quel point les Anciens étoient gens d'ordre, ne prendront ceci que pour une plaiſanterie; mais pour moi, je ne doute pas, ſur l'idée que

que j'ai d'eux, & d'Atticus en particulier, qu'il ne tint effectivement regiſtre des preſens qu'il faiſoit, comme des autres articles de ſa dépenſe. Et pourquoi non? Il n'y a pas, dira-t-on, un grand mérite à cette pratique pour la remarquer. J'en conviens; mais qui porte l'éxactitude juſques-là, n'en manque pas, comme on fait ſi communément, en des choſes plus importantes.

IV. Je me ſerois aſſez accommodé de cet Emploi.] *Je ne croi pas être blâmable d'avoir ſuivi la conjecture de Popma dans cet endroit indubitablement corrompu, puis que toutes les autres Leçons ſont pitié.*

V. *On verra alors ce qu'aura fait ce nouveau Sacrificateur de la bonne Déeſſe.*] On juge bien que c'eſt Clodius que Cicéron appelle ainſi par raillerie, à cauſe de ſon Sacrilége. Ciceron avoit envie de faire quelque grand voiage, par la même raiſon qu'il s'étoit retiré aux champs: c'étoit pour ne pas voir opprimer la République par le complot du Conſul Céſar, avec Craſſus, & Pompée, dont Varron compoſa depuis une relation qu'il intitula, *la triple tête* (*). Mais comme Clodius travailloit toûjours pour ſe faire Plébéïen, par le moien de l'adoption dont il a été parlé, & enſuite Tribun du Peuple l'année ſuivante, & qu'il ne briguoit cet Emploi que dans la vûë de s'en prévaloir pour rechercher la conduite de Ciceron, il n'auroit pas été prudent à Cicéron de s'éloigner davantage de Rome, qu'il ne vît ce qui arriveroit de ce projet. (*) *Vetranius Maurus vit. Varr.*

VI. *Quelques chênes comme ceux de Dodone.*] Tout le monde ſait que c'eſt le nom d'une Forêt, dont on prétend que les arbres prophétiſoient; mais tout le monde ne ſait pas que ce conte n'avoit qu'un mot équivoque pour fondement. Des Marchands Phœniciens enlevérent deux Devinereſſes de Thébes d'Egypte, (1) dont l'une alla fonder l'Oracle de Jupiter Hammon en Lybie, & l'autre celui de Dodone en Epire: Prophéteſſes, &

Colombes s'apelloient preſque du même nom dans la Langue de ces Marchands, d'où cette équivoque (2) eſt paſſée dans la Langue Grecque, comme beaucoup d'autres. Il n'en falut pas d'avantage pour faire dire, que c'étoient des Colombes qui perchées ſur des arbres rendoient des Oracles; parce que le Temple où cette Prophéteſſe s'établit en ce Païs-là fut bâti dans une Forêt. Mais il y a beaucoup plus d'apparence, que ces Colombes Prophéteſſes doivent leur origine à celle que Noé lâcha de l'Arche, pour ſavoir, ſi les eaux étoient écoulées; car ce Temple, le plus ancien de la Gréce, paſſoit pour avoir été bâti par Deucalion après ſon Déluge, (3) ſur l'ordre qui lui en fut donné par une Colombe (4) qu'il conſulta dans cette Forêt; & c'eſt une choſe commune, que les Grecs ont apliqué à ce Déluge de Deucalion pluſieurs particularitez du Déluge univerſel. (1) *Herodot. l. 2.* (2) *Bochart. Phanic. pag. 823. & Voſſ. de Idolol. l. 1. c. 7.* (3) *Plutarc. in Pyrrh.* (4) *Vetus Homeri Interpres ex Thraſibulo ad Iliad. l. 16.*

VII. *Nous n'envirions pas vôtre Epire.*] Ciceron ſe joüe ſur ce que Dodone étoit en Epire, ainſi que les principaux biens d'Atticus.

VIII. *Vettius.*] Il paroit par d'autres endroits de ces Lettres, que c'étoit un Affranchi, & un Eléve de l'Architecte Cyrus, de qui il eſt parlé dans la précédente. Il faloit que cette muraille ſoûtint quelque galerie, ou eût quelque fenêtre d'où l'on voioit dans une Place d'Exercices, qui étoit tout joignant la ſuperbe maiſon de Ciceron au Mont Palatin. Elle avoit été à d'aſſez grands Seigneurs, & coûtoit aſſez cher, pour y avoir de quoi loger la famille de ſon Frére avec ſienne.

LETTRE CINQUIEME.

Même Année DC. XCIV. & toûjours de la Campagne à Rome.

IL eſt vrai que j'ai envie, & depuis long-tems, de voir Aléxandrie, (*I*) & le reſte de l'Egypte, pour m'éloigner d'ici où l'on eſt las de moi (*II*), & pour eſſaïer d'y faire ſouhaiter mon retour. Mais dans le tems où nous ſommes, & par la faveur de ceux de qui il dépend de me faire faire ce voiage; *que penſeroit de moi*, diſoit Hector, *tout ce qu'il y a de conſidérable dans la Ville, de lun & do l'autre ſéxe* (*III*) ? Que diroient les gens du bon parti, s'il y en a encore? Que j'aurai changé de ſentiment pour obtenir cette grace? *Polidamas*, diſoit le même Hector, *ſera le prémier à me le reprocher* (*IV*). C'eſt nôtre Caton que j'entens par-là, dont le jugement me tient lieu de cent mille autres. Que diroient de moi les Hiſtoires (*V*) d'ici à mille ans (*VI*)? Je les crains bien plus que les murmures des vivans. Je penſe donc qu'il eſt à propos de ne me point déclarer, & d'attendre. Si on m'offre cet Emploi, je ſerai libre de le prendre, & je ſerai à tems d'en délibérer; & quand je ne le prendrois pas, il y aura toûjours quelque gloire pour moi à l'avoir refuſé. C'eſt pourquoi, ſi Théophanes (*VII*) vous en touche quelque choſe, ne le rejettez pas tout à fait.

J'attens de vos nouvelles ſur tout ceci. Que dit Arrius (*VIII*) ? Comment ſupporte-t-il d'avoir été abandonné? Quels Conſuls nous

deſtine-t-on ? Eſt-ce Pompée & Craſſus, comme le dit le Peuple, ou comme on me l'écrit, Gabinius (*IX*), & Servilius Sulpitius (*X*) ? Ne parle-t-on point de Loix nouvelles, ou de quelqu'autre nouveauté ? & puis que Népos s'en va, pour qui ſera la place d'Augures de ſon Frére (*XI*) ? C'eſt le ſeul endroit par où ceux qui gouvernent à préſent pourroient me gagner ; je vous avouë ma foibleſſe (*XII*). Mais de quoi m'aviſerois-je de rechercher des honneurs, puis que je voudrois être défait de ceux que j'ai, & ne ſonger plus du tout qu'à philoſopher ? Rien n'eſt plus vrai que c'eſt-là ma reſolution. Plût à Dieu l'avoir toûjours ſuivie ; mais enfin, puis que l'expérience m'a fait voir, que ce que je croïois le plus eſtimable n'eſt que vanité, je ne veux plus de commerce qu'avec les Muſes.

Ne laiſſez pas de m'informer plus certainement touchant Curtius, & ſi l'on deſtine ſa place à quelqu'un, ce que deviendra Clodius ; & enfin, de tout, à vôtre commodité, comme vous me le promettez. Mandez-moi auſſi quel jour vous croiez partir de Rome, afin que je puiſſe vous avertir plus ſûrement du lieu où je ſerai alors. Ecrivez-moi au plûtôt ſur les choſes dont je vous ai écrit ; j'attens de vos Lettres avec impatience.

REMARQUES.

I A *Léxandrie.*] Le Prince qui régnoit alors en Egypte négocioit depuis long-tems inutilement pour être déclaré Ami, & Allié du Peuple Romain comme ſes Prédéceſſeurs, ainſi qu'il a été expliqué amplement dans le petit Livre intitulé *Ceſarion*, que j'ai déja cité pluſieurs fois. Les Conſuls pré-

précédens, qui ne ſongeoient point à ſe faire des créatures de cette qualité, & qui ſavoient que le Roi dernier mort n'avoit point eu d'enfans, & avoit fait le Peuple Romain ſon héritier, n'avoient pas voulu renoncer à cet héritage en reconnoiſſant ſon Succeſſeur pour légitime; d'autant plus que ce Succeſſeur paſſoit pour n'être pas de la Maiſon Roiale. Mais Céſar, qui avoit ſes deſſeins, ne regarda pas de près à la Généalogie de ce Prince; il embraſſa avec empreſſement cette occaſion de ſe l'aquérir (*); & c'eſt apparemment l'Ambaſſade qui devoit lui porter les marques de l'Alliance de Rome, que Cicéron faiſoit ſcrupule de rechercher. Il ne vouloit entrer dans rien de ce que ceux qui gouvernoient alors, & de qui il dépendoit de lui donner cette Ambaſſade, faiſoient contre les véritables intérêts de la République. (*) *De Bell. Civil. l.* 1.

II. *On eſt las de moi.*] C'eſt quelque choſe de s'en appercevoir, ſur-tout, quand on eſt, comme Ciceron, d'une dignité à ne pas recevoir des dégoûts en face; mais c'eſt encore plus de l'avouer. Ceux qui ne peuvent ſe laſſer de lire ſes Ouvrages, ni ſe conſoler de la moitié qui en eſt perduë, auront peine à comprendre qu'on pût jamais être dégoûté à Rome, où l'on avoit ſi bon goût en ce ſiécle là, d'un homme ſi agreable & ſi habile, & le meilleur de tous les Citoiens: mais, on ſe laſſe de tout; & je croi, que le premier Africain ſentit cette vérité-là quand il ſe retira à ſa campagne, quoi qu'il aimât mieux dire, que ce qu'il en faiſoit étoit pour donner lieu de paroître à des vertus moindres que la ſienne. Si Ciceron eût été dans le fond auſſi vain que les vanteries de ſes Oraiſons le feroient croire, jamais telle choſe ne ſeroit ſortie de ſa plume.

III. Que penſeroit de moi tout ce qu'il y a de conſidérable dans la Ville, de l'un & de l'autre ſéxe?] *Jai crû plus agréable de rendre par cet équivalent*

lent le Vers d'Homére qui eſt dans le Texte, que de traduire à la Lettre, Je crains les Troiens & les Troiennes aux voiles traînans. *Iliad. l.* 10.

IV. *Polidamas ſera le premier à me le reprocher.*] C'eſt la lettre du 22. de l'Iliade. Ce Polidamas, dont Hector craignoit ſi fort les reproches, étoit fils d'une de ſes ſœurs de pére ſeulement, & d'Antenor. Il eſt ſouvent mis pour ſa prudence en parallele avec Hector, & traité par Homére d'homme de grande vertu. Cependant, il paſſoit, auſſi bien que ſon Pére, pour avoir livré Troie aux Grecs: Tant les idées de la vertu étoient différentes en ce tems-là de celles que nous avons aujourd'hui.

V. *Que diroient de moi les Hiſtoriens?*] C'eſt ici un aveu bien formel de l'incurable maladie de gloire dont nôtre Auteur étoit atteint; mais quoi qu'il eût cette paſſion à tel point, qu'on peut dire qu'elle fut la régle de ſa vie & la cauſe de ſa mort, on ne peut pas la regarder comme un grand défaut dans une Religion qui l'autoriſoit, bien loin de la condamner. Car tout le monde ſait que *la Religion Païenne ne béatifioit apres la mort que ceux qui avoient le plus aquis de cette gloire mondaine* pendant leur vie, *Généraux d'Armée, Gouverneurs de Républiques*, & autres ſemblables gens; au lieu que *la nôtre ne glorifie que les ames humbles*, & qu'elle *met le ſouverain bien dans la pauvreté, dans la ſouffrance, & dans le mépris des choſes humaines.* Il n'eſt pas néceſſaire d'avertir que cette Réfléxion n'eſt point de moi; on ſait bien que je ne vole pas ſi haut: on la trouvera miſe dans tout ſon jour au 2. Livre de *Meſſer Nicolo. La Religione antica non beatificava ſe non li huomini pieni di mondana gloria, come erano Capitani di Eſerciti, & Principi di Republiche. La noſtra Religione ha glorificato più li huomini humili, ha poſto il ſommo bene nella humilita, nell' abjettione, nello diſpreggio delle coſe humane, vuol che tu ſia atto à patire*, &c.

VI.

VI. D'ici à mille ans.] *Il y a* ſix cens *dans le Latin, parce que cet eſpace de tems défini en marquoit en cette Langue un indefini, comme* mille *le marque dans la nôtre, & dans la Grecque; & c'eſt pourquoi j'ai traduit par* mille, *& non pas par* ſix cens. *On voit encore par-là, que ce ſeroit quelquefois traduire contre le ſens, que de traduire au pied de la lettre.*

VII. *Théophanes.*] C'étoit un Savant de Mitiléne, domeſtique & confident de Pompée, de qui il écrivoit la vie, & qui avoit grand pouvoir ſur ſon eſprit. Pompée l'avoit fait Citoien (*) Romain, & avoit déclaré ſa Patrie Ville libre en ſa conſidération, quand il y avoit paſſé en revenant d'Aſie. *Plut. in Pomp. & Cæſar. l. 3. Bell. Civil.*

(*) *Pro Archia.*

VIII. *Arrius.*] C'étoit un homme de baſſe naiſſance nommé *Quintus*, qui étoit parvenu aux honneurs par la faveur de Craſſus à qui il étoit dévoué. Il avoit été Queſteur en *653.* & Tribun du Peuple en *677.* C'étoit apparemment le même Arrius, par qui, comme on l'a vû (*), Céſar engageoit Luccéius à s'entendre avec lui dans la pourſuite du Conſulat. Il le demandoit cette année pour lui-même. (*) *Livre* I. *Lettre* XVII.

IX. *Gabinius.*] Il s'appelloit *Aulus* & étoit d'une maiſon Plébéïenne aſſez noble. C'étoit un homme de fort mauvaiſes mœurs; témoin la liaiſon étroite qu'il avoit euë avec Catilina dans ſa prémiére jeuneſſe; car il paſſoit pour en avoir été tendrement aimé. (1) Depuis il s'étoit attaché à Pompée, & ce fut lui qui, étant Tribun en *686.* donna (2) par une Loi à ce grand homme la Commiſſion de la guerre des Pirates, qui renfermoit un pouvoir abſolu ſur toutes les Mers, ſur les Iſles, & ſur les Côtes de l'Empire. Il ſervit enſuite de Lieutenant contre Mitridate ſous le même Pompée, & il y fit voir beaucoup de génie pour la guerre, nonobſtant toutes ſes débauches, & ſon talent particulier pour la (3) danſe. Il

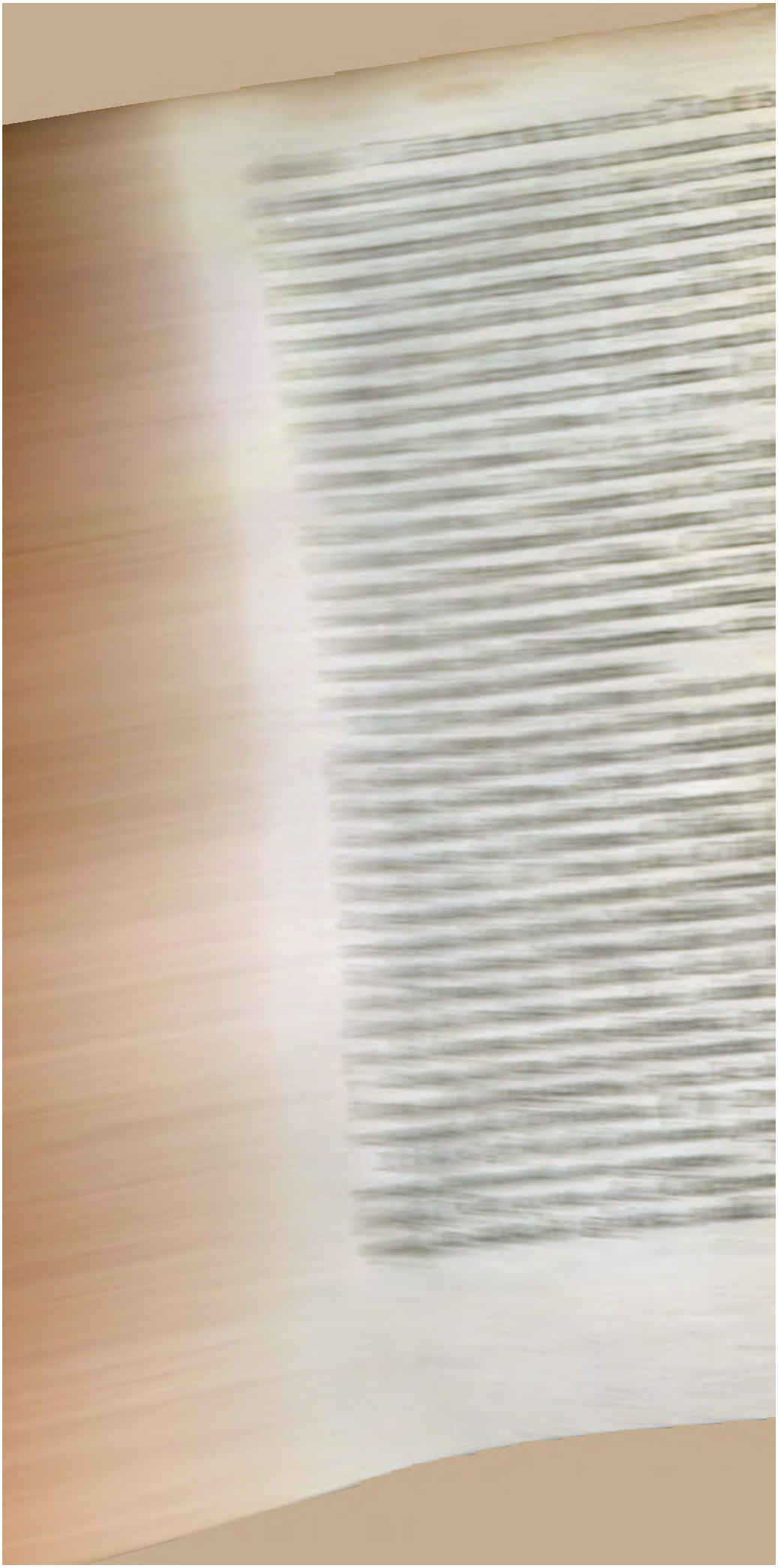

l'aimoit, on ne ſauroit aimer davantage la vertu. Or comme l'homme, qui n'a qu'un cœur, ne peut avoir en même tems qu'une paſſion dominante, ſi l'on n'aime pas la vertu plus que la gloire, on aime néceſſairement la gloire plus que la vettu. Ainſi, il n'eſt pas étrange que dans le cas où elles ne s'accordent pas enſemble, on abandonne la vertu pour la gloire, comme Ciceron avoue ici qu'il l'auroit abandonnée, ſi on lui avoit offert l'Augurat.

Auſſi, quoi que les Stoïciens puſſent dire il auroit été bien difficile d'aimer la vertu pour elle ſeule, & préférablement à la gloire, dans une Religion, où la vertu n'étoit pas regardée comme un don du Ciel, ainſi que dans la nôtre. Ceux qui avoient donc de la vertu pouvoient s'en glorifier avec raiſon, puis qu'ils ne la devoient qu'à eux-mêmes, bien loin qu'ils fuſſent obligez comme nous, de la cacher. La pureté de ce ſentiment étoit réſervée à une Doctrine plus parfaite, qui n'étoit pas encore manifeſtée au monde dans le tems de ces Lettres, & dont l'admirable Morale & le Divin Légiſlateur auroient ſans doute enlevé tous les excellens eſprits de Gréce & de Rome, ſi les conſeils impénétrables de la Providence avoient permis qu'elle leur fût révélée. On voudra bien que je déplore ici par occaſion le ſort de tant de gens, ſi aimables, & ſi dignes d'eſtime, dont les enſeignemens, & les éxemples, tout imparfaits qu'ils ſont, n'ont pas laiſſé de contribuer beaucoup à m'élever l'eſprit à la hauteur néceſſaire pour reconnoître l'excellence de ma vocation; & s'il ſe peut ajoûter quelque choſe à une obligation de ce prix, des gens à qui je ſuis redevable des plus douces heures de ma vie.

On dira peut-être à la juſtification de Ciceron, que l'envie qu'il avoit d'être Augure n'étoit pas bien forte, puis qu'il ne le fut pas alors. Car, de la conſéquence qu'il étoit à Céſar de ſe l'aquérir, il

fut fait Préteur en 692. au retour de cette guerre. Ainſi, l'année d'après celle de cette Lettre, étoit la prémiére qu'il pouvoit être Conſul par les Loix, puis qu'il faloit deux ans d'intervale entre la Préture, & cette dignité. Ceux qui voudront le connoître plus à fond, n'ont qu'à lire la II. Journée de *Céſarion*, que je ne puis me diſpenſer de citer ſouvent, à cauſe du rapport que la matiére de ce petit Livre a avec ces Lettres. (1) *Poſt redit. in Senat. & pro Domo.* (2) *Pro lege Manilia.* (3) *Macrob. Saturnal. l. 3. c. 14.*

X. *Sulpitius.*] D'une illuſtre Maiſon Patricienne de ce nom, originaire de Cameries, ancienne Colonie Romaine du Latium, & de laquelle vint depuis l'Empereur Galba. Celui-ci s'appelloit *Servius*, & étoit d'une branche Plébéienne de cette Maiſon, beaucoup moins diſtinguée par les honneurs que les Patriciennes, car cette Maiſon avoit pluſieurs branches.

XI. *Puis que Népos s'en va, pour qui ſera la place d'Augure que ſon Frére occupe?*] Métellus Céler Conſul de l'année précédente, loué tant de fois par Ciceron, étoit mort au commencement de celle-ci; non ſans ſoupçon d'avoir été empoiſonné par ſa Femme Clodia (*), ainſi que je l'ai déja dit. Il étoit du Collége des Augures, & perſonne ne pouvoit prétendre plus naturellement que ſon frére Métellus Népos à y remplir ſa place; mais Népos alloit commander en quelque Province au ſortir de la Préture qu'il avoit éxercée la même année: ainſi, on ne pouvoit pas lui donner cette dignité, parce que ceux qui y étoient élevez ne pouvoient plus s'abſenter de Rome auſſi long-tems, que le demandoit un Gouvernement de Province. (*) *Pro Cœlio.*

XIII. *C'eſt le ſeul endroit par où ceux qui gouvernent pourroient me gagner. Je vous avoue ma foibleſſe.*] Cet aveu de Ciceron fait voir, que quand on aime la gloire auſſi éperdûment qu'il l'ai-

l'aimoit, on ne ſauroit aimer davantage la vertu. Or comme l'homme, qui n'a qu'un cœur, ne peut avoir en même tems qu'une paſſion dominante, ſi l'on n'aime pas la vertu plus que la gloire, on aime néceſſairement la gloire plus que la vertu. Ainſi, il n'eſt pas étrange que dans le cas où elles ne s'accordent pas enſemble, on abandonne la vertu pour la gloire, comme Ciceron avoue ici qu'il l'auroit abandonnée, ſi on lui avoit offert l'Augurat.

Auſſi, quoi que les Stoïciens puſſent dire il auroit été bien difficile d'aimer la vertu pour elle ſeule, & préférablement à la gloire, dans une Religion, où la vertu n'étoit pas regardée comme un don du Ciel, ainſi que dans la nôtre. Ceux qui avoient donc de la vertu pouvoient s'en glorifier avec raiſon, puis qu'ils ne la devoient qu'à eux-mêmes, bien loin qu'ils fuſſent obligez comme nous, de la cacher. La pureté de ce ſentiment étoit réſervée à une Doctrine plus parfaite, qui n'étoit pas encore manifeſtée au monde dans le tems de ces Lettres, & dont l'admirable Morale & le Divin Légiſlateur auroient ſans doute enlevé tous les excellens eſprits de Gréce & de Rome, ſi les conſeils impénétrables de la Providence avoient permis qu'elle leur fût révélée. On voudra bien que je déplore ici par occaſion le ſort de tant de gens, ſi aimables, & ſi dignes d'eſtime, dont les enſeignemens, & les éxemples, tout imparfaits qu'ils ſont, n'ont pas laiſſé de contribuer beaucoup à m'élever l'eſprit à la hauteur néceſſaire pour reconnoître l'excellence de ma vocation; & s'il ſe peut ajoûter quelque choſe à une obligation de ce prix, des gens à qui je ſuis redevable des plus douces heures de ma vie.

On dira peut-être à la juſtification de Ciceron, que l'envie qu'il avoit d'être Augure n'étoit pas bien forte, puis qu'il ne le fut pas alors. Car, de la conſéquence qu'il étoit à Céſar de ſe l'aquérir,

il eſt bien ſûr qu'il l'auroit été, ſi l'on eût crû qu'il vouloit bien l'être, au prix de ſon honneur. Mais, outre qu'il ne s'en expliquoit pas peut-être ſans deſſein dans cette Lettre à Atticus, ami intime de Pompée, & de Céſar, il eſt du moins naturel de juger, que s'il diſſimula à tout autre la diſpoſition où il étoit ſur ce ſujet, ce fut par pure gloire, & non pas par vertu. Ce n'étoit pas que ſon envie ne fût auſſi forte qu'elle pouvoit l'être; ce fut que ſa vanité étoit encore plus forte que ſon envie; & comment ne l'auroit-elle pas été, puis que cette envie même n'étoit qu'un effet de ſa vanité? Il eſtimoit donc bien plus l'Augurat que ſa Liberté, ni que ſa vertu, puis qu'il auroit renoncé à l'une & à l'autre pour l'aquérir; mais il ne l'eſtimoit pas plus que ſa gloire. *Ainſi ſont déchirez*, dit-il ailleurs lui-même, ne ſe défiant pas ſans doute qu'on dût jamais lui appliquer cette réfléxion, *ainſi ſont déchirez* (1) *les cœurs déréglez par des paſſions contraires qui les tirent de différens côtez. Ils ne ſauroient ſatisfaire les unes qu'en ſe faiſant de cruelles violences pour réſiſter aux autres. Sic diſtrahuntur in contrarias partes impotentium cupiditates, cum huic obſecutum ſit, illi eſt repugnandum.* (1) *Tuſcul. quæſt. l.* 5.

Il eſt naturel qu'on ſoit curieux de ſavoir plus particuliérement, qu'elle étoit donc cette dignité qui tentoit ſi fort la vertu de Ciceron. Pour en comprendre l'importance, il ſuffit de conſidérer, qu'elle étoit fondée ſur la plus incurable, & la plus univerſelle de toutes les maladies de l'eſprit humain, c'eſt à dire, la ſuperſtition. Car ſa fonction n'étoit pas de conſidérer ſeulement le chant, ou le vol des oiſeaux, leur maniére de boire, ou de manger; comme ſon nom (1) le feroit croire: mais de juger généralement de toute ſorte de préſages, ſoit qu'ils fuſſent tirez (3) des animaux du Ciel & de la Terre, ou de ce qui arrive d'extraordinaire dans l'un & dans l'autre; ou enfin de

toutes

toutes les choſes fortuites qui ſe paſſent entre les hommes.

Ainſi donc, une coupe, ou une ſaliére renverſée, des cendres diſperſées, du miel, ou de l'huile répanduë, quelque viande tombée à terre, (3) un chien noir qui entroit dans une maiſon étrangére, la rencontre d'un liévre, (4) d'un ſerpent, (5) ou d'un loup qui pâſſoit de la gauche à la droite, (6) d'une belette, (7) d'une chienne qui faiſoit ſes petits, d'une perſonne, (8) d'une bête, (9) ou d'un lieu (10) dont le nom eût une ſignification malheureuſe, heurter d'un pied (11) contre quelque choſe, s'accrocher à quelqu'autre (12) par ſes habits, parler d'incendie dans (13) un feſtin; verſer de l'eau ſous la table où l'on mangeoit, éternuer (14) deſſus, balaier dans le tems que quelqu'un des conviez ſe levoit, deſſervir pendant qu'un autre bûvoit; s'il arrivoit que tous ſe tuſſent en même tems ſans deſſein, & comme par hazard; que des rats rongeaſſent (15) quelque choſe de précieux; ſi on chauſſoit mal une (16) ſoulier, ou le gauche avant le droit (17), ſi les pieds demangeoient, ſi les yeux ſourcilloient, (18) ſi l'oreille tintoit, ſi la langue fourchoit, & quoi non? tout cela & mille autres (19) choſes auſſi ordinaires, qui étoient tenuës à mauvais préſage, n'étoient pas moins l'objet de la ſcience des Augures, qu'un bœuf qui avoit parlé, que des pluies de ſang, ou de pierre, que des tonnerres en tems ſerain, & les plus biſarres effets de la foudre. (1) *Augurium quaſi avigerium; ab avium geſtu, aut quid gerant aves.* (2) *Dioniſ. Halic. l.* 2. (3) *Alex. Neapol. l.* 5. *c.* 13. *l.* 2. *c.* 26. *l.* 1. *c.* 29. *Joannes Roſinus l.* 2. *c.* 9. (4) *Herodot. l.* 4. (5) *Alex. Neap. l.* 5. *c.* 13. (6) *Plin. l.* 8. *c.* 22. (7) *Plaut. in Sticho act.* 3. *Scen.* 2. (8) *Val. Max. l.* 1. *c.* 5. *art.* 8. (9) *Sueton. in Aug. c.* 69. (10) *Tit. Liv. l.* 69. (11) *Val. Max. l.* 1. *c.* 4. *Jul.*

Obſeq. c. 86. 2. *de Divin. Plin.* 28. *c.* 2. *& l.* 2. *c.* 7. *Plut. in Demetr. Craſſ. & Grac. Tibull. l.* 1. *eleg.* 3. (12) *Suet. in Neron. c.* 19. *Tacit. l.* 15. (13) *Plin. l.* 28. *c.* 2. (14) *Ibid. & l.* 2. *c.* 7. *Odyſſ. l.* 17. *Xenophon Anabaſeos l.* 6. *Plutarc. in Themiſt.* (15) *De Divinat. l.* 1. *Tit. Liv. l.* 27. 30. *&* 40. *Plutarc. in* Syl *& Marcell. Plin. l.* 8. *c.* 57. (16) *Plin. l.* 2. *c.* 7. (17) *Sueton. in Aug. c.* 92. (18) *Theoc. in Amaricl.* (19) *Gaſpar Peucer de divinationum generibus, Roſinus, Thom. Dempſter. ad Roſinum, &c.*

Il ne faut pas s'imaginer que l'opinion où on étoit que ces événemens tiroient à conſéquence, fût une croiance particuliére, mépriſée des honnêtes gens, & de nulle autorité, comme parmi nous. Bien loin qu'on osât s'en moquer, il faloit la reſpecter. Je n'aurois jamais fait ſi je voulois le prouver de toutes; on en jugera par une ſeule que je choiſis exprès entre les plus ridicules. Il étoit défendu aux femmes par une Loi, qui le croiroit? de tourner leurs fuſeaux en paſſant par les grands chemins, & de les porter découverts, parce, dit la Loi, que cela nuiſoit aux fruits de la terre. *Plin. l.* 27, *c.* 2.

Toutes ces ſuperſtitions parurent de ſi grand uſage aux Légiſlateurs, pour tenir toûjours le Peuple en crainte, que quand on auroit pû les effacer des eſprits, on ne l'auroit pas fait. On ſongea donc ſeulement à les régler, & à s'en rendre maître, en faiſant une Science du jugement qu'il en faloit faire. Il eſt conſtant que cette Science avoit été connuë des Chaldéens, (1) de pluſieurs autres Aſiatiques, (2) & Grecs, (3) quoi que les Toſcans s'en prétendiſſent les inventeurs, (4) parce qu'ils l'avoient beaucoup perfectionnée, s'il peut y avoir de la perfection à extravaguer. Cet Art conſiſtoit (5) donc, prémiérement, à connoître ce qui étoit préſage, & ce qui ne l'étoit pas; puis, à diſcerner les bons d'avec les mauvais; com-

comme auſſi à interpréter toute ſorte de ſonges, d'oracles, de prodiges, de monſtres, & autres choſes ſemblables; déclarer s'ils ſignifioient du bien ou du mal, & quel bien ou quel mal ils ſignifioient. (1) *de Divinat. Dion. Halic. l.* 1. (2) *Plin.* 7. *c.* 56. *Polid. Virg. l.* 1. *c.* 24. *Tacit. l.* 18. (3) *Dioniſ. Halic.* (4) *ibid. de Divinat. l.* 2. *Ovid. Metamorph. l.* 15. *fab.* 47. (5) *de legib. l.* 2.

Mais comme ç'auroit été peu de choſe de découvrir le mal ſans en donner le reméde, cette Science n'en demeuroit pas à la ſimple ſpéculation; elle enſeignoit auſſi à éluder, où expier les préſages qu'elle déclaroit mauvais; & à éviter les maux préſagez, en détournant la colére des Dieux, ou en l'appaiſant par d'autres moiens. Ces moiens étoient des ſacrifices, des proceſſions, & d'autres cérémonies religieuſes, dont les Augures régloient le tems, le lieu, la durée, les perſonnes qui y devoient intervenir, & généralement toutes les circonſtances néceſſaires, pour faire une bonne, une ſainte, & une parfaite expiation.

Enfin, c'étoit auſſi aux Augures à juger, ſi toutes ces circonſtances avoient été bien obſervées; s'il n'étoit rien arrivé pendant la fonction, ſoit par la faute des hommes, ſoit par hazard, qui pût la rendre moins ſalutaire; & en ce cas, d'y mettre ordre & même de la faire recommencer, s'ils le jugeoient à propos, tant de fois, qu'à la fin il n'y eût plus rien à redire. *Cic. ibid. &c.*

Non ſeulement on les conſultoit ſur tout ce qui arrivoit; mais on n'entreprenoit (1) rien ſans les conſulter. Il ne ſe tenoit point d'aſſemblée publique; on n'éliſoit point de Magiſtrats; on ne faiſoit aucune loi, on ne partoit pour quelque expédition que ce fût, ſans demander auparavant aux Augures, s'il le faloit faire: & s'ils répondoient que non, tout étoit différé, ou rompu: juſques-là, qu'un Dictateur (2) fut dépoſé, parce qu'on

entendit une ſouris en les conſultant ſur ſon ſujet. On n'auroit donc oſé paſſer outre à quoi que ce fût contre leur ſentiment : on rapportoit comme des punitions divines & immanquables les éxemples (1) de ceux qui s'étoient mal trouvez de l'avoir fait ; & ceux qui en étoient demeurez impunis étoient regardez pour leur rareté & pour leur audace, comme une nouvelle eſpéce de prodiges. (1) *Auſpiciis bello, ac pace domi militiæque omnia geri, quis eſt qui ignoret? Tit. Liv. l. 6.* (2) *Plin. l. 8. ch. 57. Val. Max. l. 1. c. 1. 3. Ibid.*

C'en eſt aſſez pour faire comprendre que les Augures étoient maîtres de tout. C'étoit une maniére de Directeurs publics en tître d'Office, à qui on recouroit dans les moindres rencontres de la vie, comme dans les plus importantes, pour ſavoir ce qu'on en devoit penſer, & ce qu'on avoit à faire. Leur Charge étoit donc en quelque ſorte plûtôt une Science, qu'une Dignité, (*) ou pour mieux dire, elle n'étoit Dignité, qu'en conſéquence de ce qu'elle étoit Science, à peu près comme le Doctorat parmi nous. Auſſi ſuppoſoit-on qu'ils fuſſent également purs de corps & d'eſprit: juſques-là, que s'il leur ſurvenoit le moindre ulcére, ils n'en pouvoient plus faire les fonctions. *Plutarc. Probl. Roman. 73.* (*) *Ibid. 99.*

Plus cette Science étoit extravagante, plus elle étoit reſpectée du Peuple, qui n'admire rien tant que ce qu'il ne comprend pas: plus auſſi étoit-il important de la tenir cachée; & c'eſt pourquoi on engageoit par les ſermens les plus ſacrez ceux qu'on y initioit, à ne la communiquer à perſonne,& à en faire miſtére toute leur vie. De là vient, que cette Dignité ne ſe perdoit que par la mort naturelle, (*) au lieu que toutes les autres, même de Religion, ſe perdoient par la mort civile: car on en étoit cenſé dégradé dès qu'on étoit condamné pour crime, & la place vacante étoit auſſitôt donnée à un autre. Mais pour les Augures, comme

comme ils auroient été quittes de leur ſerment, s'ils avoient perdu leur Dignité, ils auroient pû, dès-lors, en révéler impunément le ſecret; & puis que Caton ne comprenoit pas comment ils pouvoient ſe regarder ſans rire, ce qu'on a appliqué depuis avec tant de raiſon aux Médecins, on juge bien que ce ſecret révélé auroit été l'objet de la riſée publique: & la choſe pouvoit-elle être autrement? (*) *Ibid.*

Enfin plus cette Science étoit fauſſe & vaine, plus il étoit néceſſaire de l'autoriſer par des conſidérations étrangéres. De là vient, qu'on tenoit toûjours en Etrurie (*) ſix enfans des meilleures Maiſons de la Ville pour y être inſtruits, & qu'on choiſiſſoit les plus grands Perſonnages pour l'éxercer. Tout ce qu'il y avoit de plus éclatant par où un Citoien pouvoit être diſtingué avantageuſement des autres, étoit deſtiné judicieuſement à ſoûtenir cette chimére, & à lui donner du poids. Ainſi, c'étoit la plus ſublime de toutes les Dignitez à vie; & certes avec grande raiſon, puis que ceux qui en étoient revêtus, avoient un empire preſque abſolu ſur les cœurs par les eſprits. (*) *Val. Max. l.* 1. *c.* 1. *Cic. de Divinat. l.* 1.

Leur petit nombre la rendoit encore plus recherchée. Romulus le prémier, & le plus habile de tous, n'en établit que trois, (*) qu'il tira de chacune des trois Tribus en quoi il partagea ſon Peuple. Comme ces Tribus furent augmentées dans la ſuite, de trois, à trente-cinq, les Augures le furent de même, mais non pas à proportion; car il n'y en eut que neuf juſqu'à Sylla qui en ajoûta ſix autres; augmentation, qui n'étoit pas capable de les avilir, ſi l'on conſidére la grandeur de Rome en ce tems-là, & le nombre de Magiſtrats, & d'autres gens de conſidération qu'il y avoit. (*) *Tit. Liv. l.* 89.

Il y avoit eu divers changemens dans la maniére de les élire; car le droit en fut transféré pluſieurs

fois

fois du Peuple à leur Collége, & de leur Collége au Peuple. Mais quoi que ce fût le Peuple qui les nommoit au tems de ces Lettres, comme Céſar, Pompée & Craſſus en étoient Maîtres, il n'en dépendoit pas moins d'eux de faire nommer qui ils vouloient; outre que c'étoit toûjours au Collége, dont ils étoient les plus autoriſez, à agréer ceux que le Peuple choiſiſſoit. *De leg. agr. 2. Aſcon. in Divin. Dio. l. 37. Alex. Neap. l. 5. c. 19.*

Voila quel étoit l'objet de l'ambition déréglée de Cicéron, & la Dignité pour laquelle il étoit prêt à trahir la Liberté de ſa Patrie. Bien des Commentateurs n'auroient pas mis *ſa foibleſſe*, comme il l'appelle lui-même, dans un ſi grand jour; mais j'ai crû que je ne devois pas manquer une ſi belle occaſion, de rendre l'ambition odieuſe, en faiſant voir, par un éxemple ſi illuſtre, combien elle eſt funeſte aux plus hautes vertus. Comme les jugemens des hommes ſont divers, d'autres gens au contraire trouveront, peut-être, que je ne l'ai pas aſſez blâmé; mais j'ai appris de Plutarque, qu'il faut parler avec retenuë des défauts des grands hommes; *comme par une honte révérentiale de la pauvre nature humaine, la quelle ne peut produire un homme ſi parfait, ni ſi bien compoſé à la vertu, qu'il n'y ait toûjours quelque choſe à redire. In Proëm. Vit. Cimon.*

LETTRE SIXIEME.

Même Année DC. XCIV. & de ſa Maiſon de Campagne près d'Antium à Rome.

Je me dédis preſque de ce que je vous avois promis par mes précedentes, que vous verriez quelque production de mon voiage.

voiage. Je me ſuis tellement dévoué à l'oiſiveté, que je ne ſaurois plus la quitter. Je me divertis donc à lire; car j'ai honnêtement de quoi le faire à Antium; où je m'amuſe à conter les vagues, la ſaiſon n'étant pas propre pour pêcher. Mais pour compoſer, je ne ſaurois. Cette Géographie que j'avois projettée eſt une grande entrepriſe: Eratoſthéne (*I*), que je voulois ſuivre, eſt contredit inceſſamment par Sérapion, & par Hipparchus (*II*). Que ſeroit-ce ſi Tirannion le contrediſoit auſſi (*III*)? En vérité, c'eſt une matiére difficile à débrouiller: elle eſt trop uniforme, & plus incapable d'ornement que je ne penſois; & par deſſus tout cela, c'eſt que toutes raiſons me ſont bonnes pour ne rien faire. Je ne ſai encore ſi je ne m'établirai point ici, ou à Antium même, pour y paſſer le reſte de cette malheureuſe année. Une choſe ſai-je bien, que j'aimerois mieux y être Duumvir que de l'avoir été à Rome (*IV*). Vous êtes bien plus aviſé, vous, de vous être etabli à Butrot (*V*). Antium en aproche pourtant plus que vous ne penſez, je vous jure. Le croiriez-vous, qu'il ſe trouvât un lieu ſi près de Rome, où il y a mille gens qui n'ont jamais vû Vatinius (*VI*); où il n'y a que moi ſeul qui ne voulût pas voir noier les vingt Prud'hommes de la Loi des Champs (*VII*), ſans en excepter un ſeul; où perſonne ne m'importune; où tout le monde m'aime? C'eſt donc ici un véritable endroit à traiter de Politique; car pour le faire à Rome, je ne le veux non plus que je ne le puis. Je m'en vais donc compoſer (*VIII*) des Anecdotes (*IX*)

qui

qui ne ſeront vûës que de vous, auſſi ſatiriques, & peut-être plus, que les Hiſtoires de Théopompe (*X*) ; car je ne m'intéreſſe plus deſormais à la République, que pour haïr les méchans: & cela ſans emportement, mais plûtôt avec quelque plaiſir d'aſſouvir ma haine à coups de plume.

Mais, pour parler d'affaires, j'ai écrit de celle de mon Frére, aux Queſteurs de la ville. Voiez ce qu'ils diront; s'il y a quelque eſpérance qu'il touche de l'argent, où s'il ſera forcé de ſe contenter des monnoies de Pompée (*XI*). Réglez auſſi ce qu'il y a à faire pour cette muraille. Qu'ai-je de plus à vous dire? Que je ſache quand vous comptez de partir.

REMARQUES.

I ERatoſthéne, de Cyréne, Diſciple du Poëte Callimaque, & Bibliotéquaire de Ptolomée Philopator. Il fut ſurnommé *le petit Platon*, pour la variété de ſes connoiſſances; car il étoit également Philoſophe, Poëte, Hiſtorien, Aſtrologue, & Géographe; mais fort médiocre en tout. Il mourut de triſteſſe à 81. an. *Scoliaſt. Ariſtoph. Suïdas, &c.*

II. *Hipparchus*, grand Aſtrologue de Nicée, ou de Rhodes, qui écrivit contre Platon ſur le mouvement de la Lune, & qui inventa les principaux inſtrumens qui ſervent aux obſervations de cette ſcience. C'étoit ſous les Ptolomées, Philopator & Evergerte. *Strab. l.* 2.

III. *Tirannion*, Grammarien célébre, natif d'Amaſie en Capadoce, comme Strabon ſon Diſciple. Il fut appellé de cette ſorte, parce qu'il tiranniſoit ſes camarades d'école, n'étant encore que petit garçon: car ſon vrai nom étoit Théophraſte.

Il

Il fut amené captif par Lucullus de ſon Païs à Rome, où il ſe rendit ſi célébre par ſon Art, qu'il fut ami particulier du même Lucullus, de Pompée, & des Cicérons, de qui il enſeigna les enfans. Il gagna tant de bien à ce métier, qu'il avoit trois mille volumes de Livres, dont toutes les Oeuvres d'Ariſtote, fort rares en ce tems-là, faiſoient partie. Il mourut fort vieux de la goute. *Suidas, Plutarc. in Sylla. ad Q. frat. l. 2. epi. 4.*

IV. *Duumvir.*] On appelloit ainſi les Magiſtrats annuels dans les petites Villes d'Italie, qui y faiſoient les mêmes fonctions que les Conſuls à Rome. Ciceron appelle ici les Conſuls, de ce même nom, parce qu'ils n'étoient auſſi que deux.

V. *Butrot.*] Tout le monde ſait que c'eſt la Ville Capitale de l'Epire. Aiticus avoit ſes principaux biens auprès.

VI. *Vatinius.*] C'étoit un homme d'obſcure naiſſance, nommé *Publius*, qui avoit été Queſteur Provincial ſous le Conſulat de Ciceron. Céſar, à qui il étoit entiérement dévoué, l'avoit fait élire Tribun du Peuple cette année, pour être le *Porte-Enſeigne* de ſa faction, comme Ciceron l'appelle ailleurs, & le Promoteur de tous ſes attentats. Le plus ſignalé fut de chaſſer l'autre Conſul Bibulus à main armée de tous les lieux publics où il ſe préſenta pour s'oppoſer aux innovations : de ſorte qu'il fut contraint de garder la maiſon le reſte de l'année, & Vatinius eſſaia encore de l'en tirer pour le mettre en priſon. *In Vatin. Sueton. in Cæſar. c. 20. Patercul. l. 2. c. 44. Dio. l. 28.*

VII. *Les vingt Preud'hommes de la Loi des Champs.*] Céſar avoit fait, dès les prémiers jours de ſon Conſulat, une Loi pour gagner le Peuple, par la quelle il diſtribuoit les Terres de la Campanie entre vingt mille Citoiens, de ceux qui avoient pour le moins trois enfans. Le revenu de ces terres avoit été comme conſacré pour leur fertilité

ad-

admirable, & réſervé de tout tems aux plus preſſans beſoins de la Republique. Mais Céſar ne laiſſa pas de faire paſſer ſa Loi, par force, malgré ſon Collégue, & malgré le Sénat, qui s'y oppoſa tout entier, excepté Pompée & Craſſus ſes fauteurs. Il choiſit enſuite vingt Commiſſaires pour l'aller éxécuter; & Pompée, qu'il engagea à être de ce nombre, établit entr'autres choſes une Colonie nouvelle à Capouë.

VIII. *Je m'en vais donc compoſer*, &c.] Cicéron, qui étoit *ſi dévoué à l'oiſiveté* au commencement de cette Lettre, qu'il ne pouvoit en nulle maniére écrire de Géographie, quelque inſtance qu'Atticus lui en fit, oublie ſi abſolument ſa pareſſe, dix lignes plus bas, qu'il s'engage, ſans que perſonne l'en prie, à compoſer l'Hiſtoire Satirique de ſon tems; tant le talent d'écrire eſt de grand ſoulagement à un habile homme, qui n'eſt pas content du ſiécle où il vit. L'Auteur de ces Lettres mérite qu'on lui pardonne cette foibleſſe, en conſidération de la force qu'il eut de cacher pendant ſa vie le Livre dont il parle ici, & même de prendre ſes ſûretez pour empêcher qu'il ne parût pendant celle ſon Fils. (*) Mais comme peu de gens auroient la même force que lui, il eſt plus ſûr de ne rien écrire du tout ſur les affaires de ſon tems, que d'avoir toûjours à ſe défendre de l'envie ſi naturelle de montrer ce qu'on a écrit, lorſque ce qu'on écrit n'eſt pas à montrer. (*) *Dio. l. 39. & 41.*

IX. *Anecdotes.*] C'eſt un mot Grec qui veut dire *non à publier*. Procope a fait depuis une Hiſtoire Satirique du fameux Empereur Juſtinien ſous ce même nom.

X. *Théopompe*, Diſciple d'Iſocrate, natif de l'Iſle de Chio, qui écrivit auſſi l'Hiſtoire de ſon tems fort ſatiriquement, ſur tout contre Philippe de Macédoine, & ſes Capitaines. *Dioniſ. Halicar. Proœm. l. 1. Athen. l. 3. Plut. &c.*

XI. *Monnoies de Pompée.*] Les ſommes qu'il avoit

avoit acquiſes en Aſie à la République étoient en une ſorte de monnoie, qui ne valoit qu'un peu plus d'un demi denier Romain, ce qui revient à près de quatre ſols de la nôtre. Comme cette monnoie étoit embarraſſante à tranſporter à cauſe de ſa petiteſſe, Pompée l'y avoit laiſſé, & les Queſteurs de la Ville, qui paioient les appointemens des Gouverneurs de Province, vouloient obliger Quintus Ciceron, à ſe paier des ſiens ſur ces ſommes, pour s'épargner le même embarras; mais Ciceron ne vouloit pas que ſon Frére s'en paiât, par la même raiſon que les Queſteurs cherchoient à s'en défaire. Cette monnoie s'appelloit *Ciſtophorum*, parce qu'elle avoit pour empreinte la figure des Sacrificateurs de Cibéle; auxquels on donnoit ce nom, qui veut dire *porte-panier*, ou *coffret*, à cauſe qu'ils portoient les inſtrumens des Miſtéres de cette Déeſſe cachez dans un meuble de cette forme. *Martial. l. 5. epig. 17. Feſtus Pompeius ubi de talento Euboico : Apoll. Rhod. l. 10. c. 2. Tit. Liv. l. 37. leg. Publius. §. Titius ff. Depoſiti, Turneb. Adverſ. l. 3. c. 5. & 23.*

LETTRE SEPTIEME.

Même Année DC. XCIV. du 15. au 20. Avril, & de la même Maiſon de Campagne près d'Antium à Rome. C'eſt la huitiéme dans toutes les autres Editions.

COMME j'attendois de vos nouvelles avec avidité, bien avant dans la nuit à mon ordinaire; on me vient dire, qu'il eſt arrivé de jeunes eſclaves de Rome. Je les fais venir; je leur demande, s'ils n'ont point de Lettres; ils

ils répondent que non. Que dites-vous, leur dis-je, Atticus ne vous a rien confié pour moi? Epouvantez de la mine que je leur faiſois & du ſon de ma voix, ils avouent que vous leur aviez donné des Lettres; mais qu'ils les avoient perduës en chemin. Que vous dirai-je? J'en ai été très-affligé; car voila déja pluſieurs jours que je n'en reçois point de vous qui ne ſoient également agréables, & utiles. Mais puis que cela eſt fait, s'il y avoit quelque choſe digne de mémoire dans cette Lettre-là que vous m'écriviez le cinquiéme Avril, récrivez-le moi au plûtôt, afin que je le ſache; s'il n'y avoit que des plaiſanteries, renvoiez-les moi tout de même.

Le jeune Curion (*I*) m'eſt venu voir. Ce qu'il m'a dit de Clodius, s'accorde fort avec ce que vous m'en écrivez. Pour lui, il paroit haïr étrangement les Tirans; il dit que toute la jeuneſſe en eſt de même (*II*), & qu'elle ne peut ſouffrir ce qui ſe paſſe. Voilà qui va bien pour nous; nous pouvons, ſi cela eſt, nous en repoſer ſur eux & nous occuper à toute autre choſe. Je m'applique beaucoup à mon Hiſtoire, quoi que vous me croyiez auſſi parreſſeux que Sautéïus (*III*), comme en effet on ne peut guére l'être davantage.

Apprenez ma route, afin de ſavoir où me joindre. Je ſerai à Formies le vingt & uniéme Avril (*IV*). De-là, puis que vous ne croiez pas qu'il ſoit bienſéant, dans un tems ſi malheureux, de boire de ſi bon vin que celui de ce païs-là, j'en partirai le prémier Mai pour revenir à Antium le troiſiéme, parce qu'on y doit faire, depuis le vingt ſeptiéme de ce mois-ci, juſqu'au ſixiéme du prochain,

chain, des Jeux que ma Fille veut voir. Je fais mon compte d'aller après cela à Tuſculum; de-là à Arpinum, puis à Rome le premier Juin. Prenez vos meſures pour me joindre, ou à Formies, ou à Antium, ou à Tuſculum. Récrivez-moi cette Lettre perduë, & ajoûtez y quelque choſe de nouveau.

REMARQUES.

I *Curion.*] C'eſt le même jeune débauché qu'il apelle *pucelle* dans la XIV. Lettre du I. Livre, pour marquer le débordement dr ſes mœurs, parce qu'il étoit alors dévoué à Clodius; & qu'il appellera ſon *Favori* dans la XII. de celui-ci, parce qu'il aura changé de parti, & qu'il ſe ſera déclaré contre Céſar.

II. *Il dit que toute la jeuneſſe en eſt de même.*] Il entend parler de cette même jeuneſſe, à la tête de laquelle il étoit, dans cette XIV. Lettre que je viens de citer, qui eſt qualifiée *ſanguinaire* dans la ſuivante, & *corrompuë & chatouilleuſe* dans la XIX. du I. Livre.

III. *Sauféius.*] Voiez la Remarque II. de la VIII. Lettre du I. Livre.

IV. *Vingt & uniéme Avril.*] Il y a dans le Latin, *Parilibus.* C'eſt le nom d'une Fête qui ſe célébroit ce jour-là, en mémoire de la fondation de Rome, (1) qui s'étoit faite à pareil jour: & parce que ç'avoit été par des Paſtres, cette Fête ſe célébroit aux champs par les Paſteurs. Ils compoſoient une eſpéce de parfum (2) avec de la cendre chaude d'un veau brûlé, du ſang de Cheval, & du chaume de féves, pour en parfumer les troupeaux. Mais auparavant, on les arroſoit à l'aube du jour avec de l'eau & du ſoulfre pur, & l'on brûloit, tout à l'entour, du laurier, & de la ſabine, en

ſorte qu'ils fuſſent environnez de la fumée. Enſuite, on ſacrifioit à Pales Déeſſe des Paſteurs, avec un gâteau fait de millete, de lait, & de vin cuit. La priére ſe faiſoit la derniere, & ſe réiteroit trois fois, le viſage tourné vers l'Orient, après s'être lavé les mains avec de la roſée récente. On y conjuroit la Déeſſe, au nom des ouailles, de leur pardonner, ſi elles avoient par mégarde brouté ſur quelque foſſe; ou interrompu Pan & les Dryades en paiſſant dans qnelque boccage ſacré : ou offenſé les Nymphes en troublant l'eau des étrangs, & des fontaines. Puis on demandoit toutes les proſpéritez convenables à des Troupeaux & à des Bergers, & pour derniére grace, qu'ils puſſent en faire autant dans un an. La Fête ſe terminoit, comme elle avoit commencé, par des aſperſions qui étoient ſuivies du ſouper, après quoi on allumoit des feux de paille, & les Paſteurs ſautoient pluſieurs fois au travers. (1) *Suet. in Calig. c.* 16. *Dyniſ. Halicarn. l.* 1. *de Divinat. l.* 2. *Propert. Eleg.* 4. (2) *Ovid. Faſt. l.* 4.

J'ajoûte, qu'on obſervoit, par reſpect, de ne faire aucun Sacrifice ſanglant ce jour-là, parce que c'étoit le jour natal de la Ville éternelle. D'où il eſt naturel de juger, que quelque uſitez que fuſſent ces ſortes de Sacrifices, ils ne laiſſoient pas d'être toûjours, comme ils doivent être naturellement, en quelque ſorte d'horreur, puis qu'on croioit honorer une Fête, en s'en abſtenant. Il faloit donc bien que l'uſage n'en eût été introduit que par politique, & non pas par dévotion. C'étoit ſans doute pour accoûtumer le Peuple au ſang, & lui rendre la mort moins affreuſe, en l'apprivoiſant avec elle, à force de la voir, ſoit dans ces ſortes de Sacrifices, ſoit dans les combats des Gladiateurs. (*) *Plutarc. Queſt. Rom. c.* 6. *Plin. Solin.* &c.

LETTRE HUITIEME.

Même Année DC. XCIV. & toûjours de la Maiſon de Campagne près d'Antium à Rome. C'eſt la ſeptieme dans toutes les autres Editions.

JE ſongerai plus d'une fois à cette Géographie. Des deux Oraiſons que vous me demandez auſſi, je ne ſuis guére d'humeur à refaire l'une que j'ai déchirée, ni l'autre non plus, qui loue un homme que je n'aime pas. Je ne ſuis pourtant pas encore déterminé; enfin, je ferai quelque choſe, de peur de vous paroître tout à fait fainéant. Ce que vous m'écrivez de Clodius me fait grand plaiſir; je vous prie d'en découvrir le fond & le fin, pour me l'apprendre quand vous viendrez ici, & que vous m'écriviez en attendant ce que vous en apprendrez, ou ce que vous en ſoupçonnerez; ſur tout, ce que vous penſez qu'il faſſe de cette Ambaſſade (*I*). Avant que j'euſſe lû vôtre Lettre, je (*II*) ſouhaitois qu'il y allât; non pas aſſurément par crainte de lutter contre lui, car je ſuis bien délibéré; mais parce qu'il perdroit, à ce que je croi, par cet emploi, tout le crédit qu'il peut s'être aquis parmi le Peuple en ſe faiſant Plébéïen. Quoi donc, lui aurois-je dit, t'es-tu fait Plébéïen, pour aller ſaluer Tigranes? Dis-moi, je te prie, eſt-ce que ce Roi d'Armenie ne t'auroit pas rendu ton ſalut, ſi tu étois encore Patricien? Que vous dirai-je? Je me préparois à tourner bien en ridicule cette Ambaſſade. Mais, s'il ſe fait des ennemis de ſes Protec-

(*II*) en la refuſant, comme vous me l'écrivez, j'aime mieux qu'il n'y aille pas. Qu'il fera beau le voir! Après tout, il eſt, à vrai dire, un peu trop maltraité. Prémierement, eſt-il juſte qu'après s'être trouvé le ſeul homme dans la maiſon de Céſar, il n'ait pû être l'un des Vingt que le même Céſar a choiſis (*III?*) Enſuite, on lui promet une Ambaſſade, & on lui en donne une autre. Quoi? ceux qui en diſpoſent, réſerveront, peut-être, pour Druſus le Piſaurien (*IV*,) ou pour le Convie Vatinius (*V*), celle qui eſt lucravtive, à cauſe de l'argent qu'on en tire, pour donner celle d'Arménie, où il n'y a rien à gagner, & qui eſt plûtôt un honnête éxil qu'une Ambaſſade, à un homme comme Clodius, dont le Tribunat doit être le fondement de tous leurs projets? Aigriſſez-le contr'eux, je vous en prie, le plus qu'il vous ſera poſſible. Il n'y a plus de ſalut pour la République, qu'en mettant ces gens-là mal enſemble (*V*). Curion m'en a déja marqué quelques commencemens: d'un côté, Arrius eſt outré qu'on lui ait fait manquer le Conſulat (*VII*;) Pompée eſt haï mortellement de cette jeuneſſe ſanguinaire; s'il pouvoit encore arriver, qu'ils ne s'accordaſſent pas à donner cette place vacante d'Augure, j'aurois, je croi, de quoi vous écrire de belles Lettres (*VIII*).

Je ſuis, en attendant, fort curieux de ſavoir ce que vous voulez dire, que quelques-uns des Vingt même commencent auſſi à parler librement. Qu'eſt-ce que cela? Si c'eſt ce que je penſe; c'eſt plus de bien que je n'eſpérois. Sur tout, n'allez pas vous imaginer, que j'ai cette curioſité, par envie d'être de quelque choſe, & de rentrer

trer dans les affaires. Il y a long-tems que j'étois ennuié de gouverner, lors même que cela m'étoit permis. Maintenant donc que j'ai eté contraint de ſortir du navire, non pour avoir abandonné le gouvernail, mais parce qu'on me l'a arraché des mains, je ſuis bien aiſe de voir en ſûreté les naufrages; *de ſommeiller tranquillement dans ma chambre*, comme dit vôtre ami Sophocle (*IX*), *au bruit de la pluie qui tombe dehors.*

Vous verrez ce qu'il y a à faire à cette muraille. Je réparerai la faute de Caſtricius; cependant, mon Frére m'a écrit que c'étoit ***. (*X*); & maintenant il écrit à ſa Femme que c'eſt ***. Térentia vous ſaluë. Mon Fils vous charge de répondre pour lui à Ariſtodéme la même choſe que vous avez répondue pour ſon Couſin vôtre Neveu. Je ne négligerai pas l'avis que vous me donnez ſur l'Amalthée. Prenez ſoin de vôtre ſanté.

REMARQUES.

I. *CE que vous penſez que Clodius faſſe de cette Ambaſſade.*] Je n'ai pû en découvrir le ſujet, à moins que ce ne fût pour ratifier le Traité que Pompée avoit fait avec le Roi d'Arménie, de qui il avoit mené le Fils en triomphe à Rome, parce que ce Fils s'étoit voulu oppoſer à ce Traité. Céſar étoit peut-être bien aiſe de s'aquérir ce Roi, auſſi-bien que quelques autres; & Clodius, qui avoit ſervi ſous ſon Beau-frére Lucullus contre ce Prince, étoit plus propre qu'un autre à être envoié en ce Païs-la.

II. *Ses Protecteurs.*] Il y a dans le Latin, *latoribus*,

bus, & auſpicibus legis curiatæ; ceux qui ont fait la Loi qui l'a déclaré Plébéien, & ceux qui ont ſervi d'Augures. Comme cette périphraſe demande une longue explication, & que Ciceron ne s'en ſert, que pour déſigner Céſar & Pompée, j'ai crû qu'il ſuffiſoit de les déſigner de même en les appellant *les Protecteurs de Clodius.* Le fait eſt, que Ciceron défendant ſon Collegue Antoine, peu de tems avant cette Lettre, de l'Accuſation dont on a vû qu'il étoit menacé, (*) s'étoit, de l'abondance du cœur, jetté par maniére de digreſſion, ſur la miſére du tems. Comme ce diſcours ne pouvoit regarder que Céſar, il s'en tint ſi offenſé, qu'il fit, en vangeance, paſſer ce même jour la Loi qui autoriſoit l'adoption de Clodius par un Plébéïen, laquelle n'avoit pû paſſer juſqu'alors; & il engagea Pompée, qui étoit Augure, à obſerver le Ciel, ſuivant la coûtume, dans cette cérémonie. Or on ſavoit bien, comme je l'ai déjà dit, que Clodius ne ſe faiſoit Plébéïen, que pour être Tribun du Peuple, & que pour rechercher, en cette qualité, la conduite de Ciceron dans ſon Conſulat. *Pro Domo. Sueton. in Cæſ. c.* 20. *Dio l.* 38. (*) *Liv.* I. *Lettre* XII.

III. *Eſt-il juſte qu'après s'être trouvé le ſeul homme dans la maiſon de Céſar, il n'ait pû être l'un des Vingt que le même Céſar a choiſis?*] On voit bien que Ciceron fait alluſion dans cette raillerie au Sacrilége de Clodius, & aux Vingt Preud'hommes de la Loi des Champs.

IV. *Druſus.*] Je n'ai pû découvrir quelle étoit cette autre Ambaſſade réſervée pour ce miſerable qui portoit un nom ſi illuſtre, ni même qui il étoit. Mais, on peut bien le qualifier, à coup ſûr, de cette ſorte, de la maniére qu'il eſt accouplé ici.

V. *Le Convive Vatinius.*] Il faut que ce vilain homme fût beau dîneur, puis que Ciceron le ſurnomme de cette ſorte.

Au

Au reſte, il paroît par toute cette raillerie, que Clodius n'étoit point l'homme ſelon le cœur de Céſar, quelque liaiſon d'intérêts qu'ils euſſent enſemble; puis que Céſar, l'homme du monde le plus égal, & le plus tendre pour ſes Amis, lui donnoit tant de dégoûts. Auſſi n'étoient-ce pas deux caractéres aſſortiſſans. Clodius n'alloit que par ſauts & par bonds, & Céſar galoppoit uni.

VI. Il n'y a plus de ſalut pour la République, qu'en mettant ces gens-là mal enſemble. J'en aidéja entrevû quelques commencemens dans ce que m'a dit Curion. *C'eſt ici la raiſon de la tranſpoſition de ces deux Lettres; car il eſt bien naturel de croire que cela ſe raporte à cet endroit de la précedente:* le jeune Curion m'eſt venu voir. Il paroît haïr étrangemeut les Tyrans: il dit que toute la jeuneſſe en eſt de même, & qu'elle ne peut ſouffrir ce qui ſe paſſe. *Autrement, il faudroit dire que Curion avoit écrit de Rome à Ciceron dans ce même ſens avant que de le venir voir à ſa campagne, ſi cette Lettre étoit écrite avant cette viſite, comme toutes les Editions le ſuppoſent. Mais cela ne convient point du tout aux termes dont Ciceron ſe ſert*, initia ſenſi; *car ces termes, ſi on y prend garde, marquent bien plûtôt, qu'il a ſeulement pris cette idée ſur les choſes que Curion lui a dites, que non pas que Curion lui ait dit cela poſitivement, comme en effet, ce n'étoit pas poſitivement cela que Curion lui avoit dit. Or il eſt bien plus naturel, qu'on prenne ces ſortes d'idées dans un entretien de vive voix, où les paroles ſignifient facilement plus qu'elles ne diſent; que dans une Lettre, où il eſt difficile qu'elles aient la même énergie. De dire, que Curion avoit dit cela à Ciceron ſix ſemaines auparavant, lors qu'ils étoient tous deux à Rome, il n'y a pas d'apparence, qu'aiant démêlé des diſpoſitions ſi curieuſes, & ſi importantes aux affaires publiques, par une voie auſſi originale que celle de ce jeune homme, qui étoit à la tête de la caballe de la jeuneſſe, Ciceron n'en eût point fait part dans le tems*

à Atticus, au lieu de ne lui en écrire que ſix ſemaines après.

VII. *Arrius eſt outré qu'on lui ait fait manquer le Conſulat.*] Voiez Lettre V. Remarque VIII. de ce Livre.

VIII. *J'aurois de quoi vous écrire de belles Lettres.*] C'eſt qu'Atticus devoit partir de jour à autre pour la Gréce.

IX. *Comme dit Sophocle.*] Ce paſſage ne ſe trouve point dans les Tragédies admirables qui nous reſtent de cet illuſtre Athénien. Mais il eſt cité de même ſous ſon nom par Stobée.

X. ***] Les chiffres qui ſont dans le Latin ſont ſi manifeſtement corrompus, qu'il faudroit deviner, pour les rétablir. Tout le monde le peut donc faire comme moi.

LETTRE NEUVIEME.

Même Année DC. XCIV. peu de jours après la précédente, & toûjours de cette même Maiſon de Campagne de Ciceron près d'Antium, à Rome.

SI vous êtes en ſanté tout va bien. Le Queſteur Cécilius m'aiant averti qu'il envoioit à Rome, je vous écris ceci à la hâte, pour tirer de vous vos entretiens admirables avec Clodius; ſoit ceux dont vous m'écrivez, ſoit celui que vous ſuprimez, en diſant, qu'il ſeroit trop long d'écrire tout ce que vous avez répondu. Mais, je ſuis encore plus curieux de cet autre que vous ne pouviez pas encore ſavoir, & que cette Junon moderne de Clodia (*I*) devoit vous raporter à ſon retour de Silonium (*II*). Soiez perſuadé que

vous

vous ne ſauriez me faire un plus grand plaiſir. Que ſi Clodius ne tient pas la parole qu'il a donnée à Pompée, de ne rien entreprendre contre moi, je triomphe. Il verra, ce Héros de Judée qui fait aggréger des Patriciens parmi le Peuple, quelle reconnoiſſance il aura des Oraiſons où je l'ai loué avec tant d'impudence. Je vous en promets une Rétractation admirable. Autant que je puis juger par conjecture, ſi ce brouillon demeure uni avec nos Tyrans, il n'aura que faire d'entreprendre rien, non plus contre les Tritons amoureux des Viviers, que contre moi (*III*), qu'il apelle le Cinique Conſulaire (*IV*), puis que nous n'y pourrons plus, ni eux, ni moi, faire ombrage à perſonne, privez comme nous ſerons par cette union, de nos moiens, & de nôtre dignité. Que s'il ſe deſunit d'avec nos Maîtres, il ſeroit ridicule qu'il nous perſécutât, nous qui ſommes leurs ennemis. Qu'il en faſſe neanmoins tout ce qui lui plaira. Cette révolution s'eſt faite joliment dans la République, je vous aſſure, & avec beaucoup moins de bruit que je n'aurois crû (*V*), mais beaucoup plus vîte qu'il ne falloit. C'eſt bien par la faute de Caton (*VI*); mais c'eſt auſſi par la perverſité de ceux qui ont négligé les Auſpices (*VII*), & tant de Loix différentes (*VIII*); qui ont épuiſé toutes les reſſources de l'Etat, qui ont donné des Roiaumes aux Princes (*IX*), des Terres au Peuple, & des ſommes immenſes du Tréſor public à certains Particuliers. Je voi d'ici ſur quoi tombera la haine, & qui en ſera la victime. Croiez que l'expérience, ni mes Livres, ne m'ont rien appris, ſi

l'on ne regrette dans peu le tems de mon Conſulat. Si l'autorité du Sénat y parut odieuſe au point qu'elle y fut portée (*X*), toute cette autorité étant paſſée, non pas au Peuple, qui en eſt la ſource, mais à trois Particuliers ſans modération, qu'en doit-il arriver ? Ainſi, qu'ils faſſent tels Conſuls & tels Tribuns qu'il leur plaira ; qu'ils couvrent même, s'ils veulent, de la Robbe d'Augure (*XI*), le gouettre de Vatinius (*XII*) ; vous verrez, dis-je, dans peu de tems, non ſeulement ceux à qui on n'a rien à reprocher, mais Caton même, plus puiſſant que jamais (*XIII*). Je ne dis pas cela pour moi, qui ne ſonge qu'à philoſopher, ſi vôtre Interlocuteur Clodius veut bien me le permettre (*XIV*). Sinon, je déclare que je me contenterai de me défendre, mais en Sophiſte déterminé ; *quiconque m'attaquera le prémier aura ſujet de s'en repentir.*

Rome me doit pardonner. Si je n'ai pas fait pour elle plus que je ne devois, du moins ai-je plus fait qu'elle n'éxigeoit de moi. J'aime mieux être mal conduit par les autres, que de bien conduire une barque remplie de paſſagers ſi ingrats (*XV*). Mais, nous en parlerons plus à nôtre aiſe. Voici ce que vous voulez ſavoir. Je compte d'aller de Formies à Antium le troiſiéme Mai ; le ſixiéme d'aller d'Antium à Tuſculum ; mais ſi-tôt que je ſerai de retour de Formies, où je veux être du moins juſqu'au dernier Avril, je vous le ferai ſavoir : ma Femme vous ſaluë & mon petit Cicéron auſſi.

RE-

REMARQUES.

I. *CEtte Junon moderne de Clodia.*] Ciceron l'apelle comme cela, parce qu'elle ſervoit, comme cette Déeſſe, de Femme à ſon Frére. Il y a dans le Texte un mot Grec qui déſigne Junon par une épithéte qu'Homére lui donne quelquefois, & qui veut dire, *œil de bœuf.* Je ne doute point qu'il n'y eut quelque grace, ou force particuliére dans ce ſurnom; mais, comme je ne la ſens pas, ne pouvant la faire ſentir aux autres, j'ai crû mieux faire de ſupprimer cette épithéte en traduiſant, que de l'exprimer.

II. *Silonium.*] Païs à douze mille de Rome ſur le chemin d'Oſtie.

III. *Si ce brouillon demeure uni avec nos Tyrans, il n'aura que faire d'entreprendre rien contre moi.*] Il ne faut pas s'étonner ſi Cicéron ſe trompa dans ce raiſonnement; car il étoit fort mauvais. Ce n'étoit pas un motif ſuffiſant pour Clodius de le laiſſer en repos, à cauſe que Ciceron n'auroit plus de crédit. Clodius pouvoit toûjours craindre qu'il ne revint à en avoir, & il avoit aſſez de ſujet de haïr Ciceron, pour lui nuire ſans néceſſité, étant auſſi méchant qu'il étoit. La nature eſt ſi ennemie du mal, qu'il n'y a point d'eſprit, ſi réſolu, & ſi juſte ſoit-il, qui ne ſe flatte quelquefois mal à propos de pouvoir l'éviter, quelque ſujet qu'il ait de s'y attendre.

IV. *Cinique Conſulaire.*] Clodius apelloit ainſi Ciceron, à cauſe de ſes railleries cruelles & continuelles. On a déja vû pluſieurs fois qui il faut entendre par *les Tritons amoureux des Viviers.*

V. *Cette révolution s'eſt faite avec beaucoup moins de bruit que je n'aurois crû.*] Ce diſcours eſt un grand éloge de Céſar: car Ciceron n'entend autre choſe par cette révolution, que l'autorité abſoluë que ce grand homme s'étoit aquiſe, dans quatre

mois de Conſulat, ſans répandre un goute de ſang, & pour avoir ſeulement ſû profiter adroitement de l'état où il trouva les Afaires publiques.

VI. *C'eſt bien par la faute de Caton.*] Ciceron entendoit toûjours parler de l'obſtination indiſcréte de ce vertueux perſonnage, à empêcher le Sénat d'accorder aux Publicains la grace, qu'on a vû plus haut qu'ils demandoient, d'être relevez de leurs baux. Car Céſar, qui profioit de tout, trouvant cette occaſion de s'aquérir l'Ordre des Chevaliers dont les Publicains étoient les principaux & les maîtres, ne manqua pas de s'en prévaloir, autant que la Charge de Conſul lui en donnoit de pouvoir. Il fit en ſorte qu'on les quitta du tiers de ce qu'ils avoient promis; & il leur fit en même tems, pour la forme, une correction publique & ſévére, ſur la témérité qu'ils avoient euë de porter les fermes ſi haut, en les avertiſſant qu'ils ſe gardaſſent bien d'y retomber. La prudence politique ne conſiſte pas moins à profiter des fautes des autres qu'à n'en point faire ſoi-même; & c'eſt en quoi elle demande autant de bonheur que d'habileté; puis qu'il ne dépend pas de nous d'avoir affaire à des gens qui en faſſent, ou qui n'en faſſent pas: & moins encore de leur en faire faire.

VII. *Ceux qui ont négligé les Auſpices.*] Il entend parler de Céſar & de Pompée, quand ils avoient fait adopter Clodius par un Plébéien. Bibulus, le Collégue de Céſar, & Augure, conſulta les oiſeaux le même jour pour l'empêcher: car c'étoit une régle inviolable, qu'on ne pouvoit traiter válablement de quoi que ce fût avec le Peuple les jours qu'on obſervoit le Ciel. Or c'étoit au Peuple à autoriſer cette adoption, puis qu'il faloit même une Loi pour cet effet. Mais Céſar & Pompée n'eurent aucun égard à cet empêchement. C'eſt ainſi que la fauſſe Religion vint preſque tout d'un coup à être mépriſée, dans la Ville même qui croioit lui avoir obligation de

l'Em-

l'Empire du monde, (*) & où elle avoit été le plus reſpectée juſqu'alors. C'étoit ſans doute afin que les hommes deſabuſez, de ſes impoſtures, fuſſent plus diſpoſez à recevoir la veritable Religion dont la révélation n'étoit plus guére éloignée.

(*) *Quam volumus licet P. C. ipſi nos amemus, tamen, nec numero Hiſpanos, nec robore Gallos, nec calliditate Pœnos, nec artibus Græcos, nec denique hoc ipſo hujus gentis ac terræ domeſtico nativoque ſenſu Italos ipſos ac Latinos, ſed pietate ac religione omnes gentes, nationeſque ſuperavimus. De Haruſp. reſp.*

VIII. *Tant de Loix différentes.*] Il y a dans le Latin, *qui Æliam legem, qui Juniam & Liciniam, qui Cæciliam & Didiam*; mais j'ai trouvé plus à propos d'abréger de la ſorte, puis que cela ne rend pas moins le ſens, que de nommer toutes ces Loix. J'ai dit plus haut (*) ce que c'étoit que la Loi *Ælia*. La plus ancienne de deux autres, appellée *Cæcilia* (1) *Didia*, avoit été faite par un Métellus & un Titus Didius Conſul, trente-cinq ans avant la derniére, qui étoit appellée par la même raiſon *Junia Licinia*, ſi ſon nom n'eſt point corrompu, pour avoir été faite par Junius Syllanus, & Licinius Murena, ſucceſſeurs de Ciceron au Conſulat. Toutes deux étoient ſur le même ſujet, & dans le même ſens, excepté que la derniére impoſoit de plus grandes peines que la prémiére à quiconque y contreviendroit. Elles défendoient à quelque Magiſtrat que ce fût d'en faire paſſer aucune, ſans l'avoir auparavant expoſée en Public, pour être éxaminée (2) par qui vouloit, pendant trois jours de foire pour le moins. C'étoit dix-ſept jours en tout, parce que les foires ne ſe tenoient que tous les neuf jours. Il faut que Vatinius ou Céſar même n'euſſent pas obſervé cette formalité ſi eſſentielle, & ſi utile, dans les Loix qu'ils avoient déja propoſées cette année au tems de cette Lettre. Les Auteurs de cette excellente police n'avoient pas crû, qu'il fût beſoin d'être

ſavant pour juger de la bonté d'une Loi nouvelle. Ils croioient ſans doute au contraire, qu'il faloit pour la recevoir, que l'utilité en fût ſi évidente, que les plus groſſiers d'entre le Peuple la puſſent reconnoître. Et pourquoi non? puis qu'elle ne pouvoit être juſte, qu'autant qu'elle alloit au ſalut & aux avantages du Peuple, qui n'avoit que faire d'habileté pour ſentir ce qui lui étoit ſalutaire & utile. (1) *Philipp. 3. pro Domo. in Vatin.* (2) *Dioniſ. Halicar. l. 7. Varr. de re ruſtica. l. 2. de lege Agraria 2. Lett.* XVI. *Rem.* XXXVI.

IX. *Donné des Roiaumes aux Princes.*] Outre Ptolomée Roi d'Egipte, & Tigranes Roi d'Arménie de qui j'ai déja parlé, Céſar avoit auſſi fait reconnoître Arioviſte Roi & Ami du Peuple Romain. *l.* 1. *Bell. Gall. & 3. Bell. Civil.*

X. *Si l'autorité du Sénat y parut odieuſe au point qu'elle y fut portée.*] Il veut parler de la procédure extraordinaire, que le Sénat l'obligea de faire pendant ſon Conſulat contre les cinq principaux complices de Catilina, qu'il fit étrangler en priſon ſans aucune formalité.

XI. *Qu'ils couvrent de la Robbe d'Augure.*] Le mot Grec dont cette Robbe eſt apellée dans le Texte, montre qu'elle étoit de pourpre à double tienture, au lieu que celle de Rois (1) étoit mêlée de blanc. Cette ſorte de pourpre étoit ſi rare & ſi précieuſe, qu'on trouva mauvais que Lentulus Spinter (2) en fit ſa robbe d'Edile Curule quatre ans ſeulement avant cette Lettre, d'où il paroît à quel point l'uſage en étoit encore récent. (1) *Servius l. 7.* (2) *Plin. l. 6. c. 39.*

XII *Le gouettre de Vatinius.*] C'eſt qu'il eut l'audace de prétendre à la Place d'Augure dont j'ai parlé ſi au long, vacant par la mort de Métellus Céler. L'indignation que Ciceron devoit avoir de cette prétention eſt facile à juger, par ce que j'ai dit de l'importance de cette Charge, & par le mépris qu'il avoit pour Vatinius. Cette indigna-

dignation fut ſi grande, qu'il reprocha encore quatre ans après à Vatinius cette prétention, comme le plus grand de tous ſes crimes. C'eſt dans l'invective contre lui qui eſt venuë juſqu'à nous. *In Vatin.*

XIII. *Vous verez, non-ſeulement ceux à qui on n'a rien à reprocher, mais Caton même, plus puiſſant que jamais.*] Ciceron ſe trompa dans cette conjecture. A l'exception de faire Vatinius Augure, à quoi on n'avoit garde de ſonger, on ne peut pas diſpoſer de tout avec plus de hauteur que Céſar & ſes fauteurs firent pendant cette année & la ſuivante, qui ne fut qu'une ſuite de celle-ci. Cependant, cela ne ſoûleva point les eſprits, & le bon Parti n'en fut pas plus fort, comme Ciceron le penſoit: au contraire, ſon éxil, qui fut le dernier effet de l'union de Céſar avec Pompée & Craſſus, acheva d'abattre ſa faction, en ſorte, que jamais elle ne s'en releva bien. Mais, on croit facilement ce qu'on deſire, & Ciceron n'avoit pas grand tort de penſer, que les eſprits n'étoient pas ſi abatardis, & ſi diſpoſez à ſouffrir la tirannie, que l'événement le fit paroître.

XIV. *Vôtre Interlocuteur Clodius.*] Ciceron nomme ainſi Clodius à cauſe des entretiens fréquens qu'il avoit avec Atticus, ainſi qu'il paroît par ces Lettres même.

XV. *J'aime mieux être mal conduit, que de bien conduire une barque remplie de paſſagers ſi ingrats.*] Si tous les honnêtes gens, qui ont manié les affaires publiques, avoient été auſſi délicats que Ciceron l'eſt ici, ils les auroient abandonnées en proie aux méchans, au lieu de les en garder: car il eſt difficile qu'une pareille barque ait beaucoup de paſſagers reconnoiſſans. Mais, bien loin de ſe dépiter comme lui, ils ſe ſont toûjours obſtinez à la conduire, tant qu'il leur a été permis; par un motif plus élevé, que de s'attirer l'eſtime du Peuple. Pour un Philoſophe comme Ciceron,

ron, c'étoit être trop ſenſible aux ſentimens du Vulgaire, & eſtimer bien peu pour elle-même la probité qu'il y a, à faire valoir au profit du Public, ſoit ingrat, ſoit reconnoiſſant, les talens qu'on a reçûs de la nature pour le ſervir.

LETTRE DIXIEME.

Même Année DC. XCIV. des trois Tavernes à Rome. C'eſt la douziéme dans toutes les autres Editions.

QUOI! ceux même qui ont fait Clodius Plébéïen lui en conteſteront la qualité (*I*)? C'eſt régner que cela (*II*), & de la maniére du monde la plus inſuportable. Qu'il me faſſe ſeulement ſommer de déclarer ce que j'en ſai; j'atteſterai hautement comment nôtre Pompée (aiant l'honneur (*III*) d'être Collégue de Balbus) (*IV*), m'a conté lui-même à Antium, qu'il avoit ſervi d'Augure dans cette Affaire.

O les agréables Lettres que les deux que j'ai reçûës de vous à la fois! Je ne ſai quelles bonnes nouvelles vous mander en revanche; je devrois pourtant bien vous en envoier quelqu'une. Apprenez une rencontre. Dans le tems que j'arrivois d'Antium aux trois Tavernes, par le grand chemin d'Appius (*V*) le dix-neuviéme Avril (*VI*), voici arriver mon favori Curion (*VII*), & en même tems le garçon qui m'aportoit vos Lettres. Curion me demande ſi je n'ai rien ouï dire de nouveau? Je répons que non. Clodius demande le Tribunat, reprend-il: que

que vous en ſemble? Il eſt le plus grand ennemi de Céſar, & c'eſt pour caſſer tout ce que Céſar a fait dans ſon Conſulat. Que fait Céſar là-deſſus, lui ai-je demandé? Il nie, me répond-il, d'avoir contribué en aucune maniére à l'adoption de Clodius. Curion s'eſt déclaré enſuite ſur la haine que lui, Memmius, & Métellus Népos (*VIII*), ont pour le même Céſar. Je l'ai embraſſé là-deſſus pour le congédier, par pur empreſſement de lire vos Lettres.

Qu'on a tort de dire que la vive voix eſt plus expreſſive que l'écriture! Combien ai-je plus appris par ce que vous me mandez, que par cet entretien, des nouveaux projets que Céſar fait tous les jours; des deſſeins de Clodius; des efforts de ſa Sœur pour l'animer encore davantage; du Porte-Enſeigne de la ſédition (*IX*); des Lettres écrites à Pompée; de la converſation de Théophanes (*X*) avec Memmius? Dans quelle impatience m'avez-vous mis du feſtin délicieux dont vous me parlez? J'en ſuis dans une curioſité très-avide. Cependant, je juge bien que ce ne ſont pas des choſes à écrire; j'aime mieux attendre que vous me les diſiez.

Quant aux inſtances que vous me faites de compoſer, la matiére croît bien, comme vous dites; mais elle n'eſt pas encore aſſez repoſée; elle bout toûjours. Quand elle ſera bien éclaircie (*XI*), alors je pourai ſavoir ce que j'en ferai. Si vous n'êtes pas ſervi auſſi-tôt que vous voudriez, du moins le ſerez-vous le prémier, & peut-être long-tems le ſeul.

Vous avez raiſon d'aimer Dicearque; c'eſt un

un excellent homme, & un peu meilleur Citoien que nos injuſtes Maîtres. J'écris ceci à quatre heures du ſoir le même dix-neuviéme Avril que j'ai reçu vos Lettres, auſſi-tôt après les avoir lûës; mais je compte de n'envoier celle-ci que demain par la prémiere commodité qui ſe préſentera. Ma Femme a pris grand plaiſir à ce que vous m'écrivez, & vous ſaluë de tout ſon cœur; & Ciceron, autrefois Homme d'Etat, devenu Philoſophe, ſaluë Atticus, autrefois Philoſophe, devenu Homme d'Etat (*XII*).

REMARQUES.

I. QUoi! *ceux même qui ont fait Clodius Plébeïen lui en conteſteront la qualité?*] C'étoit Céſar & Pompée qui lui faiſoient cette chicane, parce qu'il ne leur étoit plus auſſi dévoué depuis ſon adoption, qu'il l'avoit été auparavant, & qu'ils avoient compté qu'il le ſeroit toûjours. L'emportement de Ciceron contr'eux en cet endroit, pour ſoûtenir la qualité de Plébéïen que Clodius n'avoit recherchée que pour le perdre, au lieu de les laiſſer faire, ou même de ſeconder l'eſſai qu'ils faiſoient pour la lui ravir après la lui avoir donnée, eſt une des plus groſſiéres illuſions que la paſſion ait jamais faite à un habile homme. Il s'imaginoit ſans doute de gagner, ou d'adoucir du moins Clodius par ce ſervice, & en même tems de le brouiller irréconciliablement avec Céſar & avec Pompée; au crédit deſquels il croioit ſans doute auſſi donner une atteinte conſidérable, en les convaiquant d'un fait véritable qu'ils vouloient nier. Mais il devoit faire réflexion, que quelque différens que ſoient les caractéres des méchans qui ſont liez d'intérêt, & quelque difficiles

ciles que leurs vûës ſoient à ajuſter, il n'eſt rien dont ils ne puiſſent plûtôt convenir, que d'épargner un homme de bien qui leur fait obſtacle; & s'il eſt aſſez crédule, comme Cicéron le paroît ici, pour s'arrêter aux meſintelligences paſſageres qui arrivent entr'eux, il en eſt toûjours la duppe tôt ou tard, comme Ciceron le fut. Les liaiſons fondées ſur le crime ſont les plus fermes de toutes; elles ſont néceſſaires, & les autres ne le ſont pas.

II. *C'eſt régner que cela.*] Ce paſſage eſt curieux pour ſavoir en quoi Ciceron faiſoit entr'autres choſes conſiſter la Tirannie. C'étoit donc à vouloir dans un tems, & ne vouloir pas dans un autre, qu'une même choſe fût valable, & eût été bien faite, ſans nul égard à la vérité, ni a la raiſon, & ſelon ſeulement qu'on avoit intérêt en ces différens tems à vouloir cette choſe, ou à ne la vouloir pas. *Si c'eſt régner que cela*, il y a bien plus de Rois qu'on ne penſe.

III. *Pompée* (*aiant l'honneur d'être Collégue*; &c.) Au Vigintivirat, comme on parloit alors, c'eſt à dire, l'un des vingt Commiſſaires choiſis par Céſar pour l'éxécution de la Loi des Champs, ainſi que je l'ai déja dit. Cicéron reproche cet Emploi à Pompée par cette paranthéſe, comme indigne de lui; ne fut-ce que parce qu'il le confondoit avec dix-neuf autres perſonnes, qui n'avoient pas commandé des Armées à vingt-trois ans comme lui, qui n'avoient pas été Conſuls ſept ans avant l'âge réglé par les Loix, & qui n'avoient pas triomphé des trois parties du monde. On ſera ſurpris, qu'il eût voulu prendre cet Emploi, qui le rabaiſſoit ſi fort au deſſous de Céſar, qui n'étoit pas encore alors ſon Beau-pére, mais on verra par la ſuite, que cet habile Beau-pére lui fit bien faire d'autres fautes encore plus groſſiéres. Cependant, comme les prémiéres fauſſes démarches, qui commencent à rendre mépriſable un homme qui a toûjours été admiré, ſont conſidérables, quel-

quelque légéres qu'elles paroiſſent en elles-mêmes, j'ai crû que celle ci étoit à remarquer.

IV. *Balbus.*] Rien ne fait mieux voir à quel point Pompée étoit diſtingué en ce tems-là, que ce reproche d'être Collégue de Balbus, qui étoit d'une naiſſance & d'un rang à remplir toute ſorte d'Emplois. Car ce n'étoit pas l'Eſpagnol de ce nom qui j'ai parlé; mais un homme de très-noble Famille Plébéienne, nommée *Attia*, originaire d'Aricie, Ville du Latium ſur le grand chemin d'Appius, bâtie par le chaſte Hippolite. Il s'appelloit *Marcus* il avoit été Préteur, & épouſé Julie ſœur de Céſar, de laquelle il eut une Fille, qui épouſa Octavius, de qui j'ai parlé ſur la ſeconde Lettre de ce Livre, & il en eut l'Empereur Auguſte. *Sueton. in Auguſt. c.* 4.

V. *Grand chemin d'Appius.*] On le nommoit ainſi, parce qu'il avoit été fait par un fameux Cenſeur de ce nom, ſurnommé l'Aveugle, de qui Clodius deſcendoit. Il commençoit à la porte Capéne, & alloit tomber près de Capouë dans un autre grand chemin nommé, *la Voie Latine.*

VI. *Le dix-nenviéme Avril.*] Il y a au Latin *Cerealibus.* C'étoit une Fête priſe des Grecs en honneur de la Déeſſe Cérés, (1) & en mémoire des courſes qu'elle fit pour chercher ſa Fille Proſerpine, & de la joie qu'elle eut de la trouver. Des Femmes de la plus haute condition, *vêtues* de blanc, y officioient, & on obſervoit d'en choiſir pour cet effet qui ne fuſſent pas en deuil. Ce fut ce qui obligea le Sénat après la bataille de Cannes, (2) de borner les deuils à trente jours, parce que ne ſe trouvant perſonne qui ne le portât, la célébration de cette cérémonie étoit devenue impoſſible. On y faiſoit un Sacrifice à la Déeſſe, de deux truies, l'une d'or & l'autre d'argent, au lieu de vraies victimes; (3) perſonne ne mangeoit ce jour-la avant la nuit, à cauſe que Cérés (4) avoit coûtume d'en uſer de même pendant

ſes

ſes courſes ; & l'on s'abſtenoit de boire du vin & de rendre le devoir conjugal. Les Jeux qui précédoient la ſolemnité, & qui duroient huit jours, à commencer le douziéme Avril, ſe faiſoient dans ce Cirque, & conſiſtoient principalement en une eſpéce de Proceſſion, où l'on portoit les Statuës des Dieux dans de petites tentes, tirées par des bœufs, des chevaux, ou des ânes. On y menoit auſſi des eſpéces de litiéres, dont l'uſage étoit venu de (5) Perſe, & qui étoient portées, comme les nôtres, par des mulets. On y traînoit pluſieurs chars vuides. Mais, ſur-tout, on y portoit un œuf, en grande pompe, de quoi il ne paroît autre raiſon, ſinon, qu'il repréſentoit la Terre (*6*), que Cérés parcourut preſque toute dans ſa recherche. Si les Aſtronomes modernes, qui ont découvert que la figure de cet Elément eſt ovale, & non pas ronde, comme on le croit communément, ſavoient cette particularité, ce ſeroit aſſurément pour eux une preuve, digne de l'importance de la queſtion. On jettoit au Peuple des noix, des pois chiches, & autres choſes ſemblables pour l'amuſer pendant la cérémonie ; & au lieu des combats à (7) cheval qu'on y donnoit au commencement, les Ediles y donnérent dans la ſuite des Gladiateurs, car c'étoient ces Magiſtrats qui en avoient l'intendance ; il n'y a qu'un ſeul exemple, qu'elle ait été ordonnée par un Dictateur, & ce changement (8) fut pris à mauvais augure. (1) *Feſtus* (2) *Tit. Liv. l.* 22. (3) *Alex. Neap. l.* 6. *c.* 19. (4) *Callimac.* (5) *Tertull. de Spect. c.* 7. (6) *Appoll. Rhod. l.* 27. *c.* 17. (7) *Dio. l.* 47. (8) *Tit. Liv. l.* 30.

VII. *Mon favori Curion* :) C'étoit le Fils, qui, tout débauché qu'il étoit, avoit trop d'eſprit & d'éloquence pour ne s'attacher pas à Ciceron, dans un âge, où l'ambition & le commerce du monde ne l'avoient pas encore corrompu.

VIII. *Memmius & Métellus Népos.*] Pour Mem-

Memmius, qui étoit, comme on a vû, un galand de profeſſion, il y a peu d'apparence qu'il haït Céſar par principe de probité; ce pouvoit bien plûtôt être par animoſité de ce que la Femme de Pompée, Mutia, n'avoit pas été ſi cruelle à Céſar qu'à lui, ainſi qu'on a vû ſur la XVIII. Lettre. Mais pour Métellus Népos, qui avoit été ſi fort lié d'intérêt avec Céſar, comme on a auſſi vû, (*) l'année de la Préture de Céſar, cela fait voir, que les deſſeins de ce grand homme ne lui réüſſirent pas ſans de grands obſtacles, puis qu'ils détachérent d'abord de lui ſes meilleurs Amis. Mais il trouva bien-tôt le moien de les ramener, & de leur faire ſouffrir dans lui ce qu'ils n'auroient jamais ſouffert en tout autre. (*) *Lettres à Pompée & à Métellus.*

IX. *Porte-Enſeigne de la Sédition.*] Il y a dans le Latin *Athenione*, qui eſt le nom d'un fameux Général des Eſclaves qui ſuſcita en Sicile la guerre que j'ai dit ailleurs que Craſſus avoit preſque achevée de terminer, quand Pompée alla partager avec lui la gloire de la finir. Mais il eſt certain par d'autres endroits de Ciceron; où il appelle Vatinius de ce même nom le *Porte-Enſeigne*, que c'eſt du même Vatinius qu'il entend parler ici.

X. *Théophanes.*] On peut voir la VII. Remarque ſur la V. Lettre de ce Livre.

XI. *Quant aux inſtances que vous me faites de compoſer, la matiére croît, mais elle n'eſt pas encore aſſez repoſée: elle bout toûjours. Quand elle ſera bien écluircie, &c.*] On voit bien qu'il entend parler de la compoſition de l'Hiſtoire qu'il a promis dans la Lettre VI. On ne ſauroit guére mieux exprimer l'incertitude étonnante du détail des événemens les plus publics, quand ils ne viennent que d'arriver. Rien n'eſt plus trouble pour l'ordinaire que la prémiére idée qu'on en a: La face véritable des Affaires n'eſt pas celle qui ſe préſente

d'a-

d'abord : Comme ceux qui ont un intérêt commun de les cacher, ne conviennent pas dans la maniére de les déguiſer, la difference des récits qu'ils en font en découvre la fauſſeté. Au contraire, tous les témoins déſintéreſſez qui en parlent dans la ſuite, (car ceux-là ne ſe preſſent pas tant que les autres d'en parler,) ſe trouvant conformes, parce que la vérité eſt une, ils ne laiſſent pas lieu de douter, qu'ils ne ſoient fidelles. Mais cette ſorte de confrontation ne ſe peut faire, comme on voit, qu'à la longueur du tems.

XII. *Ciceron, autrefois Homme d'Etat, devenu Philoſophie, ſaluë Atticus, autrefois Philoſophe, devenu Homme d'Etat.*] C'eſt une plaiſanterie de Ciceron, ſur ce qu'Atticus, qui paſſoit la plûpart de ſa vie en Gréce à philoſopher, ſe trouvoit à Rome dans un tems ſi turbulent, auſſi avant dans l'intrigue des affaires qu'il paroît par ces Lettres; pendant que Ciceron, qui avoit gouverné l'Empire dans un autre tems ſi difficile, faiſoit des Livres dans ſa Maiſon des Champs, & philoſophoit avec les campagnards de ſon voiſinage, comme on verra plus bas.

LETTRE ONZIEME.

Même Année DC. XCIV. du Bourg d'Appius à Rome. C'eſt la X. dans les autres Editions.

ADMIREZ ma gravité : Je n'irai point aux Jeux qui ſe feront à Antium. Puis que je ne veux pas qu'on me puiſſe ſeulement ſoupçonner d'avoir aucun plaiſir, ne ſeroit-il pas ridicule que je paruſſe tout d'un coup faire voiage pour en chercher un ſi exquis

quis & ſi indigne de moi ? C'eſt pourquoi, je vous attendrai à Formies juſqu'au ſixiéme : mandez-moi donc à cette heure quel jour vous viendrez. Je vous écris du Bourg d'Appius (*I*), à dix heures du matin ; je l'ai déjà fait peu de tems auparavant des trois Tavernes (*II*).

REMARQUES.

I. *Bourg d'Appius.*] C'étoit une petite Ville du Latium ſur la frontiére des Volſques, auprès des marais célébres, qu'on apelloit *Pomptina palus*, leſquels étoient environnez de pluſieurs autres Villes, & ſur le chemin de Formies où Ciceron alloit alors. On n'en peut rien dire de plus certain. *Horat. l.* 1. *Sat.* 5.

II. *Je l'ai déja fait un peu auparavant des trois Tavernes.*] Il ſuffit preſque de répéter ce Texte, pour rendre raiſon de ce que je mets cette Lettre après la précédente, qui eſt dattée ſi clairement des trois Tavernes, malgré toutes les autres Editions. Je ne comprens pas comment aucun Commantateur n'y a pris garde. Cette obſervation eſt trop facile pour eux. *Tranſvolat in medio poſita & fugientia captat.* Horat. Sat.

LETTRE DOUZIEME.

Même Année DC. XCIV. de Formies à Rome, peu de jours après la précédente. C'eſt l'onziéme dans les autres Editions.

LE croiriez-vous ? Il me ſemble d'être éxilé tout à fait, depuis que je ſuis à Formies

mies. Quand j'étois à Antium, il ne ſe paſſoit pas un jour que je ne ſuſſe ce qui ſe faiſoit à Rome, mieux que ceux qui y ſont; vos Lettres ne m'apprenoient pas ſeulement ce qui y arrivoit, mais auſſi ce qui arrivoit dans tout l'Empire, & ce qui y devoit arriver; au lieu que je ne ſai ici que ce que je puis tirer à la hâte de quelque paſſant. C'eſt pourquoi, encore que vous deviez bien-tôt venir, ne laiſſez pas de donner à ce porteur, que j'ai chargé de revenir toûjours courant, une longue Lettre bien remplie, qui m'apprenne, non ſeulement toutes vos actions, mais auſſi toutes vos penſées, & ſur tout, le jour que vous partirez de Rome. Je compte d'être ici juſqu'au cinquiéme. Mais ſi vous n'y venez pas avant ce tems-là, je vous verrai peut-être à Rome; car je n'oſerois vous inviter à Arpinum; dont je puis dire comme Uliſſe de ſon Ithaque, (*) *C'eſt une terre rabotteuſe; mais par-là même bonne à élever la jeuneſſe, & mes yeux ne connoiſſent point d'objet plus doux.* Voilà ce que je vous voulois. Prenez ſoin de vôtre ſanté.

REMARQUES.

* *C'Eſt une terre rabotteuſe, &c.*] Ce ſont deux Vers du neuviéme Livre de l'Odyſſée. La bonne qualité qu'Uliſſe y trouve à ſon Ithaque, à ce que dit Homére, qu'elle étoit *propre à élever les enfans, parce qu'elle étoit rabotteuſe*, & que Ciceron attribue auſſi à ſon Païs d'Arpinum, (*) fait voir juſqu'où alloit la prévention, où ces deux grands hommes étoient également en faveur de leur Patrie; comme ſi l'éducation des enfans dependoit de la terre. Il faloit avoir bien envie de

de louer ſon Païs, pour le relever par cet endroit-là, ſi la vanité & l'amour propre n'y avoient point de part. Je connois des gens très-vulgaires, qui ſont nez dans un Païs auſſi rabotteux qu'Ithaque & Arpinum puſſent être, & qui ne l'en eſtiment pas davantage pour cela, quoi qu'ils ne l'en aiment pas moins, & qu'ils en reſſentent vivement les malheurs. *De Legib. l. 2.*

LETTRE TREIZIEME.

Même Année DC. XCIV. peu de jours après la précédente, & de Formies à Rome.

QUEL meurtre ! que perſonne ne vous ait remis cette Lettre que je vous écrivis ſur le champ des trois Tavernes, en réponſe à celle que j'y reçûs de vous, & qui étoit ſi agréable. Vous ſaurez, que le paquet où je l'avois miſe fut porté le même jour chez moi, d'où il m'a été rapporté à Formies. J'ordonne qu'on vous la renvoie; vous y verrez le plaiſir que la vôtre m'avoit fait.

Je croiois bien ce que vous me mandez, qu'on ne dit mot à Rome; mais on ne ſe taît pas, je vous jure, en ces quartiers, & les païſans même ne peuvent plus ſouffrir la tirannie que vous ſouffrez. Si vous venez donc dans cette antique Leſtrigonie où je ſuis (*I*), c'eſt Formies que je veux dire, quels murmures n'entendrez-vous point? Que vous trouverez les eſprits irritez! Quelle haine pour nôtre ami Pompée; de qui le ſurnom de *Grand* s'uſe peu à peu avec celui du *Riche* Craſſus (*II*)! Vous me croi-

croirez ſi vous voulez; mais il eſt vrai, que je n'ai encore trouvé perſonne ici, qui ſouffre tout cela ſi doucement que moi. C'eſt pourquoi, philoſophons, ſi vous m'en croiez; il n'eſt rien de tel, je vous jure. Si vous avez les Lettres que vous attendiez pour vos Sicioniens (*III*), venez ici toûjours courant, je fais état d'en partir le cinquiéme Mai.

REMARQUES.

I. *L'Eſtrigonie.*] Ciceron apelle ainſi le lieu où il étoit, parce que la côte de la mer, où étoit ſitué Formies avoit été habitée anciennement par les Leſtrigons, qui étoient une eſpéce d'Antropophages venus de Sicile, à ce qu'il ſemble. *Odyſſ. l.* 10. *Plin. l.* 3. *c.* 5. *Cluver. Ital.*

II. *Pompée, de qui le ſurnom de* Grand *s'uſe peu à peu avec celui du* Riche *Craſſus.*] Que le ſurnom de *Riche* s'uſe peu à peu, il n'y a rien de ſurprenant, puis que la richeſſe même s'uſe auſſi, & que les ſurnoms vieilliſſent, ſelon Cicéron, comme les autres choſes qu'on a porté long-tems. Mais que celui de *Grand* s'uſe de même, cela eſt plus difficile à comprendre. Car, comme tout ce qui peut finir eſt petit, tout ce qui eſt vraiment grand l'eſt toûjours, & rien de périſſable ne mérite ce magnifique ſurnom. Mais, plus il eſt relevé, plus les hommes ſont indignez de l'avoir mal appliqué quand ils viennent à s'en appercevoir, & qu'ils reconnoiſſent que la grandeur qu'ils croioient naturelle & propre, n'étoit qu'artificielle & empruntée. Ils ne manquent point alors de ſe jetter dans l'autre excès, & de rabaiſſer avec emportement ce qu'ils avoient élevé ſans raiſon. Le reſpect même, que l'on conſerve dans les Monarchies pour les Rois morts, ne les en garantit pas;

& l'on peut voir à ce propos dans les prémiéres & les plus belles Lettres de Balſac, la demande qu'il fait, pourquoi on avoit ſurnommé de cette ſorte François Prémier : ſi c'étoit à cauſe de ſon nez, ou pour avoir battu les Suiſſes ?

III. *Si vous avez les Lettres que vous attendiez pour vos Sicioniens.*] Il faut que ce fuſſent des Lettres de recommandation, ou de contrainte, pour les obliger à lui paier les ſommes qu'on a vû qu'ils lui devoient, & pour leſquelles il n'avoit pû les pourſuivre, à cauſe de ce Sénatus-conſulte en faveur des Peuples libres, duquel il a été parlé dans les Lettres XVIII. & XIX. du prémier Livre.

LETTRE QUATORZIEME.

Même Année DC. XCIV. peu de jours après la précédente, & toûjours de Formies à Rome.

DANS quelle curioſité me mettez-vous du diſcours de Bibulus, & de vôtre entretien avec Clodia, auſſi-bien que du feſtin délicieux que vous ſavez ? Venez donc au plûtôt raſſaſier des oreilles affamées. Ce n'eſt pas que je ne juge bien que ce qu'il y a pour le préſent le plus à craindre eſt, que Pompée ſe ſachant déchiré par tout le monde, ne commence à s'emporter (*I*), s'il voit que les établiſſemens de Céſar ſoient ſi faciles à renverſer. Pour moi, je ſuis ſi énervé par cette oiſiveté dans laquelle nous languiſſons, que j'aime mieux être tiranniſé, que de combatre avec eſpérance de vaincre.

Quant

Quant aux inſtances que vous me faites toûjours de travailler à mon Ouvrage, cela n'eſt pas poſſible ici, grace aux aſſiduitez des gens de ce Païs. Il n'y a point de Maiſon de Ville plus publique que la Maiſon de Campagne que j'habite. Leur Tribu entiére (*II*), quoi que la plus nombreuſe de toutes, ne rempliroit pas davantage mon logis, qu'ils le rempliſſent. Paſſe pour la foule ; j'en ſuis délivré ſur les dix heures ; mais Caïus Arrius (*III*) eſt mon plûs proche voiſin, ou, pour mieux dire, nous demeurons enſemble, puis qu'il ne me quitte point ; & il refuſe même, dit-il, d'aller à Rome, afin de philoſopher ici tout le jour avec moi. Voici, d'un autre côté, Seboſus le bon ami de Catulus : où me tourner ? Je vous aſſûre que s'il ne vous étoit pas beaucoup plus commode que je vous attende ici, je m'enfuirois à Arpinum. Mais comptez que je ne vous attendrai pourtant que juſqu'au cinquiéme Mai ; car vous voiez avec quelles gens je ſuis obligé de commercer. La belle occaſion, pendant qu'ils ſont ici, pour qui auroit envie d'acheter le bien que j'y ai ! Comment voulez-vous avec cela, que j'entreprenne un travail de ſi grande application ? Cependant, vous aurez contentement, & je ne m'épargnerai pas.

REMARQUES.

I. C'*E qu'il y a le plus à craindre eſt, que Pompée ſe ſachant déchiré par tout le monde, ne commence à s'emporter.*] L'événement fit voir que Ciceron le connoiſſoit mal. Il n'étoit pas, comme on a dit de Céſar,

Grand par lui-même & fier de ſa propre grandeur;

& n'avoit pas aſſez de vigueur de génie, pour prendre le parti que Ciceron appréhendoit. Cet Orateur en jugeoit ſans doute par raport à ce que Marius & Sylla firent dans des conjonctures ſemblables; mais ils n'étoient pas gens à s'étourdir, comme Pompée, par les oppoſitions, ainſi qu'ils le firent voir. Il parut au contraire viſiblement par la ſuite, que la tête lui tourna; & il ne revint à témoigner de la hauteur, que quand il ſe vit pouſſé, pour ne pas dire, porté par tout ce qu'il y avoit de conſidérable dans la République, faute d'autres Chefs auſſi renommez, & par un reſte d'admiration qu'on avoit conſervé pour les exploits de ſa jeuneſſe. Juſques-là, il ne fit que ruſer, ou ramper, comme on verra dans la ſuite de ces Lettres. Quand je conſidére la foibleſſe de ſon Caractére, & qu'on ne laiſſa pas pour cela de ſe repoſer entiérement ſur lui du ſalut de la République, je ne ſuis point ſurpris que, portant à faux, elle ſoit tombée en ruïne, comme un vieux bâtiment mal étaïé.

II. *Leur Tribu.*] C'étoit l'*Emilienne* (1) ainſi dite, parce que l'illuſtre Maiſon de ce nom en étoit; car pluſieurs Tribus des Champs avoient pris celui des meilleures Maiſons de la Ville qui en fuſſent. Ce fut depuis qu'un Appius Claudius Cenſeur, pour faire le populaire, introduiſit toute la canaille de Rome dans les Tribus de la Ville (2) où elle n'avoit jamais été admiſe, & dans leſquelles les anciennes Maiſons avoient été juſqu'alors. Ce mêlange rendit ces Tribus de la Ville ſi mépriſables, que ces anciennes Maiſons s'en tirérent, & aimérent mieux dès lors être cenſées dans les Tribus des Champs, où leurs principaux biens étoient ſituez. Il faut que ceux de la Maiſon des Emiliens fuſſent aux environs de Formies.

nies. 1. *Tit. Liv. l.* 38. (2) *l.* 8.

III. *Arrius & Seboſus.*] Ces deux importuns devoient être d'autant plus à charge à Ciceron, qu'ils ſont ſi obſcurs, qu'on n'en ſait rien davantage : & c'eſt une choſe remarquable, qu'il eut la patience de les ſouffrir juſqu'au point qu'il raconte, étant d'un rang à pouvoir avec bien-ſeance congédier des gens de leur ſorte ; mais, un honnête homme n'uſe jamais de tout ſon droit.

LETTRE QUINZIEME.

Même Année DC. XCIV. peu de jours après la précédente, à la fin d'Avril, & toûjours de Formies à Rome.

JE le vois comme vous le dites, que tout eſt auſſi incertain dans la République, que vous me le faites dans vos Lettres. Cependant, cette diverſité même de diſcours & d'opinions me fait plaiſir à ſavoir ; car il me ſemble être à Rome quand je lis ce que vous m'écrivez, & qu'on me dit tantôt une choſe, tantôt une autre, comme il arrive dans les conjonctures de l'importance de celle-ci. Une choſe ſeulement ne ſaurois-je imaginer, quel expédient on peut trouver pour éxécuter ſans oppoſition la Loi des Champs (*I*). Quant à la magnanimité que Bibulus a fait paroître, en remettant à un autre tems l'Aſſemblée de l'Election (*II*), elle ne fait que marquer ſon ſentiment, ſans remédier à rien dans la République. Eſt-ce que Clodius mettra ordre à tout (*III*) ?

Qu'on le faſſe, je le veux, Tribun du Peuple; ne fut-ce que pour vous faire revenir plûtôt d'Epire (*IV*); car je ne voi pas comment vous pourriez plus vous paſſer alors de le voir; ſur-tout, s'il entreprend quelque choſe contre moi. En ce cas, je ne doute pas que vous ne voliez auſſi-tôt ici. Mais quand il ne me feroit rien, qu'il ravage, ou reléve la République, je m'attens à voir un beau ſpectacle, pourvû que vous y aſſiſtiez avec moi.

Dans le tems que j'écris ceci, ne voila pas Seboſus qui entre? Je n'ai pas achevé d'en gémir, que j'entens Arrius qui me donne le bon jour. Eſt-ce avoir quitté Rome que cela? Y étois-je expoſé à de plus grands fâcheux que ceux que j'eſſuie ici? Je m'irai plûtôt cacher *dans les montagnes de ma Patrie, & dans le lieu ſauvage de ma naiſſance*: enfin, ſi je ne puis être ſeul, j'irai plûtôt me cacher parmi de francs païſans, que de demeurer davantage avec ces gens ſi polis. Je vous attendrai pourtant juſqu'au quatriéme Mai, puis que vous ne m'écrivez rien de certain ſur vôtre venuë.

Ma Femme eſt charmée de vôtre aplication & de vôtre éxactitude (*V*) dans ſon affaire contre Mulvius (*VI*). Elle ne ſait point du tout, qu'en défendant ſa Cauſe, vous ſoûtenez en même tems les intérets de tous les poſſeſſeurs, comme vous, des Terres du Public. Cependant, elle ne veut rien paier pour les ſiennes (*VII*), quoi que vous payiez quelque choſe aux Publicains pour les vôtres (*VIII*). Elle vous ſaluë donc bien fort, comme fait auſſi le petit Ciceron, qui

ſe

ſe paſſionne déja pour le parti des gens de bien contre les Tyrans (*IX*).

REMARQUES.

I. *UNe choſe ne ſaurois-je imaginer, quel expédient on peut trouver, pour éxécuter ſans oppoſition la Loi des Champs.*] Ciceron dit cela ſur ce qu'Atticus lui avoit écrit, ainſi qu'on verra par la ſuivante, qu'un Ami de Céſar avoit dit, qu'il ſe faiſoit fort de trouver dans cette affaire un expédient qui ſeroit approuvé de tout le monde.

II. *La magnanimité que Bibulus a fait paroître, en remettant à un autre tems l'Aſſemblée de l'Election.*] Il importoit beaucoup à Céſar de faire élire pour l'année ſuivante des Conſuls qui lui fuſſent dévouez, parce que perſonne ne pouvoit s'élever avec tant d'autorité qu'eux, contre tout ce qu'il avoit fait. C'eſt pourquoi, ſon Collégue, qui obſervoit attentivement toutes ſes démarches, voiant qu'il avoit ſi bien fait ſa brigue pour le tems ordinaire de l'Election, qu'il auroit fait infailliblement élire qui il auroit voulu, Bibulus, dis-je, fit tout ce qui ſe pouvoit pour le déconcerter, en renvoiant cette Election à trois mois de là. Il eſt vrai que ce fut inutilement, & que Céſar n'en fut pas moins maître en Octobre, qu'il l'auroit été en Juillet, comme Ciceron le prévoïoit dès cette Lettre; car c'eſt ce qu'il veut dire quand il ajoûte, *que la magnanimité de Bibulus ne remédioit à rien*; mais, ce malheureux Conſul n'en étoit pas moins louable pour cela.

III. *Eſt-ce que Clodius mettra ordre à tout?*] Ceci ſe rapporte à ce qu'on a vû dans la X. Lettre de ce Livre, où Curion aſſure Ciceron, que *Clodius étoit* devenu *le plus grand ennemi de Céſar, & qu'il demandoit le Tribunat pour faire caſſer tout ce que Céſar avoit fait.*

IV. *Qu'on le faſſe Tribun du Peuple, ne fut-ce que pour vous faire revenir plûtôt d'Epire.*] Comme c'étoit l'année ſuivante que Clodius vouloit être Tribun, Atticus qui devoit partir de jour à autre pour la Gréce, y devoit être apparemment encore en ce tems-là; & c'eſt pourquoi, Ciceron, qui ſavoit que ce Tribunat le menaçoit plus que Céſar, prevoiant bien que le crédit d'Atticus lui ſeroit alors néceſſaire, le préparoit au retour même avant le départ. Car ce qui ſuit immédiatement après; *je ne voi pas comment vous pouriez plus vous paſſer alors de le voir*, n'eſt qu'une maniére de plaiſanterie, pour dire qu'Atticus ne manqueroit pas de s'en revenir auſſi-tôt.

V. *Ma Femme eſt charmée de vôtre aplication dans ſon affaire. Elle ne ſait point qu'en défendant ſa Cauſe, vous ſoûtenez en même tems les intérêts de tous ceux qui poſſédent, comme vous, de Terres du Public.*] Ceci fait voir que les plus honnêtes gens de ce tems-là ne diſoient pas à leurs Femmes tout ce qu'elles auroient voulu ſavoir. Cela eſt d'autant plus remarquable que celle-ci étoit hautaine, & que ſon Mari la craignoit beaucoup; mais il étoit aparemment bien-aiſe, qu'elle tint compte à ſon Ami d'une obligation qu'elle ne lui avoit pas, & qu'elle crût qu'il ne faiſoit que pour elle ce qu'il faiſoit auſſi pour lui-même.

VI. *Contre Mulvius.*] Il y a aparence que c'étoit l'Agent du Parti, ou le principal Traitant.

VII. *Elle ne veut rien paier pour les ſiennes, quoi que vous payiez pour les vôtres.*] Pour entendre cette affaire, il faut ſavoir, qu'il y avoit de trois ſortes de Terres du Public; les unes, qu'on abandonnoit entiérement aux Colonies qu'on y envoioit; d'autres, que les Cenſeurs donnoient à Ferme au nom de la République pour cinq ans ſeulement; & une troiſiéme eſpéce qui eſt celle dont il s'agit ici, des Terres qui, étant entiérement déſolées par la guerre, & hors d'état de rien rapporter de long-

TAYLOR INST. OXFORD

ong-tems, avoient été affermées pour toûjours à ceux qui avoient voulu ſe charger de les rétablir, moiennant une certaine quantité de bois, (1) de fruit, & de bêtail qu'ils s'obligeoient d'en rendre, quand ils les auroient rétablies. Ce tribut avoit été aboli en *646.* par un Tribun nommé Spurius Thorius; (2) mais, comme c'étoit ſans raiſon, la Loi qu'il avoit fait paſſer pour cet effet s'étoit abolie d'elle-même par non-uſage; & les poſſeſſeurs de ces Terres, qui avoient des meſures à garder, comme Atticus, ne prétendoient point s'en prévaloir, & ne laiſſoient pas de paier ainſi qu'auparavant. Térentia, au contraire, qui n'étoit pas ſi politique, vouloit en toute maniére joüir du bénéfice de la Loi; & Atticus n'étoit pas fâché d'eſſaier de ſoûtenir cette Loi au nom de la Dame; ce qu'il n'auroit oſé faire au ſien propre. Car ſi cette tentative eût réüſſi par haſard, puis que ſon droit étoit le même que celui de Térentia, il s'en ſeroit prévalu auſſi-bien qu'elle ſans s'être commis.

VIII. Aux Publicains.] *Il y a deux Leçons au Texte Latin en cet endroit,* Publicanus, *&* Publicanis, *non ſeulement différentes, mais contraires en quelque ſorte, puis que ſelon l'une Atticus paioit aux Publicains, & ſelon l'autre il étoit lui-même Publicain. J'avois ſuivi dans le petit Livre* (*) *que j'ai deja cité pluſieurs fois, Gruterus & Boſius qui liſent* Publicanus; *mais il faut que ce fût par un trop grand empreſſement d'y établir l'opinion que je crois encore très véritable, mais qui, comme on a vû* (*), *ne manque pas d'autres preuves, qu'Atticus négocioit beaucoup en argent. Car, aiant mieux conſidéré cet endroit, j'ai trouvé l'autre Leçon de* Publicanis *préférable à celle de ces deux grands Critiques; peut-être parce que je n'ai plus beſoin de la leur pour établir mon opinion.* Homo ſum, humani nihil à me alienum puto. (*) *Ceſarion III. Journée.* (*) *Lettre* I. *de ce Livre, Remarque derniere & ailleurs.*

IX. *Le petit Ciceron, qui ſe paſſionne déja pour le parti des gens de bien contre les Tirans.*] Comme il n'avoit encore que cinq ans & quelques mois, puis qu'il n'étoit né, ainſi qu'on a vû, que le prémier jour de l'année 689. il paroît ridicule, qu'on lui attribuât déja des ſentimens, qui marquaſſent aſſez pour mériter de les écrire. Quelle apparence, dira-t-on, qu'un enfant de cet âge ſoit déja Républicain, qu'il ſache ſeulement ce que c'eſt que de l'être? Mais quiconque éxaminera ſans prévention la capacité des enfans, n'y trouvera rien d'incroiable. On trouvera, au contraire, qu'il étoit fort poſſible qu'on eût déja fait remarquer à celui-ci, ce que c'étoit que la Tirannie, & la Liberté, & il étoit plus poſſible encore, qu'en aiant une fois conçû l'idée, quelque foible, & imparfaite que fût cette idée, il eût en même tems conçû de l'averſion pour la Tirannie, & de l'inclination pour la Liberté. S'il s'agiſſoit d'une connoiſſance abſtraite qui demandât quelque raiſonnement pour y parvenir, il y auroit de la viſion à croire un enfant de cinq ans capable de cette idée; mais ne s'agiſſant, pour la lui donner, que de développer dans ſon eſprit les prémiéres & les plus ſimples notions que la nature y avoit renfermées, la haine pour l'injuſtice, & l'amour pour l'indépendance, je ne voi pas que cela fût ſi difficile. Il n'eſt pas, dis-je, fort difficile de faire comprendre à un enfant, dès qu'il peut parler, & entendre ce qu'on lui dit, qu'il eſt plus agréable pour lui de ne dépendre que de ſes Parens qui l'aiment, & qu'il voit tous les jours, que non pas de dépendre d'une autre perſonne inconnuë, qui peut, quand la fantaiſie lui en prendra, ôter le bien & la vie à lui & à ſes parens, impunément & ſans aucune raiſon: Que ni lui, ni eux, ne ſoient jamais ſûrs de tous ce qu'ils poſſédent, & qui leur fait beſoin: Qu'ils ſoient ſans ceſſe expoſez à le perdre, & incertain d'en jouïr le lendemain. La puiſſance arbitraire

eſt

eſt quelque choſe de ſi odieux en ſoi-même, pour ne pas dire de ſi horrible, que ceux même qui l'éxercent n'oſeroient trouver mauvais qu'on la déteſte, parce que perſonne ne veut avouer qu'il l'éxerce. Au contraire, le panchant à uſer de ſa volonté, ſuivant ſes propres lumiéres, imprimé en naiſſant dans le fond du cœur de tous les hommes, peut bien y demeurer inutile, par la force qui lie leurs bras & leurs jambes pour les empêcher de le ſuivre; mais il n'en ſauroit être effacé. L'homme étant auſſi eſſentiellement libre qu'il eſt homme, on n'a pas grand peine à lui faire ſentir le droit inviolable qu'il a d'agir par lui-même, ſi-tôt qu'il peut ſentir quelque choſe. Un enfant, à qui on ôte ſa bouillie quand il a faim, s'éléve auſſi naturellement contre cette violence, qu'un Général d'Armée à qui on ôte le commandement. Il eſt ſi doux d'être aſſuré de n'en pas changer malgré ſoi, que la raiſon eſt peu néceſſaire pour le perſuader. C'eſt une affaire toute de ſentiment, c'eſt un mouvement auſſi animal que ſpirituel, qui n'a beſoin de diſtinction, ni de réfléxion, & qui ne peut être matiére de doute. Cela étant, où eſt l'impoſſibilité qu'un enfant ſoit agité de ce mouvement comme un homme fait?

Mais, dira-t-on, quand cela ſeroit, n'étoit-il pas ridicule d'occuper l'eſprit d'un enfant à des choſes auſſi-éloignées que celle-là des devoirs & des beſoins de ſon âge? Quelle néceſſité, quelle utilité, de haïr les Tirans, à cinq ans & demi? La voici: Comme on ne ſauroit donner trop de facilité à l'eſprit pour comprendre les véritez importantes dans cet âge ſi tendre, où l'eſprit n'eſt pas moins foible que le corps; il eſt certain, que ſi l'on pouvoit les renfermer toutes dans une ſeule, ce ſeroit par celle-là qu'il faudroit commencer. Je dis la même choſe des ſentimens. S'il y en avoit un qui comprît tout ce que les autres ont de meilleur, y auroit-il de voie plus abrégée

pour enſeigner la vertu à un enfant, que de lui imprimer ce ſentiment là dans le plus profond du cœur, ſi-tôt qu'il en ſeroit capable? Or on ne peut nier, que l'averſion pour l'injuſtice; le mépris pour la rapine, l'éloignement de toute violence, l'horreur pour l'oppreſſion, enfin, l'indignation contre toute autorité illégitime, ne ſoient les ſentimens les plus importans, & qu'il preſſe le plus d'imprimer dans l'ame d'un enfant. Donc, puis qu'il n'y a point de paſſion qui renferme ſi parfaitement tous ces ſentimens ſi louables en un ſens, que la haine pour les Tirans, Ciceron n'avoit-il pas raiſon de croire qu'il ne pouvoit inſpirer trop tôt cette haine à ſon Fils?

LETTRE SEIZIEME.

Même Année DC. XCIV. & toûjours de Formies à Rome.

COMME je venois de ſouper, le dernier jour d'Avril, & que je commençois déja à m'aſſoupir, on m'a apporté la Lettre, où vous me parlez de la diſtribution des Terres de la Campanie. Que voulez-vous que je vous diſe? Cela m'a piqué d'abord ſi vivement, que mon aſſoupiſſement s'en eſt diſſipé; plûtôt pourtant par aplication d'eſprit, que par chagrin; & voici qui m'eſt venu en penſée là-deſſus.

Prémiérement, ſur ce que vous me mandez par vôtre précédente, qu'un des Amis de Céſar avoit dit, qu'il feroit une propoſition que perſonne ne deſaprouveroit, j'apré-

préhendois quelque choſe de pire, & je ne m'attendois pas qu'elle fût de cette nature. J'ai conſidéré enſuite pour me conſoler, que ſi toutes les promeſſes de donner des Terres, ſe terminent à celles de la Campanie, il n'y en a que pour cinq mille hommes des vingt mille à qui on en a promis (*I*), puis qu'il faut dix arpens à chacun; qu'ainſi, cela détachera infailliblement les quinze mille reſtans des intérêts de Céſar.

D'ailleurs, s'il y a quelque choſe qui puiſſe achever d'animer contre lui les eſprits des gens de bien, qui me paroiſſent déja aſſez émûs, c'eſt aſſurément cette affaire là; D'autant plus, que les terres de la Campanie étant aliénées de cette ſorte, & les péages de l'Italie ſupprimez (*II*), il n'y reſte plus autre revenu à la République que le vingtiéme (*III*), & il ne faut que deux mots du prémier Tribun qui s'en aviſera dans la moindre *Aſſemblée* du Peuple, pour le faire auſſi ſupprimer avec l'applaudiſſement de la canaille.

Pour nôtre Pompée, je ne ſai, je vous jure, à quoi il penſe. Il ne garde plus de meſures (*IV*), puis qu'il s'eſt laiſſé entraîner juſques-la. Car, il diſoit auparavant pour s'exuſer, qu'à la vérité il aprouvoit les Loix de Céſar; mais que c'étoit à Céſar & non pas à lui d'en répondre. Que celle des Champs en particulier lui avoit paru bonne; mais que ce n'étoit pas ſon affaire, ſi on avoit pû s'y opoſer ou non (*V*): Qu'il avoit auſſi trouvé à propos, qu'on terminât à la fin celle du Roi d'Egipte; mais qu'il n'étoit pas obligé de s'informer, ſi Bibulus avoit con-

ſulté les auſpices en même tems (*VI*). Quant aux Publicains, qu'il avoit été d'avis de la rémiſe qu'on leur avoit faite ; mais qu'il n'avoit pas pû deviner ce qui arriveroit alors au même Bibulus, s'il alloit à la Place (*VII*). Voilà ſes excuſes juſqu'à préſent. Mais que dira-t-il à cette heure? Répondra-t-il, que s'il a ôté la Campanie à la République, il lui a rendu le Mont Liban tributaire (*VIII*)? Prétend-t-il nous païer de cette raiſon? Je la ferai bien trouver bonne par force, dira-t-il, avec l'Armée de Céſar. Bien moins aſſurément, lui répondrois-je, avec cette Armée, qu'avec l'appui des ingrats, qui paſſent pour gens de bien; quoi qu'ils n'aient reconnu le mérite de mes actions, ni même de mes diſcours. Si je voulois me déclarer contr'eux, je trouverois bien, ſur ma parole, le moien de diſputer le terrain. Mais, mon parti eſt pris; & puis que vôtre Dicéarque s'accorde ſi mal avec mon Théophraſte, que le vôtre eſt pour la vie active, & le mien pour la ſpeculative; je veux qu'ils ſoient tous deux contens de moi. Je penſe en avoir aſſez fait pour le vôtre; il eſt tems que je ſatisfaſſe cette autre Secte, à ſon tour, qui non ſeulement me permet de me repoſer, mais qui me blâme de ne l'avoir pas toûjours fait. Donnons-nous donc tout entiers, ô mon cher Titus! à nos chéres études, & revenons à une occupation qu'il ne faloit jamais quitter.

Pour ce qui eſt de la Lettre de mon Frére (*X*), elle m'a paru, comme à vous, compoſée de parties fort contraires (*XI*) : il déplore au commencement ſon ſéjour en Aſie, d'une maniére à faire pitié à tout le monde; puis, il

il oublie tout d'un coup ſa douleur, pour me prier de corriger, & de publier la Relation qu'il fait de ſon Gouvernement. Vous remarquerez, s'il vous plaît, ce qu'il dit ſur le péage du ſimple tranſport des Marchandiſes (*XII*); qu'il a renvoié l'affaire au Sénat, de l'avis de ſon Conſeil (*XIII*). Il faut qu'il n'eût pas reçû la Lettre où je lui mandois, après avoir bien conſulté & éxaminé cette affaire, que ce péage n'eſt pas dû aux Publicains. Informez-vous un peu s'il n'eſt point encore venu de Grecs d'Aſie à Rome pour la ſolliciter (*XIV*); & ſi vous le jugez à propos, faites-leur connoître ce que j'en penſe. Si je puis leur faire rendre juſtice par le Sénat (*XV*), je tâcherai de faire entendre raiſon aux Publicains; mais, s'ils ne veulent pas l'entendre, je ne ſaurois qu'y faire: car, pour vous dire la vérité, j'aime mieux contenter toute l'Aſie en ceci, & en particulier les Négotians de cette Province, à qui la choſe importe extrémement, que les Publicains; & je prétens qu'elle n'importe pas moins à la réputation de mon Frére, & à la mienne. Mais pourtant je m'en remets à vous.

Dites-moi, je vous prie, ſi les Queſteurs héſitent encore ſur les monnoies d'Aſie. S'il n'y a pas d'autre moien de les mettre à la raiſon, après avoir tout eſſaié en vain, j'en viendrai aux derniéres extremitez (*XVI*). Je compte de vous voir à Arpinum. Vous y ſerez reçû ruſtiquement, puis que vous ne l'avez pas voulu être ici avec toutes les douceurs que la mer peut fournir.

RE-

REMARQUES.

I. *SI les promeſſes de donner des Terres ſe terminent à celles de la Campanie, il n'y en a que pour cinq mille hommes des vingt mille à qui on en a promis.*] Il faut que Céſar n'eût pas encore déclaré au tems de cette Lettre, qu'il joignoit dans ſa Loi des Champs aux Terres de la Campanie un autre Païs adjacent, nommé *Stellas*, d'une fertilité encore plus grande, & par cette raiſon même, Païs encore plus ſacré & plus inaliénable que ces Terres, par le moien duquel il ſatisferoit aux quinze mille hommes reſtans, dont Cicéron parle en cet endroit. *Suet. c* 20.

II. *Les péages de l'Italie ſupprimez.*] Ils l'avoient été l'année précédente, par une Loi que Métellus Népos avoit fait paſſer, en qualité de Preteur. (*) Il n'y a pas de plus grande marque de corruption du gouvernement de Rome au tems de ces Lettres, que cette Loi. Il faloit que l'amour de la République fût bien effacé des cœurs, pour la laiſſer ainſi ruïner afin de gratifier quelques Peuples particuliers à qui ces Péages étoient à charge. Puis que les revenus d'un Etat ne ſe tirent en diverſes maniéres que des Particuliers qui le compoſent, ſur tout, dans un Empire auſſi étendu que celui de Rome, où tous les Etrangers étoient barbares, & incapables de commerce, il étoit bien ſûr, que ſi on vouloit ſupprimer de cette ſorte tous les droits de la République qui étoient à charge à ſes Sujets, il ne lui reſteroit rien du tout; & c'eſt ce que Ciceron repréſente ici à Atticus. (*) *Dio. l.* 37.

III. *Il n'y reſte plus à la République que le Vintiéme.*] C'eſt ce qui a été expliqué au ſujet du Tréſor public, & qu'on apelloit *Aurum viceſimarium. Lettre* XVI. *Remarque* XXX.

IV. Il ne garde plus de meſures.] *C'eſt l'équi-*

valent

valent de deux vers de Sophocle qui ſont dans le Texte, à l'occaſion deſquels il y auroit lieu de débiter des éruditions fort curieuſes, ſur la maniere, dont ceux qui jouoient en ce tems-là des inſtrumens à vent ſe bandoient les jouës, afin qu'elles enflaſſent moins, & qu'ils en fuſſent moins difformes. Mais, outre que cela me paroît fort mal imaginé, puis que ce bandage, de la maniére qu'il eſt décrit, devoit faire un auſſi déſagréable effet, pour le moins, à la vûë, que l'enflure des jouës, quelque grande qu'elle pût être; il m'a ſemblé que ce ſeroit trop m'écarter de mon ſujet. Je comprendrois facilement, que ce bandage avoit été inventé plûtôt pour ménager le ſouffle, que pour empêcher la difformité, comme les Auteurs le diſent. Le ſens littéral des deux vers de Sophocle eſt, il ne ménage plus ſon halaine, il ſouffle à pleine bouche. *J'ai crû l'équivalent dont je me ſuis ſervi auſſi expreſſif, & plus agréable.*

V. *Que la Loi des Champs lui avoit paru bonne, mais que ce n'étoit pas ſon affaire, ſi on avoit pû, ou non, s'y oppoſer.*] C'eſt que trois Tribuns du Peuple s'y étoient oppoſez, & Céſar n'avoit pas laiſſé de paſſer outre, contre les régles. *In Vatin.*

V. *Qu'il n'étoit pas obligé de s'informer ſi Bibulus avoit conſulté les auſpices.*] Ciceron avoit raiſon de traiter de prétexte cette excuſe de Pompée; car elle étoit de mauvaiſe foi, puis que tout le monde ſavoit, que Bibulus conſultoit les Auſpices tous les jours, comme il s'en étoit déclaré, afin de rendre nul tout ce que Céſar faiſoit; car il n'étoit pas permis de rien faire de ſemblable les jours qu'on conſultoit les Augures. *Dio. l.* 38.

VII. *Il n'avoit pas pû deviner ce qui arriveroit au même Bibulus, s'il alloit à la Place.*] Lors que Bibulus alloit s'oppoſer à la remiſe que Céſar faiſoit aux Publicains d'un tiers du prix de leurs baux à ferme (*), on lui avoit jetté ſur la tête un panier d'ordures. Ce fut le commencement des affronts, & des violences qui lui firent prendre

dre le parti de ne plus ſortir de chez lui. *Plutarc. in Caton. Utic. c. 9. Lettre* IX. *Remarq.* VI.

VIII. *Dira-t-il qu'il a rendu le Mont Liban tributaire à la République, avant de lui ôter la Campanie?*] C'eſt une raillerie de la Conquête que Pompée avoit fait de la Judée, qui étoit tenuë en ce tems-là à Rome pour le plus miſérable Païs du monde en toute maniére. Ceci montre le peu de fond qu'on faiſoit ſur les tributs qu'on tiroit des conquêtes éloignées comme celle-là, en comparaiſon des revenus de la République en Italie, comme celui des Terres de la Campanie, le plus riche & le plus liquide de tous.

IX. *Si je voulois me déclarer contr'eux.*] Il entend parler des mêmes Grands, de qui il a cenſuré tant de fois le luxe, & la jalouſie contre lui. Mais il n'étoit pas capable pour cela de ſe *déclarer contr'eux*, parce qu'ils ne laiſſoient pas d'être, dans le fond, du bon Parti auſſi-bien que lui; quoi qu'il prétendît ici, que leur nonchalance à défendre la République, de concert avec lui, & ſelon ſes lumiéres, étoit en effet le plus fort appui de ceux qui la bouleverſeroient.

X. *Dicéarque.*] Voiez Lettre II. Livre II. Remarque II. *Théophraſte*, même Livre, Lettre III. Remarque derniére.

XI. La Lettre de mon Frére m'a paru compoſée de parties fort contraires.] *C'eſt en peu de mots un portrait au naturel de l'étrange Caractére de ce Frére. Les deux mots Grecs qui ſont dans le Texte Latin ſont le commencement d'un Vers d'Homére au* XIV. *Livre de l'Iliade, dont le ſens entier eſt :* lion devant, dragon derriére, chimére au milieu. *J'ai encore crû cette fois, qu'il étoit plus agréable de me contenter de rendre le ſens, que de traduire à la Lettre.*

XII. *Sur le péage du ſimple tranſport des Marchandiſes.*] Les Publicains prétendoient, qu'on ne pouvoit tranſporter aucune manchandiſe ſans paier

un

un certain droit, quoi qu'elles ne ſortiſſent pas de la Province; & les Négocians d'Aſie prétendoient le contraire.

XII. *De l'avis de ſon Conſeil.*] C'eſt que tous les Magiſtrats qui commandoient dans les Provinces, comme Quintus Ciceron, étoient obligez de conſulter leurs Officiers ſubalternes dont ils compoſoient leur Conſeil, dans toutes les affaires importantes. *Verr. 7.*

XIV. *Grecs d'Aſie.*] Voiez Lettre XV. du II. Livre, Remarque II.

XV. Si je puis leur faire rendre juſtice par le Sénat, *c'eſt-à-dire, leur faire donner gain de cauſe, puis que Ciceron s'eſt déclaré qu'il trouve la leur bonne. Il y a dans le Latin,* ſi poſſum diſcedere, *ce qui ſurprendra ſans doute ceux qui ne ſavent pas cette Langue parfaitement. C'eſt une expreſſion fondée ſur la maniére dont on opinoit au Sénat, qui ſeroit fort longue, & peu agréable à expliquer, & qui revient au ſens que j'ai rendu.*

XVI. *S'il n'y a pas moien de mettre les Queſteurs à la raiſon, j'en viendrai aux derniéres extrémitez.*] Ciceron ne pouvoit entendre par là, que de recourir aux Tribuns du Peuple, pour contraindre les Queſteurs à faire raiſon à ſon Frére, & à le paier à Rome en eſpéces Romaines, comme ils y étoient obligez, & non pas en Aſie, de la monnoie que Pompée y avoit laiſſée. Or cela n'auroit pas plû au Sénat, qui n'aimoit pas qu'on recourût aux Tribuns pour des affaires comme celle-ci, qui n'étoient pas immédiatement de leur Juriſdiction.

LETTRE DIXSEPTIEME.

Même Année DC. XCIV. peu de tems après la précédente, & toûjours de Formies à Rome.

JE le croi comme vous le dites. Pompée commence à s'emporter (*I*); il n'eſt rien qu'on n'en doive craindre, & il viſe ſans doute à la Tirannie. Que veut dire autre choſe ſon mariage inopiné avec la Fille de Céſar (*II*), la part qu'il a priſe à l'affaire de la Campanie (*III*), & la profuſion des derniers publics (*IV*)? Quand il n'y auroit rien à craindre de plus, ce ſeroit toûjours trop. Mais la choſe eſt de telle nature, qu'il eſt impoſſible qu'elle en demeure là; car, où eſt l'avantage pour eux en tout ceci, s'ils n'avoient point de vûë plus éloignée? Ils n'en ſeroient pas venus ſi avant, s'il n'avoit pas été néceſſaire d'y venir pour acheminer de plus mauvais deſſeins. Grands Dieux! Mais, comme vous dites, environ le dixiéme Mai nous ne pleurerons pas pour cela enſemble à Arpinum; ce ſeroit avoir bien mal emploié tout le tems que nous avons mis vous & moi à l'étude: nous en parlerons tout à nôtre aiſe. Ce n'eſt pas tant quelque raion d'eſpérance qui me conſole encore, que l'indifférence profonde à laquelle je ſuis parvenu; ſur tout, pour les affaires publiques. Il y a dans la partie de mon ame qui eſt capable de légéreté & de vanité, quelque ſorte de joie ambitieuſe & maligne ſur ce ſujet. Je

ſouf-

ſouffrois avec peine que les ſervices de Pompée paruſſent à la poſtérrité plus grands que les miens (*V*). Il m'a bien délivré de cette inquiétude là; car il eſt tombé ſi bas, que les plus mépriſables Citoiens (*VI*) ſont à préſent élevez, en comparaiſon de lui. Mais nous cauſerons de cela à loiſir. Voiez ſi vous pouvez vous trouver à Rome quand j'y arriverai. Si vôtre commodité le permet, vous me ferez plaiſir; ſinon, & que vous veniez ici comme vous dites, ſachez de Théophanes (*VII*), comme je ſuis dans l'eſprit de ce Héros dégradé. C'en eſt aſſez pour vous obliger de vous en informer avec vôtre affection ordinaire; ce que vous m'en rapporterez me ſervira de régle; nous pourrons former nos conjectures ſur ce qu'il vous dira.

REMARQUES.

I. *Pompée commence à s'emporter*, &c.] Voiez la Remarque I. ſur la XIV. Lettre de ce Livre.

II. *Que veut dire autre choſe ſon mariage inopiné avec la Fille de Ceſar?*] Ceſar l'avoit euë de ſa prémiére Femme Cornélie. Ce mariage ſignifioit d'autant plus mal, qu'il paroiſſoit fort affecté; car, pour donner cette Fille à Pompée, il falut qu'elle fit divorce avec Quintus Servilius Cœpio ſon Mari, quoi que Cœpio ſe fût ſignalé en toute rencontre en faveur de Céſar contre Bibulus. Ce Cœpio étoit même un homme ſi fort à ménager pour eux, que pour le conſoler de ce qu'on lui ôtoit Julie, Pompée lui donna ſa propre Fille en mariage, qui étoit promiſe au Fils de Sylla. Cette alliance étoit donc en effet un coup d'État; mais

ce

ce n'étoit pas en faveur de Pompée; Car au lieu d'augmenter ſa puiſſance, elle le rendit plus mépriſable, en l'attachant néceſſairement à Céſar, par le moien de cette Femme, qu'il aima passionnément tant qu'elle vécut; mais, par un coup du deſtin, elle mourut à point nommé lors qu'il étoit tems pour Céſar de rompre avec Pompée.

III. *La part qu'il a pris à l'affaire de la Campanie.*] On a vû qu'il étoit l'un des vingt Preud'hommes commis à la diſtribution des Terres de ce Païs-là, *Lettre X. Remarque III.*

IV. *La profuſion des deniers publics.*] Outre la diſtribution de ces Terres, & de cet autre Païs nommé *Stellas*, dont j'ai parlé, la Loi de Céſar portoit encore, qu'on acheteroit, des deniers de l'Etat, ce que les Particuliers poſſédoient dans les mêmes Païs, afin de le diſtribuer de même au Peuple. Les autres points furent éxécutez d'abord comme on a vû, mais celui-ci ne le fut jamais, parce que le fond deſtiné à cet achat fut emploié ailleurs l'année ſuivante pendant le Tribunat de Clodius, & donné à l'un des Conſuls pour les fraix de la guerre qu'il alloit faire en Syrie. *Pro Domo.*

V. *Je ſouffrois avec peine que les ſervices de Pompée paruſſent à la poſtérité plus grands que les miens.*) Je n'oſerois prononcer s'il y avoit de la foibleſſe dans ce ſentiment de Ciceron; mais je ſai bien que la franchiſe avec laquelle il l'avouë ici à Atticus, & la maniére dont il le tourne, a quelque choſe de fort noble, & de fort élevé. Et pourquoi trouveroit-on ce ſentiment mauvais, après que toute la Gréce a trouvé bon, que les trophées de Miltiade empêchaſſent Thémiſtocle de dormir?

VI. Les plus miſérables Citoïens.) *J'ai trouvé à propos de rendre comme cela le* Phocis curiana *du Texte Latin, qui ne pouvoit vouloir dire autre choſe, & que tous les Commentateurs, qui s'y ſont épuiſez*

en

en conjectures ridicules, auroient bien mieux fait de reconnoître, comme Manuce a fait, pour un endroit inintelligible.

VII. *Théophanes.*) Lettre V. du ſecond Livre, Remarque VII.

LETTRE DIXHUITIEME.

Même Année DC. XCIV. de Rome où Ciceron étoit retourné vers la fin de Mai, en Epire où Atticus étoit allé.

J'AI reçû quelques Lettres de vous, où je vois l'inquiétude & la curioſité où vous êtes de ſavoir ce qui ſe paſſe de nouveau. Nous ſommes pris de tous côtez, & réſolus à la ſervitude. La mort & l'éxil, qui ſont bien moins à craindre, nous le paroiſſent davantage. Cet étrange état cauſe un gémiſſement général, & cependant perſonne n'oſe dire un ſeul mot pour y remédier. Le but de ceux qui gouvernent eſt, à ce que je juge, de ne laiſſer rien à donner. Le jeune Curion eſt le ſeul qui parle, & qui s'oppoſe ouvertement. On lui applaudit de toutes parts; on l'accable d'honneurs dans la Place publique, & les gens de bien lui témoignent toute l'affection imaginable, au lieu qu'au contraire ils accablent Fuſius, de huées, de ſifflemens, & d'injures. Tout cela ne donne aucune eſpérance, & augmente le mal; puis qu'il paroît clairement par ces démonſtrations, que nos Citoiens ne manquent pas de bonnes intentions, mais ſeulement de liberté. N'atendez pas que je vous rende compte

te de tout en détail : qu'il vous ſuffiſe, que les choſes ſont amenées à tel point, qu'il n'y a plus d'eſpérance de voir jamais, non pas même les Magiſtrats libres (*I*), à plus forte raiſon les Particuliers. Cependant, parmi toute cette opreſſion, on parle plus hardiment que jamais; mais ce n'eſt que dans les converſations & à table. La douleur commence à devenir plus forte que la crainte : cependant, le deſeſpoir eſt encore plus grand, que, ni la crainte, ni la douleur.

Il eſt même ordonné par un article de la Loi des Champs, que tous Prétendans promettront deſormais avec ſerment en pleine Aſſemblée du Peuple, de ne propoſer quoi que ce ſoit au contraire de cette Loi. Aucun ne s'en eſt défendu, excepté Latérenſis (*II*), qu'on croit avoir fait ſagement de ſe déſiſter de ſa prétenſion au Tribunat, plûtôt que de jurer. Mais je ne veux plus vous parler de la République. Je ſuis trop affligé, & je ne ſaurois vous en rien dire ſans une extrême douleur. Je me ſoûtiens aſſez noblement en comparaiſon des autres; mais non pas avec la hauteur convenable à mes actions paſſées. Céſar me propoſe, le plus honorablement du monde, d'aller ſervir ſous lui de Lieutenant en Gaule; ſi je n'aime mieux me faire députer pour aller rendre quelque vœu (*III*). Mais, cette derniére maniére de m'abſenter ne me garantit pas aſſez contre Clodius, & elle m'empêcheroit de me trouver ici à l'arrivée de mon Frére; l'autre au contraire eſt plus hors d'atteinte (*IV*), & me laiſſeroit en pleine liberté de revenir quand je voudrois. Je ne la refuſe point;

point; mais je ne croi pourtant pas que je m'en prévale; quoi que je ne le témoigne à perſonne. Je ne ſuis pas d'humeur à fuir; je brûle plûtôt de combattre. Tout eſt bien échauffé; mais je ne ſaurois qu'en juger; & vous ne parlerez de tout ceci à qui que ce ſoit.

Je vous avouë que je ſuis bien fâché que mon Frére ait affranchi Statius (*V*), auſſi-bien que de quelqu'autres choſes : mais, le calus eſt fait. Je voudrois bien, & je le ſouhaiterois même beaucoup, que vous fuſſiez ici; je ne manquerois, ni de conſeil, ni de conſolation; mais du moins, tenez-vous prêt à voler ſi je vous apelle.

REMARQUES.

I. *IL n'y a plus d'eſpérance de voir jamais, non pas même les Magiſtrats libres.*] Il dit cela à cauſe de ce qu'il dira plus bas, que Céſar obligeoit par ſa Loi tous les Prétendants aux Magiſtratures de s'engager par ſerment, à ne jamais rien propoſer contre cette Loi. Il paroît par cette précaution ſi extraordinaire, avec quelle ſolidité ce grand homme établit tout ce qu'il innova. Tels furent les fondemens qu'il jetta de ſa domination, ſi ſûrs & ſi durables, que dix ans d'éloignement de Rome ne pûrent les ébranler.

II. *Latérenſis.*] Il s'apelloit *Marcus*, & étoit d'une Maiſon Plébéienne nommée *Juventia*, fort noble, puis qu'il y avoit eu des Conſuls, & originaire de Tuſculum. Il avoit été Queſteur Provincial à Cyrenne en 69.

III. *Si je n'aime mieux me faire députer pour aller rendre quelque vœu.*] Ciceron Pélerin eſt quelque choſe de trop plaiſant pour le laiſſer paſſer

ſans en rire. On a vû ce que c'étoit que les Députations volontaires (*) en général, ç'en étoit ici une eſpéce particuliére, qui avoit pour prétexte d'aller à des Temples célébres rendre quelque vœu, qu'on feignoit d'avoir fait. (*) On remarque agréablement comment la crédulité des Peuples ſervoit de jouet à l'impoſture des Prêtres, & contraignoit les hommes les plus ſages de donner dans des pratiques ridicules, comme auroient fait les plus petites femmelettes. Il y avoit cette différence entre ce pélerinage prétendu, & la Lieutenance que Céſar offroit ſous lui en Gaule à Ciceron, que la durée de ces Lieutenances dépendant tout à fait du Proconſul qui les donnoit, on les quittoit quand on vouloit; car les Proconſuls ne refuſoient guére le congé à leurs Subalternes; ſur tout, quand ces Subalternes étoient du rang de Cicéron. Au lieu que quand on ſe faiſoit donner par le Sénat de ces ſortes de Députations volontaires, comme ces pélerinages, on les limitoit préciſément à un certain tems, qu'il n'étoit bienſéant, ni d'accourcir, ni de prolonger, parce que c'étoit une grace *toute pure; & c'eſt* pourquoi Ciceron dit ici, que cette Lieutenance étoit une maniére de s'abſenter, non ſeulement plus honorable pour lui, mais auſſi plus commode que ce pélerinage, parce qu'il lui importoit de pouvoir revenir quand il voudroit. (*) *Lettre X. du I. Livre, Remarque XVI.* (*) 4. *epiſt. l.* 4. *ad Attic.* 4. 15.

IV. *Cette derniére maniére de m'abſenter ne me garantit pas aſſez : l'autre eſt plus hors d'atteinte.*] Voici encore une autre différence bien plus importante entre ces deux ſortes d'abſences. C'étoit, qu'on ne pouvoit attaquer en Juſtice ceux qui étoient abſens pour la République, comme les Officiers de ſes Armées, qu'en leur donnant en cette conſidération tout le tems néceſſaire pour venir ſe défendre, & avec d'autres formalitez fort avan-

tageuſes pour eux, qu'on n'étoit point obligé de garder contre ceux qui étoient abſens pour leurs affaires particuliéres. Or Ciceron ſavoit de quoi il étoit menacé.

V. *Statius.*] C'étoit un eſclave de Quintus Ciceron, qui paſſoit pour le gouverner abſolument, ainſi qu'on verra plus bas. Comme ſon affranchiſſement confirmoit l'opinion qu'on avoit de ſon pouvoir ſur ſon Maître, Cicéron, à qui cette opinion ne plaiſoit pas pour l'honneur de ſon Frére, s'y étoit oppoſé de toute ſa force, & étoit inconſolable que ſon Frére n'eût pas laiſſé de l'affranchir.

LETTRE DIXNEUVIEME.

Même Année DC. XCIV. vers le milieu de Juillet, de Rome en Gréce encore.

BEAUCOUP de choſes m'inquietent; le trouble des affaires publiques; les dangers perſonnels que je cours; ſans parler de mille autres chagrins: mais rien ne me touche ſi fort que cet affranchiſſement de Statius. Eſt-il poſſible que mon Frére ait eu ſi peu d'égard à mes volontez? ou, s'il ne vouloit pas s'en abſtenir par déférence pour moi, qu'il ne s'en ſoit pas abſtenu par crainte de m'offenſer? Je ne ſai ce que je puis faire ſur ce nouvel Affranchi, & il n'a pas tant fait de mal qu'on dit. Pour moi, je ne ſaurois pas ſeulement me mettre en colére contre les gens que j'aime beaucoup, quelque ſujet qu'ils m'en donnent. Tout ce que je fais eſt de m'affliger, & je le fais étrangement.

Ces autres chagrins qui viennent des grandes affaires, comme les menaces de Clodius, & les aſſauts qu'il me prépare, me touchent médiocrement. Il me ſemble que je puis même y ſuccomber avec dignité; à moins que je n'aime mieux les éviter ſans peine, comme je le puis. *Ne dévriez-vous pas*, me direz-vous, peut-être, *être raſſaſié de gloire (I)? Songez pour l'amour de moi à vôtre ſûreté.* Malheureux que je ſuis, où êtes-vous? Rien ne vous échaperoit aſſurément; car pour moi, peut-être ſuis-je aveuglé, & trop paſſionné pour la probité (*II*). Aprenez qu'il n'y eut jamais rien de ſi honteux, de ſi vilain, de ſi déteſté par les gens de toute ſorte de conditions, de profeſſion, & d'âges, que l'état préſent des choſes; je dis déteſté, non-ſeulement à un point que je n'aurois jamais penſé; mais beaucoup plus que je ne ſouhaitois. Ceux qui ſe ſont rendus maîtres du Peuple en le flattant, ont porté ſi loin leur inſolence, que les plus retenus ne peuvent s'empêcher de les ſiffler. On éléve Bibulus juſqu'au Ciel; je ne ſai pourquoi (*III*): cependant on le louë, comme ſi *lui ſeul ſauvoit la République en temporiſant* (*IV*). Pompée, mon Idole, s'eſt ruïné lui-même; je ne ſaurois m'en conſoler. Il n'a perſonne pour lui; j'aprehende bien qu'il ne ſoit forcé par la crainte de demeurer attaché à Céſar & à Craſſus, quand il ne s'y tiendroit pas par inclination. Pour moi, ni je n'attaque leur Parti, à cauſe de l'amitié qui me lie à Céſar & à Pompée; ni auſſi l'approuvai-je, parce que ce ſeroit déſapprouver tout ce que j'ai jamais fait. Je me ſuis donc fraié un chemin tout par-

particulier. Le Peuple témoigne hautement ce qu'il penſe au Théatre, & dans les autres Spectacles. Aux derniers Gladiateurs, celui qui les donnoit, & ſes Amis qui l'aſſiſtoient, furent ſifflez de compagnie (*V*). Le Comédien Diphilus s'emporta ju'qu'à l'inſolence contre nôtre Pompée (*VI*) aux Jeux Apollinaires (*VII*). Le Peuple lui fit redire vingt fois ce même Vers (*VIII*):

Tu n'és devenu grand, que pour nôtre malheur (*IX*).

Cet autre fut aplaudi de tout le monde,

Tu gémiras un jour d'avoir pû trop de choſes (*X*):

& ainſi du reſte du rôle; car les Vers en ſont conçûs de ſorte, qu'on auroit dit qu'ils avoient été faits exprès pour Pompée par quelqu'un de ſes ennemis: comme encore la tirade qui commence par celui-ci,

Si l'on ne connoît plus de Loix, ni de Morale,

& qui fut reçûë avec les mêmes aplaudiſſemens pour l'Acteur, & la même Indignation contre Pompée. Céſar étant ſurvenu quand tout cela fut paſſé, le jeune Curion vint enſuite, & on lui aplaudit (*XI*), comme on faiſoit autre fois Pompée dans les meilleurs tems. Céſar en eſt outré. On dit qu'il écrit en diligence à Pompée, qui eſt retourné à Capouë. Il ne peut pardon-

ner ſur-tout aux Chevaliers, qui ſe levérent même pour faire honneur à Curion, & il eſt généralement irrité contre tout le monde. Il menace également d'abolir la Loi Roſcia (*XII*) & celle des Champs. Tout eſt en combuſtion, je vous aſſure. J'aurois bien mieux aimé, qu'on eût laiſſé paſſer ſes entrepriſes, ſans en faire de bruit (*XIII*); mais je doute que cela ſe puiſſe; le monde ne peut ſouffrir en ſilence ce qu'il ne ſauroit empêcher, & tout conſpire dans un même ſentiment, qui n'eſt ſoûtenu que par la haine.

Cependant, Clodius me menace, & ſe déclare ouvertement contre moi; l'affaire pour laquelle j'ai toûjours compté que vous voleriez ici va éclater. Il me ſemble que je ſuis aſſuré de tout ce qu'il y a de gens de bien qui me ſecondérent dans mon Conſulat, & même de pluſieurs autres de moindre vertu. Pompée me témoigne beaucoup d'affection. Il répond que Clodius ne propoſera rien au Peuple contre moi; en quoi il ne me trompe pas, mais il eſt trompé (*XIV*). Céſar m'a offert la place que Coſconius, qui eſt mort, avoit dans ſon Vigintivirat (*XV*). Ce ſeroit n'être choiſi qu'au défaut d'un autre; tout le monde s'en ſeroit moqué avec raiſon, & rien n'étoit moins propre à me garantir de Clodius: car cette Commiſſion eſt odieuſe aux gens de bien. Elle ne diminuëroit pas la haine que les méchans ont pour moi; & me feroit participer à celle que les honnêtes gens ont pour eux. Céſar ſouhaite toûjours de m'avoir pour Lieutenant (*XVI*); cette maniére d'éviter eſt plus honnête: mais je m'en excuſe pour le préſent. Que veux-

je

je donc? combattre? Je vous aſſure que je ne ſai ce que je veux. Encore une fois, plût à Dieu que vous fuſſiez ici; mais pourtant, attendez encore que je vous mande. Que vous dirai-je de plus? quoi? ce que je penſe. Il eſt ſûr que tout eſt perdu; car à quoi bon le diſſimuler davantage? J'écris ceci à la hâte; &, dans la vérité, avec crainte. Une autre fois, ou je vous manderai toutes choſes clairement, ſi j'ai quelque commodité fidelle, ou ſi je vous écris obſcurément, vous ne laiſſerez pas de m'entendre. Je m'appellerai Lælius, & vous Furius; le reſte ſera énigmatique. Je fais ma Cour ici, à vôtre Oncle, de toute ma force. J'apprens qu'on vous a envoié les Edits de Bibulus: Pompée eſt outré de douleur & de colére de ces Edits.

REMARQUES.

I. *NE dévriez-vous pas être raſſaſié de gloire?*] C'eſt le ſens des deux mots Grecs qui ſont dans le Texte, & qui veulent dire à la lettre, *aſſez de gland.* C'étoit une maniére de Proverbe (*) pour ſignifier, qu'il eſt tems d'être ſaoul d'une méchante viande, du moins quand on en a beaucoup mangé; & c'eſt une choſe ſinguliére, que l'homme du monde le plus avide de la gloire du monde ne ſe ſoit pû empêcher d'en reconnoître le peu de prix, quoi qu'il n'en pût connoître d'autre, en la comparant à la nourriture du plus vil & du plus impur de tous les animaux. Quelle eſtime en doivent faire des Chrêtiens? (*) *Manut.*

II. *Pourquoi êtes-vous abſent? rien ne vous échapperoit, car pour moi, peut-être ſuis-je trop paſſionné*

pour la probité.] Ce défaut eſt trop rare pour n'être pas difficile à comprendre. Il n'y a que ceux qui l'ont, & à qui il a fait faire de grandes fautes, qui ſoient Juges compétens de cet endroit. Il n'y a pas de gens qui aient plus beſoin d'un ami éclairé & fidelle pour les régler, comme Cicéron le reconnoît ici, & pour leur marquer préciſément juſqu'où ils peuvent porter l'honnêteté, ſans quelque eſpéce de déréglement; car il y en a à outrer l'honnêteté, comme à outrer les autres (*) choſes. Mais, malheureuſement pour eux, ce ſont auſſi les gens du monde, à qui il eſt plus difficile d'avoir un véritable ami; non ſeulement, parce que l'amitié ſuppoſe quelque conformité de mœurs, & que les leurs ſont fort rares, comme je l'ai dit d'abord; mais beaucoup plus, parce que leur caractére eſt une cenſure vivante de la conduite des autres, & que l'admiration qu'on ne peut s'empêcher d'avoir pour eux, eſt une ſorte de ſentiment, généralement parlant, à charge à la nature, & excite plûtôt l'envie que l'amour. (*) *Inſani ſapiens nomen ferat, æquus iniqui, Ultra quam ſatis eſt virtutem ſi petat ipſam.* Horat. Satyr.

III. *On éleve Bibulus juſqu'au Ciel; je ne ſai pourquoi.*] Il faut que Bibulus pût faire quelque choſe de mieux que ce qu'il faiſoit caché dans ſa maiſon, puis que Ciceron même, ſon Ami particulier, ne trouvoit pas que cela méritât le cas qu'on en faiſoit : ou peut-être, que Ciceron eût quelque jalouſie de la gloire extraordinaire, où Bibulus étoit par cette voie, encore plus extraordinaire.

IV. *On le louë, comme ſi lui ſeul ſauvoit la République, en temporiſant.*] C'eſt un Vers célébre du Poëte Ennius à l'honneur du Dictateur Fabius, que Cicéron fait entendre ici qu'on appliquoit en quelque ſorte à Bibulus; ſur ce qu'il faiſoit tout ce qui étoit en ſon pouvoir pour retarder les entrepriſes de Céſar, juſqu'à-ce que ſon Conſulat

fût

fût expiré, comme Fabius remit Rome de la conſternation où la bataille de Cannes l'avoit jetté, en différant de combattre Annibal. Tout le monde ſait qu'Ennius eſt un ancien Poëte Latin, des ordures duquel Virgile ſe vanta depuis de ſavoir tirer de l'or. Cet éloge de Fabius étoit d'autant plus fort dans ſa bouche, que ce Dictateur s'étoit toûjours oppoſé aux grandes & heureuſes entrepriſes du prémier Africain, à qui ce Poëte étoit ſi attaché, que leurs Statuës furent depuis miſes enſemble en marbre ſur le tombeau des Scipions (*). Les grands génies n'épouſent point les inimitiez; ils n'ont point d'attachement plus fort que celui qu'ils ont pour le mérite en quelque ſujet qu'ils le trouvent. (*) *Pro Archia.*

V. *Aux derniers Gladiateurs, celui qui les donnoit, & ſes Amis qui l'aſſiſtoient, furent ſifflez de compagnie.*] Il faloit que ce fût quelqu'un de la faction de Céſar, mais je n'ai pû découvrir qui c'étoit, à moins que ce ne fût Gabinius.

VI. *Le Comédien Diphilus s'emporta juſqu'à l'inſolence contre Pompée.*] Quoi que les plus habiles Commentateurs prétendent que Pompée étoit abſent, parce qu'il paroît par la ſuite de ces Lettres, qu'il fut pendant tout ce tems-là à Gapouë, à l'éxécution de la Loi de Céſar; néanmoins, il eſt ſi peu concevable, comment ce Comédien auroit pû lui appliquer ſi clairement les Vers de la Piéce, s'il n'avoit pas été préſent, qu'on ne ſauroit douter qu'il ne le fût. Ne pouvoit-il pas être venu à Rome dans le tems de ces Jeux, peut-être même pour les voir ? puis que Valére Maxime dit poſitivement, que le Comédien le montra de la main (*). C'étoient les derniers ſoûpris de la Liberté mourante qu'elle oſoit pouſſer en public. On ne ſait de quelle Tragédie étoient ces vers. (*) *l. 6. c. 2.*

VII. *Jeux Apollinaires.*] Peu de tems après la bataille de Cannes, la ſuperſtition cauſée par la

crainte s'étant emparée de tous les eſprits, il courut à Rome force prédictions ſur les affaires du tems, qui donnérent lieu à mille opinions ridicules, & à autant de nouvelles dévotions. Le Sénat aiant appliqué inutilement à ce déſordre les remédes ordinaires, chargea à la fin le Préteur de la Ville de faire une recherche éxacte & rigoureuſe de toutes ces prophéties, pour les ſupprimer. Il s'en trouva une entr'autres d'un Devin nommé Caïus Martius qui avoit, à ce qu'il ſembloit, prédit formellement la défaite de Cannes, & y avoit joint un avertiſſement de faire des Jeux à l'honneur d'Apollon, pour être délivré des Barbares qui ravageoient l'Italie. Il ordonnoit qu'on eût à célébrer ces Jeux tous les ans; que le Préteur de la Ville y préſidât; que tout le monde contribuât aux fraix, chacun ſelon ſon pouvoir, par forme d'aumône; & que les Décemvirs, qui étoient chargez des Livres des Sibilles, y ſacrifiaſſent à la Grecque. Tout fut éxécuté de point en point: On aſſigna douze mille livres au Préteur pour cette cérémonie: Il fut réglé, que la victime d'Apollon ſeroit un bœuf doré, & deux chévres blanches dorées auſſi, outre une vache, auſſi dorée, qu'on ſacrifieroit à Latone. Les Jeux ſe célébrérent dans le grand Cirque; le Peuple y aſſiſta couronné de laurier; les femmes les plus qualifiées y firent des Proceſſions, & tout le monde mangea ce jour-là en Public; c'eſt à dire, à portes ouvertes. Il dépendit long-tems du même Préteur d'indiquer ces Jeux pour le tems de l'année qu'il lui plaiſoit; mais on les fixa dans la ſuite au cinquiéme Juillet, pour plus grande dévotion, à cauſe d'une peſte qui ſurvint une fois en cette ſaiſon là. *Tit. Liv. l. 25. & 27. Feſtus, &c.*

VIII. *Le Peuple lui fit redire vingt fois ce même Vers.*] Il eſt conſtant par d'autres paſſages, (*) qu'on faiſoit ſouvent répéter comme cela aux Acteurs

teurs les endroits qui plaiſoient le plus. Cette coûtume n'eſt pas propre à donner une bonne idée des repréſentations de ce tems-là. Il étoit difficile qu'on les prît pour des véritez, quand on faiſoit faire ces répétitions; &, ſans être trop prévenu pour nôtre ſiécle, j'oſe dire, qu'on a vû jouer des Tragédies à Paris, il y a quinze ou vingt ans, où l'on étoit ſi entiérement tranſporté en eſprit dans le tems & le lieu où l'action ſembloit ſe paſſer, par la perfection de la repréſentation & la force admirable du Jeu des Acteurs, qu'on n'avoit garde de ſonger à faire des applications des Vers de la Piéce. Il auroit falu pour cela qu'on les eût regardez comme des rôles qui ſe jouoient, & non pas, ainſi qu'on les regardoit, comme des ſentimens originaux & véritables. On s'intéreſſoit trop au ſujet, & on avoit trop d'impatience d'en voir le dénoûment, pour le retarder par des répétitions. Ces ſortes d'interruptions paroîtroient moins étranges dans une Comédie: mais dans une Tragédie, comme ici, il eſt difficile de concevoir le Jeu des paſſions que'lle devoit exciter, ſi leur cours n'étoit pas troublé par des redites de cette nature, & toute leur force diſſipée. Que les Ecrivains auſtéres qui ont cenſuré les Spectacles de nos jours avec tant d'aigreur & d'affectation, contre la révérence dûë aux uſages publics, me pardonnent de ne pouvoir parler ſans quelque ſorte d'eſtime, du plus noble de tous les divertiſſemens. (*) *Summi poetæ ingenium non ſolum arte ſua, ſed etiam dolore exprimebat. Revocabatur ab univerſis.* Pro Sextio. *Magnoque riſu canticum repeti jubet. Iteratur illud.* Phædrus l. 5.

IX. Tu n'es devenu grand, que pour nôtre malheur.] *Il y a dans le Latin*, noſtra miſeria, *ce qui devoit réguliérement ſe traduire* par, *& non pas*, pour nôtre malheur, *comme je l'ai traduit; mais c'eſt afin de faire convenir ce Vers à Pompée à qui il*

ne conviendroit pas en traduiſant par nôtre malheur. *Car bien loin que les moiens par où Pompée étoit devenu grand fuſſent des malheurs pour le Peuple Romain, c'étoient des exploits fort heureux, qui avoient été faits ſous ſa conduite, puis que l'Empire de ce Peuple en avoit été augmenté de pluſieurs Roiaumes, auſſi-bien que ſes revenus.*

X. *Tu gémiras un jour d'avoir pû trop de choſes.*] L'application qu'on faiſoit de ce Vers dans le tems de cette Lettre eſt tout à fait remarquable, en ce qu'elle fait voir, que tout le monde jugea dès lors, c'eſt à dire, dès le commencement de la liaiſon de Pompée avec Céſar, qu'à la fin, Pompée en ſeroit la duppe, comme il le fut.

XI. *Le jeune Curion vint enſuite, & on lui applaudit. Céſar en eſt outré, &c.*] Si l'on conſidére tous les chagrins que ce jeune homme donna à Céſar dans cette importante conjoncture, on ne ſera pas ſurpris dans la ſuite, que Céſar entreprît ſi fortement de le débaucher, qu'à la fin il en vint à bout, & le rendit autant de ſes amis qu'il avoit été de ſes ennemis. Qui pouvoit réſiſter à la force d'un Génie, capable de produire de pareils changemens dans les cœurs les plus réſolus, & dans les meilleurs eſprits ?

XII. *Il menace d'abolir également la Loi Roſcia.*] Faite huit ans devant, en faveur des Chevaliers, (*) *& celle des Champs* que lui-même venoit de faire en faveur du Peuple, & dont il a tant été parlé : Tout cela en vengeance de ces démonſtrations d'affection pour Pompée, que ce peuple, & ces Chevaliers avoient faites à l'envie l'un de l'autre dans les Jeux que Ciceron vient de raconter. Il y avoit moins à s'étonner du Peuple, à qui l'inconſtance eſt naturelle : mais que les Chevaliers, qui étoient d'honnêtes gens, vouluſſent lui donner un chagrin ſi public, après la grace ſi long-tems refuſée, qu'il leur avoit d'abord accordée pour les Publicains, (*) cela montre, comme plu-

pluſieurs autres choſes que j'ai déja remarquées, que c'eſt une grande entrepriſe que d'aſſujettir les eſprits. Il ne fit pourtant rien de tout ce dont il menaçoit ici, parce qu'il étoit également à propos de menacer là-deſſus, & de ne point éxécuter les menaces. S'il n'avoit marqué aucun reſſentiment, il ſe ſeroit rendu mépriſable; & s'il s'étoit vengé en effet, il ſe ſeroit rendu odieux : il ne renonça pas à l'eſpérance de regagner tous ces gens-là, pour le ſtérile plaiſir de les punir. C'étoit le plus admirable, comme le plus utile des divers talens de ſon eſprit, que de trouver ces ſortes de tempéramens; & de ſentir préciſément dans les plus juſtes ſujets de paſion, juſqu'où il devoit s'y laiſſer aller. Il faloit être bien fort pour ſe tenir ſur un panchant ſi gliſſant & ſi roide. (*) *Livre II. Lettre I. Remarque VII.* (*) *même Livre, Lettre IX. Remarque VI.*

XIII. *J'aurois bien mieux aimé qu'on eût laiſſé paſſer ſes entrepriſes ſans en faire de bruit, &c.*] Comme le commun du monde ne diſtingue point entre les conjonctures, & ne connoît pas la force de leur différence, on ne comprend point, que les mêmes opoſitions qui ruineroient des attentats dans un tems, ne ſont que les affermir dans un autre. On s'y opoſe dans la prémiére chaleur, & à la plus grande puiſſance de ceux qui les font, & qui avant que de ſe déclarer, ont pourvû de longue main à tout ce qu'on pouvoit leur oppoſer. On ſe laiſſe emporter à la confiance qu'on prend naturellement en la juſtice qu'il y a à les combattre, ſans conſidérer, s'il y a autant d'apparence d'y réüſſir; & c'eſt ainſi que Ciceron ſe plaint ici qu'on en uſa contre ceux de Céſar. Le pis eſt, que comme on ne réüſſit pas, au lieu d'en accuſer la conjoncture qui n'eſt pas favorable, on croit que les mêmes oppoſitions ſeroient vaines en tout autre tems; & cette opinion ôte juſqu'à la penſée de les renouveller, & les rend ſouvent inutiles ſi

l'on les renouvelle, par la prévention où l'on eſt qu'elles doivent l'être toûjours, parce qu'elles l'ont été une fois. *Poſſunt quia poſſe videntur.*

XIV. *Pompée ne me trompe pas, mais il eſt trompé.*] Quoi que j'évite tant que je puis d'anticiper les événemens dans ces Remarques, je ne puis me diſpenſer de dire par avance ſur cet endroit, que Pompée abandonna ſi lâchement Ciceron dans la perſécution que Clodius lui fit peu de tems après, que Ciceron ne douta pas qu'il n'en eût été trahi. Cependant, il ne pouvoit l'en croire capable dans cette Lettre. *Pompée m'aime*, dit-il encore dans la ſuivante, *& je lui ſuis très-cher. Vous le croiez ? me direz-vous. Oüi je le crois. Je fais ce que je puis, qui eſt de me précautionner; mais je ne ſaurois faire ce qui ne dépend pas de moi, qui eſt de ne pas croire.* D'où pouvoit venir une erreur ſi obſtinée, & ſi groſſiére, malgré toutes les mauvaiſes qualitez d'eſprit & d'ame, qu'il attribuë à Pompée dans les Lettres précédentes, ſi ce n'eſt du panchant naturel que les plus excellens hommes ont, comme les plus communs, à croire ce qu'ils deſirent, & du foible prodigieux que Ciceron avoit de tout tems pour Pompée, & qui ſurvivoit encore dans le fond de ſon cœur à l'eſtime qu'il en avoit faite autrefois, & qu'il n'en faiſoit plus?

XV. *Céſar m'a offert la place que Coſconius avoit dans ſon Vigintivirat.*] Puis que Pompée y en avoit une, Céſar pouvoit bien croire, que Ciceron n'en refuſeroit pas une autre. Mais Ciceron ſavoit mieux garder ſon rang; & cette tentative, pour le gagner, fut auſſi inutile que les précédentes. On verra dans la ſuite, qu'il crut toûjours que Céſar avoit été offenſé de ſes refus; mais puis que ce grand homme n'en eut jamais de reſſentiment, & qu'il traita toûjours Ciceron comme il devoit, il eſt plus naturel de croire qu'il ſe fit juſtice, & que de même qu'il avoit ſes raiſons

ſons pour offrir tout ce qui dépendoit de lui à Ciceron, il comprit que Ciceron avoit auſſi les ſiennes pour ne rien accepter de ce qu'il lui offroit.

XVI. *Céſar veut toûjours m'avoir pour Lieutenant.*] Comme Ciceron n'étoit pas un grand guerrier, on ſera peut-être ſurpris de l'obſtination de Céſar à vouloir l'emmener en Gaule. Mais il eſt facile de juger par ces Lettres, qu'il étoit ſuſpect à ce grand homme, & que c'étoit moins pour l'avoir avec lui, quoi qu'il fût de la meilleure compagnie du monde, que pour le tirer de Rome. Céſar le connoiſſoit pour le plus fort appui de la cabale qui lui étoit oppoſée dans le Sénat, & le plus capable de traverſer tout ce que la ſienne entreprendroit en ſa faveur pendant ſon abſence pour acheminer ſes grands deſſeins.

LETTRE VINGTIEME.

Même Année DC. XCIV. & peu de jours après la précédente, toûjours de Rome en Gréce.

J'AI rendu tous les ſervices que j'ai pû à ce Nicatus que vous m'avez recommandé. J'ai fait amitié de bon cœur avec Numeſtius ſur ce que vous m'en écrivez avec tant d'affection. Je ſoûtiens vivement vôtre Oncle & de tout mon pouvoir. Je ſuis content de Varron (*I*). Pompée m'aime, & je lui ſuis très cher. Vous le croïez? me direz-vous. Oui, je le crois; il me l'a entiérement perſuadé. Mais puis que les Sages enſeignent dans toutes les Hiſtoires, & les Poëſies même, qu'il faut ſe précautionner & ne pas

pas croire de leger; je fais ce que je puis, qui eſt de me précautionner; mais je ne ſaurois faire ce qui ne dépend pas de moi, qui eſt de ne pas croire. Clodius n'entreprend encore rien contre moi. Pompée aſſure toûjours que je n'ai rien à en craindre, & me conjure d'en être bien perſuadé, juſqu'à dire qu'il ſe fera plûtôt tuer par Clodius, que de ſouffrir qu'il me faſſe la moindre violence. Cette affaire eſt donc ſur le tapis : ſi tôt qu'il y aura quelque choſe de réſolu, je vous l'écrirai; s'il faut combattre, je vous apellerai pour me ſeconder; ſinon, je ne vous tirerai pas de vôtre Amalthée.

Je ne vous dirai pas grand choſe ſur les affaires d'Etat. Je commence à craindre que le papier ne me trahiſſe. Ainſi, ſi j'ai d'ores-en-avant beaucoup à vous écrire, ce ſera en paroles couvertes. Rome ſe meurt vraiment d'une maladie bien nouvelle : Tout le monde deſapprouve ce qui s'y fait, s'en plaint, & s'en lamente; il n'y a aucune variété de ſentimens; on les déclare hautement, & perſonne ne ſe cache pour gémir; & avec tout cela, on ne ſe met en aucun devoir d'y remédier. Auſſi ne crois-je pas qu'on le pût entreprendre ſans cauſer un maſſacre général (*II*); car la tuërie ne ſauroit finir, ſi elle commence une fois, que par une entiére défaite. L'admiration, & la bien-veillance publique, élévent toûjours Bibulus juſqu'au Ciel; on ne fait que copier, & réciter ſes Edits, & ſes Harangues : Il eſt parvenu par un chemin tout nouveau au comble de la gloire; & il n'y a pas de meilleur ſecret aujourd'hui pour plaire au Peuple, que de témoi-

témoigner de la haine à ceux qui ont tout fait pour lui plaire. Je ſuis bien en peine à quoi tout cela aboutira; ſi-tôt que j'en démêlerai quelque choſe, je vous l'écrirai plus clairement. Pour vous, ſi vous m'aimez autant que vous m'aimez en effet, tenez-vous prêt à courir ſi je vous appelle; mais je fais & ferai mon poſſible pour vous en épagner la peine. Pource que je vous avois averti, que je vous nommerois Furius dans mes Lettres (*III*), il n'eſt pas néceſſaire de changer vôtre nom; je m'appellerai bien Lælius (*IV*), comme je vous avois dit; mais vous ſerez toûjours Atticus. Je ne ſignerai pas, & ne me ſervirai pas de mon cachet; du moins, ſi ce que je vous écrirai eſt de telle nature, que je craigne qu'il ſoit vû. Diodotus eſt mort; il m'a laiſſé environ huit à neuf mille (*V*) francs. Bibulus a renvoié l'élection des Conſuls au dix-huitiéme Octobre (*VI*), par un Edit plus piquant que les Vers d'Archilocus (*VII*). J'ai reçû les Ouvrages que Vibius m'a envoiez; c'eſt un mauvais Poëte, mais il ſait quelque choſe, & n'eſt pas tout à fait inutile. Je les copie & les renvoirai auſſitôt.

REMARQUES.

I. VARRON.) C'étoit le plus ſavant homme de l'Empire & le Fils de ce célébre malheureux qui étant Conſul fut cauſe de la défaite de Cannes. Tous deux s'appelloient *Marcus Térentius*, & leur Maiſon étoit auparavant fort obſcure. Il nous reſte quelques Ouvrages de celui-ci; mais, ce n'eſt que la moindre partie de ceux

ceux qu'il avoit faits. *Quintil. l.* 10. *c.* 1. *S. Auguſtin. de Civit. Dei l.* 6. *c.* 2.

II. *Rome ſe meurt, & on ne ſe met en aucun devoir d'y remédier. Auſſi ne crois-je pas qu'on le puiſſe entreprendre ſans cauſer un maſſacre général.*] Il faut avoir les Guerres Civiles de Sylla & de Marius, auſſi préſentes à l'eſprit que Ciceron, qui les avoit vûës, pour bien comprendre la raiſon de ce qu'il dit ici. Il eſt certain, qu'on y avoit éxercé des cruautez, qui feront une honte éternelle au genre humain, pour de moindres ſujets, que ceux qu'il y avoit à Rome au tems de cette Lettre, d'en venir aux mêmes extrémitez. Car, ç'avoit plûtôt été pour des animoſitez perſonnelles, que pour l'Empire; qu'on peut preſque aſſurer, qu'aucun des Chefs n'eut d'abord deſſein d'uſurper. Ils y prétendoient ſi peu, que Sylla, qui y parvint outre ſon eſpérance, en fut ſi étonné qu'il ne put s'y accoûtumer: il ſe fit un mérite de le quitter, deſeſpérant de le pouvoir garder; & c'eſt de quoi Céſar ſe moqua ouvertement depuis (*).

Il en alloit tout autrement dans le tems de ces Lettres, où ſon heureux éxemple donnoit des penſées plus élevées. Comme il avoit fait voir que Rome pouvoit ſouffrir un Maître, Céſar, qui ſe croioit auſſi digne de l'être que lui, ne déſeſperoit pas de le devenir auſſi-bien que lui; mais, parce qu'il ne vouloit pas imiter Sylla dans la retraite, s'il pouvoit parvenir un jour à ſon élévation; il vouloit bâtir ſur des fondemens plus ſolides, afin de pouvoir s'y maintenir. Dans cette vûë, ſa principale maxime fut de ne rien faire par animoſité; perſuadé, que tout ce qu'on fait dans les affaires pour le plaiſir de ſe ſatisfaire nuit toûjours, & qu'on n'y peut réüſſir, qu'en ſacrifiant tous les autres plaiſirs à celui de réüſſir. Au lieu donc d'être implacable, comme Sylla & Marius l'avoient été l'un pour l'autre, & de s'attirer l'horreur publique par les vengeances inhumaines où ils

ils s'emportérent avec tant de fureur, il ſe réconcilia avec ſes ennemis, autant de fois qu'il étoit de ſon intérêt de le faire; mais ſur tout, il s'abſtint religieuſement des violences que Ciceron appréhende dans cet endroit & en pluſieurs autres de ces Lettres, afin de faire eſpérer une domination auſſi douce, que la ſienne le fut en effet le peu de tems qu'elle dura. Autant que je connois Pompée par ces Lettres, je ne voudrois pas jurer qu'il en eût uſé tout à fait de même s'il avoit été le Maître; car il n'y paroît, ni ſi habile, ni ſi humain. Mais, pour peu qu'on ſuive la trace de Céſar, depuis ſon Conſulat juſqu'à ſa Dictature, on ne ſauroit douter, qu'il ne ſe conduiſit de deſſein formé par le principe que je viens d'expliquer; & cela étant, il faut reconnoître que jamais grandeur, purement uſurpée, ne fût acquiſe par des voies ſi douces & ſi modérées que la ſienne. Il étoit trop habile, pour ne pas laiſſer quelque eſſor aux ſentimens de liberté & d'indépendance, qui étoient ſi naturels dans Rome,

Cette haine des Rois que depuis cinq cens ans
Avec le prémier lait ſuçoient tous ſes enfans,

& pour ne pas juger, que tous les murmures & les autres marques de douleur & d'indignation, dont ces Lettres ſont pleines contre les attentats de ſon Conſulat, s'évanouïroient infailliblement, comme ils firent durant ſon abſence, pourvû qu'il n'aigrît rien, & qu'il ne répandît point de ſang, pendant que ſes établiſſemens demeureroient fermes & ſtables, juſqu'à-ce qu'il fût en état d'en recueillir le fruit, comme il fit dix ans après. *Suet. in Cæſ. c. 77. Sillam neſciſſe litteras qui Dictaturam depoſuerit.*

III. *Il n'y a pas de meilleur ſecret aujourd'hui pour plaire au Peuple, que de témoigner de la haine à ceux qui ont tout fait pour lui plaire.*] C'eſt que le

le Peuple ne veut pas être careſſé ſi ouvertément, pour ſe laiſſer gagner; cela s'entend dans les Républiques, où il y a toûjours à ſe défier des faveurs que lui font les Particuliers trop puiſſans. Car dans une Monarchie, comme celles qu'on lui fait ne peuvent être ſuſpectes d'intérêt, parce qu'il ne peut rien; il n'y a aucun mauvais effet à en craindre, & l'on ne ſauroit trop lui en faire; & c'eſt auſſi peut-être pourquoi l'on ne lui en fait guére. Rien ne montre mieux la force du génie de Céſar, que d'avoir ſû étouffer à la fin cette défiance, par ſes maniéres. Car s'il lutta quelque tems contr'elle; comme il paroît par cet endroit & quelques autres de ces Lettres, ce ne fut, encore une fois, comme je viens de l'expliquer dans la Remarque précédente, qu'un mouvement paſſager, que quelques actions de hauteur, qu'il avoit été obligé de faire pour aſſurer ſes établiſſemens, excitérent néceſſairement dans les eſprits. Mais ces petites violences aiant ceſſé avec ſon Conſulat, & le bien qu'il avoit fait au Peuple, & à l'Ordre des Chevaliers, ne laiſſant pas de ſubſiſter, il emporta avec lui en Gaule tous les cœurs, à la faction près qui lui étoit contraire dans le Sénat; & les grandes choſes qu'il fit en cette Province lui conſervérent facilement cet amour du Public; car rien n'eſt ſi propre à l'entretenir, que l'admiration.

IV. *Il n'eſt pas néceſſaire de changer vôtre nom. Je m'appellerai bien Lælius, comme je vous avois dit, mais vous ſerez toûjours Atticus.*] Je ne ſaurois m'empêcher de ſoupçonner, que Ciceron prenoit quelque plaiſir ſecret, à emprunter le nom de cet illuſtre Romain, avec lequel on a vû, dans ſa Réponſe à Pompée, qu'il cherchoit à ſe comparer, & qu'il ſe propoſoit, ſi je ne me trompe, pour modéle. Tout ce que nous en ſavons, forme une idée trop ſinguliére, & trop exquiſe de ſon mérite, pour n'avoir pas fait envie de lui reſſembler à un connoiſſeur d'un diſcernement auſ-

ſi

ſi fin que Ciceron; & quand on a bien envie de reſſembler à quelqu'un, il faudroit en être bien différent, pour ne pas trouver qu'on lui reſſemble en quelque choſe. Cependant, il faut avouer, que jamais deux bons caractéres ne ſe reſſemblérent moins que ces deux-là, ſans être contraires; & que la douceur, & que la tranquilité naturelle de Lælius, ſont fort différentes de la vivacité, & de la ſenſibilité extrême de Ciceron. Mais peut-être que ce fut la différence des tems où ils vécurent, & des affaires qu'ils eurent à manier, qui donna un tour différent à leurs eſprits, & que Lælius auroit été auſſi vif que Cicéron, & Cicéron auſſi tranquile que Lælius, s'ils avoient été en la place l'un de l'autre. Car il n'y a rien de louable, qui ne ſoit à préſumer de deux hommes auſſi remplis que ces deux-là, d'honnêteté & de lumiére.

V. Huit à neuf mille francs.] *Il y a dans le Texte* centies ſeſtertium, *mais cela produit une ſomme ſi éxorbitante pour un Philoſophe domeſtique d'un Particulier, que j'ai crû devoir ſuivre la conjecture de Manuce, qui croit* qu'il *y devoit avoir* centum *au lieu de* centies.

VI. *Bibulus a renvoié l'élection des Conſuls au dix-huitiéme d'Octobre.*] Elle ſe devoit faire réguliérement les derniers jours de Juillet, ou les prémiers d'Août. Il faut que Bibulus ſe flattât de quelque révolution avant le tems auquel il la remettoit, ou qu'il crût ſeulement qu'on ne pouvoit trop différer une mauvaiſe affaire.

VII. *Archilocus.*] Fameux Poëte Satirique Grec, natif de l'Iſle de Paros. Il fit des Vers ſi piquans contre un nommé Lycambe, qui lui manqua de parole, après lui avoir promis ſa Fille en mariage, que ce Beau-pére manqué (1) s'en pendit de deſeſpoir. Cela paroit incroiable dans nos mœurs; mais il y a encore aujourd'hui des Païs fort civiliſez, où l'on ſe pend tous les jours pour de

de moindres ſujets. Ce terrible Ecrivain floriſſoit du tems de Romulus, & fut tué à la guerre, après avoir été chaſſé de Lacédémone, (2) & après la défenſe de ſes Ouvrages, pour leur pétulance & pour leur ſaleté. Cela n'empêcha pas l'Oracle de Delphes de ſe déclarer contre ſes meurtriers, après ſa mort, (3) en conſidération de la beauté de ſa Poëſie. Mais les Dieux de ce tems-là, étoient fort partiaux, & il n'auroit pas été bien ſeant à Apollon de ne pas venger la mort d'un excellent Poëte, quelque malin & débordé qu'il pût être. (1) *Horat. l. 5. Od. 6.* (2) *Valer. Max. l. 6. c. 3. & Plutarc. Apophtegm. Lacon.* (3) *Plutarc. de his qui ſero à numine, &c.*

LETTRE VINGT-ET-UNIEME.

Même Année DC. XCIV. & toûjours de Rome en Gréce.

POURQUOI feindrois-je à vous parler de la République? Elle eſt perduë, & bien plus malheureuſe que vous ne la laiſſâtes; en ce qu'elle ſembloit alors tomber ſous une domination agréable au Peuple, & peu nuiſible aux gens de bien à qui elle ne pouvoit pas agréer; au lieu que cette domination eſt devenuë tout à coup ſi généralement odieuſe à tout le monde, qu'on ne ſauroit ſonger, ſans frémir, à ce qui en doit arriver (*I*). On a éprouvé la colére & l'emportement de ceux qui ont bouleverſé l'Etat par reſſentiment contre Caton. Ils paroiſſoient, à la vérité, emploïer des poiſons ſi doux pour nous tuer, qu'il

qu'il ſembloit que nous pourrions du moins en mourir ſans douleur ; mais je crains bien à préſent que les ſifflemens du Peuple, les plaintes des honnêtes gens, & le murmure de toute l'Italie, ne les aient aigris plus qu'ils n'étoient. J'eſpérois en effet, comme je vous l'ai dit pluſieurs fois, que la révolution dont la République étoit ménacée ſe feroit ſi doucement, qu'à peine en entendroit-on le bruit, & en reſteroit-il quelque trace ; & la choſe auroit tourné ainſi, ſi on avoit pû attendre la fin de l'orage, & le laiſſer paſſer. Mais, après avoir ſoûpiré long-tems en ſecret, on a commencé à gémir, puis à parler tout haut, & à ſe plaindre. Ainſi donc, nôtre Ami, qui ne ſavoit encore ce que c'étoit que de blâme, n'aïant jamais reçû juſqu'alors que des louanges, d'environné qu'il étoit de gloire de toutes parts, ſe trouve tombé dans un accablement d'eſprit, qui paroît juſques ſur ſon viſage, & ne ſait de quel *côté* ſe tourner. Il ne voit que des précipices dans le chemin qu'il a choiſi ; il craint, avec raiſon, d'être taxé de légéreté, s'il retourne en arriére; il a les bons pour ennemis, & il n'eſt pas même aimé des méchans. Admirez ma foibleſſe ; je ne pûs retenir mes larmes en le voïant (*II*), le vingt-troiſiéme de Juin, haranguer contre les Edits de Bibulus; lui, qui n'avoit jamais paru juſqu'alors dans cette place (*III*), que pour y parler de lui-même en termes magnifiques, adoré du Peuple, & aplaudi de tout le monde. Comme il paroiſſoit rabaiſſé, abattu ; enſorte que toute l'aſſemblée n'avoit pas plus de honte pour lui, qu'il en avoit pour lui-même ; quel triſte ſpectacle pour

tous

tous autres yeux que pour ceux de Craſſus (*IV*). Car le reſte du monde, ſe ſouvenant de quelle hauteur de gloire il étoit tombé, ne pouvoit croire, que ce fût par malice, & non pas par fragilité (*V*).

En mon particulier, comme Apelles, ou Protogéne auroient été (*VI*), ce me ſemble, ſenſiblement touchez, s'ils avoient vû, l'un ſa Vénus, & l'autre ſon Jaliſe, couverts de bouë par quelque accident; auſſi ne pûs-je voir ſans douleur extrême, défiguré tout d'un coup juſqu'à n'être pas reconnoiſſable, un homme que j'avois pris tant de peine & de plaiſir à peindre de mes plus belles couleurs.

Ce n'eſt pas, qu'après le ſuport qu'il a prêté à Clodius, perſonne ne pouvoit croire, que je fuſſe encore de ſes Amis; mais la vérité eſt, que mon attachement pour lui eſt ſi grand, que toutes ſes actions n'ont pû entiérement m'en détacher. Cependant, les ſanglans Edits de Bibulus contre lui plaiſent ſi fort au Peuple, que l'on ne ſauroit paſſer dans l'endroit où ils ſont expoſez, tant la foule y eſt grande à les lire. Il en ſéche de douleur, & j'en ſuis vivement touché; tant parce qu'ils traitent trop cruellement un homme que j'ai toûjours aimé, que pour la crainte que j'ai, qu'un guerrier auſſi violent que lui, ſi accoûtumé au carnage & ſi peu fait à ſouffrir des injures, ne ſe laiſſe emporter, avec toute ſon impétuoſité naturelle, à ſa douleur & à ſon reſſentiment. J'ignore ce qui arrivera de Bibulus: dans l'état où ſont les affaires, il eſt tout brillant de gloire; juſques-là que Céſar, qui croïoit, avec raiſon, pouvoir inciter contre lui le Peuple, à qui tout délai d'élection

n'eſt

n'eſt pas agréable (*VII*), ſur ce qu'il a différé celle des Conſuls au mois d'Octobre, Céſar, dis-je, aïant harangué très ſéditieuſement l'Aſſemblée dans cette vûë, n'en a pû tirer une ſeule parole. Que voulez-vous que je vous diſe? Ils voient clairement, que tous les eſprits ſont également aliénez pour eux; & c'eſt cela même qui fait craindre qu'ils n'en viennent à des violences.

Clodius paroît toûjours mon ennemi, au lieu que Pompée m'aſſure toûjours qu'il ne ſe fera rien contre moi. Il y auroit du danger à ſe repoſer ſur cette aſſurance, & je me prépare à me défendre. J'eſpére avoir pour moi tous les Ordres de l'Etat. Je vous ſouhaite beaucoup pour ce tems-là, & mon affaire ne demande pas moins vôtre préſence. Je me trouverai bien fortifié de conſeil & de courage, ſi je puis vous avoir alors. Je ſuis content de Varron; Pompée fait merveille en paroles. Je me flatte que je me tirerai du moins d'intrigue ſans chagrin, ſi ce n'eſt pas avec beaucoup de gloire. Faites-moi ſavoir ce que vous faites, comment vous vous divertiſſez, & où vous en êtes avec vos Sicioniens.

REMARQUES.

I. *ON ne ſauroit penſer ſans frémir à ce qui en doit arriver.*] Voila toûjours la même terreur panique de Ciceron; ou, pour mieux dire, l'éloge réïteré de l'habile modération de Céſar, qui garantit Rome de tous les déſordres que Ciceron avoit raiſon de craindre.

II. *Je ne pûs retenir mes larmes en le voiant.*] Quoi que cette malheureuſe ſituation où Pompée s'étoit mis, & qui eſt décrite ici d'une maniére ſi

vive & ſi touchante, fût le juſte fruit de ſa mauvaiſe conduite; la pitié que Ciceron en avoit ne laiſſoit pas d'être fort naturelle. Une haute réputation anéantie eſt une ſorte d'événement, qui met dans un trop grand jour la foibleſſe du jugement des hommes, & le ridicule de la gloire, pour ne pas attriſter tout cœur ambitieux.

III. *Dans cette place.*] C'eſt la Tribune aux Harangues qu'il faut entendre par là, d'où l'on parloit ordinairement au Peuple.

IV. *Quel triſte ſpectacle pour tous autres yeux que pour ceux de Craſſus!*] Cet endroit fait voir que les réconciliations les plus éclatantes n'en étoient pas pour cela plus ſincéres. Ce n'étoit proprement que des eſpéces de tréves marchandes, que l'intérêt commun obligeoit quelque fois les plus grands ennemis à faire, pour les rompre ſi-tôt que cet intérêt ne ſubſiſteroit plus. Il étoit difficile qu'il en allât autrement, après que les inimitiez étoient venuës à un certain point, ſur tout quand les réconciliations s'étoient faites d'auſſi bonne grace d'un côté, & d'auſſi mauvaiſe de l'autre, que s'étoit faite celle de Pompée & de Craſſus. Car quoi que Craſſus fût conſtamment le plus offenſé, puis que Pompée lui avoit voulu ôter l'honneur qui lui étoit dû de la défaite des Eſclaves; cependant, quand un Particulier, inconnu juſqu'alors, les exhorta devant tout le Peuple à ſe racommoder enſemble au ſortir de leur Conſulat, ſur l'aſſurance qu'il donnoit d'avoir fait un ſonge, où Jupiter le lui avoit ordonné; Pompée demeura immobile, juſqu'à-ce que Craſſus ſe leva le prémier pour lui tendre la main. Il n'y a donc pas ſujet de s'étonner, que Ciceron crût Craſſus bien aiſe de voir Pompée auſſi humilié qu'il eſt repréſenté dans cette Lettre, nonobſtant la liaiſon étroite, qui s'étoit faite depuis peu entr'eux par l'entremiſe de Ceſar. (*) *Plutarc. in Pomp. c. 6.*

V. *Le reſte du monde ſe ſouvenant de quelle hau-*

teur

teur de gloire il étoit tombé, ne pouvoit croire que ce fût par malice, & non pas par fragilité.] C'eſt ici une peinture bien naïve de l'obſtination naturelle du Vulgaire pour une réputation établie, quelque fauſſe & injuſte qu'elle ſoit. On ne peut pas être moins excuſable, que Pompée l'étoit, en prenant un mauvais parti. Il avoit apporté de ſi grands avantages pour ſa part dans celui où il s'étoit engagé, qu'il ne pouvoit jamais y gagner autant qu'il y pouvoit perdre, & qu'il y perdit en effet. Céſar, au contraire, qui n'étoit encore qu'au commencement de ſa fortune & de ſa réputation, ne pouvoit que profiter d'une liaiſon auſſi étroite, & auſſi publique qu'étoit celle de Pompée avec lui. Cette liaiſon étoit donc un coup auſſi important pour Céſar, qu'une bévûë groſſiére pour Pompée. Cependant, parce qu'on étoit prévenu communément en faveur de Pompée, on attribuoit ſa faute à la foibleſſe plûtôt qu'à une ambition déréglée & mal entenduë d'augmenter ſon autorité, & de ſe diſtinguer par des honneurs toûjours nouveaux; car ce fut ſon véritable motif. Mais il ne conſidéroit pas, qu'il étoit difficile de trouver des honneurs qui fuſſent au deſſus de ceux qu'il avoit déja reçus, & que de moindres terniroient plûtôt les précédens, qu'il n'en reléveroient l'éclat. On ne peut repréſenter d'un air plus douloureux, ni plus tendre, la chute d'un Ami cher & illuſtre, que Ciceron repréſente dans cette Lettre, la chute de Pompée, quoi qu'il eût de ſi grands ſujets de s'en plaindre? Que la vie ſeroit douce, ſi tous les Amis étoient formez ſur ce modéle!

VI. *Appelles, ou Protgéne.*] Tout le monde ſait qu'Appelles étoit de l'Iſle de Co, & Protogéne, de celle de Rhodes. La *Vénus* dont il eſt parlé ici, étoit le chef-d'œuvre d'Appelles. Elle étoit peinte ſortant toute nuë de la Mer, ſur le modéle de cette belle Concubine d'Aléxandre, dont ce Peintre

admirable devint ſi amoureux en la peignant dans cet état, qu'Aléxandre, *par une généroſité auſſi eſtimable qu'aucune de ſes victoires* (1) ne pût s'empêcher de la lui donner. Le *Jalyſe*, dont il eſt parlé ici, étoit de même le chef-d'œuvre de Protogéne; mais c'eſt une choſe biſarre, que ce tableau aiant été ſi vanté par tant d'Ecrivains différens, tous aient exprimé ſi peu diſtinctement ce que ce tableau repréſentoit, qu'on ne ſache, ſi c'étoit une Ville, un Satire, ou un Bacchus. Il auroit été bien plus naturel & plus néceſſaire de le dire, que de nous apprendre, comme ils ont fait, qu'il y avoit un chien, que l'Ouvrier y avoit paſſé quatre couches pour le défendre mieux de l'injure des tems, & que Démétrius le prèneur de Villes, en aſſiégeant une où ce tableau étoit, prit des ſoins (2) tout particuliers qu'il ne fût point endommagé. Mais la plûpart des Ecrivains, tout amoureux qu'ils ſont de la Poſtérité, n'oublient point aſſez le tems où ils vivent pour penſer, que quelque connuës qu'y ſoient pluſieurs choſes dont ils parlent, elles n'en ſeront pas pour cela moins inconnuës dans les tems à venir, s'ils n'en parlent auſſi diſtinctement, que ſi elles ne l'étoient point dans le leur. (1) *Ælian. l.* 12. *c.* 34. Magnus animo, major imperio ſui, nec minor hoc facto quam victoriâ aliquâ. *Pline. l.* 35. *c.* 10. (2) *Plutarc. in Demetr. & Plin. ibid.*

VII. *Le Peuple à qui tout delai d'élection n'eſt pas agréable.*] Parce que cela retardoit d'autant les largeſſes, que les Prétendans avoient coûtume de faire au Peuple dans ces ſortes d'Aſſemblées.

LETTRE VINGTDEUXIEME.

Même Année DC. XCIV. peu de tems après la précédente, & toûjours de Rome en Gréce.

QUE n'êtes-vous demeuré à Rome, comme vous y ſeriez demeuré ſans doute, ſi nous avions crû que tout ceci dût arriver ? Nous gouvernerions facilement Clodius ; ou, du moins, nous pourrions ſavoir ce qu'il fera. Voici où nous en ſommes : Il court, il s'emporte, il ne ſait ce qu'il veut ; il menace beaucoup de gens, & il ne frappera apparemment que ce qui ſe trouvera ſous ſa main. Quand il conſidére à quel point l'état préſent des affaires eſt odieux à tout le monde, on diroit, qu'il ſe va jetter ſur ceux qui les y ont miſes ; mais quand il ſe ſouvient de leurs Armées & de leur puiſſance, il ſe rabat ſur nous, & me menace en particulier de voies de fait, & de juſtice. Pompée l'a pouſſé là-deſſus, & pouſſé fortement, à ce que le même Pompée m'a rapporté, car je n'en ai point d'autre témoin. Je lui ai repréſenté, m'a-t-il dit (*I*), que je paſſerois pour le plus grand ſcélérat du monde, ſi vous étiez perſécuté par un homme comme lui, à qui j'ai mis proprement les armes à la main, en le laiſſant faire Plébéïen ! Que j'avois ſa parole, & celle d'Appius ſon Frére (*II*) pour gage de vôtre ſûreté ; & que s'ils ne me la tenoient

ient pas, je m'en reſſentirois de ſorte, qu'il paroîtroit à tout le monde, que je n'ai rien de plus cher que vôtre amitié. Sur ce diſcours, & pluſieurs autres qu'il a ajoûtez dans le même tems, il dit, que Clodius lui a d'abord répondu beaucoup de choſes contre moi; mais qu'à la fin, il a donné les mains, & promis de nouveau de ne rien faire qui pût lui déplaire. Il ne laiſſe pourtant pas de parler toûjours de moi fort injurieuſement; mais, quand il ne le feroit pas, je ne m'en fierois pas davantage à lui; & je n'en diſpoſerois pas moins tout, comme je fais, pour me défendre. Je me conduis donc d'une maniére, que mes forces augmentent tous les jours avec l'affection que tout le monde me témoigne. Je ne me mêle, ni peu, ni beaucoup, des affaires d'Etat, & je m'applique tout entier à celles du Barreau; ce qui ne me rend pas moins agréable au Peuple en général, qu'à ceux en particulier de qui je ſoûtiens les intérêts. Ma maiſon de deſemplit point; tout vient à ma rencontre quand j'en ſors: & la mémoire de mon Conſulat ſe renouvelle vivement; on me témoigne beaucoup d'attachement; enfin, j'ai ſi bonne eſpérance, qu'il me ſemble quelquefois, que je ne devrois pas éviter le combat qu'on me prépare, quand même je le pourrois. C'eſt à ce coup que j'ai beſoin de vos conſeils, de vôtre amitié, & de vôtre fidélité. Volez donc, tout me ſera facile quand je vous aurai. Nôtre ami Varron peut beaucoup me ſervir, & le fera bien plus fortement quand vous le preſſerez. On peut tirer,

tirer, & découvrir auſſi beaucoup de choſes de Clodius même, qui ne pouront vous échaper, comme à beaucoup d'autres. Mais il eſt ridicule de particulariſer rien davantage, puis que vous m'êtes généralement néceſſaire pour tout. En un mot, ſoiez ſeulement bien perſuadé, que je verrai clair à tout en vous voiant; mais tout le point eſt, que vous arriviez avant qu'il entre en exercice (*III*). Si vous pouvez par le moien de Clodia, quand vous ſerez ici, faire pouſſer Pompée par Craſſus, & tirer de lui s'ils ſont de bonne foi à mon égard; je compte, que je ſortirai d'affaire, ou à tout le moins, d'erreur. Il n'eſt pas néceſſaire que je vous prie, ou que je vous preſſe. Vous voiez ce que je deſire, & ce que la conjoncture, & l'importance de la choſe éxigent de vous. Je n'ai rien à vous mander de la République, ſinon la haine extrême & générale pour ceux qui en ſont les maîtres, & *pourtant*, nulle eſpérance d'amendement. Vous n'aurez pas peine à croire, que Pompée eſt fort ennuié de lui-même, & bourrelé de remords bien violens. Je ne ſaurois bonnement juger par où tout ceci finira; mais il faut pourtant que cela faſſe quelque éclat. Je vous ai renvoié les Livres d'Alexandre (*IV*): il écrit négligement, & n'eſt pas bon Poëte; mais il y a pourtant quelque choſe d'utile. J'ai fait volontiers amitié avec Numérius Numeſtius; je le trouve homme de poids, ſage, & digne en un mot du temoignage que vous m'en avez rendu en me le recommandant.

REMARQUES.

I. JE lui ai repréſenté, m'a-t-il dit, &c.] *Tout ce Diſcours de Pompée à Clodius eſt raporté indirectement par Ciceron dans le Texte Latin*; cum diceret in ſumma ſe infamia fore, &c. *Mais ſi j'avois voulu le traduire de la maniére, je ſerois tombé néceſſairement dans l'un de ces deux inconvéniens; ou de laiſſer pluſieurs* il *&* lui *équivoques; ou de répéter dix fois en ſix lignes les noms de* Pompée, *&* de Clodius, *ſi je ne voulois pas laiſſer ces équivoques. J'ai évité également l'un & l'autre de ces inconvéniens en traduiſant par le direct, ce qui ne change rien au ſens; & j'oſe dire, que cette adreſſe, dont je ne ſai ſi d'autres Traducteurs ſe ſont ſervis, toute facile qu'elle eſt à trouver, eſt une des plus néceſſaires, & des plus heureuſes que je ſache pour traduire des recits de converſations, puis qu'elle répand une clarté & une netteté entiére dans ces ſortes d'endroits, qui ne ſont pas les moins embarraſſans pour un Traducteur.*

II. *Appius ſon Frère.*] C'étoit l'aîné de Clodius qui fut Préteur deux ans après, & de qui la Fille épouſa depuis le Fils aîné de Pompée.

III. *Tout le point eſt que vous arriviez avant qu'il entre en éxercice.*] C'étoit du Tribunat du Peuple que Ciceron entendoit parler. Il faloit qu'il reſtât encore aſſez de tems juſqu'au dixiéme Décembre, que la fonction en commençoit, pour qu'Atticus pût revenir de Gréce à Rome avant ce jour-là; & il faloit auſſi que Ciceron ſe tint bien aſſure qu'auſſi-tôt que Clodius ſeroit inſtalé, il ne perdroit point de tems pour l'entreprendre & pour le pouſſer à bout, comme il fit.

IV. *Alexandre.*] C'étoit un Poëte d'Ephéſe, (*) qui avoit écrit en Vers ſur la Coſmographie, & que Ciceron avoit apparemment été bien-aiſe

de

de voir, à cauſe de l'Ouvrage de Géographie, qu'on a vû plus haut que nôtre Auteur compoſoit. Il faut que la paſſion d'écrire ſoit une diſtraction bien puiſſante, ou une maladie bien incurable, puis qu'elle ne lui donnoit pas même de relâche parmi d'auſſi grands chagrins, que ceux dont il étoit agité au tems de cette Lettre. Cela fait voir du moins, que des gens font quelque fois des Livres, qui pourroient faire quelque choſe de meilleur. (*) *Strab. l.* 12.

LETTRE VINGTTROISIEME.

Même Année DC. XCIV. & toûjours de Rome en Gréce.

JE ne croi pas vous avoir jamais écrit que cette fois-ci d'une autre main que de la mienne. Vous pouvez juger par là à quel point je ſuis occupé; car n'aiant aucun tems libre, & étant obligé de faire de l'éxercice pour remettre ma voix qui en a beſoin, je dicte ceci en me promenant (*I*). Prémiérement, vous ſaurez que nôtre Ami Pompée eſt fort touché de l'état où il ſe trouve; il voudroit bien pouvoir revenir à celui d'où il eſt tombé : il m'a fait confidence de ſa douleur, & quelques fois même il y cherche ouvertement du remède; mais je n'y en voi aucun. Je vous dirai enſuite, que tous les auteurs, & les fauteurs du mauvais Parti s'affoibliſſent d'eux-mêmes, faute d'oppoſition (*II*); quoi que tout le monde n'ait jamais été plus conforme en ſentimens, & en paroles, ſur leur

ſujet, qu'on l'eſt aujourd'hui. Pour moi, (car je ſuis ſûr que vous êtes curieux de le ſavoir,) je n'aſſiſte à aucune délibération publique (*III*), & je ſuis entiérement attaché à mes occupations du Barreau. Il eſt facile de juger, que cette conduite, dans une conjoncture comme celle-ci, renouvelle fortement la mémoire de mes actions paſſées, & fait ſouhaiter, que je me mêle, comme autrefois, des affaires de l'Etat. Mais le Frére de nôtre Junon (*IV*) ne me fait pas de petites menaces, & dans le même tems qu'il le nie à Pompée, il s'en déclare, & il en fait gloire avec tous les autres (*V*). C'eſt pourquoi, ſi vous m'aimez autant que vous m'aimez en effet, éveillez-vous, ſi vous dormez; marchez, ſi vous êtes éveillé, courez, ſi vous marchez; volez, ſi vous courez. Il n'eſt pas croiable quel fondement je fais ſur vos conſeils, & ſur vôtre ſageſſe; & plus encore, ſur vôtre amitié & vôtre *fidélité*. L'importance du ſujet demanderoit peut-être un plus long diſcours; mais l'union de nos eſprits y ſupplée. Il m'importe, dis-je, extrémement, que vous ſoyiez ici auſſi-tôt que Clodius ſera inſtalé Tribun, ſi vous ne pouvez pas y être pour l'Aſſemblée des Elections (*VI*).

REMARQUES.

I. [*Etant obligé de faire de l'éxercice pour remettre ma voix qui en a beſoin, je dicte ceci en me promenant.*] Cette incommodité étoit apparemment cauſée par l'application dont Ciceron ſe vante dans cette Lettre, & dans la précédente, à ſes fonc-

tions

tions du Barreau. Il croit, avec raiſon, que l'exercice de la promenade étoit propre à fortifier & éclaircir la voix, en facilitant la reſpiration par l'agitation modérée qu'il donne au poulmon. *Quintil. l. 4. c. 3. Martian. Capell. de Nuptiis Philologiæ l. 5. de Pronunciat.*

II. *Les auteurs & les fauteurs du mauvais Parti s'affoibliſſent d'eux-mêmes, faute d'oppoſition.*] Ciceron prenoit pour affoibliſſement la modération qui commençoit à paroître dans la conduite de Céſar ; mais ce n'étoit autre choſe, ſinon, qu'il n'avoit pas beſoin de faire alors de violence, & qu'il n'en faiſoit point ſans beſoin. Une marque certaine, que ce changement de conduite venoit de ſageſſe, & non pas de foibleſſe, c'eſt que tout ne lui réüſſit pas moins dans la ſuite. Il auroit donc été bien plus raiſonnable, & plus vrai, d'attribuer le peu d'oppoſition que Céſar commençoit à trouver, à ce qu'il commençoit auſſi à ſe modérer, & qu'il n'aigriſſoit point les affaires ; que non pas, de prendre ſa modération pour foibleſſe, comme Ciceron la prenoit, & de l'attribuer à faute d'oppoſition. Il étoit bien facile de remarquer, qu'on ne s'oppoſoit à lui, que quand l'évidence de ſes attentats révoltoit tous les eſprits ; parce qu'il étoit fort aimé. Mais Ciceron ſuivoit ſon principe qu'il a déclaré plus haut, (*) *qu'il auroit bien mieux valu qu'on eût laiſſé paſſer les entrepriſes de Céſar ſans en faire de bruit.* Il ne conſidéroit pas, que ce principe, qui étoit bon à ſuivre d'abord, & qui conſiſtoit à diſſimuler généralement toutes ces entrepriſes, ne valoit plus rien depuis qu'on s'étoit une fois déclaré contre ; car au lieu, qu'une diſſimulation continuelle auroit laiſſé toutes choſes dans leur entier juſqu'à un meilleur tems, comme Ciceron le ſouhaitoit avec raiſon, la ceſſation des oppoſitions, après tant de vains efforts qu'on avoit faits, ne pouvoit que prouver, & augmenter la force du parti de Céſar, bien loin de l'affoiblir.

* *Lettre XIX. Remarque XIII.*

III. *Je n'aſſiſte à aucune délibération publique. Cette conduite, dans une conjoncture comme celle-ci, renouvelle fortement la mémoire de mes actions paſſées, & fait ſouhaiter que je me mêle comme autrefois, des affaires de l'Etat.*] Il étoit bien naturel, que plus Ciceron s'éloignoit des affaires publiques, plus on ſentît le beſoin qu'il y avoit qu'il s'en mêlât, qu'on en ſouhaitât davantage qu'il s'y entremît, comme autrefois, & qu'on rappellât avec plaiſir le tems où il les avoit gouvernées avec tant de gloire & de bonheur.

IV. *Le Frére de nôtre Junon.*] Il n'eſt pas néceſſaire d'avertir que c'eſt Clodius, après ce qui a été dit plus haut de l'épithéte de cette Déeſſe, priſe d'Homére, que Ciceron attribuë ici, & là à ſa Sœur Clodia. *Lettre IX. Remarque I.*

V. *Ne me fait pas de petites menaces, & dans le même-tems qu'il le nie à Pompée, il s'en déclare, & en fait gloire avec tout le monde.*] Il n'eſt pas étrange, que Clodius ſe démentît lui-même de cette ſorte; il ne vouloit tromper que Pompée, & il vouloit bien que tout le reſte du monde ſût ſes mauvais deſſeins contre Ciceron : Peut-être même étoit-il à propos de les publier pour y préparer les eſprits & pour réüſſir plus facilement. Mais il eſt étrange que cette duplicité ne pouvant pas être ignorée de Pompée, puis qu'elle ne l'étoit pas de Ciceron, il n'arrivât pas de deux choſes l'une; ou que Pompée, connoiſſant que Clodius le jouoit, rompît avec lui & ſe donnât entiérement à Ciceron pour le défendre, s'il étoit de bonne foi à l'égard de cet Orateur; ou, ſi Pompée ne prenoit pas ce parti là, que Ciceron ne connût pas, que c'étoit Pompée qui le jouoit, & non pas Clodius qui jouoit Pompée.

VI. *Pour l'Aſſemblée des Elections.*] Ce ne devoit pas être celle où Clodius fut fait Tribun; car cette élection précédoit celle des Conſuls, qui ſe faiſoit réguliérement vers la fin de Juillet, & il

ne

ne paroît pas qu'elle fut différée comme celle des Conſuls le fut cette année. (*) Or on a vû que Bibulus renvoia celle des Conſuls au mois d'Octobre; &, par conſéquent, cette Lettre étant poſtérieure à ce renvoi, ſi celle des Tribuns n'avoit pas été remiſe de même, il faloit qu'elle fût faite long-tems avant cette Lettre. Mais l'ordre de toutes les affaires fut ſi fort troublé cette année, qu'on n'en ſauroit rien aſſurer. (*) *Lettre X. Remarque VI.*

LETTRE VINGTQUATRIEME.

Même Année DC. XCIV. & toûjours de Rome en Gréce.

JE vous apellois avec tant d'inſtance, par la Lettre que Numeſtius vous a portée, qu'il ne ſe pouvoit rien de plus preſſant. Venez encore plus vîte, s'il ſe peut, que je ne vous en priois; mais ne vous effraïez pas pour cela (*I*): car je vous connois, & je ſai combien la vraie amitié eſt inquiette, & craintive. J'eſpére que tout ceci ne tournera pas ſi mal, qu'on le croiroit à en entendre parler. On a reconnu que ce Vettius que vous connoiſſez, mon donneur d'avis (*II*) du tems de la Conjuration, avoit promis à Céſar de faire quelque ſorte d'affaire criminelle au jeune Curion (*III*). S'étant donc inſinué dans ſa familiarité, après avoir eu pluſieurs entretiens enſemble, à ce qu'il paroît dans la ſuite, cet homme en vint au point de lui faire confidence, qu'il avoit réſolu de ſe jetter avec ſes eſclaves ſur Pompée, & de le

tuer (*IV*). Curion le raporta à ſon Pére, & ſon Pére à Pompée ; l'affaire fut portée au Sénat, & Vettius y fut cité. Il nia d'abord d'avoir aucun commerce avec le jeune Curion ; mais cela ne dura pas long-tems ; car auſſi-tôt après il offrit de dire tout, ſi on lui promettoit impunité ; on la lui promit, & lors il déclara : Qu'il y avoit un complot formé entre pluſieurs jeunes gens, deſquels Curion le Fils étoit Chef, dont Paulus (*V*) avoit été d'abord, & dont Brutus (*VI*) & Lentulus (*VII*), le Fils du Flamine (*VIII*), étoient encore ; ce dernier, de la participation de ſon Pére ; à quoi il ajoûtoit qu'un Officier de Bibulus (*IX*) lui avoit aporté un poignard de la part de ce Conſul. On ſe moqua de tout cela ; comme ſi cet homme n'eût pû trouver de poignard, à moins que Bibulus lui en fournît un ; d'autant plus que le même Bibulus avoit averti Pompée le treiziéme Mai, de prendre garde à lui (*X*), de quoi Pompée l'avoit remercié. On fit entrer là-deſſus le jeune Curion, qui répondit à cette accuſation, & confondit particuliérement Vettius, ſur ce qu'il diſoit, que ces jeunes gens avoient choiſi le tems que Gabinius donnoit des Gladiateurs au Peuple (*XI*), pour attaquer Pompée dans la Place publique ſous la conduite de Paulus ; car tout le monde ſait que Paulus étoit déja alors en Macédoine (*XII*). On fit donc un Sénatus-conſulte, par lequel Vettius fut condamné à être mis aux fers, comme avouant d'avoir porté des armes défenduës, & l'Arrêt portoit que quiconque l'en tireroit, ſeroit déclaré ennemi de l'Etat. L'opinion qu'on a de cette affaire eſt,

eſt, qu'on vouloit faire ſurprendre cet homme en pleine place avec ſes eſclaves, eux & lui armez en gens qui veulent faire quelque mauvais coup (*XIII*); que là-deſſus, il auroit promis de découvrir tout: & la choſe auroit été exécutée de la ſorte, ſi les Curions ne l'euſſent pas raportée auparavant à Pompée. Le Senatus-conſulte fut publié enſuite dans l'Aſſemblée du Peuple.

Le lendemain, ce même Céſar qui, étant Préteur, avoit obligé un homme de la conſéquence de Quintus Catulus de répondre parmi la foule du Peuple à ſes interrogats (*XIV*), n'eût point de honte de faire monter Vettius ſur la Tribune aux Harangues, où l'autre Conſul n'oſoit ſe montrer. Là, cet homme dit tout ce qu'il voulut ſur les affaires de l'Etat, comme aïant été bien embouché (*XV*). Prémiérement, il ôta Brutus de ſa Déclaration, quoi qu'il l'eût chargé fortement le jour précédent, ce qui faiſoit voir que la nuit lui avoit donné conſeil (*XVI*). Enſuite, il accuſa de nouvelles gens, dont il n'avoit fait aucune mention au Sénat; comme Lucullus (*XVII*), qui, à ce qu'il diſoit, lui envoïoit ordinairement ce Cajus Fannius (*XVIII*) qui fut des Accuſateurs de Clodius. Il accuſa auſſi Lucius Domitius, diſant, que c'étoit de ſa maiſon qu'on devoit ſortir pour ſe jetter ſur Pompée. Pour moi, il ne me nomma pas; mais il dit ſeulement, qu'un Conſulaire bien-diſant, voiſin de Céſar (*XIX*), lui avoit dit, que la République avoit beſoin d'un Servilius Ahala (*XX*), ou d'un Brutus; & il ajoûta à la fin, étant rapellé par Vatinius (*XXI*), quoi que le Peuple

fût

fût déja congédié, qu'il avoit encore ouï dire à Curion, que Piſon mon Gendre, & Marcus Latérenſis en étoient auſſi.

Ce Fripon en eſt préſentement au Tribunal de Craſſus, qui eſt Préteur des voies de fait cette année; &, s'il eſt condamné, il doit encore demander grace, en découvrant de nouveaux complices. S'il l'obtient, il fera des affaires à bien des gens. Pour moi, quoi que j'aie coûtume de ne rien négliger, je ne crains rien. On me témoigne beaucoup d'attachement; mais je ſuis tout-à-fait ennuié de la vie, tant tout y eſt plein de toute ſorte de miſéres. Il y a fort peu de tems que nous étions ménacez d'un maſſacre (*XXII*); & ce malheur ſeroit arrivé, ſi la repartie vigoureuſe du réſolu vieillard Quintus Conſidius (*XXIII*) ne nous en eût garantis: & voici une nouvelle ſorte de danger où tout le monde eſt *expoſé toutes* & quantes fois qu'il plaira à quelqu'autre *ſcélérat d'inventer* quelque choſe de ſemblable. Que vous dirai-je? Je me trouve auſſi malheureux que Catulus eſt heureux d'avoir achevé ſa glorieuſe vie avant ce miſérable tems. Cependant, je ne laiſſe pas de conſerver un eſprit élevé, & pleinement tranquile, parmi tant de malheurs, & je ſoûtiens ma dignité avec tout le ſoin que je dois, & auſſi honorablement qu'il eſt poſſible. Pompée veut toûjours que je ne me mette pas en peine de Clodius, & marque pour moi en tous ſes diſcours une affection extrême. Je vous ſouhaite pour me régler par vos conſeils, afin de partager avec vous tous mes chagrins, & de vous communiquer mes plus ſecretes penſées. C'eſt pourquoi, je vous

prie,

prie, comme j'ai chargé Numeſtius de vous en preſſer, & comme je vous en preſſe encore plus fortement, s'il eſt poſſible, de voler ici ſans remiſe. Je reſpirerai quand je vous verrai.

REMARQUES.

I. *Venez encore plus vite, s'il ſe peut; mais ne vous effraiez pas pour cela; car je vous connois, & je ſai combien la vraie amitié eſt inquiéte & craintive.*] Je ne ſai point encore comment Atticus répondit aux empreſſemens, & à la tendre confiance, qui paroît dans ces derniéres Lettres. Nous le verrons au Livre ſuivant. Mais il faut convenir par avance ſur cet endroit, que ſi par haſard Ciceron avoit été trompé dans cette confiance, la choſe n'eſt pas impoſſible, jamais homme ne l'auroit été ſi cruellement.

II. *Vettius mon donneur d'avis.*] C'étoit un homme obſcur nommé *Lucius*, qui, du tems de la Conjuration, avoit accuſé Céſar, entr'autres gens, d'en être. Ce fut par devant le Commiſſaire qui avoit charge d'en informer, & en même tems que le même Céſar en fut auſſi accuſé dans le Sénat, par un Quintus Curius, qui avoit eu une récompenſe publique, pour avoir donné le prémier avis de l'entrepriſe. Ce Vettius ſoûtenoit alors, que Céſar s'étoit engagé à Catilina par un écrit ſigné de ſa main; mais Ceſar s'en juſtifia, en interpellant Ciceron de déclarer, s'il n'étoit pas vrai, qu'il avoit donné de grandes lumiéres à cet Orateur, pour approfondir cette importante affaire? Ainſi, le Délateur fut mis en priſon, après avoir failli à être mis en piéces par le Peuple, devant la Tribune aux Harangues, & ſa maiſon fut pillée, pour ſatisfaire à l'amende à laquelle il fut condamné. *In Vatin. Dio. l. 38. Sueton. in Cæſar. c. 20.*

III.

III. *Avoit promis de faire quelque ſorte d'affaire criminelle au jeune Curion.*] Il paroit par la Remarque précédente, que Céſar aiant beſoin d'un Fripon pour cet effet, ne pouvoit pas en choiſir un plus hardi que ce Vettius, ni qui fût moins ſuſpect de s'entendre avec lui.

IV. *Cet homme en vint au point de faire confidence à Curion, qu'il avoit réſolu de ſe jetter avec ſes eſclaves ſur Pompée, & de le tuer.*] Céſar trouva à propos de faire imputer à Curion le deſſein de tuer Pompée, plûtôt que Craſſus, ni que lui-même, afin que l'éclat en fût plus grand; parce que Pompée étoit ſujet à donner facilement dans ces ſortes d'avis, juſques-là, qu'il en faiſoit gloire. Car il dit une fois publiquement dans une rencontre ſemblable; *qu'il prendroit plus de ſoin que le dernier Africain pour garantir ſa vie des embûches de ſes ennemis*, parce que ce grand homme avoit été tué par les ſiens avec tant de facilité, *qu'il n'y eut pas ſeulement lieu d'en informer.* Pompeius dixit apertè, ſe munitiorem ad cuſtodiendam vitam ſuam fore, quam Africanus fuiſſet. *l.* 2. *ad.* Q. *F. ep.* 3. de tanti viri morte nulla quæſtio habita.

V. *Paulus.*] Il s'appelloit *Lucius*, & étoit de l'illuſtre & ancienne Maiſon Patricienne des Emiliens. Quoi qu'il ne fût encore que Queſteur, il étoit déja dans une eſtime extraordinaire pour avoir mis en Juſtice, & fait condamner deux ſcélérats, dont le nom eſt inconnu; mais ſi importans, que Ciceron le qualifia depuis pour ce ſujet de *perſonne née pour ſauver la République. In Vatin.*

VI. *Brutus.*] C'eſt le fameux meurtrier de Céſar, Fils de Servilie, ſa bonne Amie, Sœur utérine de Caton, & germaine de Quintus Servilius Cæpio, à qui on a vû, que le même Céſar ôta ſa Fille Julie pour la donner à Pompée. Il s'appelloit *Marcus*, & étoit d'une illuſtre Maiſon Plébéïenne nommée *Junia*, qui ſe prétendoit deſcen-

duë

duë de la Patricienne du même nom, dont étoit le Brutus qui chaſſa les Rois. Mais il ne paroît par aucune Hiſtoire, que cet homme admirable ait eu d'autres enfans que les deux qu'il fit mourir tout jeunes, pour avoir conſpiré en faveur de ces mêmes Rois. Celui-ci fut adopté par ce Frére de ſa Mére, nommé Servilius, de qui je viens de parler, lequel ſe prétendoit auſſi deſcendu du Servilius Ahala, qui tua Spurius Mélius par ordre du Sénat, pour avoir aſpiré à la Tirannie. Il auroit donc dû réguliérement s'appeller *Quintus Servilius Cæpio Junianus*, puis que la coûtume vouloit qu'on prît tous les noms du Pére adoptif, en y ajoûtant ſeulement, par forme de ſecond ſurnom, le nom de Maiſon du véritable Pére. Mais la prétention qu'il avoit de deſcendre de l'ancien Brutus, & l'ambition de ſoûtenir quelque jour, comme il fit, l'honneur d'un nom ſi illuſtre, le lui fit garder malgré la coûtume, & malgré ſon adoption : juſques-là, que dans les occaſions de cérémonie, où il ne pouvoit pas ſe diſpenſer de porter ſon nom adoptif; au lieu d'y joindre, comme il devoit, le ſurnom de *Junianus*, il y joignoit celui de *Brutus*, qui étoit un ſurnom dont tout le monde ſait l'origine, & non pas ſon nom de Maiſon, & ſe faiſoit appeller, *Quintus Cæpio Brutus*, comme dans le Texte de cette Lettre ; tant ce nom fatal à la Tirannie lui étoit cher. *Plutarc. in Brut.*

VII. *Lentulus.*] Il s'apelloit *Lucius*, & il étoit d'une branche ſurnommée *Crus*, de l'illuſtre Maiſon Patricienne des Cornéliens. Ce Flamine ſon Pére, par qui il eſt déſigné ici, briguoit cette année le Conſulat; mais il ne l'obtint pas.

VIII. *Flamine.*] Il y en avoit quinze deſtinez au ſervice de différentes Divinitez; mais ils ne faiſoient pas College, comme les autres Prêtres, & ils n'avoient rien à faire enſemble, excepté les trois (1) premiers. Ces trois étoient de toute autre

tre conſéquence que le reſte, parce qu'ils étoient dédiez; le prémier, à Jupiter; le ſecond, qui étoit celui de qui il s'agit ici, (2) à Mars; & l'autre à Romulus, ſous le nom de Quirinus, qui étoit le nom de Divinité de ce fameux Fondateur de Rome. Ils devoient être Patriciens, (3) & ils prenoient ſéance quand ils vouloient au Collége des Pontifes, ſans en être. Ce que j'en trouve de plus ſingulier eſt, que leurs Femmes s'apelloient auſſi Flaminices, comme participant à *leur* Sacerdoce, & que le divorce leur étoit défendu (4) par cette raiſon-là. Marque certaine que cette liberté étoit régardée originairement & dans le fond comme un abus, tout autoriſé qu'il étoit par l'uſage; puis qu'elle étoit interdite à ceux qui étoient obligez à une plus grande perfection que le Vulgaire. Auſſi la Sageſſe même reprochoit aux Juifs, que Moïſe ne leur avoit permis le divorce, qu'à cauſe de la dureté de leur cœur. (1) *de legib. l. 2.* (2) *de haruſpic. reſponſ. & in Vatin.* (3) *pro Domo.* (4) *Feſtus.*

IX. *Un Officier de Bibulus.*] Chaque Conſul avoit ſes Officiers particuliers qui ne *dépendoient* que de lui ſeul, & point du tout de ſon Collégue. Il y a dans le Latin *ſcriba*; mais ce terme ſemble conſacré en quelque ſorte dans nôtre Langue à l'Hiſtoire de l'Evangile, & celui de *Greffier*, qui y répond, ne me plaît pas dans des Lettres de Ciceron.

X. *Bibulus avoit averti Pompée de prendre garde à lui.*] De toutes les choſes en quoi les Anciens nous ſurpaſſent, je n'en connois point de plus eſtimable à mon gré que la modération & les bornes qu'ils gardoient dans leurs inimitiez. Qui diroit, que ce fut le même Bibulus, qui avoit fait peu de tems auparavant *des Edits ſi ſanglans contre Pompée* (*)? Car ce n'étoit pas qu'il y eût rien de changé entr'eux depuis ce tems-là: Pompée n'étoit pas moins uni avec Céſar qu'il l'avoit été lors de

de ces Edits; ni Bibulus moins confiné dans ſa maiſon de crainte du même Céſar. C'eſt que toutes les paſſions qui ſont fondées en raiſon, ſoit amitiez, ſoit inimitiez, ont un certain point qu'elles ne paſſent jamais: & c'eſt à cette ſeule marque qu'on peut diſtinguer les paſſions raiſonnables d'avec les autres; car il eſt naturel à celles qui ne le ſont pas de n'avoir point de bornes. (*) *Archilochia in illum edicta Bibuli. l.* 2. ep. 21.

XI. *Gabinius donnoit des Gladiateurs au Peuple.*] C'étoit pour ſe le rendre favorable dans la pourſuite du Conſulat qu'il demandoit, & qu'il obtint pour l'année ſuivante. *In Vatin.*

XII. *Curion confondit Vettius ſur ce qu'il diſoit, que ces jeunes gens avoient choiſi le tems pour attaquer Pompée ſous la conduite de Paulus; car tout le monde ſait que Paulus étoit déja alors en Macédoine.*] Cette contradiction groſſiére de cet impoſteur avec une autre bévûë, que je remarquerai plus bas, font bien voir que Céſar ne l'avoit pas apoſté par lui-même; car il ne lui auroit pas laiſſé faire une faute ſi viſible; mais par Vatinius, qui étoit auſſi étourdi que Vettius, & à qui Ciceron le reprocha depuis. *In Vatin.*

XIII. *On vouloit faire ſurprendre cet homme-là avec ſes eſclaves, armez en gens qui veulent faire quelque mauvais coup.*] Il auroit apparemment dit, que c'étoient ces jeunes gens qu'il nomma, qui l'auroient apoſté pour tuer Pompée; & ſon témoignage auroit eu plus de poids, étant ſurpris de cette ſorte. Il y a apparence, qu'il s'ouvrit à Curion dans le deſſein de le trahir, ſi ce jeune homme lui eût prêté l'oreille; & qu'il crut, qu'au pis aller ſi Curion ne l'écoutoit pas, il garderoit du moins le ſecret, étant auſſi ennemi de Pompée & de Céſar qu'il l'étoit.

XIV. *Céſar, étant Prêteur, avoit obligé un homme de la conſéquence de Catulus à répondre parmi la foule du Peuple.*] Ce fut quand Céſar avoit eſſaié de

de lui ôter la commiſſion de rebâtir le Capitole, comme je l'ai dit plus haut, (*) pour la donner à Pompée. Il fit venir Catulus devant la Tribune aux Harangues, d'où il l'interrogea en préſence de tout le Peuple ſans l'y faire monter, comme la bien-ſéance l'y obligeoit. (*) *Lettre à Pompée Remarque III.*

XV. *Cet homme aiant été bien embouché.*] Il paroît que Céſar crut devoir eſſaier de tirer quelque fruit de cette impoſture, puis qu'auſſi-bien il étoit ſuſpect d'y avoir part, & qu'il voulut redreſſer ce miſérable avant que de l'abandonner. De là vinrent les changemens qu'il fit dans cette ſeconde dépoſition.

XVI. *Il ôta Brutus de ſa déclaration, ce qui faiſoit voir, que la nuit lui avoit donné conſeil.*] Ceci fait alluſion ſans doute au commerce de galanterie qu'il y avoit entre Céſar & Servilie Mére de Brutus. Il eſt bien étrange que Vettius eût ignoré ce commerce, qui étoit tout public; ou s'il le ſavoit, qu'il voulût commettre ſi deſagréablement un jeune homme, de qui Céſar paſſoit pour être le véritable Pére. Je pancherois à croire, que Brutus auroit donné lieu à cette impoſture, en laiſſant échaper quelque parole d'indignation contre la conduite de Pompée. La choſe eſt d'autant plus probable, que Pompée avoit fait mourir ſon Pére dans les guerres Civiles, pour avoir ſuivi le parti de Marius (*) contre Sylla: & c'étoit ce qui rendoit cette accuſation plus vrai-ſemblable, & par la même raiſon plus facheuſe, (*) *Tit. Liv. l.* 90.

XVII. *Il accuſa Lucullus.*] C'étoit aparemment à cauſe de l'inimitié, ou jalouſie de gloire qu'on a vû qu'il y avoit entre Pompée & lui. *Lettre X. Remarque XXI.*

XVIII. *Ce Caïus Fannius.*] C'eſt pour diſtinguer cet homme, d'un illuſtre de même nom, qui étoit Tribun cette même année, & qui ſe ſigna-

ſignala contre ſon Collégue Vatinius.

XIX. *Un Conſulaire bien diſant voiſin de Céſar.*] C'eſt que la ruë ſacrée, où étoit la maiſon du grand Pontife, que Céſar occupoit en cette qualité, aboutiſſoit par le haut au mont Palatin, où étoit celle de Ciceron.

XX. *Servilius Ahala.*] Général de la Cavalerie, au prémier ſiécle de la République, qui tua par ordre du Dictateur Cincinnatus un Chevalier Romain fort riche, nommé Spurius Mélius, lequel, ſous prétexte de faire largeſſe de bled au Peuple dans une famine, aſpiroit, à ce qu'on crut, à la Tirannie. Cet Ahala eſt le même de qui j'ai dit, que Servilius Cæpio, & Servilie, ſe prétendoient deſcendus. *Tit. Liv. l.* 4.

XXI. *Etant rappellé par Vatinius.*] On a déja vû en d'autres endroits, que c'étoit un droit de la Charge de Tribun, d'interroger qui on vouloit devant le Peuple, auſſi long-tems, & ſur quelque ſujet qu'on voulût.

XXII. *Nous étions menacez d'un maſſacre.*] Ciceron dit cela, parce que Céſar & Pompée avoient rempli la Place de Rome de gens de guerre pour intimider le Peuple, quand ils avoient fait paſſer pluſieurs Loix favorables à Céſar, entr'autres, celle du Gouvernement des Gaules.

XXIII. *La repartie vigoureuſe du réſolu vieillard Quintus Conſidius.*] Le Gouvernement que je viens de dire que Céſar ſe fit donner par force, pour cinq ans, comprenoit l'Illirie, avec les deux Gaules Ciſalpine & Tranſalpine, & quatre Légions. Caton, qui craignoit avec raiſon les ſuites d'une ſi grande puiſſance, s'oppoſa en plein Sénat en qualité de Tribun, à la propoſition que Vatinius Collégue de Caton en faiſoit : mais Céſar, pour qui il s'agiſſoit de tout, crut devoir, dans cette conjoncture là, renoncer à ſa modération ordinaire; & il le fit arrêter par ſes Officiers, pour le conduire en priſon. Il croioit que Caton appelleroit auſ-

auſſi-tôt à ſon ſecours les autres Tribuns ſes Collégues, qui le feroient relâcher; mais Caton ſe laiſſa au contraire mener ſans réſiſtance, & tout le Peuple le ſuivit avec triſteſſe & avec empreſſement. Alors Céſar voiant qu'il s'étoit trompé, au lieu de ſe piquer mal-à-propos de ſoûtenir juſqu'au bout ce qu'il avoit commencé, comme auroit fait tout autre qui auroit agi par paſſion, fit pour Caton ce que Caton ne vouloit pas faire pour lui-même. Il envoia ſous main un des Tribuns de ſa faction, tirer le priſonnier, comme d'Office, d'entre les mains de ceux qui l'emmenoient. Cette violence intimida beaucoup les Péres, & en obligea un grand nombre de ſe retirer à la campagne; &, comme Céſar marquoit un jour de l'étonnement de ce qu'il en venoit ſi peu au Sénat, ce Conſidius, de qui il eſt parlé ici, lui en dit ouvertement la raiſon. Céſar, irrité de ſa franchiſe, lui demanda, pourquoi il ne s'abſentoit pas comme les autres, puis qu'il trouvoit qu'ils avoient raiſon de le faire? & Conſidius lui répondit, avec la même intrépidité, que c'étoit parce qu'il étoit beaucoup plus vieux que la plûpart des autres, & qu'ainſi il avoit beaucoup *moins de meſures* à garder. Ciceron veut croire en cet endroit, que ce fut cette bravade qui empêcha Céſar d'en venir à de plus grandes voilences; mais pourquoi auroit-il répandu du ſang, puis que tout réüſſiſſoit ſans en répandre? *Plutarc. in Cæſ. c. 4.*

LETTRE VINGTCINQUIEME ET DERNIERE

DU II LIVRE DE CICERON A ATTICUS.

Même Année DC. XCIV. & encore de Rome en Gréce.

QUAND je me louë à vous de quelqu'un de vos Amis, je voudrois bien qu'il en fût informé par vous-même, comme quand je vous écrivis l'autre jour, que j'étois content de Varron: au lieu de me répondre, comme vous fites, que vous en étiez ravi, j'aurois bien mieux aimé que vous le lui euſſiez écrit (*I*). Car ce n'eſt pas tant pour en être content, qu'afin qu'il me donne plus de ſujet de l'être. Il ne tient qu'à lui de le faire, & il a admirablement démêlé ce qu'il y a de plus *impénétrable*, comme dit Euripide (*II*), & de plus *vicieux*; vous ſavez le reſte du Vers; mais je m'en tiens à ce précepte du même Poëte: *Il faut ſouffrir les Folies des Maîtres.*

Pour vôtre Ami Hortenſius, (*III*) avec quelle bonne foi à-t-il répandu les ornemens de ſon éloquence ſur mes actions, au ſujet de la Préture de Flaccus & de l'Ambaſſade des Allobroges? Comptez bien, qu'il ne ſe pouvoit, ni plus honorablement, ni plus au long, qu'il l'a fait. Mon intention eſt que vous le lui écriviez. Mais à quoi bon écririez-vous ici, ſi vous êtes en chemin, comme je le crois, & prêt à arriver? J'ai ſujet

de le croire, ſur ce que je vous ai mandé en dernier lieu. Je vous attens avec impatience, je vous ſouhaite de même, & la conjoncture du tems ne vous invite pas moins à venir que je vous y invite. Je ne ſaurois plus vous dire là-deſſus, que ce que je vous ai dit tant de fois. Les affaires de la République ne ſauroient être plus deſeſpérées qu'elles le ſont, ni la haine plus grande contre ceux qui l'ont bouleverſée. Pour moi, je croi, j'eſpére, & même il me paroît que j'ai un fort apui dans l'affection que tout le monde me témoigne. Volez donc; ou vous me tirerez d'affaire; ou vous aurez vôtre part de ce qui m'arrivera. Je coupe court dans l'eſpérance de nous entretenir au plûtôt de tout ce que nous avons à nous dire. Prenez ſoin de vôtre ſanté.

REMARQUES.

I. *QUand je vous écrivis l'autre jour que j'étois content de Varron, au lieu de me répondre, comme vous fites, que vous en étiez ravi, j'aurois bien mieux aimé, que vous le lui euſſiez écrit.*] Quelque ſuccincte que ſoit la maniére dont on a vû que Ciceron avoit mandé cela à Atticus, il faloit bien qu'elle ſuffit entre eux pour faire connoître l'intention de Ciceron, puis qu'il reproche ſi fortement à Atticus de ne l'avoir pas ſuivie. Mais quand même cette maniére n'auroit pas été aſſez poſitive, je ne ſai ſi un Ami auſſi éclairé qu'Atticus avoit beſoin d'être averti, pour s'aviſer, que puis que Varron pouvoit être auſſi utile à Ciceron qu'on a vû qu'il le pouvoit être, il ne pouvoit auſſi être qu'utile à Ciceron dans la conjoncture,

ture, que Varron ſût que Ciceron ſe louoit de lui. On peut manquer à rendre ces ſortes d'offices, dans des rencontres ordinaires, où rien n'excite l'attention: mais dans une occaſion auſſi périlleuſe que celle de ces Lettres, étoit-il naturel à un véritable Ami, qui les devoit attendre avec tant d'inquiétude, de les lire ſans y remarquer tout ce qu'il pouvoit faire d'où il étoit, pour ſervir un autre lui-même; & s'il en échapoit quelque choſe à ſon eſprit, n'étoit-ce point la faute de ſon cœur?

II. *Comme dit Euripide.*] La prémiére des deux citations Grecques de cet endroit du Texte eſt le commencement d'un long reproche qu'Andromaque fait aux Lacédémoniens, en haine du Ménelas, dans la Tragédie que le grand Poëte cité par Ciceron a apellée du nom de cette Princeſſe infortunée. L'autre citation eſt auſſi le commencement d'un Vers fameux, que le même Poëte fait dire à Polinice dans celle des Phœniſſes. J'ai trouvé à propos d'exprimer le ſens entier de ce Vers, quoi que Ciceron n'en diſe que les prémiers mots, à cauſe de l'importance, & de l'utilité de ce ſens, & que ce Vers n'eſt pas connu de tous les Lecteurs, comme il l'étoit d'Atticus.

III. *Hortenſius.*] Il y a *Hortalus* dans le Texte; mais, c'eſt la même choſe. Il a été parlé de cet excellent homme, ſur la XIII. Lettre; & il ne paroît point par l'Hiſtoire, quelle occaſion il eut au tems de celle-ci de parler ſur le Conſulat de Ciceron, ſous lequel le Préteur, & les Ambaſſadeurs, dont il s'agit ici, ſe ſignalérent contre Catilina.

VOILA la derniére Lettre qu'il paroît que Ciceron ait écrite avant ſon Exil, à Atticus. Outre les trois adreſſées à d'autres Perſonnes, que j'ai déja inſérées dans ce Recueil, il en écrivit encore deux autres à ſon Frére Quintus, avant ce mê-

me Exil, qui valent bien la peine d'être lûës. Mais, comme la prémiére de ces deux eſt plûtôt un Traité de Morale, qu'une Lettre, & qu'elle a été traduite fort agréablement, à ce qu'on m'aſſure, je me ſuis contenté de traduire la ſeconde, qui ne l'a jamais été, que je ſache; parce qu'elle eſt toute d'Affaire, qu'elle a beaucoup de rapport avec les précédentes, & qu'elle fait parfaitement connoître Quintus Ciceron, qui eut ſi grande part à l'Hiſtoire de ſon Frére.

LETTRE DE CICERON A SON FRERE QUINTUS.

C'eſt la ſeconde du prémier Livre, écrite de Rome en Aſie, où Quintus commandoit depuis près de trois ans, la même année DC. XCIV. & peu de jours avant ou après les derniéres qui précédent.

STATIUS (*I*) *eſt arrivé* près de moi le 25. d'Octobre, dont je ſuis très fâché; puis que vous dites, que vous ſerez pillé par vos gens tant qu'il ſera abſent. Il étoit pourtant fort à propos qu'il arrivât ici avant vous, pour détourner la curioſité que tout le monde avoit de vous revoir enſemble, & d'éloigner la foule que ſa préſence auroit attirée à vôtre arrivée, ſi l'on ne l'avoit pas vû auparavant (*II*). Car, on s'eſt épuiſé ſur ſon ſujet, & on s'eſt récrié à pleine gorge,

Voilà donc le Héros que l'on m'avoit prédit (III)!

&

& je ſuis ravi que cela ſe ſoit paſſé en vôtre abſence.

Pour ce qui eſt de me l'avoir envoié, afin qu'il ſe juſtifiât à moi, rien n'étoit moins néceſſaire; car prémiérement, je ne l'ai jamais ſoupçonné de rien, & ce n'eſt pas mon ſentiment que ce que je vous en ai écrit. Mais, puis que l'intérêt & la ſûreté de tous tant que nous ſommes, qui gouvernons la République, dépend autant de la réputation, que de la vérité; j'ai crû devoir vous mander ce qui s'en diſoit, & non pas ce que j'en penſois. Il voit lui-même depuis ſon arrivée, combien, & de quelle maniére, on parloit de lui; ne fut-ce que par quelques plaintes qu'on m'eſt venu faire ſur ſon compte en ſa préſence: & il ne tient qu'à lui de reconnoître, que c'eſt principalement à ſon occaſion, que les médiſans ſe ſont déchaînez contre vous.

Il eſt vrai, que je n'ai pas trouvé bon, & que je n'ai pû entendre dire ſans émotion, qu'il eût plus de pouvoir ſur vous, qu'il ne convenoit à la maturité de vôtre âge, & aux obligations de vôtre Charge. Combien de gens croïez-vous, qui me ſoient venus prier de les lui recommander? Combien lui eſt-il échappé de choſes à lui même dans ce ſens, en s'entretenant avec moi (*IV*)? Je vous en ai donc donné avis, & je vous ai exhorté à changer de conduite; car, quand même ſa fidélité ſeroit extrême, comme je n'en doute pas, puis que vous le croiez; la ſeule aparence d'un ſi grand crédit dans un Eſclave, ou dans un Affranchi, ne ſauroit être honorable à un Maître. Comptez enfin, pour ne rien

avancer légérement, ni auſſi vous faire fineſſe de rien, que c'eſt lui qui a fourni matiére à tous ceux qui veulent parler mal de vous; & qu'au lieu qu'il paroiſſoit ſeulement auparavant, que vôtre ſévérité avoit irrité quelques gens, depuis que vous l'avez affranchi, ces mêmes gens ont eu beau champ pour s'étendre.

Je répondrai maintenant aux Lettres que j'ai reçûës par Lucius Cœſius, auquel je rendrai tous les ſervices qu'il me ſera poſſible, puis que je voi que vous le ſouhaitez.

Sur celle qui regarde Zeuxis le Blaudenien (*V*), que vous dites que je vous recommande inſtamment, tout convaincu qu'il eſt d'avoir tué ſa Mére; ſachez en peu de mots, pour vous tirer d'étonnement, tant ſur cette recommandation, que ſur toutes les autres ſemblables, ce qui me rend ſi favorable aux Grecs.

Aiant reconnu, que leurs *plaintes ſont* ordinairement mieux reçûës qu'elles ne méritent, à cauſe du talent particulier qu'ils ont de les faire valoir, j'ai appaiſé par toute ſorte de moiens tous ceux que j'ai ſû qui ſe plaignoient de vous. Prémiérement, j'ai adouci ceux de Dyoniſium, qui étoient mes plus grands ennemis, & j'ai gagné leur chef Hermippus, non-ſeulement par mes perſuaſions, mais encore par l'amitié que j'ai faite avec lui.

J'ai auſſi fait toutes les honnêtetez poſſibles à Hepheſtus d'Apamée, à cet étourdi de Mégariſte d'Antandros, à un Nicias de Smirne, à un Nymphon de Colophon, (& à pluſieurs ſemblables brouillons; ce que je n'ai pas fait

aſ-

aſſurément par inclination pour de telles gens, ni même pour leur Nation. Je ſuis trop rebuté de la légéreté, & du caractére flateur des Grecs, qui s'accommode toûjours au tems, ſans aucun égard au devoir.

Mais, pour revenir à Zeuxis, voiant qu'il contoit comme vous la converſation que Marcus Caſélius & lui avoient euë enſemble, je me rendis à ce qu'il diſoit, & je lui accordai mon amitié. Mais, pour vous, je ne ſaurois comprendre quelle fantaiſie vous a pris, parce que vous avez fait coudre à Smirne dans un ſac de cuir deux Myſiens (*VI*) coupables de parricide (*VII*), de vouloir, à ce que vous écrivez vous-même, donner dans la haute Aſie de vôtre Gouvernement quelque éxemple ſemblable de vôtre ſévérité, & d'avoir tout mis en œuvre dans cette vûë pour attraper ce Zeuxis. Peut-être n'auriez-vous pas dû le renvoier abſous, ſi on l'avoit mis en Juſtice par devant vous: mais, de le faire chercher par tout, l'y attirer par de beaux ſemblans, comme vous dites, cela n'étoit pas néceſſaire (*VIII*); ſur-tout, ſi vous conſidérez, que la Famille de cet homme, à ce que j'aprens tous les jours de nouveau, ſoit par ſes Concitoiens, ſoit d'ailleurs, eſt preſque plus illuſtre que la Ville de ſa naiſſance.

Mais peut-être que je n'ai tant d'indulgence que pour les Grecs. Comment cela? N'ai-je pas mis tout-en œuvre pour apaiſer Lucius Cæcilius, tout étrange, tout irrité, & tout inſolent qu'il eſt? Y a-t-il, en un mot, quelqu'un que je n'aie pas adouci, excepté Tuſcénius, de qui l'Affaire eſt ſans reméde? Voi-

ci, d'un autre côté, un vilain brouillon, mais pourtant Chevalier Romain, Catiénus: je l'apaiſerai encore. Je ne trouve pas à redire que vous ayiez traité ſon Pére ſi rudement: car je ſuis convaincu que vous aviez raiſon; mais, qu'étoit-il néceſſaire de lui écrire, comme vous avez fait, qu'il ſe remettoit à la potence d'où vous l'aviez *tiré*; mais que vous le feriez brûler vif, au grand contentement de toute la Province?

Pourquoi écrire encore à un certain Caius Fabius, (car Titus Catiénus fait encore courir cette Lettre comme les autres,) qu'on vous a raporté, qu'un Licinius, qui fait métier de débaucher des Eſclaves, aſſiſté de ſon fripon de Fils, pilloit d'autorité, le païs; enſuite de quoi vous priez ce Fabius de faire, s'il peut, brûler vifs, tant le Pére que le Fils, ou s'il ne le veut pas faire, qu'il vous les envoie, & que vous le ferez? Cette Lettre, quoi qu'écrite pour plaiſanter, ſupoſé qu'elle ſoit de vous, ne laiſſe pas de ſonner *mal*, à cauſe de l'atrocité du prémier ſens qu'elle préſente à l'eſprit. Que ſi vous repaſſez tous les avis que je vous ai donnez dans mes Lettres, vous trouverez, que je n'y blâme autre choſe, que l'emportement, & la dureté ordinaire de vos diſcours; & que ſi je vous ai reproché vôtre trop de clémence, cela m'eſt arrivé bien rarement. Nous n'aurions point tous ces chagrins-là, ſi mes conſeils avoient eu plus de force ſur vous que vôtre naturel un peu aigre, ou le plaiſir de vous abandonner à la colére, ou la demangeaiſon de plaiſanter, & de dire de bons-mots.

Quelle douleur croïez-vous que ce ſoit pour

pour moi, quand j'entends dire dans quelle eſtime ſont Virgilius (*IX*), & vôtre voiſin Octavius? Car ſi vous vous contentez d'être moins décrié que vos autres plus proches voiſins, qui gouvernent la Syrie, & la Cilicie, vous ne couchez pas gros. Ce qui me touche le plus eſt, que ceux que j'ai nommez ne ſont pas plus gens de bien que vous; mais, ils ſavent ſe faire aimer, & vous ne le ſavez pas. Cependant ils ne connoiſſent, ni le Cyrus ni l'Ageſilaüs de Xénophon (*X*), deux Princes, de la bouche deſquels, dans tout le tems de leur Régne, on n'entendit jamais ſortir une parole plus rude que l'autre.

Je ſai pourtant bien que les remontrances de cette nature, que je vous ai faites dès le commencement de vôtre Gouvernement, n'ont pas été inutiles. Maintenant que vous êtes, ce me ſemble, à la veille de vôtre départ, laiſſez, je vous conjure, la plus agréable mémoire de vous, que vous pourrez. Vous avez un Succeſſeur fort careſſant; mais, à cette qualité près, on regrettera beaucoup toutes vos autres qualitez quand vous ſerez parti. Vous avez été trop facile, comme je vous l'ai reproché pluſieurs fois, à accorder des Lettres (*XI*). Retirez, ſi vous pouvez, toutes celles qui ne ſont pas juſtes, ou qui ſont contre l'uſage, ou même qui ſe contrediſent. Statius dit, qu'on a coûtume de vous les aporter toutes dreſſées, & que c'eſt lui qui les lit pour vous dire ſi elles ſont juſtes; mais, qu'avant qu'il fût à vôtre ſervice, on n'en rebutoit aucune: qu'ainſi, il y en avoit des volumes d'un tour à

être blâmées de tout le monde. Je ne vous dis plus rien là-deſſus, il eſt trop tard. Vous ſavez avec quel ſoin, & de combien de maniéres, je vous en ai écrit. Voiez donc encore une fois, ainſi que j'en ai chargé Théopompus ſur ſes remontrances, de faire en ſorte par les gens qui ſont attachez à vous, ce qui eſt facile, qu'on ſupprime touttes celles de cette nature; les injuſtes, prémiérement; puis celles qui ſe contrediſent; enſuite, les ridicules, & qui choquent les uſages établis; & enfin, celles qui ſont injurieuſes.

Ce n'eſt pas que je croie qu'il y en ait tant qu'on dit; mais, ſi l'accablement des affaires ne vous a pas permis quelque fois d'y regarder d'aſſez près, regardez-y à préſent, & tâchez qu'il n'en reſte plus. J'en ai lû une, qu'on dit être de Silla, celui qui vous indique les gens (*XII*): elle ne ſe peut défendre. J'en ai vû quelques autres fort emportées. *Mais, rien ne pouvoit* venir plus à propos. Comme j'écrivois ceci, *voici* venir Lucius Flavius (*XIII*) qui eſt déſigné Préteur, & tout-à-fait de mes Amis. Il dit, que vous en avez écrit à ſes Agens, qui me paroiſſent les plus injuſtes du monde, pour leur défendre de détourner quoi que ce ſoit de la ſucceſſion de Lucius Octavius Naſo, dont il eſt héritier, qu'ils n'aient paié auparavant Caius Fundanius; en conformité de quoi vous avez auſſi écrit à ceux d'Apollonie, qu'ils ne ſouffrent pas, qu'on détourne non plus aucun des effets qui ſont dans leur Ville, de la même ſucceſſion, que ce Fundanius ne ſoit ſatisfait. Je ne le ſaurois croire: vous êtes trop ſage pour cela. Qu'un héri-

héritier ne puiſſe pas diſpoſer de ce qui lui eſt laiſſé? Et s'il nie de rien devoir? Si en effet il ne doit rien? Depuis quand un Préteur, comme vous êtes, prononce-t-il ſur la validité des dettes (*XIV*)? Que repondrez-vous à cela? Direz-vous que je ne me ſoucie guéres de Fundanius; que je ne ſuis pas de ſes Amis; que je n'ai point de pitié de lui? On ne peut en avoir davantage; mais, il y a des formes de Juſtice établies pour de certaines choſes, qui ne laiſſent aucun lieu à la faveur. Flavius dit encore, qu'il y a dans ces Lettres qu'il dit être de vous, que vous remercieriez ces gens-là, s'ils vous faiſoient cette amitié, ou que vous vous en reſſentiriez, s'ils vous la refuſoient. Pour vous dire tout. Cela lui tient fort au cœur: il m'en a fait de grandes plaintes, & m'a prié de vous en écrire de la bonne ſorte, comme je fais, en vous priant, & repriant le plus fortement que je puis, de laiſſer ſes Agens diſpoſer de ſon bien, & de n'ordonner rien à ceux d'Appollonie qui lui porte préjudice; enfin, de faire tout pour lui, en ſa conſidération, & en celle de Pompée.

Je ſerois au deſeſpoir que vous cruſſiez, que ce que j'en fais, ſoit pour me faire honneur de réparer l'outrage qu'il a reçû de vous: au contraire, je vous conjure de laiſſer, comme de vous-même, quelque témoignage de vôtre autorité, ſoit en Lettres, ſoit en Edit, qui favoriſe ſes intérêts. Comme il eſt fort attaché à moi, qu'il connoît ſon bon droit, & qu'il ſait les égards dû a ſa dignité, il lui eſt fort ſenſible, que vous l'ayez traité ſans amitié, ni raiſon; outre que Pompée &

Céſar vous avoient, ce me ſemble, recommandé tous deux ſon affaire, ſans compter que lui-même vous en avoit écrit, auſſi-bien que moi. C'eſt pourquoi, ſi vous croiez devoir jamais m'accorder quelque choſe, que ce ſoit celle-ci. Penſez-y ſi vous m'aimez; & faites en ſorte, qu'il ait de grands remercimens à nous faire à tous deux. Je vous en prie le plus affectueuſement que je vous puiſſe prier.

Ce que vous m'écrivez d'Hermias, m'a en vérité fort affligé. Je vous avois écrit avec un peu plus d'emportement qu'il n'eſt bien-ſéant entre Fréres, ſur le prémier raport qui me fut fait par Diodotus, l'Affranchi de Lucullus, du Traité que vous ſavez, & qui me toucha beaucoup. Je voulois retirer cette Lettre; mais, puis que je n'ai pû, il faut que vous me pardonniez en Frére, de ne vous avoir pas écrit en Frére (*XV*). Je ſuis ravi que Cenſorinus, Antoine, Caſſius, & Scévole vous aiment *autant que vous dites*: je vous écrirois trop fortement ſur tout le reſte; mais enfin, comme dit un Poëte Grec,

Vivons en gens de bien; on ne meurt qu'une fois:

cela eſt encore plus fort.

Mes remontrances, car je vous en ai fait quelques-unes, ont été pleines de tendreſſe, modérées, & petites à tout prendre. Je ne me ſerois jamais crû obligé de vous en faire la moindre, étant auſſi irrépréhenſible que vous êtes, ſi nous avions moins d'ennemis.

Quand

Quand donc je vous ai donné quelque avis, ou que je vous ai repris de quelque choſe, ç'a été par empreſſement de vous garantir de tout reproche; en quoi je perſiſte, & je perſiſterai, & je ne ceſſerai jamais de vous prier d'en uſer de même avec moi. Attalus Iphéménus m'a prié, que vous ne l'empêchaſſiez pas de faire fournir ce qui a été ordonné pour la ſtatuë de Quintus Publicenus : je vous en prie donc ; vous avertiſſant en même tems de ne vous opoſer, en tout, ni en partie, aux honneurs d'un homme, comme celui-là, qui eſt ſi fort de nos Amis. Vous ſaurez de plus, que Lucinius, cet Eſclave que vous connoiſſez du Comédien Æſopus (*XVI*) nôtre Ami, s'en eſt fui. Il a demeuré depuis à Athénes chez Patron l'Epicurien, en qualité d'homme libre, d'où il eſt allé en Aſie. Là, un certain Platon de Sardis, autre Epicurien qui s'étoit trouvé à Athénes, où il va ſouvent, lors que cet eſclave y fut, aiant apris par des Lettres d'Æſopus qui il eſt, l'a fait prendre, & empriſonner à Ephéſe; mais, les ſiennes ne diſent pas aſſez clairement ſi c'eſt dans les priſons publiques, ou ailleurs (*XVII*). Où qu'il ſoit, puis qu'il eſt à Ephéſe, je vous prie de le déterrer en toute maniére, & de le faire conduire ici ſoigneuſement, duſſiez-vous l'amener avec vous. Ne conſidérez pas qu'il n'en mérite pas la peine; car en effet on ne peut pas valoir moins, puis qu'il ne vaut rien du tout : conſidérez ſeulement qu'Æſopus eſt outré de ſon audace, & de ſa perfidie, à tel point, que vous ne ſauriez lui faire un plus ſenſible plaiſir, que de lui faire ratrapper ce pendart-là.

Je viens maintenant à ce que vous ſouhaitez le plus de ſavoir. La République eſt perduë de fond en comble; à telles enſeignes, que le jeune Caton (*XVIII*), homme ſans conduite à la vérité, mais toûjours Citoien Romain, & toûjours Caton, a eu peine à ſauver ſa vie. L'occaſion eſt, que voulant accuſer Gabinius (*XIX*) du crime de brigue, & les Préteurs ne pouvant de quelques jours donner Audience, ni publique, ni domeſtique, il s'eſt mis à haranguer le Peuple; &, tout ſimple Particulier qu'il eſt, il s'eſt ingéré de proclamer Pompée Dictateur. Il ne s'en eſt rien manqué qu'il n'ait été tué. Vous pouvez juger par cette particularité, quel eſt l'état général de la République. Il ſemble pourtant, qu'on ne veille pas m'abandonner. On s'en déclare même d'une maniére ſurprenante, on s'y offre, & on le promet. *Mais*, quelqu'eſpérance que cela me donne, j'ai encore meilleur courage. J'eſpére que je ſerai le plus fort; & j'ai une confiance ſecréte, que quelque grande que ſoit la corruption, je n'ai rien de fâcheux à craindre. Cependant, voici où va la choſe. Si Clodius m'accuſe dans les formes, toute l'Italie accourra, & jamais Exil ne fut plus glorieux que celui dont je ſuis menacé. S'il m'attaque de vive force, je me flatte de pouvoir lui reſiſter de même, non ſeulement avec l'aide de mes Amis, mais encore avec celle des indifférens. Il n'y a perſonne qui ne promette d'y emploier, ſoi, ſes Enfans, ſes Amis, ſes Cliens, ſes Affranchis, ſes Eſclaves, & tous ſes biens. La cabale, que vous ſavez, des gens de bien nos anciens Amis eſt animée d'une tendreſſe

dreſſe pour moi, & d'un zéle tout particulier. S'il y en avoit auparavant quelques-uns moins affectionnez, ou aliénez de moi, ils ſe rallient préſentement avec les gens de bien en haine des Tirans. Pompée me promet toutes choſes, & Céſar auſſi. Je m'y fie ſans rien diminuer de mes précautions. Les Tribuns déſignez ſont de mes Amis, & les Conſuls auſſi déſignez, paroiſſent bien diſpoſez. Mais pour les Préteurs, ce ſont mes meilleurs amis, & d'excellens Citoiens, Domitius, Nigidius, Memmius, Lentulus: les autres ſont gens de bien auſſi, mais ces quatre (*XX*) l'emportent. C'eſt pourquoi, aiez bon courage, & grande eſpérance. Je ne laiſſerai pas de vous donner avis de tout ce qui arrivera de jour à autre.

REMARQUES.

I. *Statius.*] C'eſt l'Eſclave de Quintus Ciceron qu'on a vû dans les Lettres à Atticus, que ſon Frére étoit ſi fâché qu'il eût affranchi, & qui gouvernoit abſolument ſon Maître.

II. *Il étoit fort à propos, qu'il arrivât ici avant vous, pour détourner la curioſité que tout le monde avoit de vous revoir enſemble, & éloigner la foule que ſa préſence auroit attirée a vôtre arrivée ſi l'on ne l'avoit pas vû auparavant.*] Il paroît par-là, de quelle maniére la conduite des Gouverneurs de Province étoit éclairée à Rome, & le jugement qu'on en faiſoit. Elle n'en étoit guére plus réguliére au tems de ces Lettres; & ceux, qui s'y conduiſoient le plus mal, en étoient quittes aſſez ſouvent, comme Quintus Ciceron le fut, pour faire parler le monde. Toute l'habileté alloit donc à le faire parler le moins qu'il ſe pouvoit. Après tout ce qu'on avoit

avoit publié à Rome ſur le ſujet de cet Affranchi, il étoit inévitable qu'on parlât beaucoup de lui & de ſon Maître, quand ils y reviendroient, ſoit qu'ils y arrivaſſent ſéparément, ou qu'ils y arrivaſſent enſemble. Mais Ciceron remarque fort bien, que s'ils y fuſſent arrivez enſemble, cela auroit fait parler beaucoup plus. En effet, ſi on veut y prendre garde, on avouera, qu'on s'arrête tout autrement à conſidérer deux perſonnes qui ont quelque rélation honteuſe entr'elles, quand on les voit enſemble, que ſi on les voioit ſéparément.

III. *Voilà donc le Héros que l'on m'avoit prédit.*] C'eſt un Vers qu'Homére fait dire à Polipheme, au prémier Livre de l'Odyſſée, ſur ce qu'il trouvoit Uliſſe bien au deſſous de ce qu'on le lui avoit repréſenté.

IV. *Combien lui eſt-il échappé de choſes à lui-même dans ce ſens en s'entretenant avec moi?*] Il paroît étrange, que cet Affranchi, qui ne manquoit pas d'eſprit, & qui étoit venu exprès d'Aſie à Rome pour perſuader, qu'on attribuoit fauſſement à ſon Maître de ſe laiſſer gouverner par lui, ſe laiſſât échapper, en parlant à un *auſſi habile* homme que Ciceron, des choſes, qui prouvoient tout le contraire. Mais ceux qui connoiſſent ces ſortes de Maîtres-valets n'en ſeront pas ſurpris. Il n'eſt rien à quoi cette eſpéce de gens ne s'expoſe, plûtôt que de cacher leur crédit; & je ne doute pas, que ce ne fût moins imprudence que vanité, qui faiſoit parler celui-ci. Son Maître l'avoit bien envoié pour perſuader le contraire de ce qu'on diſoit; mais cette Lettre fait juger, qu'il auroit été bien fâché d'y réüſſir.

V. *Blaudénien.*] De Blaudum, Ville de Phrygie, qui n'eſt pas ſi connuë que toutes les autres d'Aſie, par leſquelles pluſieurs autres Particuliers obſcurs ſont déſignez dans la ſuite de cette Lettre, ſuivant l'uſage de ce tems-là. Je croirois abuſer du loiſir de mes Lecteurs, ſi je m'amuſois pour une

une occaſion ſi légére, à expliquer ce que c'étoit que ces Villes célébres, comme Smyrne, Colophon, & pluſieurs autres; & ſi j'ai expliqué des choſes auſſi connuës dans les Remarques précédentes, je déclare que ç'a été contre mon gré, & par Apure déférence pour ceux qui m'ont obligé d'en faire.

VI. *Myſiens.*) La Myſie étoit un Païs de l'Aſie Mineure près de l'Helleſpont, dont les habitans étoient en ſi grand mépris, qu'il étoit paſſé en proverbe de dire *le dernier des Myſiens*, pour dire le dernier des hommes. *Pro Flacco.*

VII. *Coupables de parricide.*) Il n'y avoit point de Loi contre ce crime à Athénes, Solon n'aiant pû croire, que perſonne fût capable de le commettre. (1) Il n'y en avoit point encore à Rome non-plus, environ quarante ans avant cette Lettre, quoi qu'on trouve, qu'un Lucius Oſtius le commît, peu de tems après la ſeconde Guerre Punique, ſans que Plutarque qui le raporte, (2) diſe comment il fut puni. Mais en 652. un Poblicius Malleolus (3) aiant tué ſa Mere, donna occaſion d'en régler la peine. Ce fut d'abord d'être noié, couſu ſimplement tout en vie dans un ſac de cuir de bœuf, (4) comme Quintus Ciceron punit les deux Myſiens de qui il eſt parlé ici. Ce genre de ſupplice avoit été inventé par Tarquin le ſuperbe, pour un Prêtre qui avoit révélé le ſecret des Miſtéres (5); & il y a aparence, qu'on l'apliqua aux Parricides, pour les diſtinguer des autres Criminels autant qu'ils doivent l'être, en les châtiant comme des Impies. Mais, quatre ans après cette Lettre. Pompée, Conſul pour la ſeconde fois, confirmant la Loi, qui avoit réglé cette peine, y ajoûta, (6) qu'on enfermeroit avec le Criminel, un chien, un cocq, un ſinge, & des ſerpens, le tout envie dans le même ſac, avant que de le noier. (1) *Plutarc. in Solon. pro Amerin.* (2) *Plutarc. in Romul. c.* 11. (3) *Oroſ. l.* 5. *c.* 16. *Tit. Liv. l.* 68.

68. (4) *ad Herenn. l.* 1. (5) *Valer. Max. l.* 1. *c.* 1. (6) *Modeſtinus ad Legem Pompeiam de Parricidiis.*

VIII. *Peut-être n'auriez-vous pas dû le renvoier abſous, ſi on l'avoit mis en juſtice par devant vous ; mais de le faire chercher par tout pour l'y attirer par de beaux ſemblans, comme vous dites, cela n'étoit pas néceſſaire.*) Quand on a autant d'humanité & de droiture naturelle que Ciceron en avoit, il faut aimer un homme capable d'un pareil procédé, auſſi tendrement qu'il aimoit ſon Frere, pour ne pas lui écrire, *cela eſt horrible*, au lieu de lui écrire, *cela n'étoit pas néceſſaire.* Mais, lors qu'on veut véritablement perſuader, il faut prendre ſur ſoi tout ce qu'il faut pour tirer ce qu'on veut des autres. Quintus avoit peut-être apris cette adreſſe de Platon, à qui Montagne la reproche ſi agréablement; mais, elle n'en valoit pas mieux. *Il lui ſiéroit bien*, dit Montagne, *de me fournir d'autres moiens plus ſelon moi; c'eſt une juſtice malicieuſe, & ne l'eſtime pas moins bleſſée par ſoi-même que par autrui. Liv.* 3. *c.* 1.

IX. *Virgilius.*) Il s'apelloit *Cajus*, & gouvernoit alors la Sicile en qualité de Préteur, avec autant de reputation, qu'*Octavius*, (*) de qui j'ai parlé, gouvernoit la Macédoine, quoi que ni l'un, ni l'autre, ne fuſſent pas ſi habiles, que Quintus Ciceron. (*) *Lett. I. Liv. II. Rem. XXIII.*

X. *Ils ſavent ſe faire aimer, & vous ne le ſavez pas. Cependant, ils ne connoiſſent ni le Cyrus, ni l'Ageſilaüs de Xénophon.*) Le reproche que Ciceron fait ici à ſon Frere, d'avoir ſi mal profité de ſes études, fait voir que cet Orateur ne les eſtimoit, qu'autant qu'elles rendent juſtes & moderez ceux qui s'y adonnent. On peut juger de là, qu'il auroit mieux aimé pour Frere un Ignorant, qui auroit eu ces vertus, qu'un Savant qui ne les avoit pas : Sentiment bien remarquable dans un auſſi grand Savant que lui.

XI.

XI. *Vous avez été trop facile à accorder des Lettres.*] Autant qu'on en peut juger par ce qui ſuit, ces Lettres étoient des eſpeces de Lettres de Cachet, ou d'Arrêts ſur Requête, & tenoient aparemment de tous les deux. Je ne ſaurois mieux les définir. On voit par tout ceci, combien Ciceron avoit ſujet de ſe plaindre du refus qu'Atticus avoit fait d'aller ſervir de Lieutenant à Quintus, & combien ds fautes Atticus l'auroit empêché de commettre.

XII. *Celui qui vous indique les gens.*] Cette ſorte d'Office entiérement inconnu parmi nous, fait voir, que la véritable honnêteté, qui conſiſte à éviter tout ce qui peut faire de la peine aux autres, étoit mieux connuë en ce tems-là, qu'elle n'eſt à préſent. Il n'eſt perſonne qui ne ſente la répugnance qu'on a à décliner ſon nom, il n'en faut pas d'autre preuve, que le terme même de *décliner*, que l'uſage y a attaché pour la marquer, & qui eſt pris, comme tout le monde ſait, d'une occupation peu agréable. Quoi que cette répugnance ſoit un effet d'amour propre, & d'une vanité très ridicule dans le fond, puis que cela ne vient, que de ce qu'il nous ſemble naturellement, que tout le monde à qui nous avons affaire doit nous connoître, cette foibleſſe eſt ſi générale, qu'étant d'ailleurs fort innocente, elle mérite quelque condeſcendance. *Communis error facit jus.* C'étoit porter bien loin cette foibleſſe, que de l'avoir pour tous les Sujets d'un Gouvernement auſſi éloigné de Rome que l'Aſie l'étoit, qui ne pouvoient pas prétendre, qu'un Magiſtrat venu d'une autre partie du Monde devinât comment ils s'apelloient. Mais, comme il ne laiſſoit pas d'être agréable pour eux, qu'il aprît leur nom par un autre, il y avoit toûjours de l'honnêteté à la pratiquer ainſi, & elle étoit d'autant plus grande, qu'ils auroient eu moins de raiſon de ſe plaindre, ſi on ne l'avoit pas euë. Un égard

gard ſi extraordinaire & ſi exceſſif étoit bien contraire à la négligence déſobligeante, ſi commune parmi nous, de prononcer, ou écrire mal les noms des autres, quoi que tout le monde ſouffre peu, ou beaucoup à entendre prononcer mal le ſien, ou à le voir mal écrit; & certes, avec juſte raiſon, puis que c'eſt une des plus certaines marques de mépris, toute petite qu'elle paroiſſe, qu'on puiſſe donner & recevoir.

Ce n'étoit pas dans les Païs étrangers ſeulement, qu'il y avoit des gens, qui faiſoient métier de ſavoir le nom des autres. Il y en avoit auſſi beaucoup à Rome, & c'étoit une choſe ſi ordinaire de s'en ſervir, ſur-tout quand on briguoit des Magiſtratures, qu'il y avoit une eſpéce de gloire à s'en pouvoir paſſer, comme on dit que Cyrus connoiſſoit par leur nom tous les Soldats de ſon Armée. Ce fut ce qui donna occaſion à cette belle réponſe du dernier Africain à ſon Collégue dans la Cenſure, Appius Claudius, qui ſe vantoit à lui de n'avoir que faire de ce ſecours pour appeller tous les Citoiens: *J'ai pris*, lui dit Scipion, *plus de ſoin de faire connoître mon nom, que de ſavoir celui des autres.*

XIII. *Flavius.*] C'étoit une créature de Pompée, à qui ce grand homme avoit tant de confiance, qu'il lui avoit donné à garder chez lui le jeune Tigrane, Fils du Roi d'Arménie, que j'ai dit (*) que Pompée avoit mené en triomphe à Rome. *Dio. l.* 38. *Aſcon. in Milonian.* (*) *Lettre VIII. Remarque I.*

XIV. *Depuis quand un Préteur, comme vous êtes, prononce-t.il ſur la validité des dettes?*] C'eſt que le Préteur ne faiſoit proprement que décider la queſtion de droit qui regardoit l'eſpéce de la Cauſe; mais, ce n'étoit pas à lui à examiner cette eſpéce, pour voir comment il faloit y apliquer ſa déciſion, & ſi cette Cauſe étoit, ou n'étoit pas, dans le cas de la Loi: c'étoit l'affaire des Juges

qu'il

qu'il nommoit pour cet effet. Il ſe pratique encore aujourd'hui quelque choſe de ſemblable en Angleterre.

XV. *Il faut que vous me pardonniez en Frére, de ne vous avoir pas écrit en Frére.*] La bonne foi de Ciceron à reconnoître le tort qu'il avoit dans cette ſeule rencontre, avec un homme contre qui il avoit raiſon en tant d'autres, eſt d'auſſi bon exemple, qu'elle eſt rare. Cependant, rien n'eſt plus néceſſaire, ſi on veut que les réprimandes réüſſiſſent, puis que rien n'eſt plus propre à perſuader ceux qu'on reprend, qu'ils ont tort, quand ils l'ont, que de voir, qu'on leur donne raiſon quand ils l'ont. C'eſt à quoi on ne manque jamais, quand on reprend par principe d'amitié, ou de charité; mais il n'arrive guére qu'on reprenne les autres par ce ſeul principe, & la vanité, & la malignité, y ont ordinairement bien plus de part. Que ſi l'on doute, par lequel c'eſt de ces divers motifs que l'on reprend, on n'a pour le ſavoir, qu'à éxaminer ſincérement dans le fond de ſon cœur, ſi l'on eſt faché d'avoir ſujet de reprendre.

XVI. *Æſopus.*] C'eſt le fameux Joueur de Tragédies, de qui on raconte, qu'il étoit ſi véhément Acteur, qu'un Eſclave étant venu par malheur à paſſer ſur le Théatre, dans le tems qu'il repréſentoit Atrée en fureur, il le frapa ſi rudement du Sceptre qu'il tenoit à la main, qu'il le jetta roide mort ſur la place. *Lo credere è di corteſia.* Il s'apelloit *Claudius*, & je l'ai apellé *Comédien*, ſuivant nôtre uſage, quoi qu'il ne jouât qu'en Tragédie, parce que le mot de *Tragédien* n'a pû trouver place dans nôtre Langue. Rien ne fait mieux voir, à quel point il devoit exceller dans ſa profeſſion, que les richeſſes prodigieuſes qu'il y gagna, & l'abus qu'il en fit impunément, par le luxe effroiable dont les Auteurs l'accuſent. La répugnance naturelle qu'on doit avoir à croire les

gens

gens excellens capables de défauts extravagans ; jointe à l'amitié particuliére que Ciceron avoit pour celui-ci, me fait ſoupçonner, que (1) Pline (2) l'a confondu mal-à-propos avec Æſope le Fils, dans les prodigalitez extraordinaires qu'il leur attribuë à tous deux, & que Valére Maxime (3) n'attribuë qu'au *Fils*. Ces excès ridicules convenoient bien mieux à ce *Fils*, qui n'eſt connu que par des intrigues galantes (4), qu'à un auſſi excellent homme que ſon Pére ; rien n'étant plus ordinaire que des enfans de ces ſortes d'illuſtres, qui abuſent du bien que leurs Péres leur ont laiſſé. (5) Ceux qui ont eu la peine de l'aquérir, ne le prodiguent pas ſi follement. Quelle aparence, que Ciceron eût ſouffert dans un homme de cette condition, autant de ſes Amis qu'il le paroît dans cette Lettre, des excès de dépenſes, au deſſus de tous ceux qu'on reprochoit en ce tems-là à Lucullus, l'un des plus riches & des plus grands Perſonnages de Rome ? Quoi qu'il en ſoit, il paroît par la comparaiſon qu'Horace fait entre cet *Æſopus*, & l'autre *Héros* de la même profeſſion Roſcius, Ami *intime auſſi de Ciceron*, que Roſcius jouoit plus de tête, & avoit plus de grace, & que le jeu de celui-ci avoit plus de dignité ; mais qu'il n'étoit pas propre aux rôles violens ; ce qui ne s'accorde guére avec cet Eſclave tué, dont j'ai parlé. Cependant, il n'y a pas lieu de douter de cette incapacité pour les rôles violens, puis que Ciceron, qui eſt l'éxactitude même dans tous les faits qu'il raporte, dit qu'Æſopus lui-même en étoit ſi perſuadé, qu'il évitoit de jouer ces ſortes de rôles le plus qu'il pouvoit, comme par éxemple celui d'Ajax ; en quoi il ſe rendoit une juſtice, que peu de Comédiens modernes ſe rendroient. Et c'eſt pourquoi, Ciceron le propoſe pour éxemple, (7) de ne forcer jamais ſon génie dans les choſes qu'on entreprend à ſon choix. Il y a apparence que ce grand Acteur avoit déja quitté la

Co-

Comédie au tems de cette Lettre, puis qu'on raporte, que Pompée l'engagea quatre ans après, comme par curioſité, à paroître encore une fois ſur la Scéne pour honorer les Jeux que ce grand homme donna à la Dédicace de ſon Théatre. Mais, bien loin que ce fût un régal pour le Public, on trouva qu'Æſopus avoit grande raiſon de ne plus jouer; car, aiant beſoin de forcer un peu ſa voix pour prononcer un ſerment fort ſolemnel, elle lui manqua tout d'un coup. Comment les talens, où le corps a autant de part qu'à celui de reciter, ne s'uſeroient-ils pas, puis que ceux même de l'eſprit ne ſont pas éxempts de caducité? (1) *Plutarc. in Ciceron. c.* 2. (2) *l.* 10. *c.* 51. (3) *l.* 10. *c.* 1. (4) *ad Attic. l.* 11. *ep.* 15. (5) *Macrob. Saturnal. l.* 3. (6) *Quæ gravis Æſopus, quæ doctus Rhoſcius egit. Horat. l.* 2. *epiſt.* 1. *&* *Cic. de Orat. l.* 1. *&* 2. (7) *Ne ſcenici pluſquam nos videantur habere prudentiæ, illi enim non optimas ſed ſibi accommodatiſſimas fabulas eligunt, ſemper Rutilius quem ego memini Antiopam, non ſepe Æſopus Ajacem. Cic. l.* 1. *de Offic.* 8. *l. ep.* 1.

XVII. *Dans les priſons publiques, ou ailleurs.*] Il y a au Latin *aut in piſtrinum*, ce qui veut dire au pied de la Lettre, *un piloir*. C'étoit proprement un moulin domeſtique, comme nos moulins à bras, qu'on apelloit de cette ſorte, parce qu'avant qu'on eût trouvé l'invention de moudre le bled, on le piloit. Or au lieu de ſe ſervir de bêtes pour le faire aller, on mettoit des eſclaves à la place quand on vouloit les châtier; ce qui faiſoit regarder cet endroit de la maiſon, comme une eſpéce de priſon.

XVIII. *Le jeune Caton.*] Il s'apelloit *Caius*, & venoit aparemment du Fils Aîné du Cenſeur de qui j'ai parlé au ſujet de l'autre, (*) qui eſt ſi fameux, & qui venoit du Cadet; car il ne paroît point qu'ils fûſſent plus proches. Quoi que celui-ci n'eût point de conduite, & qu'il paſſat pour fort

fort turbulent, il ne manquoit pas d'éloquence, & ne deshonoroit pas ſon nom par ſes ſentimens, puis qu'il ôſoit entreprendre Gabinius, qui étoit élû Conſul pour l'année ſuivante, & l'un des plus redoutables partiſans de Céſar & de Pompée. Il en eſt parlé aſſez au long dans la II Journée de *Ceſarion.* (*) *Turbulentus adoleſcens, nec imparatus ad dicendum. Feneſtel. apud Nonium. Dio. l. 39. ad Famil. l.* 1. (*) *Lettre XIII. Remarque XVII.*

XIX. *Gabinius.*] Voiez Lettre V. du II. Livre, Remarque IX. & la même Journée de *Ceſarion.* Caton l'accuſoit, aparemment, d'avoir brigué, par des voies défenduës, le Conſulat qu'il avoit obtenu.

XX. *Domitius.*] C'eſt le même dont j'ai parlé (1), ſurnommé *Ænobarbus*; ainſi que de *Memmius* (2) *Lentulus* (3) & *Nigidius.* (4) Il parut par l'événement, que Ciceron ne ſe trompoit pas dans la confiance qu'il avoit en l'amitié de ces quatre Préteurs; mais, cela parut encore mieux par la reconnoiſſance qu'il eut toute ſa vie pour eux. (1) *Lettre X. Remarque XXIII. du I. Livre.* (2) *Lettre XVIII. Rem. III.* (3) *Lettre XIX. Remarque VI. Lettre II. de ce Livre, Rem. V.*

FIN.

NB. *La* Table des Matieres *de tout l'Ouvrage ſe trouve au commencement du I Volume, après la* Table des Traités contenus dans ce Recueil.
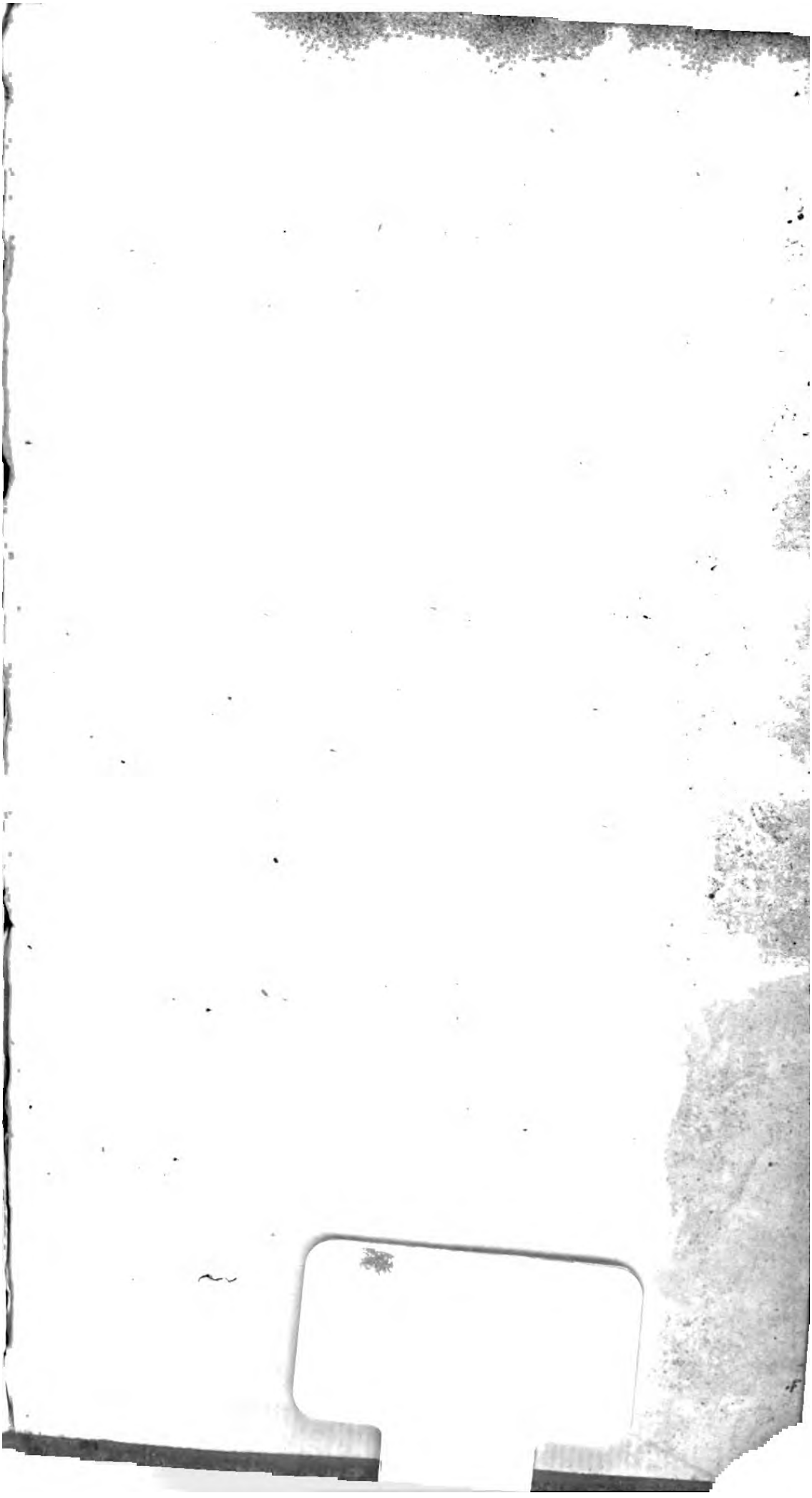
920673